



L'honorable
Peter Bethlenfalvy
MINISTRE DES FINANCES

Bâtir un Ontario meilleur

BUDGET DE L'ONTARIO 2024



Documents budgétaires

Pour de plus amples renseignements au sujet du budget de l'Ontario 2024,
Bâtir un Ontario meilleur, veuillez appeler au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222

Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document,
visitez notre site Web à www.ontario.ca/budgetfr

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024

ISBN 978-1-4868-7928-1 (IMPRIMÉ)

ISBN 978-1-4868-7929-8 (HTML)

ISBN 978-1-4868-7930-4 (PDF)

This document is available in English under the title:
2024 Ontario Budget: Building a Better Ontario

Concrétiser notre plan de bâtir l'Ontario

Depuis les six dernières années, période de croissance économique et démographique, notre gouvernement respecte son plan de bâtir l'Ontario.

À l'instar du reste du monde, l'Ontario est toujours confronté à de l'incertitude économique causée par les taux d'intérêt élevés et l'instabilité à l'échelle planétaire.

Ces défis exercent une pression sur les familles ontariennes et sur les finances publiques. L'inflation galopante, les taux d'intérêt élevés décrétés par la Banque du Canada et le coût important de la taxe fédérale sur le carbone ont fait augmenter les coûts. Les ménages peinent à joindre les deux bouts.

Face à ces défis, notre gouvernement aurait pu choisir, comme d'autres l'ont fait, d'augmenter les impôts et les taxes, de réduire les investissements dans les services ou de faire porter le fardeau des coûts aux municipalités. Notre gouvernement prend une voie différente. Nous continuons d'investir dans les citoyens et les collectivités de l'Ontario, et nous faisons ce qu'il faut pour y parvenir.

Notre plan contribue à rebâtir l'économie de l'Ontario. Nous gardons les coûts bas en limitant les nouveaux impôts et taxes alors que nous bâtissons l'infrastructure nécessaire pour satisfaire les besoins de notre province en plein essor.

Parce que, pendant trop longtemps, l'Ontario a été laissé pour compte.

Sous les gouvernements précédents, la province a perdu plus de 300 000 emplois dans le domaine de la fabrication.

Ces gouvernements n'ont pas investi suffisamment dans les routes, les autoroutes, les ponts et les transports en commun. Après des décennies d'un manque chronique de financement, il se perd dans l'économie de l'Ontario des milliards de dollars chaque année en raison du coût élevé des embouteillages.

Les gouvernements précédents ont laissé le coût de l'énergie monter en flèche.

Notre gouvernement a été élu parce que nous avons un plan pour régler ces problèmes. Et nous avons été élus parce que nous avons un plan pour rebâtir l'économie de l'Ontario et ramener les emplois manufacturiers bien rémunérés. Nous avons été élus pour bâtir des routes, des autoroutes et les transports en commun. Nous avons été élus pour garder les coûts bas pour les travailleuses et les travailleurs et les familles de l'Ontario.

Aujourd'hui, le taux d'emploi est plus élevé que jamais.

Aujourd'hui, nous construisons de nouvelles routes et autoroutes, tout en menant le plus grand projet d'expansion des transports en commun d'Amérique du Nord.

Aujourd'hui, l'Ontario ouvre la voie de l'avenir de l'énergie nucléaire abordable, sécuritaire et propre.

Nous demeurons fidèles à notre plan, et nous l'exécutons.

Rebâtir l'économie de l'Ontario

Dès son arrivée au pouvoir, notre gouvernement s'est fixé comme objectif de rebâtir l'économie de l'Ontario.

Nous gardons les impôts bas, réduisons les formalités administratives et investissons dans les travailleuses et les travailleurs.

En dépit des vents contraires économiques, nous attirons des investissements sans précédent en Ontario.

Depuis les trois dernières années, l'Ontario a créé près de 900 000 nouveaux emplois en chiffres nets, soit la croissance la plus rapide jamais enregistrée.

Dans le Nord de l'Ontario, nous poursuivons la construction de routes toutes saisons menant au Cercle de feu, ce qui contribuera à la prospérité des Premières Nations et des collectivités du Grand Nord. Nous développons le potentiel économique des minéraux critiques qui contribueront à alimenter la chaîne d'approvisionnement des batteries pour véhicules électriques de l'Ontario. Extraits en Ontario, ils alimenteront les véhicules électriques fabriqués dans les nouvelles usines de l'Ontario par des travailleurs de l'Ontario. Ces véhicules seront vendus partout en Ontario et de par le monde.

À Hamilton, ArcelorMittal Dofasco investit 1,8 milliard de dollars pour remplacer les fours à coke alimentés au charbon et les hauts fourneaux de ses installations par une nouvelle technologie à faibles émissions de carbone. De plus, à Sault Ste. Marie, Algoma Steel investit 700 millions de dollars dans un nouveau four électrique à arc à faibles émissions de carbone.

À St. Thomas, Volkswagen a investi 7 milliards de dollars dans sa première usine outre-mer de cellules de batterie pour véhicules électriques (VE), ce qui créera 3 000 emplois bien rémunérés dans le secteur de la fabrication.

À Windsor, l'usine de fabrication de batteries pour VE NextStar Energy soutiendra 2 500 travailleuses et travailleurs de l'Ontario grâce à un investissement de plus de 5 milliards de dollars dans la province.

Et dans le canton Loyalist, Umicore crée 600 nouveaux emplois directs grâce à des investissements de 2,7 milliards de dollars.

De fait, l'Ontario est le seul territoire de compétence en Amérique du Nord où cinq des plus grands manufacturiers automobiles se sont établis. De plus, Volkswagen ouvrira sa première usine outre-mer de cellules de batterie pour véhicules électriques (VE) en Ontario.

Cette réussite n'est pas le fait du hasard. Elle émane directement du plan du gouvernement de rebâtir l'économie de l'Ontario en investissant dans les travailleuses et les travailleurs et en gardant les impôts bas.

Ces investissements et notre économie sont alimentés par l'un des réseaux les plus propres en Amérique du Nord. Notre gouvernement ouvre la voie de l'avenir dans le domaine de l'énergie nucléaire en construisant de petits réacteurs modulaires à l'échelle du réseau, une première au Canada. Par ailleurs, nous soutenons la remise à neuf des centrales nucléaires de Bruce, de Darlington et de Pickering, alors que les travaux préparatoires à l'aménagement d'une nouvelle centrale destinée à une production d'énergie nucléaire à grande échelle sont en cours sur le site de la centrale de Bruce.

À l'aide d'un plan pratique qui inclut le gaz naturel, les investissements dans l'énergie nucléaire et l'aménagement d'installations dans ce secteur propre, nous réparerons les erreurs des gouvernements précédents en matière de politique énergétique, grâce à des politiques sensées qui favorisent la croissance économique et gardent les coûts bas pour la population et les entreprises.

Bâtir des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités

Nous remettons l'économie de l'Ontario sur les rails. Pour y arriver, nous bâtissons l'infrastructure nécessaire pour soutenir nos collectivités en plein essor.

Le plan de l'Ontario pour bâtir comprend l'un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de la province, comptant des investissements prévus pour les 10 prochaines années totalisant 190,2 milliards de dollars afin de soutenir la croissance des entreprises et des familles et de gérer la hausse considérable des nouveaux arrivants.

Afin d'aider les municipalités à atteindre leurs cibles en matière de logements et à accélérer les mises en chantier, nous haussons le financement lié à l'infrastructure pour qu'elles puissent bâtir plus d'habitations.

Il s'agit notamment d'un investissement de 1 milliard de dollars dans le cadre du nouveau programme pour l'infrastructure municipale et le logement et d'une enveloppe de 825 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements. Le financement de 1,2 milliard de dollars dans le cadre du Fonds pour l'accélération de la construction aide aussi les municipalités à bâtir de nouveaux logements.

Pour encourager la croissance et la prospérité des collectivités de l'Ontario, nous établissons le nouveau Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars destinée à la construction de centres sportifs et récréatifs et à la revitalisation d'installations existantes afin de favoriser la santé et le bien-être des enfants, des familles et des aînés dans tout l'Ontario.

En outre, nous avons négocié une entente historique avec la ville de Toronto, lui fournissant de nouveaux outils, ressources et financements pour soutenir sa relance fondée sur la croissance.

Nous construisons de nouvelles routes et autoroutes partout en Ontario. Nous menons le plus grand projet d'expansion des transports en commun en Amérique du Nord.

Dans le comté de Windsor-Essex, les travaux de prolongement de la route 3 ont débuté, et on planifie la construction d'un échangeur reliant l'autoroute 401 et la Lauzon Parkway. Nous participons également à la construction d'un nouvel échangeur à l'intersection de Banwell Road et de l'autoroute E. C. Row pour soutenir la croissance de la population et appuyer l'implantation de l'usine de batteries pour véhicules électriques NextStar Energy.

À Ottawa, nous travaillons à la conception d'un nouvel échangeur à l'intersection de l'autoroute 416 et du chemin Barnsdale pour répondre aux besoins de la population croissante dans le secteur sud d'Ottawa.

De plus, nous allons de l'avant avec des projets essentiels qui amélioreront la fluidité de la circulation des personnes et des biens dans la région du grand Toronto (RGT), notamment la construction de l'autoroute 413 et du contournement de Bradford et la progression des travaux sur la route 7 à Markham jusqu'à Brock Road en passant par Pickering.

Dans le cadre de l'expansion historique du réseau de transport en commun de notre gouvernement, nous réinstaurons les liaisons ferroviaires deux fois par jour en semaine dans le corridor Milton GO, et allons de l'avant avec notre plan de fournir un service bidirectionnel toute la journée dans ce corridor.

Nous avons aussi ajouté une liaison ferroviaire GO vers Niagara à longueur d'année.

Nous ramenons également un service de transport en commun rapide et fiable au centre-ville de Mississauga et de Brampton en prolongeant la ligne de transport léger sur rail Hazel McCallion, notamment un prolongement de deux kilomètres par la boucle de la promenade Confederation.

Les travaux sur nos quatre projets de métro prioritaires dans la RGT sont en cours : la ligne Ontario, le métro de Scarborough comptant trois stations, le prolongement vers le nord dans la région de York de la ligne Yonge et le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown comprenant un projet de liaison vers l'Aéroport international Pearson de Toronto, l'un des plus grands centres d'emplois au Canada.

Afin d'attirer plus d'investissements dans l'infrastructure de la province, notre gouvernement a lancé le Fonds ontarien pour la construction qui contribuera à la réalisation d'un plus grand nombre de projets, notamment dans les domaines de la production énergétique propre, des soins de longue durée et des logements d'étudiants.

Actuellement doté d'une enveloppe de 3 milliards de dollars, le Fonds permettra aussi aux caisses de retraite de faire fructifier les cotisations de leurs participants ici même, en Ontario.

Bien que le plan pour bâtir soit le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario, il faut aussi jeter les assises assurant la croissance et la prospérité à long terme de la province. Notre gouvernement continuera d'investir pour soutenir la réussite des travailleuses et travailleurs, des familles et des entreprises de l'Ontario pour les années à venir.

Œuvrer pour les travailleurs

Les travailleuses et travailleurs de l'Ontario sont au cœur du plan pour bâtir de l'Ontario. Ils constituent notre plus grand atout et la raison pour laquelle les investisseurs se manifestent.

Nous investissons dans nos travailleurs pour les aider à acquérir les compétences qui leur permettront d'obtenir les postes convoités dans les secteurs prioritaires comme les soins de santé et les métiers spécialisés.

Depuis le lancement du Fonds pour le développement des compétences en 2021, nous avons formé plus de 500 000 travailleurs pour de meilleurs emplois mieux rémunérés, dont des charpentiers, des plombiers et des travailleurs du milieu de la santé, par l'entremise de près de 600 projets de formation.

Nous affectons 100 millions de dollars supplémentaires cette année au Fonds pour le développement des compétences pour maintenir l'aide aux personnes en quête d'emploi et faire progresser leur carrière.

En outre, nous investissons 62 millions de dollars dans deux des programmes fondamentaux de métiers spécialisés de la province afin d'encourager les jeunes à envisager une carrière dans ces métiers. Ainsi, plus de 21 millions de dollars seront utilisés pour élargir le programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario et 42 millions de dollars pour lancer 100 projets de formation de préapprentissage dans la province qui les aideront à acquérir une expérience pratique des métiers.

Nos travailleurs méritent des caisses de retraite viables. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour instaurer un cadre de prestations cibles qui permettrait de protéger l'épargne-retraite des travailleuses et travailleurs des métiers spécialisés ou occupant d'autres types d'emplois. Grâce à ce cadre, les travailleurs pourraient accepter un poste chez un autre employeur sans qu'il y ait d'incidence sur leur épargne-retraite. L'argent ainsi épargné pourrait même être investi dans des projets ici, en Ontario.

Notre plan fait en sorte que le chèque de paie des travailleurs suive le rythme de la croissance de l'économie et de l'Ontario.

Garder les coûts bas

Les hausses des taux d'intérêt imposées par la Banque du Canada, le taux d'inflation élevé et la taxe sur le carbone instaurée par le gouvernement fédéral ont rendu la vie difficile pour les familles ontariennes, qui doivent se serrer la ceinture. C'est pourquoi notre gouvernement refuse d'augmenter les impôts et taxes ou de faire payer aux contribuables des coûts additionnels.

Nous avons agi rapidement pour garder les coûts bas, et nous continuons de soutenir les familles de l'Ontario.

Alors que le gouvernement fédéral s'apprête à augmenter encore davantage la taxe sur le carbone, nous proposons de prolonger la réduction de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant jusqu'au 31 décembre 2024, ce qui aura fait épargner 320 \$ en moyenne aux ménages de l'Ontario depuis juillet 2022.

En outre, nous soutenons les familles ainsi que les étudiantes et étudiants dans l'ensemble de l'Ontario en prolongeant, pendant encore au moins trois ans, le gel des droits de scolarité dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique. Depuis que le gel a été instauré en 2019, on estime les économies réalisées à 1 600 \$ par an au niveau universitaire et à 350 \$ par an au niveau collégial.

Nous avons aussi lancé le programme de tarif unique qui permet aux usagers des transports en commun au quotidien d'économiser 1 600 \$ par année en moyenne en éliminant les frais de correspondance entre les réseaux de transport en commun sur le territoire de la région élargie du Golden Horseshoe.

Nous avons également à cœur les intérêts des conducteurs en interdisant les nouveaux péages sur les autoroutes de la série 400 de la province, en gelant les droits de renouvellement des permis de conduire et de la carte-photo de l'Ontario, ce qui leur fera économiser environ 66 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Nous remettons de l'argent dans les poches des contribuables en remboursant les droits de renouvellement de plaque d'immatriculation admissibles acquittés depuis mars 2020 à près de 8 millions de propriétaires de véhicules en Ontario. Nous avons aussi éliminé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes pour les véhicules.

Notre gouvernement aide un plus grand nombre d'aînés à obtenir l'aide financière dont ils ont besoin en indexant les prestations du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) en fonction du taux d'inflation, pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario. De plus, nous ouvrons l'admissibilité au régime en haussant le seuil du revenu annuel, ce qui signifie qu'environ 100 000 personnes âgées à faible revenu de plus en Ontario bénéficieront du régime.

Cette année, notre gouvernement a gelé le taux de la taxe de base sur la bière et le taux de majoration de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) pour une période additionnelle de deux ans. Il propose aussi d'éliminer la taxe de base sur le vin de 6,1 % vendu dans les établissements vinicoles pour faciliter les activités des entreprises et, du coup, faire épargner les consommateurs.

Ces mesures permettront aux familles ontariennes d'économiser de l'argent au moment où ils en ont le plus besoin.

De meilleurs services pour vous

Nous sommes d'avis qu'il faut investir dans l'amélioration de services plus commodes pour faciliter la vie des gens.

C'est pourquoi notre gouvernement crée un système de soins de santé résilient et centré sur la population, en mettant en œuvre, entre autres, le plan d'expansion des hôpitaux le plus ambitieux de l'histoire de la province.

Le plan de l'Ontario prévoit notamment un soutien pour plus de 50 grands projets hospitaliers qui devraient ajouter environ 3 000 lits sur 10 ans.

De fait, au cours des 10 prochaines années, l'Ontario déploiera près de 50 milliards de dollars dans l'infrastructure de la santé, dont près de 36 milliards de dollars en subventions d'immobilisations.

Nous ne sommes pas sans savoir que les Ontariennes et Ontariens ont aussi besoin de soins de santé en milieu communautaire. C'est pourquoi notre gouvernement continue de fournir des soins de santé mieux connectés et plus commodes pour s'assurer que les patients reçoivent les bons soins au bon endroit.

Grâce à un investissement additionnel de 546 millions de dollars sur trois ans, le gouvernement permettra à quelque 600 000 personnes d'avoir accès aux soins primaires par le biais d'équipes de soins primaires nouvelles et agrandies.

Nous renforçons la main-d'œuvre dans le secteur de la santé en dégageant 128 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir l'augmentation de l'effectif en soins infirmiers dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique, c'est-à-dire 2 000 infirmières autorisées et 1 000 infirmières auxiliaires autorisées de plus.

Le gouvernement contribue à l'allègement des pressions accrues exercées sur les ressources humaines dans le domaine de la santé à l'échelle de la province, notamment dans les collectivités mal desservies, en élargissant la portée de la subvention ontarienne Apprendre et rester.

Nous soutenons la création d'une nouvelle école de médecine à l'Université York, qui sera la première école au Canada à se consacrer principalement à la formation de médecins de famille.

Nous bâtissons et rénovons des écoles pour assurer l'apprentissage et l'épanouissement des élèves de l'Ontario, grâce à un octroi de 1,4 milliard de dollars dans la seule année scolaire en cours, contribuant à la construction d'écoles, notamment à North Bay, à Kitchener, à Lincoln, à Barrhaven et à Brockville.

Nous aidons les élèves à revenir aux éléments fondamentaux par l'acquisition de compétences en mathématiques, en lecture et en écriture pour mieux les préparer à occuper les emplois recherchés de l'avenir et à saisir les possibilités futures.

Notre gouvernement sait que les familles de l'Ontario méritent de se sentir en sécurité chez elles et dans la collectivité.

Avant-propos du ministre

C'est pourquoi nous allouons 46 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les patrouilles et améliorer les délais d'intervention dans la RGT, y compris l'achat de quatre hélicoptères.

Nous investissons aussi dans les installations des services correctionnels et des palais de justice pour améliorer la sécurité dans ces établissements vieillissants et, du coup, faire en sorte que l'accès à la justice soit possible dans les régions en croissance. Nommons, par exemple, les travaux d'agrandissement récemment terminés au palais de justice de Brampton, dans la région de Peel.

Pour combattre le vol de voitures, nous investissons 49 millions de dollars sur trois ans pour aider les forces policières à emprisonner les coupables. Nous soutenons aussi des mesures accrues pour lutter contre le crime ainsi que pour prévenir et détecter le vol de voitures.

Nous finançons ces services, car nous savons qu'ils sont essentiels à la réalisation du potentiel des travailleuses et travailleurs de l'Ontario et de leurs familles ainsi qu'à leur participation active à la société et au marché du travail.

Nous faisons tout cela en demeurant sur la voie de l'équilibre budgétaire.

Un plan pour bâtir l'Ontario

Notre plan pour bâtir l'Ontario fonctionne.

Après des années de laisser-aller et de mauvaise gestion par les gouvernements précédents, nous rebâtissons l'économie de l'Ontario.

Nous sommes conscients qu'il reste du pain sur la planche. Dans la conjoncture où les taux d'intérêt sont élevés et l'incertitude économique mondiale persiste, il est particulièrement important de garder les coûts bas.

C'est pourquoi notre gouvernement maintient la cadence pour reconstruire la province tout en refusant de faire payer des coûts et des impôts et taxes additionnels aux familles, aux entreprises et aux municipalités.

Nous demeurons fidèles à notre approche prudente et responsable. Nous allons réaliser notre plan.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Table des matières

Avant-propos du ministre

Concrétiser notre plan de bâtir l'Ontario	iii
Rebâtir l'économie de l'Ontario	iv
Bâtir des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités	v
Œuvrer pour les travailleurs	vii
Garder les coûts bas.....	viii
De meilleurs services pour vous	ix
Un plan pour bâtir l'Ontario	x

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	3
Perspectives économiques de l'Ontario	5
Révisions des perspectives économiques depuis le budget de 2023	5
Gestion responsable des finances de l'Ontario.....	7
Plan financier de l'Ontario	8
Perspectives de revenus à moyen terme	9
Perspectives des charges de programmes à moyen terme	9
Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme.....	9
Autres hypothèses concernant le plan financier.....	9
Scénarios de perspectives économiques et financières	10
Emprunts et gestion de la dette	12
Un plan d'immobilisations pour bâtir un meilleur Ontario	14

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario meilleur

Section A : Bâtir l'Ontario

Rebâtir l'économie de l'Ontario	21
Renforcer la fabrication et attirer les investissements	22
Exploiter les ressources naturelles du Nord de l'Ontario	28
Alimenter la croissance de l'Ontario	33
Soutenir l'innovation et la croissance économique grâce à la recherche et à la technologie	37
Garder les coûts bas pour les entreprises de l'Ontario	39
Construire des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités	45
Financer des projets d'infrastructure pour bâtir plus de logements	45
Bâtir des collectivités plus fortes pour les générations futures	47
Construire des routes et des autoroutes	52
Développer les transports en commun	59

Section B : Œuvrer pour vous

Œuvrer pour les travailleurs	67
Favoriser le développement des compétences et la formation	67
Aider les travailleurs à planifier leur retraite.....	70
Garder les coûts bas.....	71
Remettre de l'argent dans vos poches	71
Aider les Ontariennes et les Ontariens les plus vulnérables	77
Contribuer à accroître l'offre de logements et leur abordabilité	79
De meilleurs services pour vous	83
Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes	83
Bâtir et agrandir les hôpitaux pour améliorer les soins	91
Bâtir des foyers de soins de longue durée	93
Retour aux éléments fondamentaux en éducation.....	95
Aider les élèves ayant des besoins particuliers	96
Bâtir des écoles et créer des places en service de garde.....	97
Soutenir l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'enseignement postsecondaire	101
Réduire les formalités administratives	103
Renforcer les organismes provinciaux.....	104
Expansion des zones protégées et des espaces verts provinciaux	104
Vous protéger, vous et votre famille	107
Moderniser les marchés et les services financiers afin de protéger les consommateurs.....	112

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	115
Révision des perspectives depuis le budget de 2023	116
Résultats économiques récents	118
Croissance du PIB réel	120
Inflation des prix à la consommation	121
Perspectives économiques	122
Contexte économique mondial	125
Marchés des capitaux et autres facteurs externes	127
Détail des perspectives économiques de l'Ontario	129
Emploi et dépenses des ménages	130
Inflation des prix à la consommation	132
Progrès réalisés quant à l'offre de logements	133
Marché du logement	134
Risques pour les perspectives	136
Scénarios de perspectives économiques	137
Présentation transparente des informations économiques	139

Chapitre 3 : Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	143
Résultats financiers provisoires pour 2023-2024.....	145
Bilan des revenus	146
Bilan des charges	148
Prudence en 2023-2024	150
Plan financier à moyen terme.....	150
Principaux changements depuis la publication du budget de 2023	150
Perspectives de revenus à moyen terme	152
Scénarios de perspectives économiques et financières	155
Perspectives de charges à moyen terme.....	157
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence.....	161
Transparence et risques.....	163
Détails des finances de l'Ontario	164

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	177
Programme d'emprunt	178
Programme d'obligations durables.....	182
Coût de la dette	184
Échéance de la dette.....	187
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	188
Stratégie de réduction du fardeau de la dette.....	189
Tableaux financiers consolidés	193

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu.....	197
Simplification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques.....	197
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant ...	198
Examiner le régime fiscal de l'Ontario	198
Examen de l'évaluation et de l'imposition foncières	199
Examen de l'imposition de l'alcool et des droits y afférents	199
Sommaire des mesures	199
Modifications de forme	200

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le budget de 2024.....	6
Plan financier détaillé de l'Ontario	8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	10
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	10
Programme d'emprunt et perspectives à moyen terme 2023-2024.....	12
Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette.....	13
Dépenses liées à l'infrastructure	18

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario meilleur

Tableau 1.1	Exemples de projets approuvés et achevés récemment dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire	49
Tableau 1.2	Projets routiers achevés récemment.....	58
Tableau 1.3	Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour la rentrée 2023-2024	98
Tableau 1.4	Poursuite des mises en chantier d'écoles.....	99

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1	Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario	115
Tableau 2.2	Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le budget de 2024.....	117
Tableau 2.3	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	122
Tableau 2.4	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	123
Tableau 2.5	Facteurs externes	128
Tableau 2.6	Perspectives économiques de l'Ontario	129
Tableau 2.7	Incidence des changements soutenus dans les principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel.....	136
Tableau 2.8	Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	137
Tableau 2.9	Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	137
Tableau 2.10	Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario	139

Chapitre 3 : Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Sommaire financier.....	144
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice 2023-2024.....	145
Tableau 3.3	Sommaire des variations des revenus en 2023-2024 depuis le budget de 2023.....	146
Tableau 3.4	Sommaire des variations des charges en 2023-2024 depuis le budget de 2023.....	148
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme.....	152
Tableau 3.6	Certaines sensibilités — Économie et revenus.....	154
Tableau 3.7	Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario.....	155
Tableau 3.8	Sommaire des perspectives des charges à moyen terme.....	157
Tableau 3.9	Certaines sensibilités liées aux charges.....	162
Tableau 3.10	Total des revenus.....	164
Tableau 3.11	Total des charges.....	166
Tableau 3.12	Dépenses liées à l'infrastructure.....	171
Tableau 3.13	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices.....	172

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme.....	178
Tableau 4.2	Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette.....	189
Tableau 4.3	Dette nette et déficit accumulé.....	193
Tableau 4.4	Perspectives à moyen terme : Dette nette et déficit accumulé.....	194

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures.....	199
-------------	---------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2023 et au document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023</i>	4
Scénarios relatifs aux perspectives financières de l'Ontario.....	11

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario meilleur

Graphique 1.1 Soutenir les entreprises de l'Ontario	40
Graphique 1.2 Tracé prévu de l'autoroute 413	54
Graphique 1.3 Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford.....	55
Graphique 1.4 Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe.....	62
Graphique 1.5 Mesures pour aider les familles et les particuliers	76
Graphique 1.6 Chronologie de l'impôt de l'Ontario sur la spéculation pour les non-résidents	80
Graphique 1.7 Parcs Ontario électrifie des campings et crée de nouveaux emplacements	105

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 Forte croissance de l'emploi en Ontario.....	118
Graphique 2.2 Rendement d'autres indicateurs économiques clés en 2023	119
Graphique 2.3 La croissance du PIB réel de l'Ontario a ralenti en 2023	120
Graphique 2.4 L'inflation des prix à la consommation de l'Ontario fléchit.....	121
Graphique 2.5 On prévoit que la croissance du PIB nominal de l'Ontario ralentira	124
Graphique 2.6 Projections sur la croissance du PIB réel à l'échelle mondiale.....	125
Graphique 2.7 Les pressions sur la chaîne d'approvisionnement mondial se sont atténuées	126
Graphique 2.8 Hausse importante du taux directeur de la Banque du Canada	127
Graphique 2.9 Le taux de chômage de l'Ontario devrait rester sous la moyenne historique	130
Graphique 2.10 Les ménages canadiens paient plus d'intérêt.....	131
Graphique 2.11 L'inflation devrait continuer de baisser	132
Graphique 2.12 Progrès réalisés concernant l'offre de logements.....	133
Graphique 2.13 Incidence de la hausse des coûts hypothécaires sur l'abordabilité des logements	134
Graphique 2.14 On prévoit que le marché du logement rebondira.....	135
Graphique 2.15 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario	138

Chapitre 3 : Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1	Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2023 et du document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023</i>	143
Graphique 3.2	Sources des variations de revenus depuis le budget de 2023	151
Graphique 3.3	Scénarios de perspectives financières de l'Ontario	156
Graphique 3.4	Composition du total des revenus en 2024-2025	170
Graphique 3.5	Composition du total des charges en 2024-2025	170

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	179
Graphique 4.2	Emprunts, 2023-2024	180
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises	181
Graphique 4.4	Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	182
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	183
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale.....	184
Graphique 4.7	Comparaison des prévisions des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario	185
Graphique 4.8	Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette	186
Graphique 4.9	Échéance moyenne pondérée des emprunts	187
Graphique 4.10	Moyenne des niveaux de liquidités non affectées.....	188
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette au PIB.....	190
Graphique 4.12	Ratio de la dette nette aux revenus	191
Graphique 4.13	Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	192



**Perspectives
économiques et
financières de
l'Ontario en bref**

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

L'Ontario, comme partout ailleurs dans le monde, continue de faire face à des défis sur le plan économique et à une incertitude accrue. Les conséquences des taux d'intérêt et de l'inflation toujours élevés restent incertaines. Cependant, l'économie de l'Ontario demeure résiliente malgré les pressions économiques persistantes. En adoptant une approche responsable à l'égard de la gestion des finances tout en créant des collectivités plus fortes pour les générations futures, le gouvernement continue de progresser dans son plan de bâtir l'Ontario ensemble.

L'économie de l'Ontario a été plus solide que prévu en 2023, malgré les vents contraires économiques persistants causés par les taux d'intérêt et l'inflation des prix à la consommation élevés. Presque tous les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une croissance soutenue en 2024, mais plus lente que ce qui était prévu dans le budget de 2023.

La croissance de l'emploi en Ontario a également été supérieure à la moyenne en 2023, affichant 183 200 nouveaux emplois en chiffres nets, ce qui représente une augmentation de 2,4 %. Le taux de chômage de l'Ontario a accusé une hausse modeste, passant à 5,7 % en 2023, mais il est resté bas comparativement à sa moyenne historique.

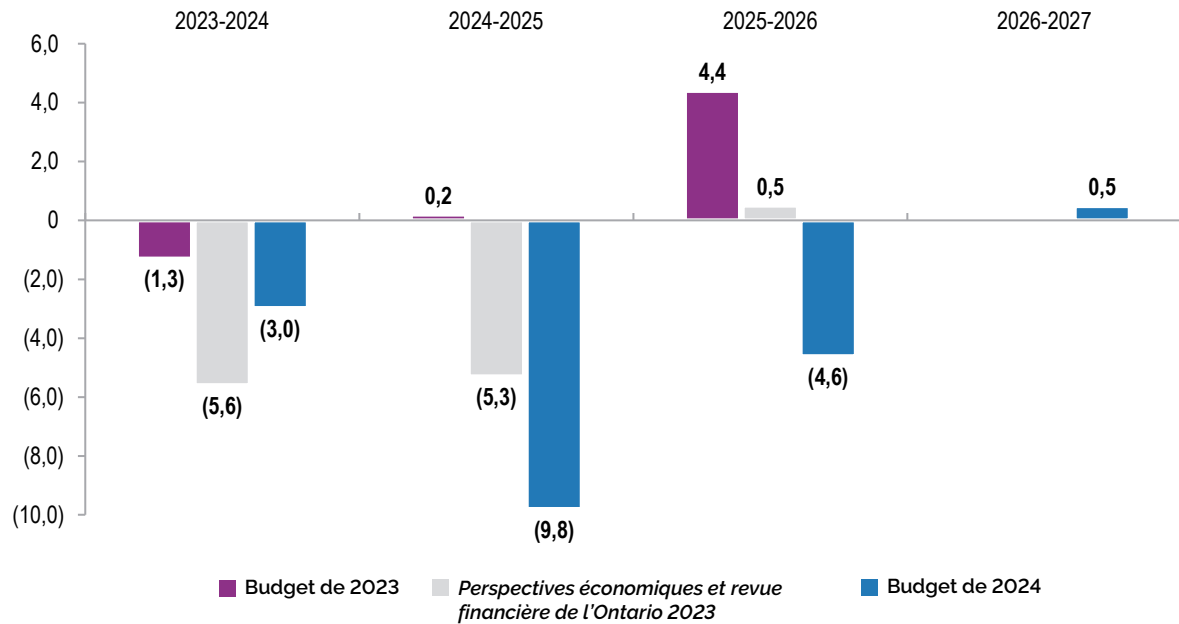
Le plan du gouvernement maintient le cap sur l'équilibre budgétaire, en dépit de la détérioration des finances en regard du budget de 2023 et du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*. Bien que le ralentissement de la croissance prévu en 2024 et d'autres facteurs sur lesquels la province n'a pas de contrôle soient les éléments clés de cette détérioration, le gouvernement continue d'investir dans les services publics essentiels, sans hausser les taxes, impôts et autres frais pour augmenter les revenus, à un moment où il importe de garder les coûts bas pour les particuliers et les entreprises.

En 2023-2024, le gouvernement prévoit un déficit de 3,0 milliards de dollars. À moyen terme, il prévoit des déficits de 9,8 milliards de dollars en 2024-2025 et de 4,6 milliards de dollars en 2025-2026, avant de se préparer pour un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2026-2027. Le rythme futur de la croissance économique reste incertain, ce qui pourrait avoir une grande incidence sur ces projections.

Le gouvernement continuera de soutenir la population et les entreprises en Ontario et de faire des investissements prudents et ciblés pour qu'ensemble, nous bâtissons un avenir solide.

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2023 et au document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives économiques de l'Ontario

Les taux d'intérêt élevés devraient continuer d'avoir des répercussions négatives sur l'économie de l'Ontario en 2024, et la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, notamment, devrait ralentir et passer d'un taux prévu de 1,2 % en 2023 à 0,3 % en 2024. On prévoit que la croissance du PIB réel s'accroîtra pour atteindre 1,9 % en 2025 et 2,2 % en 2026 et en 2027. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel	3,9	1,2e	0,3	1,9	2,2	2,2
Croissance du PIB nominal	9,2	4,1e	2,7	3,9	4,3	4,1
Croissance de l'emploi	4,6	2,4	0,8	1,7	1,4	1,4
Inflation de l'IPC	6,8	3,8	2,6	2,0	2,0	2,0

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 25 janvier 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révisions des perspectives économiques depuis le budget de 2023

Le PIB réel de l'Ontario a connu une hausse estimative de 1,2 % en 2023, ce qui est plus solide que ce que prévoyait le budget de 2023, et on estime que la croissance du PIB nominal s'établira à 4,1 %, ce qui est supérieur à la prévision de 2,8 % du budget de 2023.

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2023. Les principaux changements apportés depuis la publication du budget de 2023 comprennent ce qui suit :

- Croissance prévue du PIB réel et du PIB nominal plus forte en 2023, accompagnée d'une création d'emplois beaucoup plus solide et d'une baisse du taux de chômage;
- Ralentissement de la croissance du PIB réel et du PIB nominal entre 2024 et 2026, la détérioration la plus importante étant prévue pour 2024;
- Baisse de la croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés pendant la période de prévision;
- Hausse des mises en chantier de logements pendant toute la période de prévision.

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le budget de 2024

(variation en pourcentage)

	2023		2024p		2025p		2026p	
	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024
Produit intérieur brut réel	0,2	1,2e	1,3	0,3	2,5	1,9	2,4	2,2
Produit intérieur brut nominal	2,8	4,1e	3,6	2,7	4,6	3,9	4,5	4,3
Rémunération des salariés	5,1	6,7e	4,2	4,3	4,5	4,4	4,2	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(8,2)	(12,6)e	(0,5)	(4,7)	9,2	3,5	9,1	7,9
Consommation nominale des ménages	5,1	6,0e	4,1	3,5	4,3	4,1	4,2	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,5	2,4	1,0	0,8	1,7	1,7	1,7	1,4
Création d'emplois (en milliers)	39	183	78	63	133	136	136	114
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	5,7	6,6	6,7	6,3	6,6	6,3	6,4
Indice des prix à la consommation	3,6	3,8	2,1	2,6	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	80,3	89,3	79,3	87,9	82,7	92,3	83,2	94,4
Reventes de logements	(8,9)	(12,3)	21,0	4,0	1,2	16,0	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(9,7)	(6,3)	2,2	(0,2)	4,0	3,1	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	0,5	2,5	1,2	2,1	2,1	1,7	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	83	78	80	79	79	78	79	77
Dollar canadien (en cents américains)	74,4	74,1	76,5	74,6	77,6	77,6	78,5	78,2
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,3	4,8	3,3	4,4	2,5	3,0	2,4	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,1	3,3	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2	3,3

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, en date du 25 janvier 2024.

¹ Mises en chantier projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 25 janvier 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement; Association canadienne de l'immobilier; Banque du Canada; United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023 et février 2024); U.S. Energy Information Administration; ministère des Finances de l'Ontario.

Gestion responsable des finances de l'Ontario

Le gouvernement présente à la population de l'Ontario une mise à jour transparente des finances de la province et de son plan d'investissement dans les collectivités.

Le plan financier pluriannuel du gouvernement est conforme aux obligations de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, dont les principes directeurs orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de démontrer son engagement à l'égard de la transparence en publiant des mises à jour financières régulières. De plus, pour la sixième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés de la province.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté une approche mesurée et responsable pour gérer les finances de la province, tout en investissant dans les services publics clés et les projets d'immobilisations qui contribueront à améliorer la productivité économique, à investir dans les collectivités et à créer des emplois.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir des fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province dispose de la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme les soins de santé, pour répondre aux besoins immédiats de la population et assurer leur disponibilité pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement s'engage à faire preuve de souplesse pour faire face à l'incertitude économique actuelle tout en tenant compte de la viabilité à long terme des finances de la province, qui comprend notamment le fardeau de la dette.

Définir les circonstances extraordinaires

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que le gouvernement définisse les circonstances extraordinaires en cause s'il prévoit afficher un déficit. Le gouvernement détermine que les circonstances extraordinaires entourant les déficits prévus pour l'exercice en cours et les perspectives à moyen terme résultent de l'incertitude économique persistante liée à l'inflation, aux taux d'intérêt élevés et à la croissance rapide de la population, ce qui nécessite des investissements dans les services publics et l'infrastructure. L'Ontario n'est pas seul dans cette situation, les gouvernements du monde entier étant confrontés à de difficiles circonstances économiques et financières.

Plan financier de l'Ontario

En 2024-2025, le gouvernement envisage un déficit de 9,8 milliards de dollars, qui baissera à 4,6 milliards de dollars en 2025-2026 avant d'afficher un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2026-2027. Cela s'explique par l'incidence du ralentissement de la croissance sur les revenus, la hausse des coûts de la rémunération et les investissements accrus dans l'infrastructure, les municipalités et les services publics clés, ainsi que l'allègement de la taxe sur l'essence.

Plan financier détaillé de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Perspectives à moyen terme		
			2024-2025	2025-2026	2026-2027
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	44,2	50,6	51,9	55,1	58,3
Taxe de vente	36,1	39,8	38,8	40,6	42,7
Impôt des sociétés	27,8	24,2	24,9	26,3	28,0
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,9	5,0	5,2	5,4
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,0	5,8	5,8	5,9	5,9
Tous les autres impôts et taxes	18,0	17,2	18,2	20,4	21,0
Total des revenus fiscaux	136,5	142,5	144,7	153,5	161,3
Gouvernement du Canada	31,3	34,8	36,3	37,5	38,7
Revenus tirés des entreprises publiques	6,1	7,3	6,8	8,0	7,8
Autres revenus non fiscaux	19,0	19,8	18,0	18,5	18,8
Total des revenus	192,9	204,3	205,7	217,4	226,6
Programmes de base²					
Secteur de la santé	75,1	84,5	85,0	88,0	89,9
Secteur de l'éducation ³	33,6	36,6	37,6	38,8	39,4
Secteur de l'éducation postsecondaire	11,7	12,6	12,2	12,5	13,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	18,0	19,4	19,9	20,1	20,1
Secteur de la justice	5,3	6,1	5,9	5,6	5,6
Autres programmes	30,1	35,3	40,0	40,9	40,9
Total – Programmes de base	173,8	194,5	200,6	205,8	208,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	6,3	–	–	–	–
Autres charges ponctuelles	6,3	–	–	–	–
Total – Programmes	186,4	194,5	200,6	205,8	208,9
Intérêt sur la dette	12,4	12,8	13,9	14,7	15,2
Total des charges	198,8	207,3	214,5	220,6	224,1
Excédent/(Déficit) avant réserve	(5,9)	(3,0)	(8,8)	(3,1)	2,5
Réserve	–	–	1,0	1,5	2,0
Excédent/(Déficit)	(5,9)	(3,0)	(9,8)	(4,6)	0,5
Dette nette en pourcentage du PIB	38,2 %	38,0 %	39,2 %	39,5 %	39,1 %
Dette nette en pourcentage des revenus	207,6 %	203,0 %	213,5 %	211,4 %	209,4 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,4 %	6,3 %	6,8 %	6,8 %	6,7 %

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Aux fins de la présentation de l'information financière dans le budget de 2024, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 pour l'exercice 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce financement ne sera plus présenté séparément à compter de l'exercice 2023-2024.

³ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les perspectives de revenus de l'Ontario devraient s'accroître, passant de 204,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 226,6 milliards de dollars en 2026-2027.

Les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur une projection économique établie à partir des prévisions du secteur privé et des meilleurs renseignements disponibles au moment de la détermination des projections de planification. Les perspectives de revenus à moyen terme sont présentées en détail plus loin dans le présent budget. Voir le chapitre 3, *Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples renseignements.

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont des perspectives économiques prudentes, les formules de financement et ententes fédérales-provinciales existantes, et les plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services du gouvernement.

Perspectives des charges de programmes à moyen terme

Les charges de programmes de l'Ontario devraient augmenter et passer de 194,5 milliards de dollars en 2023-2024 à 208,9 milliards de dollars en 2026-2027. Ces fonds supplémentaires serviront surtout à renforcer les collectivités par l'entremise d'investissements en santé, en éducation et dans l'infrastructure.

Perspectives de l'intérêt sur la dette à moyen terme

On prévoit que l'intérêt sur la dette sera de 12,8 milliards de dollars en 2023-2024, en baisse par rapport aux prévisions du budget de 2023, qui l'établissaient à 14,1 milliards de dollars, et il reste inférieur aux prévisions pour chacune des années des perspectives à moyen terme présentées dans le budget de 2023.

Autres hypothèses concernant le plan financier

La réserve est établie à 1,0 milliard de dollars en 2024-2025, à 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et à 2,0 milliards de dollars en 2026-2027, ce qui témoigne de l'engagement de l'Ontario à maintenir un plan budgétaire prudent et flexible.

On estime que le ratio de la dette nette au PIB sera de 39,2 % en 2024-2025 et de 39,5 % en 2025-2026, et qu'il rebaissera à 39,1 % en 2026-2027.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Reconnaissant le degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a de nouveau élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. Ils illustrent plutôt tout un éventail de résultats possibles.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	1,4	2,6	2,5	2,5
Projection de planification	0,3	1,9	2,2	2,2
Scénario de croissance au ralenti	(0,6)	1,4	2,1	2,1

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024 et d'autres scénarios.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

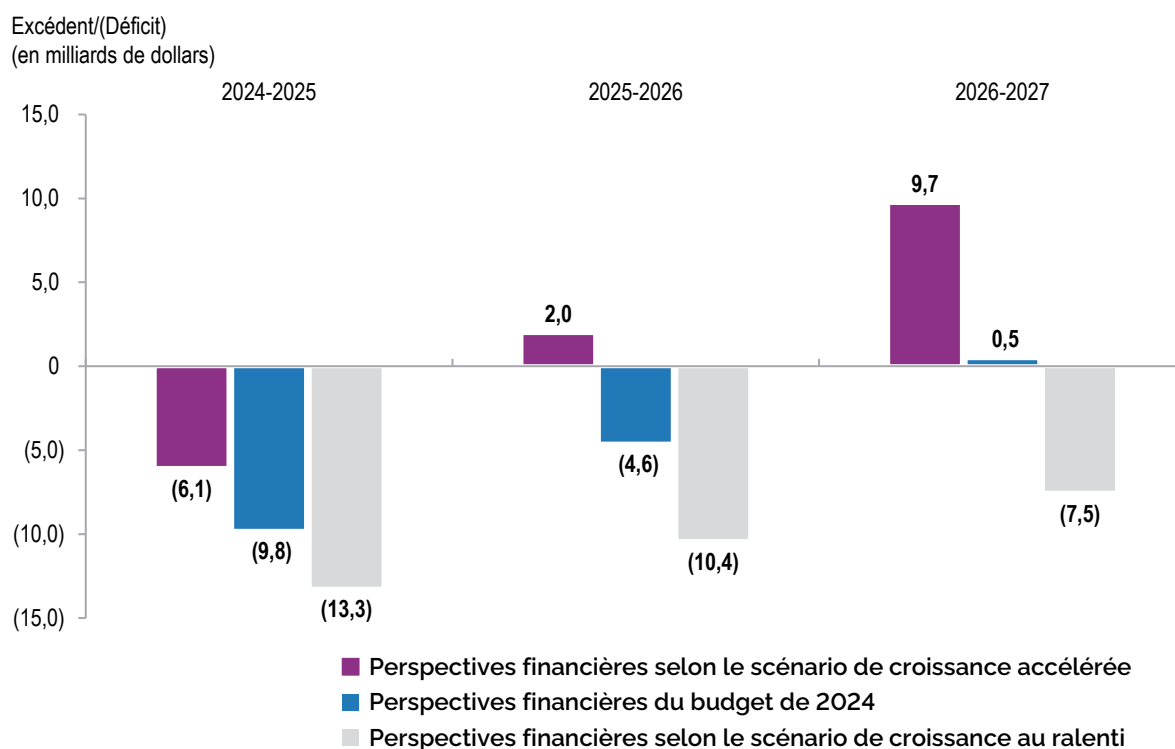
	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	4,5	4,7	4,8	4,6
Projection de planification	2,7	3,9	4,3	4,1
Scénario de croissance au ralenti	1,1	3,3	4,0	3,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024 et d'autres scénarios.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si, au lieu de la projection de planification, l'un des autres scénarios économiques se concrétisait, le plan financier de l'Ontario changerait. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3, *Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario*, dans la section sur les scénarios de perspectives des revenus.

Dans le scénario de croissance accélérée, le déficit prévu pourrait baisser à 6,1 milliards de dollars en 2024-2025, puis enregistrer un excédent de 2,0 milliards de dollars en 2025-2026 et de 9,7 milliards de dollars en 2026-2027. Cependant, si on envisage le scénario de croissance au ralenti, les perspectives de déficit pourraient se détériorer, passant à 13,3 milliards de dollars en 2024-2025, à 10,4 milliards de dollars en 2025-2026 et à 7,5 milliards de dollars en 2026-2027.

Scénarios relatifs aux perspectives financières de l'Ontario



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à financer les déficits, à refinancer la dette arrivant à échéance et à faire des investissements dans les immobilisations. L'Ontario continuera de contracter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'échelle internationale. L'Ontario a contracté des emprunts à long terme de 41,8 milliards de dollars sur les marchés publics pour 2023-2024. On prévoit que les besoins d'emprunt à long terme pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 seront de 38,2 milliards de dollars, 37,7 milliards de dollars et 32,8 milliards de dollars, respectivement.

Émission d'obligations vertes d'une valeur de 18,0 milliards de dollars depuis 2014-2015

L'Ontario reste le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens et envisage de demeurer un chef de file dans ce marché. Le gouvernement a rendu public son nouveau *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*, qui remplace le cadre des obligations vertes de 2014 de la province. Le nouveau cadre permettra d'offrir un plus large éventail d'obligations dans l'avenir, notamment pour l'énergie nucléaire sans émissions. Le 29 février 2024, l'Ontario a émis des obligations vertes d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, les premières obligations vertes émises en vertu du *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*, la deuxième émission d'obligations dans le présent exercice et la 15^e globalement.

Programme d'emprunt et perspectives à moyen terme 2023-2024

(en milliards de dollars)

	2023-2024		Perspectives à moyen terme			
	Budget de 2023	Variation par rapport au budget de 2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Déficit/(Excédent)	1,3	1,7	3,0	9,8	4,6	(0,5)
Investissements dans les immobilisations	13,6	1,2	14,7	17,7	20,2	20,4
Redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(9,2)	7,6	(1,6)	(11,0)	(12,0)	(13,9)
Prêts et investissements nets	0,1	(0,4)	(0,2)	(0,3)	0,1	–
Dette arrivant à échéance/Rachats	31,2	–	31,2	28,0	33,1	26,9
Total des besoins en matière de financement	37,0	10,1	47,1	44,2	46,0	32,8
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	–	–	(5,0)	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice ²	5,0	4,3	9,3	(1,0)	(8,3)	–
Emprunts anticipés en 2022-2023 pour 2023-2024	(14,5)	–	(14,5)	–	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	27,5	14,3	41,8	38,2	37,7	32,8

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² À compter de 2024-2025, les emprunts anticipés seront implicitement inclus dans l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

On prévoit que l'Ontario paiera 12,8 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, 13,9 milliards de dollars en 2024-2025 et 14,7 milliards de dollars en 2025-2026, en baisse par rapport aux prévisions du budget de 2023, qui étaient respectivement de 14,1 milliards de dollars, de 14,4 milliards de dollars et de 15,1 milliards de dollars. Ces frais d'intérêt moins élevés représentent une économie cumulative de plus de 2 milliards de dollars sur trois ans et sont le résultat de coûts d'emprunt prévus et réels plus bas. En 2026-2027, l'intérêt sur la dette devrait s'élever à 15,2 milliards de dollars.

Le gouvernement reste déterminé à réduire le fardeau de la dette et à ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable. Les objectifs de viabilité de la dette de la province sont revus annuellement, compte tenu des plus récentes conditions économiques et financières, pour que l'Ontario continue de progresser en vue de réduire le fardeau de la dette. Atteindre ces objectifs sur une base soutenue améliorerait la cote de solvabilité de l'Ontario et abaisserait ses coûts d'emprunt. La province aurait ainsi besoin de moins d'argent pour rembourser l'intérêt sur la dette, libérant des ressources pour d'autres priorités. Les objectifs en question, inchangés depuis le budget de 2023, sont énumérés dans le tableau ci-dessous.

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette

(en pourcentage)

	Objectifs	Budget de 2023 Prévisions pour 2023-2024	EÉA 2023 Prévisions pour 2023-2024	Budget de 2024 Prévisions pour 2023-2024	Budget de 2024 Prévisions pour 2024-2025
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	37,8	38,4	38,0	39,2
Ratio de la dette nette aux revenus	<200	199	206	203	214
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	<7,5	6,9	6,7	6,3	6,8

Nota : EÉA 2023 désigne l'exposé économique d'automne *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*.

Source : Office ontarien de financement.

Voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'emprunt de l'Ontario, y compris les scénarios de perspectives d'emprunt et la stratégie de réduction du fardeau de la dette.

Un plan d'immobilisations pour bâtir un meilleur Ontario

Le plan de l'Ontario pour bâtir comprend l'un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de la province, y compris des investissements totalisant 190,2 milliards de dollars prévus pour les 10 prochaines années, dont 26,2 milliards de dollars en 2024-2025. Pour s'attaquer au déficit infrastructurel historique, les travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres biens essentiels qui jetteront les fondements d'un meilleur Ontario sont d'ores et déjà amorcés.

Faits saillants du plan d'immobilisations :

Construire des routes

Investissement de 27,4 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir la planification et la construction de projets d'expansion et de réfection d'autoroutes à l'échelle de la province :

- L'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 et corridor de transport qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York, rendra la circulation plus fluide dans l'un des couloirs autoroutiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord, ce qui permettra aux conducteurs de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction durant les heures de pointe;
- Le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York, ce qui permettra aux automobilistes d'économiser environ 35 minutes par trajet;
- L'élargissement de l'autoroute 401 vers l'est à partir du chemin Brock, à Pickering, pour réduire les embouteillages pour des dizaines de milliers de conducteurs par jour et accélérer le transport des marchandises;
- Le projet d'élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway, comprenant la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et de Niagara-on-the-Lake;
- L'élargissement de couloirs existants à l'échelle de la province, comme l'autoroute 404 de l'autoroute 407 jusqu'à Major Mackenzie Drive à Markham, la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon, et la route 17 entre Kenora et la frontière du Manitoba;
- L'avancement des travaux de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph, y compris le remplacement du pont de Frederick Street à Kitchener. Une fois construite, la nouvelle route libérera l'autoroute 401, très achalandée, et reliera les centres urbains de Kitchener, Waterloo et Guelph, qui connaissent une croissance rapide;
- L'aménagement d'un nouvel échangeur à Banwell Road et l'autoroute E.C. Row dans la ville de Windsor pour faciliter les déplacements des gens et des biens, et soutenir le développement dans ce secteur;
- La planification et la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 et Lauzon Parkway à Windsor, ce qui permettra de multiplier les possibilités de commerce et facilitera l'accès à la frontière Windsor-Detroit;

- L'élargissement de la route 3 pour faire passer de deux à quatre le nombre de voies entre Essex et Leamington afin d'accroître la sécurité routière et de faciliter les déplacements des gens et des biens dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
- La planification et la conception d'un nouvel échangeur à la hauteur de l'autoroute 416 et de Barnsdale Road à Ottawa pour soutenir la croissance démographique et le développement prévu par la ville pour la région de Barrhaven Sud.

Développer les transports en commun

Investissement de 67,5 milliards de dollars sur 10 ans dans les transports en commun, y compris une variété de projets en cours :

- La transformation du réseau ferroviaire GO pour améliorer l'accès et la commodité dans la région élargie du Golden Horseshoe en ajoutant des services bidirectionnels continus des trains GO sur le réseau central grâce à des trains plus rapides, plus de gares et des correspondances plus fluides;
- Des investissements en vue d'étendre le service ferroviaire GO Transit à Bowmanville;
- Le prolongement de la ligne Hazel McCallion de transport léger sur rail en amorçant les travaux de planification et de conception de la boucle de Mississauga et du prolongement de la ligne vers le centre-ville de Brampton;
- Expansion du service sur la ligne GO de Milton par l'ajout du nombre de trajets et la progression des travaux de planification et de conception en prévision du futur service bidirectionnel continu;
- Augmentation de la fréquence des trains GO entre la gare Union et la région de Niagara en offrant plus de liaisons express entre Hamilton, Burlington et Toronto. Le gouvernement constate une hausse continue de l'achalandage depuis l'établissement récent de la liaison ferroviaire GO entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls toutes les fins de semaine de l'année;
- Avancement des travaux pour la ligne Ontario qui offrira un transport rapide à partir de la Place de l'Ontario/des expositions jusqu'à l'avenue Eglinton et Don Mills Road, et une connexion avec plus de 40 autres liaisons de transport en commun, dont le réseau ferroviaire GO, le métro, les tramways et la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown;
- Poursuite du creusement du tunnel pour les trois stations du prolongement du métro vers Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'avenue Sheppard et McCowan Road, et attribution du contrat pour la conception et la construction des nouvelles stations souterraines avec terminus d'autobus; poursuite du creusement du tunnel en vue du prolongement du transport léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest. En février 2024, plus de 80 % du travail avait été effectué. Les contrats ont été attribués pour la voie de guidage surélevée en décembre 2023 et pour le projet d'aménagement du tunnel 2 en février 2024;
- Poursuite des travaux de prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord par le lancement d'une demande de propositions pour le contrat d'aménagement du tunnel comprenant la conception, la construction et le financement de la construction des tunnels;

- Financement de la construction d'une gare et de l'amélioration des voies en vue de ramener le service ferroviaire de passagers Northlander entre Toronto et le Nord de la province. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a acheté trois nouvelles rames pour la flotte de trains en prévision de la relance du service;
- Améliorations aux gares et au corridor ferroviaire pour permettre un service bidirectionnel continu sur la ligne Kitchener.

Bâtir l'infrastructure sanitaire

Près de 50 milliards de dollars investis au cours des 10 prochaines années dans l'infrastructure hospitalière, dont près de 36 milliards de dollars en subventions d'immobilisations pour soutenir plus de 50 projets hospitaliers qui ajouteront environ 3 000 lits sur 10 ans et permettront d'accroître l'accès à des soins de qualité fiables. Des investissements sont faits pour soutenir les projets hospitaliers, à savoir :

- Financement pour soutenir le projet de réaménagement de l'Autorité sanitaire de la région de Weeneebayko visant à construire un nouvel hôpital et un pavillon pour aînés à Moosonee ainsi qu'un nouveau centre de soins ambulatoires dans l'île Moose Factory, sous réserve de l'investissement requis de la part du gouvernement fédéral;
- Soutien pour la construction d'une tour de 17 étages au coin des rues Queen et Victoria à Toronto à l'Unity Health Toronto – hôpital St. Michael's pour agrandir l'urgence, les services ambulatoires, les espaces administratifs et les services de dialyse hors site;
- Financement pour le réaménagement du Campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa dans le but d'en faire un des centres de traumatologie les plus avancés de l'Est de l'Ontario fournissant des services d'urgence et de traumatologie hautement spécialisés pour le traitement de maladies et de blessures complexes;
- Soutien pour le nouvel hôpital régional de Windsor-Essex – un nouvel hôpital de pointe pour les soins aigus dans le comté de Windsor et Essex;
- Soutien pour le réaménagement de l'urgence et d'une clinique de fracture à l'Hôpital Centenary ainsi que pour la construction d'un nouveau centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique dans le nouveau carrefour communautaire Bridletowne Neighbourhood Centre pour le Scarborough Health Network afin d'accroître la capacité dans Scarborough et les collectivités avoisinantes;
- Soutien pour la rénovation de l'espace actuel du Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay, en partenariat avec le University Health Network, afin d'offrir des services de qualité en chirurgie cardiovasculaire.

Renforcer les soins de longue durée

Investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, pour aménager et mettre à niveau plus de 58 000 lits de soins de longue durée, conformes aux normes actuelles, à l'échelle de la province d'ici 2028 :

- Par l'entremise du Programme pilote d'accélération de la construction, quatre nouveaux foyers de soins de longue durée ont été construits sur des terrains appartenant à des hôpitaux. Dans ces foyers, on a aménagé 1 272 lits de soins de longue durée, contribuant à répondre au besoin urgent de foyers de soins de longue durée à Ajax, Toronto et Mississauga;

- Le gouvernement aide à augmenter la capacité de soins de longue durée dans les collectivités de la province en fournissant des garanties de prêt à certains foyers non municipaux à but non lucratif.

Bâtir des écoles

- Investissement de plus de 23 milliards de dollars, dont environ 16 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années, pour bâtir plus d'écoles et aménager plus de places en services de garde d'enfants, y compris la construction d'une école élémentaire publique de langue anglaise et de langue française à Blind River et d'une école secondaire publique de langue anglaise à Ottawa, l'agrandissement de l'école élémentaire catholique St. Anne à St. Thomas et la construction d'une école secondaire catholique de langue française à Vaughan.

Bâtir l'infrastructure pour l'éducation postsecondaire

- Investissement de 6,1 milliards de dollars dans le secteur de l'enseignement postsecondaire au cours des 10 prochaines années, dont plus de 2,2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour aider les collèges, les universités et les établissements autochtones à moderniser leurs installations grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Fournir l'accès à Internet haute vitesse

- Investissement de près de 4 milliards de dollars depuis 2019-2020 pour s'assurer que chaque collectivité de l'Ontario a accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De nombreux programmes sont très avancés pour fournir l'accès au service Internet et à une meilleure connectivité de réseaux cellulaires. C'est le cas, par exemple, du lancement d'une demande de propositions pour trouver un fournisseur qualifié de services Internet par satellite, et des initiatives Southwestern Integrated Fibre Technology et Eastern Ontario Regional Network.

Bâtir l'infrastructure municipale nécessaire pour le logement

- Investissement de 1,8 milliard de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour créer des projets d'infrastructure municipale permettant de bâtir des logements par l'entremise du nouveau programme pour l'infrastructure municipale et le logement, doté de 1,0 milliard de dollars, et du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, qui a été bonifié et est maintenant doté de 825 millions de dollars.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

Secteur	Chiffres provisoires ^{2,3}	Perspectives à moyen terme			Total sur 10 ans ⁴
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Transports					
Transports en commun	8 638	10 695	11 982	8 509	67 466
Routes provinciales	3 285	3 872	3 922	3 411	27 418
Autres – transports, biens et planification	188	218	229	127	1 245
Santé					
Hôpitaux	3 348	3 582	4 658	5 861	48 568
Autres – santé	640	303	578	1 390	8 684
Éducation	3 316	3 350	3 173	3 025	23 095
Éducation postsecondaire					
Collèges et autres	765	879	820	662	4 763
Universités	113	130	127	136	1 297
Services sociaux	435	975	787	527	3 376
Justice	514	908	707	587	4 135
Autres secteurs⁵	2 874	4 307	4 550	4 368	22 704
Total des dépenses liées à l'infrastructure	24 117	29 220	31 534	28 603	212 752
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	3 176	2 972	1 996	1 900	22 543
Total⁷	20 941	26 248	29 538	26 703	190 209

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

³ Comprend un investissement provincial en immobilisations corporelles de 14,7 milliards de dollars.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2024-2025 à 2033-2034.

⁵ Comprend l'infrastructure d'internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.



Chapitre 1

Bâtir un Ontario meilleur

Section A : Bâtir l'Ontario

L'Ontario veut rebâtir son économie. Voilà trop longtemps que son infrastructure est déficiente, et le moment est venu de rebâtir. Le gouvernement ouvre la voie à l'aménagement de nouvelles routes et autoroutes, tout en soutenant le plus grand projet d'expansion des transports en commun en Amérique du Nord. L'Ontario a été laissé pour compte, déplorant plus de 300 000 emplois perdus dans le secteur de la fabrication entre 2004, année où il a enregistré un sommet, et 2018. Au cours des trois dernières années, l'Ontario a créé plus d'emplois que jamais.

Rebâtir l'économie de l'Ontario

Malgré une conjoncture économique difficile qui se répercute sur les finances de la province, le gouvernement a un plan pour rebâtir l'économie. Des entreprises investissent pour démarrer et développer leur activité commerciale, créant ainsi de meilleurs emplois assortis de salaires plus élevés pour les travailleurs dans toute la province. De nouveaux investissements sans précédent sont réalisés dans toute la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques (VE) ici, en Ontario, où bientôt les premières usines de batteries pour VE au Canada verront le jour. L'avenir de ces entreprises et d'autres partout en Ontario sera alimenté par le réseau d'électricité propre de la province, notamment l'énergie nucléaire, et les minéraux critiques du Nord. Le gouvernement contribue au rapatriement des emplois manufacturiers en Ontario.

Le gouvernement continue à rebâtir l'économie de l'Ontario en attirant des investissements nationaux et internationaux dans la fabrication, en augmentant la capacité de production d'électricité de la province, en appuyant l'innovation et en aidant les petites entreprises à devenir prospères. Ce plan soutiendra la croissance économique ici même, en Ontario, créant des collectivités plus fortes pour le futur, améliorant la croissance de la productivité de l'Ontario et générant la prospérité pour les générations à venir. Le gouvernement poursuivra sa démarche pour rebâtir l'économie et soutenir les emplois bien rémunérés.



Renforcer la fabrication et attirer les investissements

Le secteur de la fabrication de l'Ontario est un moteur important de l'économie provinciale, ayant représenté 11,5 % du produit intérieur brut (PIB) total de la province en 2022. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, le secteur de la fabrication de l'Ontario a fait augmenter le PIB réel de 1,9 milliard de dollars par rapport à la même période en 2022. En 2023, ce secteur employait 808 000 personnes dans la province, soit 20 900 de plus que l'année précédente.

Ces progrès récents se manifestent après deux décennies au cours desquelles le secteur a souffert de la hausse des coûts liés à l'exploitation d'une entreprise en Ontario et perdu une part du marché au profit de pays qui comptaient des entreprises plus productives et des marchés du travail plus concurrentiels¹. En 2018, l'Ontario avait perdu plus de 300 000 emplois dans le secteur de la fabrication par rapport au sommet atteint en 2004.

C'est pourquoi *Le plan de l'Ontario pour bâtir* continue de contribuer au développement d'un secteur de la fabrication de classe mondiale en attirant et en soutenant d'importants investissements dans la province.

Aider les fabricants à investir davantage dans leurs entreprises

Dans le budget de 2023, le gouvernement a annoncé le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, crédit d'impôt de 10 % remboursable offert aux entreprises qui y ont droit et qui effectuent des investissements admissibles dans des bâtiments, des machines et du matériel destinés à la fabrication ou à la transformation dans la province. Ce crédit, dont peuvent se prévaloir les sociétés qui y ont droit, fournit annuellement jusqu'à 2 millions de dollars pour des investissements admissibles.

Pendant ses quatre premières années d'existence, de 2023-2024 à 2026-2027, ce crédit fournira aux entreprises de l'Ontario un allègement fiscal estimé à 1,1 milliard de dollars. En réduisant ainsi les coûts pour les fabricants locaux, le gouvernement aide ceux-ci à investir et à se développer, pour que les produits de l'avenir soient fabriqués en Ontario, par des travailleurs de l'Ontario.

¹ Banque du Canada, *Decomposing Canada's Market Shares: An Update* (août 2018), <https://www.banqueducanada.ca/2018/08/note-analytique-personnel-2018-26>.

Appuyer les petites et moyennes entreprises grâce au volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe du Programme pour le développement régional

Pour aider les fabricants en difficulté sous le poids de la concurrence internationale croissante et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, le gouvernement a réagi, en janvier 2022, en créant le volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP), doté de 40 millions de dollars, dans le cadre du Programme pour le développement régional. Ce volet propose une aide financière aux sociétés spécialisées dans la fabrication de pointe partout dans la province, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de l'acier, et en particulier aux petites et moyennes entreprises. Il offre également l'accès à un éventail de services et de mesures de soutien complémentaires, dont des services consultatifs qui aident ces entreprises à naviguer dans les autres programmes gouvernementaux.

Afin de poursuivre la création d'un environnement attrayant pour les investisseurs et de favoriser ainsi le développement du secteur de la fabrication, le gouvernement octroie des fonds supplémentaires pour améliorer le volet ICSFP. Cette mesure aidera à répondre à la demande que suscite actuellement le programme en fournissant à un plus grand nombre d'entreprises le soutien financier et les outils nécessaires pour rehausser leur compétitivité et leur productivité, tout en renforçant les chaînes d'approvisionnement essentielles.

Stimuler la fabrication de pointe grâce au Programme pour le développement régional

En juillet 2023, le gouvernement a accueilli un investissement de 100 millions de dollars de Siltech Corporation pour construire une usine de 210 000 pieds carrés à Fort Erie, la troisième de l'entreprise dans la province. Siltech fabrique de la silicone spécialisée employée dans les soins personnels, l'automobile, l'agriculture, les pâtes et papier, ainsi que l'industrie pétrolière et gazière. Dans le cadre du Programme pour le développement régional, l'Ontario débloque un financement de 5 millions de dollars à l'appui de cet investissement, qui créera 51 emplois bien rémunérés.

À ce jour, le gouvernement de l'Ontario a fourni plus de 130 millions de dollars soutenant au-delà de 110 projets dans le cadre du Programme pour le développement régional, ce qui a permis de mobiliser plus de 1,4 milliard de dollars en nouveaux investissements et de créer plus de 2 600 emplois dans l'ensemble de la province.

Développer une chaîne d'approvisionnement de classe mondiale pour les véhicules électriques et les batteries

Les industries de l'assemblage de véhicules et de la production de pièces d'automobiles en Ontario soutiennent directement près de 100 000 travailleurs, ainsi que des centaines de milliers d'emplois indirects, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement automobile regroupant plus de 700 entreprises de pièces détachées et au-delà de 500 fabricants d'outils, de matrices et de moules.

Le gouvernement a pris des mesures importantes pour aider à reconstruire le secteur de l'automobile de l'Ontario, revitaliser la fabrication dans la province et mettre le secteur sur la voie du succès. Ici même, en Ontario, les fabricants réalisent de nouveaux investissements dans la chaîne d'approvisionnement émergente des véhicules électriques (VE) afin d'aider la province à devenir un pivot nord-américain pour la construction des voitures de l'avenir et de créer plus d'emplois rémunérateurs. En 2023, l'Ontario a contribué à 90,8 % des exportations canadiennes d'automobiles et de pièces détachées, dont 96,4 % vers les États-Unis. Il est primordial que le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario travaillent ensemble pour protéger l'accès au marché américain.

Au cours des trois dernières années, l'Ontario a attiré des investissements de plus de 28 milliards de dollars de la part de constructeurs automobiles mondiaux, de fournisseurs de pièces détachées et de fabricants de batteries et de matériaux pour VE, investissements qui transformeront les secteurs de l'automobile et des batteries pour VE et qui devraient créer plus de 12 000 nouveaux emplois. En soutenant ces investissements, le gouvernement contribue à construire la chaîne logistique d'approvisionnement des VE en Ontario, pour faire de la province un acteur mondial de cette industrie émergente. D'importants investissements ont été réalisés récemment dans la chaîne d'approvisionnement des VE pour la production des véhicules, les batteries et les composants de batteries, ainsi que les pièces détachées.

Production de véhicules électriques

- General Motors du Canada investit plus de 2 milliards de dollars dans de multiples projets, notamment dans la transformation de son usine CAMI Assembly, à Ingersoll, pour la production de sa marque de véhicules utilitaires entièrement électriques, BrightDrop. La nouvelle installation à cette usine commencera à construire des modules de batterie au deuxième trimestre de 2024, après la reconversion de l'usine de véhicules traditionnels en usine de véhicules utilitaires entièrement électriques.
- Ford du Canada investit 1,8 milliard de dollars dans son complexe de montage d'Oakville pour le transformer en pôle de production de masse pour les VE, la fabrication des premiers VE étant prévue pour 2025. On modernisera l'usine, qui emploie directement plus de 3 000 personnes, en y installant un système de fabrication flexible capable de produire des modèles de VE à batteries multiples, y compris une chaîne d'assemblage de châssis de batteries.

Batteries et composants de batteries

- Volkswagen crée 3 000 emplois et investit 7 milliards de dollars pour implanter sa première usine d'outre-mer destinée à la fabrication de cellules de batteries pour VE à St. Thomas, en Ontario. L'usine sera prête en 2027 et produira des cellules de batteries pouvant équiper jusqu'à 1 million de VE par an.
- Stellantis NV et LG Energy Solution s'associent pour soutenir environ 2 500 emplois et investir plus de 5 milliards de dollars dans l'usine de batteries pour VE NextStar Energy à Windsor. L'usine devrait être pleinement opérationnelle en 2025 et serait la première installation nationale de fabrication de batteries pour VE à grande échelle au Canada.
- Umicore prévoit de créer 600 nouveaux emplois directs et d'investir plus de 2,7 milliards de dollars pour construire, dans le canton Loyalist, la première usine d'Amérique du Nord à produire, à l'échelle industrielle, des cathodes et des matériaux précurseurs. Au cours de la première phase du projet, l'entreprise créera ces nouveaux emplois directs, qui viendront s'ajouter à 700 postes pour élèves en éducation coopérative qui seront créés tout au long du projet, ce qui fera d'Umicore l'un des plus grands employeurs du secteur privé dans l'Est de l'Ontario.

Pièces de véhicules électriques

- Magna International crée plus de 1 000 nouveaux emplois et investit 471 millions de dollars pour ouvrir une nouvelle usine de boîtiers de batteries pour VE à Brampton, tout en agrandissant ses usines de construction automobile dans cinq autres villes de la province : Guelph, Windsor, Belleville, Newmarket et Penetanguishene.
- Mitsui High-tec (Canada) Inc. soutient 104 emplois hautement spécialisés et investit 102,3 millions de dollars pour l'ouverture d'une nouvelle usine à Brantford afin d'augmenter la production de noyaux de moteur, qui sont la structure de base des moteurs de VE.
- Dana Canada Corporation, l'un des plus grands fabricants de systèmes de transmission et de moteurs à propulsion électrique, crée 105 emplois dans ses deux usines d'Oakville et de Cambridge et investit environ 60 millions de dollars pour accroître sa capacité de production de systèmes de gestion thermique, composants essentiels des batteries et de l'électronique des VE.
- Bobaek America Inc. crée 144 nouveaux emplois et investit 35 millions de dollars pour construire, à Windsor, une nouvelle usine spécialisée dans la fabrication de panneaux d'isolation et de feuilles de cellules de batteries pour VE. L'ouverture de la nouvelle usine est prévue pour juin 2024.

Créer une chaîne d'approvisionnement de premier plan à l'échelle mondiale pour l'automobile et les véhicules électriques

En février 2024, BloombergNEF (BNEF) a publié sa dernière édition du *Global Lithium-Ion Battery Supply Chain Ranking*, selon lequel le Canada a supplanté la Chine, lui ravissant la première place au classement. Quant aux États-Unis, ils se sont classés troisièmes. Le *Global Lithium-Ion Battery Supply Chain Ranking* évalue 30 pays pour leur capacité à développer une chaîne d'approvisionnement sûre, fiable et durable pour les batteries au lithium ionique.

Selon ce rapport, les ressources en matières premières, une forte intégration au secteur automobile américain et des engagements stratégiques clairs ont procuré au Canada un avantage par rapport à ses concurrents.

L'Ontario est, en Amérique du Nord, la seule région où se trouvent cinq grands assembleurs automobiles mondiaux – Ford, General Motors, Honda, Stellantis et Toyota – et la troisième région infranationale pour la production de véhicules. De plus, Volkswagen établit en Ontario sa première usine d'outre-mer destinée à la fabrication de cellules de batteries pour véhicules électriques.



Attirer les investissements grâce à Investissements Ontario

Investissements Ontario a été créé en juillet 2020 pour attirer des investissements de partout dans le monde et aider les entreprises à accroître leurs activités ici, dans la province. Cet organisme sert de guichet unique aux investisseurs, à qui il offre des renseignements commerciaux et des solutions d'investissement sur mesure. Il propose un accès simplifié à tous les ordres de gouvernement et aux fournisseurs de services locaux, ainsi qu'une aide financière par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario. À ce jour, Investissements Ontario a contribué à mobiliser des investissements de 2,4 milliards de dollars, qui devraient créer 2 600 emplois et ouvrir quantité d'autres débouchés.

Pour continuer à attirer d'importants investissements en Ontario, le gouvernement injecte 100 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds pour Investissements Ontario. Ce montant se greffe aux 100 millions de dollars annoncés dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* et porte la valeur totale du Fonds à 600 millions de dollars. Le Fonds augmenté permettra à l'organisme d'attirer davantage d'investissements stratégiques porteurs d'emplois bien rémunérés, encouragera l'innovation et soutiendra le renforcement des chaînes d'approvisionnement dans trois secteurs cruciaux, entre autres, où la province détient un avantage concurrentiel mondial : la fabrication de pointe, les sciences de la vie et la technologie.

Soutenir la fabrication de pointe grâce à Investissements Ontario

En novembre 2023, Investissements Ontario a appuyé un investissement d'environ 60 millions de dollars par Dana Canada Corporation, l'un des plus grands fabricants de systèmes de transmission et de moteurs à propulsion électrique. Cet investissement augmentera la capacité de fabrication de systèmes de gestion thermique de l'entreprise, qui sont un composant essentiel des batteries et de l'électronique des véhicules électriques. Une subvention de 2,5 millions de dollars provenant du Fonds pour Investissements Ontario permettra l'expansion de Dana Canada à ses deux usines d'Oakville et de Cambridge, ce qui devrait créer 105 nouveaux emplois bien rémunérés dans ces collectivités et leurs environs.

Stimuler l'industrie de la construction navale de l'Ontario

L'industrie de la construction navale et de la réparation de navires permet le transport sûr et sécuritaire de personnes et de marchandises dans la province. En 2022, l'industrie de la construction de navires et de bateaux en Ontario a rapporté à l'économie plus de 50 millions de dollars. Dans le droit fil du plan du gouvernement visant à appuyer le secteur maritime, l'Ontario amorce l'élaboration d'un programme de subventions qui stimulera la compétitivité économique de l'industrie de la construction navale dans la province. Cela aidera l'industrie ontarienne de la construction navale à se mettre au diapason pour rivaliser avec d'autres régions du pays pour les approvisionnements importants. Le gouvernement collabore avec cette industrie à l'élaboration du nouveau programme afin de s'assurer qu'il reste compétitif, qu'il crée des emplois et qu'il contribue à la croissance de l'économie ontarienne.

Exploiter les ressources naturelles du Nord de l'Ontario

Misant sur la Stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques, le gouvernement travaille avec les communautés autochtones pour réaliser le potentiel économique des minéraux critiques dont la province dispose dans le Nord, notamment dans le Cercle de feu. Le gouvernement aide également le Nord de l'Ontario au moyen de l'initiative Croissance durable : Stratégie du secteur forestier, qui vise à encourager la croissance économique dans l'industrie forestière, soutenant du coup les communautés autochtones, nordiques et rurales qui dépendent de ce secteur, tout en veillant à la gestion durable des forêts.

Valeur minière des minéraux critiques en Ontario

Développer des infrastructures essentielles pour le Cercle de feu

Développer la région du Cercle de feu de l'Ontario est d'une importance capitale pour offrir à ces communautés une meilleure qualité de vie. Le gouvernement travaille avec ses partenaires des Premières Nations pour en accroître la prospérité et améliorer leur accès aux soins de santé, à Internet haute vitesse et à d'autres services. La région du Cercle de feu est réputée mondialement pour plusieurs gisements de minéraux critiques, dont la chromite, le cobalt, le nickel, le cuivre et le platine. Tous ces minéraux contribuent de près à soutenir des technologies novatrices pour les filières à forte croissance telles que les batteries, l'électronique, les véhicules électriques et les technologies propres. La construction des infrastructures nécessaires dans cette région et aux alentours sera une condition *sine qua non* pour l'exploitation moins coûteuse de projets miniers dans le Cercle de feu et pour un meilleur arrimage des chaînes d'approvisionnement reliant les ressources, les industries, les travailleurs et les collectivités du Nord de l'Ontario, d'une part, au secteur de la fabrication dans le Sud de la province, d'autre part.

L'Ontario consacre 1 milliard de dollars aux infrastructures existantes essentielles, telles que les routes praticables en toute saison, la connectivité à large bande et le soutien communautaire pour la région du Cercle de feu. À l'heure actuelle, il n'y a pas de routes toutes saisons reliant le Cercle de feu au réseau routier provincial. De telles routes fourniraient aux communautés des Premières Nations un accès amélioré aux biens et aux services, notamment à l'éducation, aux soins de santé et au logement.

Le gouvernement continuera d'appuyer les évaluations environnementales que mènent les Premières Nations de Marten Falls et de Webequie dans le cadre des projets concernant la route d'accès à la communauté de Marten Falls, la route d'approvisionnement de Webequie et la route de raccordement du Nord.

En mars 2024, les Premières Nations de Marten Falls et de Webequie ont signé une entente de développement communautaire avec l'Ontario pour l'élaboration de projets d'infrastructure communautaire susceptibles de créer des possibilités de développement économique pour l'avenir dans la région du Cercle de feu. L'entente en question engage l'Ontario à soutenir des projets d'infrastructure prêts à démarrer qui pourraient inclure la construction d'établissements de santé et de formation, de centres de loisirs et d'immeubles commerciaux, ainsi que des programmes de perfectionnement de la main-d'œuvre. Ces projets contribueraient à fournir un meilleur gagne-pain aux communautés des Premières Nations de la région et à améliorer leur bien-être. L'entente signée engage également l'Ontario et les deux Premières Nations responsables, celles de Marten Falls et de Webequie, à travailler ensemble pour prendre des décisions sur la construction, la propriété et l'exploitation du réseau de routes toutes saisons, sous réserve de l'approbation des évaluations environnementales. Cette collaboration viendra accélérer le calendrier des projets et aidera les communautés à se préparer pour participer à d'éventuels projets de développement économique dans la région.



L'Ontario, qui appuie ces évaluations environnementales, soutient également le développement de nouvelles infrastructures essentielles au bénéfice des collectivités du Nord. Il s'agit notamment d'initiatives telles que le projet de large bande Rapid Lynx des Premières Nations de Matawa, qui vise à fournir des services de télécommunication modernes et évolutifs à cinq communautés membres des Premières Nations de Matawa : Nibinamik, Neskantaga, Eabametoong, Marten Falls et Webequie.

Au moment où l'Ontario investit et progresse dans le développement d'infrastructures essentielles dans la région du Cercle de feu, le gouvernement provincial continue d'exhorter le gouvernement du Canada à en faire davantage, à prendre les mêmes engagements financiers que l'Ontario et à accélérer les processus d'approbation pour toutes les infrastructures qui permettraient le développement du Cercle de feu, et qui auraient des retombées économiques considérables pour les communautés des Premières Nations et du Nord.

Bonification du Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques

L'industrie minière a évolué et est très vite devenue une industrie de haute technologie, avançant des idées novatrices telles que l'adoption d'équipements miniers électriques mobiles qui ont supplanté les équipements diesel, ou l'exploitation minière à distance pour aider les entreprises à accéder aux ressources dans des zones isolées. Il faut des projets de recherche pour s'attaquer aux problèmes tels que l'exploration à grande profondeur dans les mines existantes, l'extraction de minéraux dans les déchets miniers et la technologie qui permet le recyclage des batteries de véhicules électriques.

En novembre 2022, l'Ontario a créé le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC), doté de 5 millions de dollars, pour soutenir des projets d'innovation et de recherche dans le secteur des minéraux critiques et ainsi contribuer à faire progresser l'exploration, l'extraction, l'exploitation, la production et le traitement des minéraux critiques en Ontario. Ces projets devraient permettre de relever les défis stratégiques auxquels fait face le secteur des minéraux critiques dans plusieurs domaines, tels que la chaîne d'approvisionnement pour les batteries, l'exploration et l'extraction minières à grande profondeur, ainsi que le traitement et la récupération des minéraux.

Pour mieux soutenir l'exploitation des minéraux critiques dans la province et une propriété intellectuelle créée en Ontario, le gouvernement investit 15 millions de dollars dans l'amélioration du FIMC. Ce financement supplémentaire annuel de 5 millions de dollars en 2024-2025, en 2025-2026 et en 2026-2027 continuera d'aider le secteur minier de l'Ontario à entreprendre la recherche, l'exploitation et la commercialisation de technologies novatrices, notamment les techniques, les méthodes et les solutions liées aux minéraux critiques. Grâce à cet investissement, le FIMC encouragera une collaboration soutenue entre les secteurs privé et public et contribuera à la création d'emplois au profit des municipalités, des communautés autochtones et de l'économie régionale.

Investir dans les projets novateurs entourant les minéraux critiques

L'an dernier, le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques a soutenu 13 projets novateurs en leur consacrant un financement maximal de 500 000 \$ qui couvre jusqu'à 50 % de leurs coûts admissibles. Par exemple :

- La société Carbonix Inc., qui appartient à des intérêts autochtones, a reçu 475 000 \$ pour aider à affiner le processus de conversion des déchets miniers, du coke de pétrole et d'autres produits dérivés, pour les transformer en graphite à haute densité d'énergie destiné à la chaîne d'approvisionnement de la filière batteries.
- La Canada Nickel Company a reçu 500 000 \$ pour financer la recherche et ainsi commercialiser les techniques de traitement du nickel par capture du carbone afin de produire du nickel de qualité batterie et du nickel pour l'acier propre.
- Vale Canada a reçu 500 000 \$ pour mettre au point des techniques de biolixiviation permettant le retraitement des résidus afin d'extraire le nickel et le cobalt des déchets miniers et de favoriser ainsi une plus grande disponibilité des métaux entrant dans la fabrication des batteries.
- Wyloo Metals a reçu 500 000 \$ pour tester la faisabilité de la réutilisation et du stockage souterrain de tous les résidus sous forme de remblai dans le chantier minier.

Améliorer la durabilité grâce au secteur forestier de l'Ontario

L'industrie forestière de l'Ontario peut tirer d'importants avantages économiques de l'utilisation optimale des produits du bois, y compris la biomasse forestière, qui comprend l'écorce, les copeaux et la sciure, ainsi que les arbres de qualité inférieure.

En mai 2023, afin de soutenir le Plan d'action en matière de biomasse forestière et l'initiative Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario, le gouvernement a mis sur pied le Programme d'utilisation de la biomasse forestière. Ce programme, doté de 19,6 millions de dollars, contribue à développer le potentiel économique et les avantages environnementaux des applications nouvelles et émergentes du bois sous-utilisé et des sous-produits d'usines. La biomasse peut être utilisée, entre autres, dans les médicaments, les bioplastiques, l'impression en 3D, les produits en bois massif, le biodiesel et les biocarburants.

L'Ontario réalise des investissements supplémentaires pour étaler ce programme sur les trois prochaines années à raison d'un financement annuel de 20 millions de dollars. Le Programme d'utilisation de la biomasse forestière contribue à soutenir les projets visant à récolter plus de bois dans les forêts de la Couronne en vue de son utilisation dans des produits traditionnels ou novateurs, à stimuler la création d'emplois dans le secteur forestier et à promouvoir la croissance économique régionale. Ce programme s'inscrit également dans le deuxième pilier de l'initiative Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario, Accroître l'exploitation du bois, le but étant de récolter d'ici 2030 la réserve de bois durable de l'Ontario, soit 30 millions de mètres cubes.

Le Programme d'utilisation de la biomasse forestière comprend quatre volets :

- les **Partenariats autochtones en bioéconomie** – pour financer les entreprises et les communautés autochtones afin de les rendre plus actives dans le secteur forestier grâce à l'utilisation de la biomasse forestière;
- l'**Exploration des possibilités d'utilisation de la biomasse** – pour améliorer et financer les études de faisabilité et les études techniques menées dans un but lucratif ou sans but lucratif;
- la **Fabrication de bioproduits novateurs** – pour soutenir les projets qui favorisent la commercialisation d'utilisations nouvelles ou novatrices de la biomasse forestière;
- la **Modernisation** – pour soutenir les investissements visant une modernisation importante des installations forestières fondamentales ou l'établissement de nouvelles entreprises complémentaires pour consommer de grandes quantités de bois et de biomasse sous-utilisés.

Investir dans le potentiel économique de la biomasse forestière

Depuis la création de son Programme d'utilisation de la biomasse forestière, en mai 2023, l'Ontario a consacré plus de 17 millions de dollars à 41 projets de recherche, d'innovation et de modernisation. Chaque projet fera progresser l'utilisation de la biomasse forestière, notamment :

- Thunder Bay Pulp and Paper, qui a reçu 5 millions de dollars pour la mise à niveau et l'amélioration des équipements afin de moderniser le système électrique de l'usine, ce qui permettra la prise de mesures pour augmenter la production d'énergie verte.
- Biopower Sustainable Energy Corporation (Atikokan), qui a reçu 997 500 \$ pour augmenter la production de la biomasse forestière, en améliorer l'efficacité et en accroître l'utilisation par l'acquisition de nouveau matériel et la modernisation de l'installation de manutention du bois.
- La Première Nation de Whitesand, qui a reçu 1 289 573 \$ afin d'appuyer l'utilisation de la biomasse forestière pour la production de chaleur et d'électricité en réalisant des travaux préparatoires à la construction d'une usine de granulés de bois dans le Bio-Economy Centre de la Première Nation de Whitesand, dans la région d'Armstrong.

Alimenter la croissance de l'Ontario

Pour satisfaire à la demande d'électricité en hausse, et parce que le gouvernement est en train de reconstruire l'économie de l'Ontario, la province devra peut-être doubler sa capacité de production d'électricité d'ici 2050. Le réseau électrique propre de l'Ontario est un avantage concurrentiel qui permet d'attirer des investissements et des emplois dans la province. Le gouvernement continue d'investir dans un avenir axé sur l'énergie propre dans toute la province. Cela est indispensable pour être concurrentiel et favoriser la transition vers une économie plus propre au moment où l'Ontario attire des investissements dans les secteurs tels que la fabrication, l'industrie minière, les véhicules électriques et les batteries.

En juillet 2023, le gouvernement a rendu public le document *Alimenter la croissance de l'Ontario : Plan de l'Ontario pour un avenir énergétique propre*. Il s'agit d'un plan concret qui énonce les mesures que l'Ontario prend actuellement pour répondre à la demande croissante d'électricité et qui investit dans l'avenir du nucléaire, tout en gardant les coûts bas pour les particuliers et les entreprises. Ce plan comprend la production de nouvelles réserves d'électricité à zéro émission, le stockage et des lignes de transport qui fourniront aux familles et aux industries les réserves d'énergie propre et fiable à bas coût dont elles ont besoin et qui sont celles de notre avenir. Durant la transition, la production d'électricité au moyen de gaz naturel continuera de fournir à la province la capacité nécessaire pour répondre à la demande et maintenir la fiabilité du réseau.

Mettre à profit l'avantage de l'Ontario en matière de nucléaire

Le gouvernement s'appuie sur le secteur nucléaire de l'Ontario, chef de file mondial pour son expérience et son savoir-faire concernant cette source d'énergie sûre, fiable et propre, pour développer la prochaine génération d'énergie nucléaire, notamment les petits réacteurs modulaires (PRM) pour le réseau de distribution. L'avantage que détient l'Ontario sur le plan du nucléaire permet à la province de mieux rivaliser pour les investissements internationaux, qui privilégient de plus en plus l'accès à l'énergie propre, ainsi que les possibilités de développement des exportations pour le secteur nucléaire de l'Ontario. Le gouvernement a également présenté le *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*, qui inclut du financement pour l'énergie nucléaire. Ce nouveau cadre permet à l'Ontario d'émettre des obligations vertes pour les projets composites porteurs d'avantages environnementaux pour la province. Les projets visés par ce cadre comprennent les transports propres, les bâtiments verts, l'énergie propre telle que le nucléaire sans émissions, l'adaptation au changement climatique, l'efficacité énergétique, ainsi que les initiatives forestières et agricoles, autant d'éléments qui favorisent le développement durable en Ontario.

Soutenir la remise à neuf des installations nucléaires

Remettre à neuf la centrale nucléaire de Pickering

Le gouvernement de l'Ontario soutient le plan d'Ontario Power Generation (OPG) visant à entreprendre les prochaines étapes de la remise à neuf des unités de la centrale nucléaire de Pickering B. OPG entreprend la phase de lancement du projet, qui prévoit notamment des travaux d'ingénierie et de conception, ainsi que l'obtention de composants à long délai de livraison dont la fabrication peut prendre des années.

L'Ontario suit un processus d'approbation à étapes multiples pour veiller à ce que le projet de remise à neuf de la centrale nucléaire de Pickering soit entrepris seulement s'il est dans l'intérêt de la province et de ses clients. La remise à neuf de Pickering se fera également sous réserve de l'approbation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'organisme de réglementation fédéral.

Après sa remise à neuf, le cas échéant, la centrale nucléaire de Pickering produira au total plus de 2 000 mégawatts (MW) d'électricité non polluante, soit l'équivalent de l'énergie nécessaire pour alimenter deux millions de foyers, ce qui permettrait de satisfaire en partie à la demande croissante découlant de l'électrification et stimulerait la croissance économique de la province.

Selon une analyse préliminaire réalisée par le Conference Board du Canada, cette remise à neuf augmenterait le PIB de l'Ontario de 19,4 milliards de dollars et créerait environ 11 000 emplois sur les 11 ans que durerait le projet. De plus, l'exploitation de l'installation remise à neuf créerait et soutiendrait environ 6 410 emplois par année, en Ontario, pendant les prochaines décennies.



Remettre à neuf les centrales nucléaires de Darlington et de Bruce

L'Ontario continue de soutenir la remise à neuf des centrales nucléaires de Darlington et de Bruce, garantissant de l'électricité propre, fiable et abordable pour les générations à venir. Les centrales, avec leurs unités remises à neuf, auront la capacité de produire environ 3 500 MW et 6 550 MW respectivement. Cela équivaut approximativement à la demande globale observée en période de pointe, en 2022, pour Alectra Utilities (qui dessert 17 collectivités, dont Mississauga, Hamilton, Brampton, Vaughan, St. Catharines et Barrie), Toronto Hydro et Oshawa Power and Utilities Corporation (Oshawa PUC Networks), qui desservent, au total, environ 1,7 million de clients résidentiels et 188 000 clients commerciaux, industriels et autres, soit l'équivalent approximatif de 36 % des consommateurs d'électricité de la province.

OPG a déjà achevé la remise à neuf de deux unités sur quatre à la centrale de Darlington. Environ 96 % des coûts liés à la remise à neuf de Darlington sont engagés dans la province, pour plus de 260 entreprises contribuant au projet. Selon un rapport du Conference Board du Canada, le projet de remise à neuf de la centrale de Darlington au coût de 12,8 milliards de dollars, ainsi que l'exploitation prolongée de la centrale nucléaire, engendreront des retombées économiques d'environ 90 milliards de dollars pour l'Ontario, ainsi que la création, dans la province, de 14 200 emplois par année, en moyenne, au cours d'une période d'exploitation estimée à 39 ans.

Bâtir l'avenir du nouveau nucléaire

Dans le cadre du Plan de l'Ontario pour un avenir énergétique propre, le gouvernement collabore avec OPG pour amorcer la planification et la délivrance de permis en vue de la mise en service de trois petits réacteurs modulaires (PRM) supplémentaires à l'emplacement de la centrale nucléaire de Darlington. Cela porterait à quatre le nombre total de PRM en Ontario et permettrait de produire suffisamment d'électricité propre pour alimenter 1,2 million de foyers. OPG a déjà amorcé les travaux de préparation du site visé par le projet de PRM à Darlington.

Le gouvernement collabore également avec Bruce Power aux travaux préparatoires à l'aménagement de la première centrale destinée à la production d'énergie nucléaire à grande échelle au Canada depuis plus de 30 ans.

Développer la chaîne d'approvisionnement ontarienne pour l'énergie nucléaire

Le développement de l'énergie nucléaire en Ontario contribue davantage à faire de la province un chef de file mondial en matière de nouvelles technologies nucléaires et crée de nouvelles possibilités d'exportation qui stimuleront la croissance économique.

- L'Ontario mise sur le savoir-faire d'OPG et de sa filiale Laurentis Energy Partners aux fins d'une nouvelle entente de collaboration avec SaskPower pour appuyer la gestion de son programme nucléaire, la délivrance des permis relatifs au projet et la préparation opérationnelle.
- OPG et d'autres fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement nucléaire de l'Ontario ont déjà signé des accords phares d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars pour l'exportation de produits et de services nucléaires vers d'autres pays, dont la Pologne, l'Estonie et la République tchèque.

Soutenir les projets de stockage d'énergie propre

Les nouveaux projets de stockage d'énergie soutiendront l'exploitation du réseau électrique propre de l'Ontario en prélevant et en stockant de l'électricité en dehors des heures de pointe, lorsque la demande est faible, et en restituant l'électricité au système lorsque la demande est plus forte. L'acquisition d'une capacité ciblée de stockage de 2 500 MW d'énergie propre représente le plus vaste processus d'approvisionnement de batteries de l'histoire du Canada et augmentera l'efficacité du réseau électrique propre de l'Ontario, ce qui vient se greffer à l'accord de l'Ontario de 2023 concernant le projet d'Oneida pour le stockage de 250 MW.

Renforcer le réseau électrique grâce à l'hydrogène propre

Le gouvernement de l'Ontario investit dans 15 nouveaux projets qui contribueront à intégrer l'hydrogène dans le réseau électrique de la province. Ce financement provient du Fonds pour l'innovation relative à l'hydrogène, qui est doté de 15 millions de dollars et soutient des projets ouvrant la voie à la production d'électricité fiable, abordable et propre à partir de l'hydrogène afin d'alimenter la croissance de la province.

Continuer à soutenir l'économie dans le Nord

Le programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN) offre une remise aux exploitations minières et forestières et aux aciéries du Nord de l'Ontario qui y ont droit. Le PAEN aide les grands exploitants industriels admissibles à mieux gérer les coûts de l'électricité, ainsi qu'à créer et à garder de bons emplois dans le Nord de l'Ontario pour maintenir la compétitivité sur le marché mondial, et fournit actuellement un soutien à 28 établissements. Pour maintenir le soutien offert aux grandes installations admissibles du Nord, le gouvernement augmente le financement du PAEN en lui octroyant 86 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, ce qui représente pour ce programme un montant annuel total de 167 millions de dollars en 2024-2025 et de 206 millions de dollars pour 2025-2026 et 2026-2027.

Développer l'infrastructure de transport de l'électricité dans le Nord

Le développement de l'infrastructure de transport de l'électricité contribue aux possibilités de développement économique et améliore la fiabilité dans le Nord. Par exemple, le projet de transport East-West Tie, de Wawa à Thunder Bay, est entré en service en mars 2022, améliorant ainsi la capacité et la souplesse du transport. Le projet de Wataynikaneyap Power Transmission est presque au point et reliera au réseau électrique propre de l'Ontario 16 communautés de Premières Nations éloignées, qui délaisseront progressivement le carburant diesel pour la production d'électricité.

Le projet de la ligne de transport Waasigan est également en construction et reliera Shuniah (près de Thunder Bay) à Atikokan, puis à Dryden. Elle favorisera le développement communautaire, industriel et minier dans le Nord-Ouest.

Les projets additionnels proposés dans les années à venir comprennent trois nouvelles lignes de transport dans le Nord-Est de l'Ontario pour répondre à la demande d'électricité qui devrait augmenter, par exemple dans les régions de Sault Ste. Marie et de Timmins, en raison de la conversion des fours au charbon aux fours à arc électrique chez Algoma Steel et de la croissance dans le secteur minier.

Garder les coûts de l'électricité à un bas niveau dans les communautés autochtones

Le gouvernement de l'Ontario appuie la mise en chantier de nouveaux projets d'énergie propre pour réduire les coûts de l'électricité dans les communautés autochtones. En novembre 2023, il a annoncé une augmentation de 5 millions de dollars pour les programmes de soutien de l'énergie autochtone de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), ce qui porte l'investissement annuel total à 15 millions de dollars. La SIERE a octroyé une aide financière à 93 projets dans 58 communautés autochtones en 2023, ce qui contribuera à promouvoir le leadership autochtone dans le secteur de l'électricité. Ces programmes de soutien aident les communautés autochtones à saisir pleinement les occasions qui leur sont offertes dans le secteur de l'électricité et sont susceptibles de leur procurer d'importants avantages économiques à long terme.

Réviser l'aide temporaire au secteur de la distribution de l'électricité

Aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, les services municipaux d'électricité sont assujettis à un impôt sur les transferts de 33 % de la juste valeur marchande des biens ayant servi à la production d'électricité qui sont vendus au secteur privé. Le gouvernement soutient la consolidation du secteur dans le but d'améliorer les services, la commodité, la fiabilité et la sécurité, y compris la cybersécurité, ainsi que de favoriser l'adoption de technologies nouvelles et de satisfaire aux demandes des consommateurs.

Dans le budget de 2022, l'Ontario a prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 les mesures d'allégement fiscal temporaires liées à la vente de biens. Durant cette période, le taux de l'impôt sur les transferts est réduit, passant de 33 % à 22 % pour les services d'électricité des grandes municipalités, et de 33 % à 0 % pour les services municipaux d'électricité comptant moins de 30 000 clients. De plus, tous les gains en capital découlant des règles de disposition présumée sous le régime des paiements tenant lieu d'impôt pour l'électricité sont exonérés de ces paiements.

En 2024, l'Ontario examinera les mesures de soutien à la consolidation des services municipaux d'électricité intéressés et présentera une mise à jour sur la situation dans *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*.

La consolidation du secteur de la distribution de l'électricité peut mettre les entreprises de distribution locales mieux à même de combler les besoins de l'Ontario en matière d'électrification et d'améliorer les services aux clients jusque dans un avenir lointain.

Soutenir l'innovation et la croissance économique grâce à la recherche et à la technologie

L'innovation est indispensable à la croissance économique à long terme de l'Ontario. Les avancées technologiques et les nouvelles approches dans tous les secteurs contribuent à l'innovation et au progrès, propulsant l'Ontario vers une économie plus forte, plus résiliente et plus productive, maintenant et à l'avenir.

Renforcer la recherche-développement grâce à l'informatique de recherche avancée

Les installations d'informatique de recherche avancée de l'Ontario mettent à la disposition des chercheurs les ressources dont ils ont besoin pour faire de nouvelles découvertes et commercialiser les innovations qui profitent aux entreprises, aux travailleurs et aux familles partout dans la province. Le gouvernement de l'Ontario investit 18 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour soutenir l'exploitation et l'entretien continus des systèmes d'informatique de recherche avancée répartis dans la province et veille à ce que ces systèmes répondent aux besoins de stockage et de calcul pour la recherche sur des technologies telles que l'intelligence artificielle (IA). En outre, le gouvernement investit 47,4 millions de dollars en vue du renouvellement de l'infrastructure des systèmes désuets d'informatique de recherche avancée à l'Université de Toronto (le superordinateur Niagara) et à l'Université de Waterloo (le superordinateur Graham).

En 2022-2023, en Ontario, les systèmes d'informatique de recherche avancée ont contribué à soutenir plus de 6 000 chercheurs et de 4 000 stagiaires. Au cours des cinq dernières années, des investissements ont également permis la présentation de 338 demandes de brevet, le lancement de plus de 250 jeunes entreprises technologiques, ainsi que 800 collaborations mondiales. Cet investissement permettra de réaliser des progrès dans les domaines d'importance primordiale tels que les sciences de la vie, l'ingénierie, les technologies propres, la recherche nucléaire, les véhicules électriques et le calcul quantique.

Étendre les centres régionaux d'innovation jusqu'à Barrie

L'Ontario continue de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation en investissant annuellement 1 million de dollars supplémentaires, à compter de 2024-2025, dans les centres régionaux d'innovation (CRI) de l'Ontario. Grâce à ce financement, le gouvernement aménagera un nouveau CRI à Barrie afin d'accroître les avantages régionaux de l'innovation et de la croissance économique.

Les centres régionaux d'innovation sont des organismes à but non lucratif, et on en compte actuellement 17 répartis dans la province. Ils jouent un rôle essentiel dans l'écosystème de l'innovation en mettant à la disposition des entrepreneurs les ressources et les réseaux dont ils ont besoin pour démarrer et développer leur entreprise. Ces centres offrent un certain nombre de programmes et de services, notamment des conseils d'experts et du mentorat, de la formation et des ateliers, des renseignements sur le marché, ainsi que des liens vers des ressources, du financement et des partenaires. Rien qu'en 2022-2023, les centres régionaux d'innovation ont servi 5 500 clients technologiques uniques de l'Ontario qui ont contribué à la création de plus de 10 000 emplois à temps plein, jouant ainsi un rôle clé dans le soutien à la création d'emplois technologiques dans leurs régions respectives. Le nouveau CRI de Barrie élargira la portée des centres régionaux d'innovation dans toute la province afin de favoriser la croissance et le succès des jeunes entreprises d'innovation et de technologie ou de celles en pleine croissance.

Garder les coûts bas pour les entreprises de l'Ontario

Le gouvernement a pris d'importantes mesures pour faire baisser les coûts des entreprises et les aider à être concurrentielles, à se développer et à faire face à l'incertitude économique actuelle. Les petites entreprises représentent plus de 97 % de l'ensemble des entreprises de la province, contribuant à stimuler l'économie et à créer des emplois rémunérateurs pour les travailleurs des collectivités en pleine croissance, partout en Ontario.

En 2024, le gouvernement procurerait aux entreprises de l'Ontario des économies et une aide évaluées à 8,0 milliards de dollars, dont 3,7 milliards au profit de petites entreprises. Quelques exemples de mesures prises :

- instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, afin d'aider les fabricants locaux à investir et à développer leurs activités en réduisant les coûts pour les investissements admissibles dans les bâtiments, les machines ou le matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation dans la province;
- baisse temporaire de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et de la taxe sur les carburants de 5,3 cents le litre à compter du 1^{er} juillet 2022, mesure qu'il est proposé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2024 pour aider les entreprises de l'Ontario à réduire leurs frais d'essence et de carburant;
- soutien à la réduction des taux de primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) sans diminution des prestations, ce qui entraînera une baisse de coûts salariaux pour les entreprises;
- mesure faisant passer de 490 000 \$ à 1 000 000 \$ l'exonération de l'impôt-santé des employeurs. L'exonération de l'impôt-santé des employeurs aide les entreprises en réduisant, pour les employeurs admissibles du secteur privé, l'impôt sur leur masse salariale totale en Ontario;
- annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange pour éliminer ses répercussions sur les coûts des produits tels que l'essence, le carburant diesel et le gaz naturel;
- baisse des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises avec, pour résultat, des économies annuelles de 450 millions de dollars pour plus de 200 000 employeurs, ou 95 % de tous les biens commerciaux en Ontario;
- taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises ramené à 3,2 % avec élargissement de l'accès à ce taux préférentiel, ce qui aidera les petites entreprises à être concurrentielles et prospères grâce à une baisse de leurs coûts;



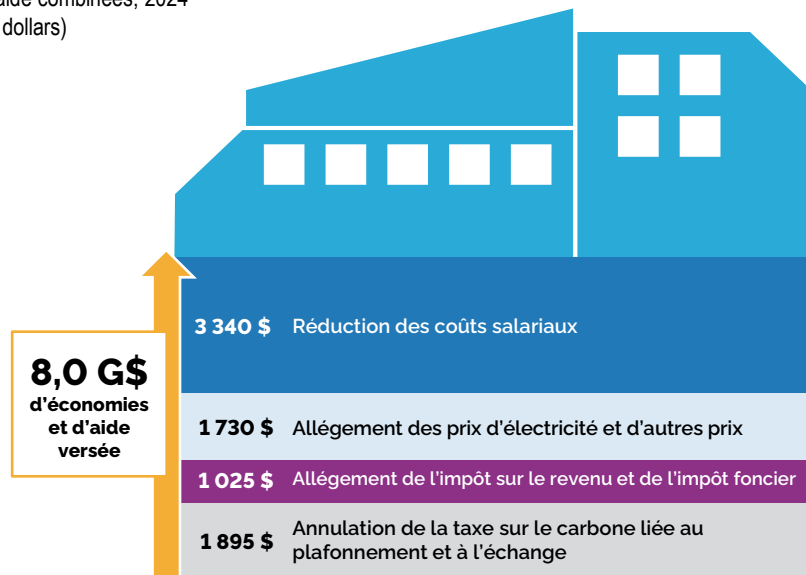
Chapitre 1 : Bâtir un Ontario meilleur

- mise en œuvre du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional afin de soutenir les entreprises qui investissent et qui élargissent leurs activités dans les régions de l'Ontario où la croissance de l'emploi est faible;
- autorisation des entreprises à recourir à l'amortissement accéléré des investissements en capital aux fins de l'impôt sur le revenu, pour soutenir celles qui réalisent des investissements admissibles dans l'ensemble de l'Ontario;
- mise en œuvre, en janvier 2021, du Plan exhaustif relatif à l'électricité, qui réduit les coûts de l'électricité d'environ 13 à 16 % en moyenne en 2024 pour les clients industriels et commerciaux de taille moyenne et de grande taille, respectivement.

Graphique 1.1

Soutenir les entreprises de l'Ontario

Économies et aide combinées, 2024
(en millions de dollars)



Nota : La réduction des coûts salariaux comprend le soutien aux réductions des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), la hausse de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs, qui passe à 1 million de dollars à compter de 2020, et la modification du salaire minimum. L'allègement des prix de l'électricité et d'autres prix comprend la réduction des prix de l'électricité en vertu du Plan exhaustif relatif à l'électricité, la réduction des prix de gros de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) pour les bars, les restaurants et d'autres titulaires de permis admissibles, et les économies directes réalisées par les entreprises grâce à la prolongation de la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de la réduction de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants jusqu'au 31 décembre 2024. L'allègement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier comprend la réduction du taux d'imposition des petites entreprises de l'Ontario à 3,2 % et l'élargissement de l'accès à ce taux préférentiel, la possibilité pour les entreprises d'accélérer l'amortissement des investissements en capital aux fins de l'impôt sur le revenu, l'instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, l'instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, la réduction des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises et la décision de ne pas faire pendant à la hausse de l'impôt fédéral sur les revenus de placement passifs de certaines petites entreprises. Les chiffres sont arrondis à cinq millions près.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Aider les petites entreprises à se développer et à devenir prospères

Les petites entreprises et les entrepreneurs forment un élément essentiel du plan de croissance économique de l'Ontario. Le gouvernement comprend que les petites entreprises ont chacune des difficultés qui leur sont propres et qu'un soutien égal pour toutes n'est pas forcément adéquat.

Les centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE) offrent aux entrepreneurs une gamme complète de services de soutien nécessaires pour démarrer leur petite entreprise et en assurer le développement. Ces centres sont répartis dans toute la province et fournissent aux propriétaires de petites entreprises un accès unique à des conseillers, à des programmes et à des services, ainsi qu'à des possibilités de formation, en fonction de leur région, notamment :

- un soutien financier sous forme de microsubventions aux entrepreneurs et aux élèves et étudiants admissibles;
- des consultations gratuites auprès d'un consultant en entreprise compétent;
- l'accès à Internet et à un ordinateur pour la recherche et la planification relatives à une entreprise;
- la révision des plans d'activités;
- des ateliers et des séminaires;
- des conseils concernant les licences, les permis, l'inscription, les règlements et d'autres documents exigés pour démarrer une entreprise.

L'Ontario investit 6,8 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années pour améliorer le programme Entreprise en démarrage Plus et fournit un soutien additionnel aux entrepreneurs de l'Ontario. Cette mesure permettra à un plus grand nombre d'entrepreneurs admissibles de recevoir une subvention de 5 000 \$ du programme Entreprise en démarrage Plus et débloquent des subventions pour 500 entrepreneurs supplémentaires sur deux ans. Ceux-ci recevront une formation, du mentorat et des conseils pour leur activité commerciale.

En outre, ce nouveau financement soutiendra le programme Entreprise d'été, mis en œuvre par le réseau des CEPE. Ce programme offre au moins 12 heures de formation entrepreneuriale, un mentorat individuel et des bourses pouvant atteindre 3 000 \$ aux élèves et aux étudiants de l'Ontario âgés de 15 à 29 ans pour démarrer une entreprise à temps plein pendant l'été. Ce financement supplémentaire fournira des bourses à 250 élèves ou étudiants additionnels (âgés de 15 à 29 ans) sur une période de deux ans. Le programme Entreprise d'été a permis le démarrage de plus de 1 700 entreprises fondées par des jeunes au cours des cinq dernières années en Ontario.

Le nouveau financement aidera également la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario (FGA) à fournir un soutien supplémentaire pour aider les entrepreneurs francophones de l'Ontario à démarrer et à développer leur entreprise grâce à un éventail de services consultatifs, d'ateliers et d'événements spéciaux. Ce financement permettra aux entrepreneurs francophones de recevoir des services dans la langue de leur choix.

Moderniser les marchés financiers

Le gouvernement continue de collaborer étroitement avec ses principaux partenaires, notamment la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI), afin de moderniser les marchés financiers de l'Ontario et de favoriser la concurrence, l'innovation et la croissance économique, tout en assurant la protection des investisseurs.

Pour favoriser un accès équitable aux marchés financiers, le gouvernement soutient activement la CVMO dans son intervention auprès des partenaires autochtones pour trouver des occasions d'accroître l'activité des entreprises et des communautés autochtones sur ces marchés.

Le gouvernement de l'Ontario reste déterminé à promouvoir la formation de capital. À cette fin, il poursuit sa collaboration avec la CVMO pour créer un cadre de gestion du fonds d'actifs à long terme et améliorer l'accès des institutions et des particuliers aux possibilités d'investissement dans des actifs à forte intensité de capital tels que les infrastructures, les projets de ressources naturelles et d'autres actifs relativement moins liquides.

De plus, pour promouvoir les marchés financiers et favoriser l'investissement dans les entreprises de l'Ontario, la CVMO a pris plusieurs initiatives prioritaires. Afin d'encourager un financement précoce, la CVMO s'attache à établir des règles visant à soutenir les groupes d'investisseurs providentiels et à diversifier les sources de capitaux en adoptant une exemption qui dispense les investisseurs autocertifiés de l'obligation d'obtenir un prospectus. Pour aider les petits émetteurs à réunir du capital, la CVMO élargit la participation des courtiers en valeurs mobilières aux offres de prospectus.

Le gouvernement et la CVMO continuent d'évaluer et de mettre en œuvre, au besoin, les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers pour actualiser le cadre de réglementation des marchés financiers de l'Ontario. À ce jour, 21 recommandations du Groupe de travail ont été entièrement mises en œuvre, et cinq autres devraient l'être d'ici 2025.

Soutenir l'industrie cinématographique et télévisuelle de l'Ontario

L'industrie dynamique et croissante du cinéma et de la télévision de l'Ontario continue de créer des emplois de grande valeur et d'attirer des investissements dans toute la province. Les productions qui reçoivent un soutien par l'entremise des programmes provinciaux ont dépensé environ 3,2 milliards de dollars en Ontario en 2022, contribuant à créer plus de 45 000 emplois à temps plein directs et indirects².

Comme il l'a annoncé la première fois dans le budget de 2022, le gouvernement modernise les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle de l'Ontario pour tenir compte des récentes pratiques de l'industrie. Depuis 2022, le gouvernement a élargi l'admissibilité aux crédits d'impôt pour qu'ils s'appliquent aux productions distribuées exclusivement en ligne, et il a établi l'exigence d'une mention au générique et inclus les frais des lieux de tournage dans les dépenses admissibles au crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production.

Le gouvernement s'est aussi engagé à explorer les occasions de simplifier le soutien aux fins du crédit d'impôt pour les effets spéciaux et l'animation informatiques. Compte tenu des commentaires reçus dans le cadre des consultations menées auprès de l'industrie, le gouvernement propose de nouvelles exigences pour le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques dans le but de simplifier l'admissibilité des entreprises et d'aider celles-ci à obtenir leurs crédits d'impôt plus rapidement, tout en veillant à ce que le soutien reste offert aux productions professionnelles.

« Nos membres sont unanimes pour soutenir les changements que le gouvernement propose d'apporter afin de simplifier le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques. Ces changements favoriseront la croissance des compagnies qui se spécialisent dans les effets visuels et l'animation, en plus d'améliorer la compétitivité de notre industrie à l'échelle nationale et internationale. »

**Matt Bishop et Pete Denomme,
coprésidents,
Computer Animation Studios of Ontario (CASO)**

Dorénavant, le gouvernement reverra la prime régionale du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne pour s'assurer qu'elle soutient effectivement la production cinématographique et télévisuelle à l'échelle de la province.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*.

² Ontario Créatif, Statistiques sur la production cinématographique et télévisuelle, 2022, <https://www.ontariocreates.ca/assets/images/research/Statistics/Fr/2022-Film-and-Television-Production-Statistics-Backgrounder-FR-final.pdf>.

Soutenir le secteur agroalimentaire de l'Ontario

Le gouvernement reconnaît l'importance du secteur agroalimentaire pour la population de l'Ontario et l'économie provinciale, ainsi que le contexte économique difficile. L'Ontario continuera à travailler avec ce secteur pour gérer les risques en présence et aider à développer l'industrie. De plus, en janvier 2024, le gouvernement a annoncé l'amorce de consultations visant l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement économique des collectivités rurales.

Construire des infrastructures, des routes et des réseaux de transport en commun dans vos collectivités

L'Ontario investit plus de 190,2 milliards de dollars au cours des dix prochaines années dans le réseau routier, les transports en commun, les services de large bande ainsi que dans les infrastructures, notamment celles nécessaires à la construction de logements. Ce plan d'immobilisations est le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario et s'inscrit dans le projet du gouvernement de bâtir les infrastructures dont les collectivités et les municipalités ont besoin pour croître et prospérer.

Financer des projets d'infrastructure pour bâtir plus de logements

Pour s'attaquer à la crise du logement qui frappe l'Ontario, le gouvernement provincial collabore avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires de l'industrie pour permettre la mise en chantier d'au moins 1,5 million de logements à l'horizon 2031.

Création du nouveau programme pour l'infrastructure municipale et le logement

Il est essentiel, pour reconstruire l'économie de l'Ontario, de bâtir plus de logements. La construction de logements nécessite toutefois des infrastructures. C'est pourquoi le gouvernement investit 1 milliard de dollars dans le nouveau programme pour l'infrastructure municipale et le logement dont l'objectif est de financer principalement des projets infrastructurels de base, comme les routes et l'infrastructure hydraulique, qui permettront de bâtir des logements dans les collectivités en pleine expansion.



Bonifier le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements

En janvier 2024, l'Ontario a lancé le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, un investissement de 200 millions de dollars sur trois ans pour aider les municipalités à réparer, à réhabiliter et à agrandir les infrastructures nécessaires au traitement de l'eau potable, des eaux usées et des eaux de ruissellement. Le gouvernement vient quadrupler ce fonds qui disposera au total d'une enveloppe de 825 millions de dollars; du financement supplémentaire est ainsi alloué à un programme axé sur la demande destiné aux projets d'infrastructure hydraulique municipale qui permettraient la construction de nouveaux logements.

Récompenser les municipalités avec le Fonds pour l'accélération de la construction

En août 2023, le gouvernement a annoncé la création du Fonds pour l'accélération de la construction, un programme sur trois ans doté d'une enveloppe de 1,2 milliard de dollars et visant à soutenir les municipalités qui atteignent ou dépassent les objectifs en matière de logement qu'elles se sont engagées à atteindre pour 2031. Le Fonds récompense les municipalités qui se rapprochent sensiblement de leurs objectifs en octroyant du financement pour les infrastructures nécessaires à la construction de logements et au développement de collectivités. Le financement est versé aux municipalités ayant atteint au moins 80 % de l'objectif que la province leur a assigné pour l'année, tandis que celles qui dépassent leur cible voient leur financement augmenter.

Le Fonds pour l'accélération de la construction prévoit aussi une somme de 120 millions de dollars pour les collectivités de petite taille, rurales et du Nord auxquelles on n'a pas assigné, au terme de consultations municipales, d'objectifs en matière de logement tenant compte de leurs besoins et situations uniques.

Le gouvernement dote les municipalités des outils dont elles ont besoin pour construire davantage de logements plus rapidement et s'attaquer à la crise de l'abordabilité qui empêche trop de gens, surtout les jeunes familles et les nouveaux arrivants, de réaliser leur rêve de devenir propriétaires.

L'Ontario exhorte toujours le gouvernement fédéral à payer sa juste part et à contribuer à financer les investissements ciblés dans l'infrastructure nécessaire à la construction de logements. Le gouvernement provincial continuera de collaborer avec les municipalités conformément à l'engagement permanent de l'Ontario d'aider à créer des possibilités en matière de logement et d'appuyer les collectivités en plein essor démographique.

Assouplir les modalités des prêts finançant des projets d'infrastructure hydraulique

Le gouvernement offrira également aux municipalités, grâce à un programme de prêt d'Infrastructure Ontario, un meilleur accès à du financement pour des projets d'infrastructure municipale de traitement des eaux et des eaux usées nécessaire à la construction de logements. Le programme prévoit des options qui proposeront une certaine souplesse relativement aux paiements des intérêts pendant la période de construction, dont le report du paiement des intérêts jusqu'à ce que les projets soient presque achevés, des prêts à plus long terme, des conditions de remboursement plus souples et des frais d'administration moins élevés. Le report du paiement des intérêts et du principal à la fin de la période de construction permettra de mieux arrimer les revenus des municipalités découlant des nouveaux logements avec le remboursement des prêts accordés par Infrastructure Ontario.

Bâtir des collectivités plus fortes pour les générations futures

Poursuivre la mise en œuvre du plan pour bâtir avec le Fonds ontarien pour la construction

Le Fonds ontarien pour la construction, la nouvelle banque de l'infrastructure de l'Ontario, soutiendra le financement et la construction de projets d'infrastructure essentielle partout dans la province. À mesure que le gouvernement progresse dans son plan pour bâtir l'Ontario, le Fonds servira d'outil pour attirer des capitaux qui permettront de répondre aux besoins en infrastructure d'une province en pleine croissance. Le gouvernement a alloué au Fonds une première enveloppe de 3 milliards de dollars.

Après sa création annoncée dans le document *Perspectives économiques et revue financière 2023*, les membres du premier conseil d'administration du Fonds ont été nommés. On continue de jeter les bases de la réussite future de cette initiative en établissant un cadre de gouvernance et en développant l'organisation, notamment par le recrutement du directeur général.

Par ailleurs, un processus détaillé est en cours d'élaboration pour veiller à ce que le Fonds ontarien pour la construction s'appuie sur des critères pertinents qui garantiront la sélection de projets et de partenaires dans les domaines prioritaires, dont les foyers de soins de longue durée, les infrastructures énergétiques, le logement abordable, les infrastructures municipales et communautaires, et le transport. Il s'agit, notamment, de soutenir des projets d'infrastructure destinés aux collectivités autochtones qui feront progresser le bien-être communautaire et économique. Le Fonds permettra également aux caisses de retraite de faire fructifier les investissements de leurs membres ici même, en Ontario.

Le Fonds permet aussi d'examiner les possibilités d'appuyer des projets d'envergure dans les secteurs du logement étudiant postsecondaire, des soins de longue durée, de la production d'énergie et de l'infrastructure municipale. Par exemple, pour aider à financer de nouveaux projets de logement étudiant, des discussions ont été entamées avec des entités canadiennes ayant des projets d'investissement à long terme et un établissement postsecondaire ontarien. Par ailleurs, on analyse avec des partenaires des occasions de financer des foyers de soins de longue durée supplémentaires et de grands projets de production d'énergie; on compte notamment attirer des investissements pour bâtir de nouveaux projets nucléaires.

Le gouvernement de l'Ontario propose une loi pour mieux définir le mandat du Fonds ontarien pour la construction, à titre d'organisme autonome sans lien de dépendance, et ses objectifs en matière d'investissement. La loi, de pair avec le financement initial accordé par le gouvernement, aiderait le Fonds à investir dans l'infrastructure et permettrait de réaliser plus rapidement un plus grand nombre de projets.

Création du Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs

L'Ontario investit 200 millions de dollars sur trois ans dans un nouveau Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs reposant sur un processus de demande, ce qui témoigne de l'engagement du gouvernement à offrir aux enfants, aux familles et aux personnes âgées partout en Ontario de nouvelles et meilleures occasions de participer à des activités dans ces domaines. Le Fonds soutiendra une population en pleine croissance en investissant dans des installations sportives, récréatives et communautaires, nouvelles et revitalisées, au bénéfice des jeunes et des familles. En répondant au besoin critique d'investissement dans les infrastructures des secteurs du sport et des loisirs, on s'assurera que la population ontarienne peut vivre, travailler et se divertir localement.

Doubler l'investissement dans le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire continue de soutenir la construction d'infrastructures communautaires et fournit des investissements dans la gestion des biens de 425 collectivités de petite taille, rurales et du Nord de la province. Le gouvernement a doublé son investissement annuel pour le porter à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, dans le but de construire et de réparer des infrastructures communautaires comme des routes, des ponts et des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.



Tableau 1.1

Exemples de projets approuvés et achevés récemment dans le cadre du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Nord

- Remplacement de ponceaux de traversées routières sur Poplar Road, construction de garde-fous et traitement de surface dans la **municipalité de Gordon-Barrie**.
- Remplacement du pont Richer par une nouvelle traversée routière dans la **municipalité de St. Charles**.
- Réparation et amélioration du château d'eau, dont un nouveau revêtement intérieur et des améliorations de la sécurité dans la **ville de Smooth Rock Falls**.

Sud-Ouest

- Mise en œuvre d'un projet pluriannuel d'inspection du réseau municipal d'égouts pluviaux dans la **ville de Grimsby**.
- Remplacement du pont enjambant Vanneck Road dans la **municipalité de Middlesex Centre**.
- Rénovation et modernisation des égouts sanitaires, des égouts pluviaux et des trottoirs, et remise en état de la chaussée de la rue Dufferin, dans la **ville de Welland**.

Est

- Réfection de la conduite d'eau principale, des égouts, des trottoirs et de l'asphalte de la rue Princess dans la **ville d'Almonte**.
- Remplacement et amélioration de l'actuelle conduite d'eau principale, rue Heber, dans la **ville de Trenton**.
- Réfection de Battersea Road, dont des améliorations du revêtement de route et des fossés dans le **canton de South Frontenac**.

Centre

- Réfection de la rue Margaret, dont le remplacement de l'asphalte, un nouveau trottoir, un nouvel égout pluvial et l'amélioration des installations de drainage dans le **canton d'Angus**.
- Réfection du pont de Mountainview Road, dont la réparation des trottoirs, des murs de soutènement et des bordures en béton, dans la **ville de Halton Hills**.
- Début d'un projet pluriannuel de réfection routière dans le **canton de Brock** pour réparer des routes et asphaltier les chaussées gravelées à circulation dense.

Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Élargir l'accès à Internet haute vitesse

Le gouvernement investit près de 4 milliards de dollars pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. Depuis mars 2024, plus de 88 000 lieux auparavant mal desservis ont désormais accès à ce service. Internet haute vitesse permet aux gens d'accéder à des services essentiels comme les soins de santé, d'étudier à domicile, de développer leur entreprise, de participer au secteur agricole et de garder le contact avec leurs proches.

Pour atteindre cet objectif, de multiples programmes et initiatives ont été mis en œuvre, dont beaucoup sont déjà bien implantés et permettent d'obtenir un service Internet et une meilleure connectivité cellulaire. En voici des exemples :

- Attribution de contrats à huit fournisseurs de services Internet, dans le cadre du Programme d'accélération pour l'accès Internet à haute vitesse, une initiative provinciale représentant une sélection diversifiée d'opérateurs locaux, régionaux et nationaux afin d'offrir ce service dans les régions non ou mal desservies.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme ICON d'amélioration de la connectivité en Ontario par l'entremise de projets cofinancés avec le gouvernement du Canada.
- Amélioration de l'accès au réseau cellulaire dans un grand nombre de collectivités rurales de l'Est de l'Ontario grâce à un investissement provincial de 71 millions de dollars dans le Réseau régional de l'Est ontarien.
- Investissement de plus de 63 millions de dollars dans les projets Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) afin d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à plus de 64 000 foyers, entreprises et exploitations agricoles de plus dans le Sud-Ouest de l'Ontario. À ce jour, 91 des 97 projets SWIFT ont été menés à bien.
- Investissement de 10,9 millions de dollars pour bonifier l'accès à Internet dans les collectivités rurales et les communautés des Premières Nations du Nord de l'Ontario.
- Lancement d'une demande de propositions en janvier 2024 pour un fournisseur qualifié de service Internet par satellite afin d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à environ 43 000 foyers et entreprises non ou mal desservis faute de réseau de fibre optique ou de service sans fil.

Fournir l'accès à Internet haute vitesse partout en Ontario

Le gouvernement provincial dispose d'une carte interactive³ fournissant de l'information sur l'état d'avancement des projets d'Internet haute vitesse en Ontario. Grâce à cette carte, la population de l'Ontario peut effectuer une recherche par adresse, collectivité ou municipalité pour découvrir plus facilement ce qui se passe à certains endroits. La carte indique aussi où le service Internet haute vitesse est offert ainsi que les endroits où les projets d'Internet haute vitesse financés par la province sont prévus, en cours ou achevés. Les utilisateurs peuvent en apprendre davantage sur des projets précis, comme connaître le fournisseur de services Internet, l'état d'avancement du projet, les contributions provinciales et la technologie qui sera utilisée.

³ « Projets ontariens d'accès Internet à haute vitesse et disponibilité », <https://www.ontario.ca/fr/page/ontario-se-connecte-procurer-acces-services-internet-haute-vitesse-dans-toutes-collectivites>

Sauvegarder le secteur riverain de Toronto : protection du secteur Port Lands contre les inondations

En janvier 2024, l'Ontario, le gouvernement du Canada, la ville de Toronto et Waterfront Toronto ont annoncé l'aménagement de deux voies routières et deux ponts afin de relier la future île Villiers au centre-ville de Toronto ainsi qu'aux terrains portuaires environnants.

Ces ponts de la rue Cherry Nord et de la rue Commissioners sont les plus récents liens dans le secteur Port Lands, ce qui marque un progrès majeur dans la réalisation du projet de protection du secteur Port Lands contre les inondations. Le pont de la rue Cherry Sud, qui enjambe la future zone de renaturalisation de l'embouchure de la rivière Don, est ouvert à la circulation depuis octobre 2022.

Cette initiative offrira des mesures de protection cruciales contre les inondations dans le sud-est du centre-ville de Toronto, transformera la zone en un espace vert accessible au public et permettra la réfection de routes et de ponts de sorte que cyclistes, piétons et automobilistes auront accès au secteur riverain. Une fois achevé, le projet de protection du secteur Port Lands contre les inondations permettra la construction de milliers de logements sur l'île Villiers dans les années à venir. Jusqu'à maintenant, l'Ontario a investi plus de 400 millions de dollars dans le projet.

Ces travaux sont une étape importante préalable au développement de collectivités et de projets domiciliaires dans le secteur Port Lands. Dans le cadre du nouvel accord avec la ville de Toronto, la municipalité collaborera avec le gouvernement provincial pour faire progresser les projets à vocation résidentielle sur les terrains disponibles de Waterfront Toronto.

Moderniser l'infrastructure publique de l'Ontario

L'Ontario investit 250 millions de dollars sur trois ans dans des réparations essentielles d'infrastructures publiques clés de la province, comme les palais de justice, centres de détention, laboratoires et bureaux. Ces investissements amélioreront la sécurité et moderniseront les mécanismes de prestation des services gouvernementaux.

En outre, l'Ontario redonne à des biens excédentaires une vocation productive qui soutient les priorités du gouvernement, comme le logement accessible et d'autres infrastructures sociales. Cette initiative comprend un investissement de 99,1 millions de dollars sur trois ans par l'entremise du programme pilote de préparation de sites excédentaires afin de changer la vocation des anciennes installations du Centre régional Thistletown à Toronto et de l'hôpital psychiatrique St. Thomas.

Le public ne devrait pas être responsable des frais liés aux immeubles gouvernementaux devenus inutiles ou dont on ne se sert plus. Ce programme pilote permettra de générer des revenus de biens excédentaires du gouvernement et de réduire les passifs, tout en appuyant des priorités comme le logement accessible et d'autres infrastructures sociales.

Construire des routes et des autoroutes

Soutenir la construction d'un nouvel échangeur à l'intersection de Banwell Road et de l'autoroute E.C. Row à Windsor

L'Ontario appuie la construction d'un nouvel échangeur à l'intersection de Banwell Road et de l'autoroute E.C. Row dans la ville de Windsor afin de favoriser la circulation fluide des gens et des biens. Cet échangeur répondra aux besoins de cette collectivité en expansion et facilitera la réalisation de plusieurs projets, soit la construction de l'usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques Nextstar Energy, un projet conjoint entre LG Energy Solution et Stellantis N.V., des installations de la chaîne d'approvisionnement qui y sont liées et du nouvel hôpital régional pour soins actifs.

Vers un nouvel échangeur à l'intersection de l'autoroute 416 et du chemin Barnsdale à Ottawa

Le gouvernement travaille en collaboration avec la ville d'Ottawa à la planification et à la conception d'un nouvel échangeur situé à l'intersection de l'autoroute 416 et du chemin Barnsdale. L'initiative vise à soutenir la croissance démographique et les projets de développement que prévoit la ville dans la région de Barrhaven-Sud, lesquels concernent notamment le logement, les zones commerciales et les zones d'emploi. Cet échangeur améliorera la sécurité, facilitera la circulation des gens et contribuera à faire tourner l'économie.



Élargir la route 7 dans les régions de York et Durham

Le gouvernement prévoit faire passer la route 7 de deux à quatre voies afin de favoriser le développement du corridor d'innovation de la ville de Pickering. L'élargissement commencera à l'ouest de Reesor Road, à Markham, et se poursuivra en direction est jusqu'à Brock Road, à Pickering. Ce tronçon de la route 7 élargi à quatre voies rendra plus fluide la circulation des biens et des gens dans la région.

Aménager la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph

Le gouvernement poursuit le projet en coordonnant des activités telles que le remplacement du pont de la rue Frederick à Kitchener, des travaux environnementaux sur le chantier, ainsi que d'autres travaux techniques pour soutenir la construction dans le reste du corridor. En février 2024, des entrepreneurs ont été invités à soumettre des propositions pour le remplacement du pont de la rue Frederick.

La dernière phase de construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira l'achalandage sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, de Waterloo et de Guelph, qui connaissent une croissance rapide.

Relier l'autoroute 401 à Lauzon Parkway à Windsor

Le gouvernement vient soutenir la ville de Windsor en lançant un processus d'approvisionnement pour la tenue d'une évaluation environnementale et la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 et Lauzon Parkway. L'échangeur permettra de multiplier les débouchés commerciaux et facilitera l'accès à la frontière Windsor-Detroit.

Construire l'autoroute 413

À l'horizon 2051, la population dans la région élargie du Golden Horseshoe devrait atteindre près de 15 millions d'habitants, ce qui représente environ 1 million de nouveaux résidents tous les cinq ans. Il est urgent d'aménager de nouvelles routes pour faire face à cette croissance et contribuer à réduire les embouteillages dans ce qui est déjà l'un des corridors routiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord.

L'Ontario continue à aller de l'avant avec l'autoroute 413, une nouvelle route de 52 kilomètres de la série 400 qui permettra de mieux relier les régions de Halton, de Peel et de York. L'autoroute s'étendra de l'autoroute 400, à l'est, jusqu'à l'échangeur de l'autoroute 401/407 Express Toll Route (ETR), à l'ouest, et comprendra des prolongements des autoroutes 410 et 427.

Durant l'étape de la construction, l'autoroute 413 devrait soutenir jusqu'à 3 500 emplois chaque année, tandis que le PIB réel annuel généré pourrait atteindre 350 millions de dollars. Une fois achevée, l'autoroute 413 fera gagner aux automobilistes jusqu'à 30 minutes par trajet, dans les deux directions, assurera le transport ininterrompu des biens et continuera de faire tourner l'économie. Lorsque les travaux seront terminés, on comptera plus de 300 000 déplacements par jour sur cette autoroute.

Le projet de l'autoroute 413 est entré dans la phase 2 de l'évaluation environnementale, qui consiste notamment à préciser le tracé, à choisir les emplacements des échangeurs et des traversées routières, et à terminer la conception préliminaire du nouveau corridor de transport qui est proposé. La collecte de données pertinentes, les travaux sur le terrain et les analyses se poursuivent. En outre, plusieurs assemblées communautaires et réunions de groupes consultatifs ont eu lieu, de même que des initiatives de participation et de consultation menées auprès des communautés autochtones.

Graphique 1.2
Tracé prévu de l'autoroute 413



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

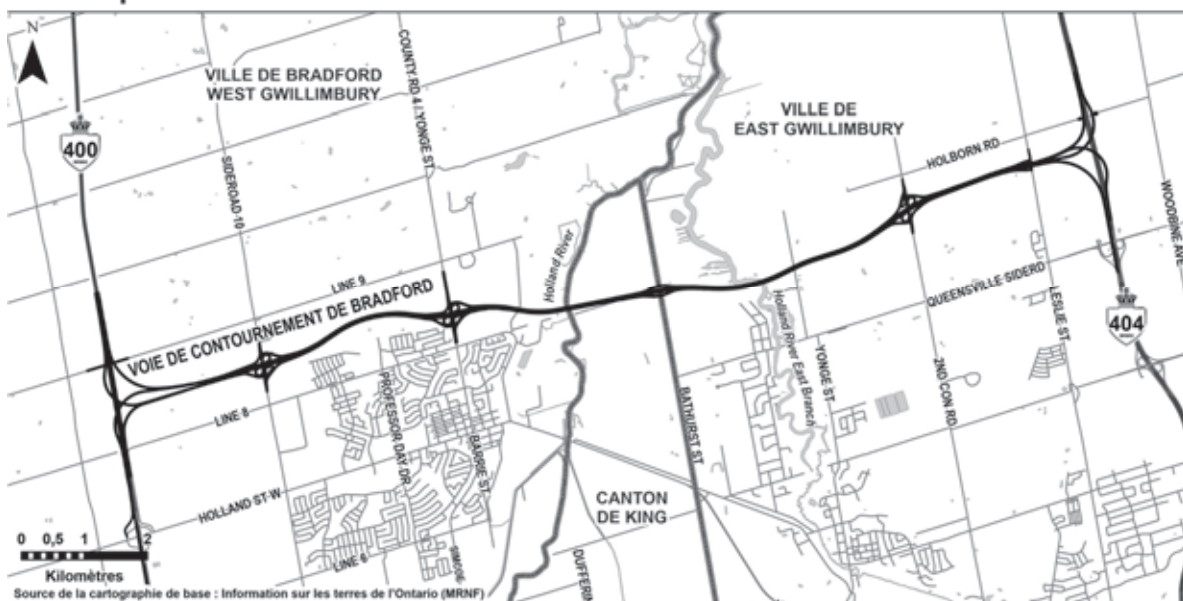
Construire le contournement de Bradford

Pour aider la région de York et le comté de Simcoe à se préparer à faire face à une croissance démographique rapide au cours des 10 prochaines années, l'Ontario aménage le contournement de Bradford, une nouvelle autoroute à quatre voies qui désengorgera le réseau routier local dans l'axe est-ouest et raccordera les autoroutes 400 et 404 dans le nord.

En novembre 2022, un contrat a été adjugé pour les travaux préliminaires concernant la construction d'un nouveau pont à la hauteur de Simcoe County Road 4. En décembre 2023, le gouvernement a entrepris des activités d'approvisionnement pour faire progresser l'élaboration du contrat de la partie ouest du contournement de Bradford, soit le tronçon entre l'autoroute 400 et County Road 4. Il s'agit notamment de faire l'achat de services pour en concevoir le tracé. Ce processus d'approvisionnement devrait être achevé à la fin du printemps 2024.

Une fois achevé, le contournement de Bradford fera gagner environ 35 minutes par trajet aux automobilistes. Durant les travaux, on estime que le projet devrait créer annuellement jusqu'à 2 200 emplois et apporter une contribution au PIB pouvant atteindre 286 millions de dollars entre 2024 et 2030.

Graphique 1.3
Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Élargir l'autoroute 401

Le corridor de l'autoroute 401 dans l'Est de l'Ontario constitue un lien économique important entre l'Ontario, l'Est du Canada et les États-Unis. Environ 10 000 camions l'empruntent pour transporter des marchandises dont la valeur peut atteindre 380 millions de dollars par jour. Le gouvernement poursuit les travaux visant l'élargissement de l'autoroute 401 en direction est à partir de Brock Road, à Pickering, ainsi que le remplacement de ponts à Port Hope, dans le but d'aider des dizaines de milliers d'automobilistes à faire plus vite l'aller-retour entre la maison et le travail, chaque jour, et d'acheminer les marchandises sur le marché plus rapidement.

Le gouvernement entend ainsi continuer à améliorer le corridor de l'autoroute 401, comme en témoigne notamment l'ajout récent de voies supplémentaires à Mississauga et à Milton.

Élargissement de l'autoroute 401 entre Mississauga et Milton

Le gouvernement a élargi l'autoroute 401, l'axe routier le plus achalandé et congestionné de l'Amérique du Nord, en ajoutant 18 kilomètres de nouvelles voies entre Mississauga et Milton. Environ 180 000 véhicules et des marchandises évaluées à 930 millions de dollars circulent chaque jour ouvrable, en moyenne, sur ce tronçon de l'autoroute 401 entre la rivière Credit à Mississauga et la route régionale 25 à Milton. Les travaux ont été achevés avant la saison hivernale 2023 pour assurer la circulation des biens et des gens dans la région élargie du Golden Horseshoe.

Construire des routes pour le Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit dans les routes du Nord pour rehausser la sécurité routière et dégager des possibilités de développement économique. Exemples de projets :

- Soutien pour la construction et la réfection de routes municipales et de ponts qui se raccordent aux routes provinciales en passant par des collectivités, dont la reconstruction de la route 101 qui traverse Timmins.
- Élargissement de la route 17 de Kenora à la frontière du Manitoba.
- Travaux de resurfacement sur la route 144 du nord de la route 560, en direction nord, jusqu'à la route 661, près de Gogama.
- Poursuite des travaux d'élargissement de la route 69 pour la faire passer de deux à quatre voies entre Parry Sound et Sudbury.
- Élargissement de la route 11/17 entre Coughlin Road et la route 582 (jonction est) à l'ouest de Red Rock.
- Élargissement de la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon.
- Travaux de conception et d'évaluation environnementale dans le cadre du projet pilote de route à 2+1 voies sur la route 11 dans le Nord de l'Ontario, ce qui concerne deux emplacements au nord de North Bay. Une route à 2+1 voies compte trois voies et comprend une voie de dépassement centrale qui change de direction tous les deux à cinq kilomètres environ.

Expansion et amélioration de routes, d'autoroutes et de ponts partout en Ontario

Le gouvernement investit 27,4 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour relier les collectivités, réduire la congestion routière et assurer la circulation des marchandises et des personnes dans la province. Le programme des routes de l'Ontario comprend plus de 650 projets d'expansion et de réfection en cours ou prévus d'ici les quatre prochaines années.

En 2024-2025 seulement, l'Ontario consacrera 3,9 milliards de dollars à des projets d'expansion et de réfection de routes, d'autoroutes et de ponts provinciaux.

Le gouvernement entend renforcer la capacité et rehausser la sécurité routière pour les voyageurs en réalisant les projets suivants :

- Élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway, comprenant la construction d'un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland.
- Élargissement de l'autoroute 404, de l'autoroute 407 jusqu'à Major Mackenzie Drive, à Markham, pour les voies réservées aux véhicules multioccupants (VMO).
- Élargissement de la route 3 pour la faire passer de deux à quatre voies entre Essex et Leamington.
- Remplacement du pont tournant de Little Current sur la route 6 dans Northeastern Manitoulin and the Islands.
- Réfection de l'autoroute 403 entre l'autoroute 401 et West Quarter Townline Road dans les comtés de Brant et d'Oxford.
- Réparation de ponts et de ponceaux sur la route 28 dans le comté de Renfrew.
- Construction d'un nouvel échangeur sur la route 6 dans le comté de Wellington, dans le cadre de travaux préparatoires pour le contournement de Morriston.
- Réfection du pont Bay of Quinte Skyway.
- Remplacement de ponts sur l'autoroute 417 à Ottawa.
- Élargissement des routes 3 et 4 pour favoriser la croissance et le développement économique à St. Thomas.

Tableau 1.2
Projets routiers achevés récemment

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> • Route 11/17 : Élargissement de deux à quatre voies commençant à l'ouest du passage supérieur de la voie ferrée du Canadien Pacifique, à Ouimet, en direction ouest, jusqu'à Dorion East Loop Road. • Route 11/17 : Élargissement de la route, dont la construction d'un nouveau poste d'inspection des véhicules utilitaires, de 7,3 km à l'est de la route 527, en direction est, sur 3,3 km. • Route 17 : Resurfacement, goudronnage des accotements et autres améliorations à partir de Sudbury, en direction est, jusqu'à Kukagami Road, à l'ouest de Markstay. • Route 101 : Resurfacement sur 21 km commençant à l'ouest de Little Star Lake Road jusqu'au pont de la rivière Nat, à l'est de Foleyet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Route 17 : Nouvel échangeur à Calabogie Road, comté de Renfrew. • Autoroute 401 : Remplacement du pont de Halleck's Road, Comtés unis de Leeds et Grenville, à l'ouest de Brockville (en prévision de l'élargissement futur de l'autoroute 401). • Route 7 : Pavage et amélioration des installations de drainage, commençant à Omeme, en direction ouest, jusqu'à Slanted Road, à Kawartha Lakes.
Sud-Ouest	Centre
<ul style="list-style-type: none"> • Route 21 : Réfection de Bruce Road 10 jusqu'à Springmount. • Autoroute 402 : Réfection commençant à Longwoods Road jusqu'à Colonel Talbot Road, comté de Middlesex. • Autoroute 402 : Resurfacement et remplacement du ponceau, de Colonel Talbot Road jusqu'à l'autoroute 401, à London. • Route 24 : Resurfacement et réfection de Powerline Road jusqu'à Glen Morris Road, comté de Brant. • Autoroute 401 : Élargissement à partir de la route 8 jusqu'à Townline Road à Cambridge. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autoroute 400 : Réfection du pont et de la chaussée, de l'avenue Steeles jusqu'à Langstaff Road, à Vaughan. • Route 35 : Réfection du pont et de la chaussée, de la jonction nord de la rue Main (Durham Road 17) jusqu'à la route 115, à Clarington. • Route 11 : Remplacement du pont, rue West, à Orillia. • Route 89 : Réfection de la chaussée, remplacement d'un ponceau et autres améliorations de Industrial Parkway jusqu'à l'ouest de Simcoe Road 50, dans le canton d'Adjala-Tosorontio, comté de Simcoe.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Développer les transports en commun

Il est essentiel, pour mener à bien le plan de l'Ontario pour bâtir, de miser sur des projets de transport en commun afin de soutenir l'économie de la province, réduire les embouteillages et permettre à davantage de personnes d'avoir accès aux emplois et aux logements.

Assurer des services GO Transit plus fréquents et interconnectés

Pour mieux relier les collectivités en pleine croissance dans la région élargie du Golden Horseshoe et dans le Sud-Ouest de l'Ontario, le gouvernement continue d'élargir le réseau et de mettre en place de meilleurs services de train GO et d'autobus GO afin que les gens puissent plus facilement et plus rapidement se rendre à leur destination.

Expansion du service GO à Milton

Le gouvernement s'emploie à offrir un service de train GO fréquent et rapide sur la ligne GO Milton, la quatrième ligne la plus fréquentée du réseau GO, en ajoutant deux liaisons ferroviaires chaque jour de la semaine et en poursuivant les travaux de planification et de conception du futur service bidirectionnel toute la journée. Cette expansion viendra soutenir les collectivités en plein essor démographique de Mississauga et de Milton en reliant davantage de gens aux transports en commun, aux emplois et au logement dans la région élargie du Golden Horseshoe.

En outre, l'Ontario demande au gouvernement fédéral de consentir à un partenariat de partage des coûts qui assurera un service de train GO bidirectionnel toute la journée dans le corridor ferroviaire de la ligne GO Milton grâce à la construction d'une voie ferrée pour passagers complètement séparée.

L'Ontario investit toujours pour améliorer la desserte et la capacité dans le réseau principal et assurer un service GO Transit bidirectionnel toute la journée avec des trains plus rapides, plus de stations et de meilleures liaisons et correspondances.

- **Ligne GO de Kitchener** : En vue d'établir un service bidirectionnel toute la journée sur la ligne Kitchener, des améliorations sont apportées aux stations et dans le corridor ferroviaire. À Guelph, la structure en acier destinée à la marquise du nouveau quai sud a été installée en août 2023, tandis que les travaux sur le nouveau quai seront achevés en 2024.
- **Extension du service ferroviaire GO jusqu'à Bowmanville** : En juin 2023, le gouvernement a attribué un contrat pour faire progresser la planification de l'extension du service ferroviaire GO à l'est d'Oshawa jusqu'à Bowmanville, ce qui comprend l'ajout de voies et de signalisation, sept nouveaux ponts et la modernisation des passages à niveau.
- **Service ferroviaire GO vers Niagara** : En mai 2023, le gouvernement a bonifié le service ferroviaire GO de la gare Union à la région de Niagara en offrant plus de liaisons express entre Hamilton, Burlington et Toronto. En plus de réduire le temps de déplacement des navetteurs, les liaisons quotidiennes offertes à l'année contribueront à promouvoir le tourisme dans la région de Niagara.

- **Gare GO de Bloor** : En août 2023, le gouvernement a attribué un contrat visant la construction d'un tunnel pour piétons reliant la gare GO/Union Pearson (UP) Express de Bloor et la station Dundas West de la CTT. Le raccordement de la gare GO/UP Express de Bloor au réseau de la CTT encouragera les voyageurs à effectuer leurs déplacements en combinant les services du réseau GO Transit ou d'UP Express à ceux du métro, du tramway ou des autobus de la CTT, ce qui favorisera le développement d'un réseau régional de transport en commun plus rapide et mieux interconnecté.
- **Gare GO de Bramalea** : La nouvelle gare accessible ainsi que l'ajout d'un parc de stationnement couvert et d'une boucle pour les autobus amélioreront l'accès aux services GO Transit et Brampton Transit. Ces améliorations à la gare GO de Bramalea permettront éventuellement d'assurer un service de train GO bidirectionnel toute la journée sur la ligne Kitchener et relieront davantage de gens au réseau de transport en commun, aux emplois et au logement dans la région élargie du Golden Horseshoe.
- **Gare GO d'Aurora** : Le gouvernement modernise des infrastructures essentielles à la gare GO d'Aurora afin que les navetteurs puissent bénéficier d'un meilleur service, de plus de liaisons et éventuellement d'un service bidirectionnel toute la journée entre cette gare et la gare Union à Toronto. En août 2023, les travaux de construction ont été entrepris pour apporter des améliorations qui comprendront l'ajout d'un deuxième quai et d'une voie, un nouveau tunnel pour piétons doté d'ascenseurs, des places de stationnement supplémentaires, de même que la mise à niveau de la signalisation ferroviaire.
- **Ligne GO de Stouffville** : En octobre 2023, le gouvernement a achevé d'importants travaux d'amélioration des infrastructures à la nouvelle gare GO d'Old Elm et ajouté deux liaisons ferroviaires GO sur la ligne Stouffville, ce qui accroîtra la sécurité et l'accessibilité pour la clientèle tout en permettant éventuellement d'assurer un service de train bidirectionnel toute la journée.



Développer le réseau de métro

Les travaux sont en cours dans les quatre projets de métro prioritaires de l'Ontario. Le gouvernement a fait un pas de plus pour offrir de meilleures options de déplacement, réduire les embouteillages et créer des milliers de bons emplois locaux.

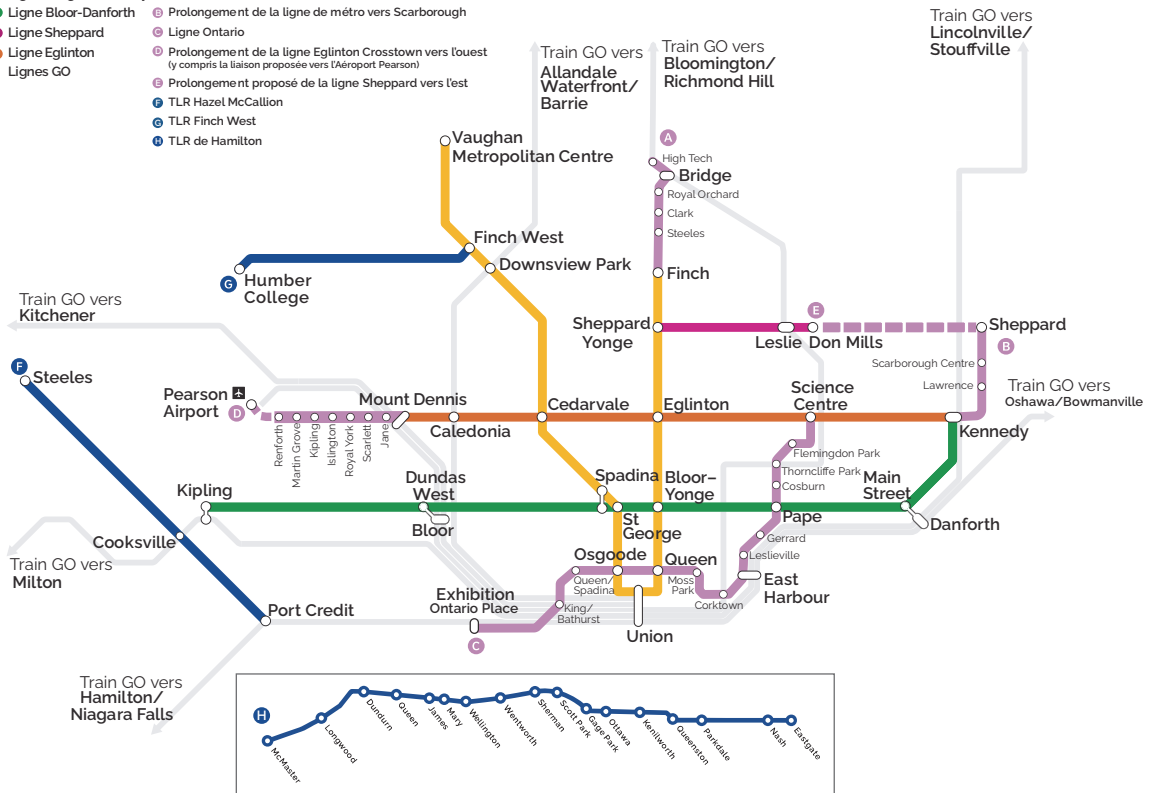
Ensemble, ces projets de métro assureront annuellement plus de 16 000 emplois durant la phase de construction qui s'échelonnera sur la prochaine décennie. Les chantiers sont en activité, et les étapes importantes suivantes ont récemment été franchies :

- **Ligne Ontario** : Le gouvernement a reçu des réponses à ses demandes de propositions visant les contrats du tunnel de la station Pape et des stations souterraines, ainsi que de la voie de guidage et des stations surélevées. Metrolinx et Infrastructure Ontario entreprendront en 2024 une phase d'aménagement avec le promoteur retenu pour chaque contrat. Des travaux sont également en cours dans le corridor ferroviaire Lakeshore East pour moderniser les installations, ce qui comprend de nouveaux ponts ferroviaires, murs de soutènement et murs antibruit dans les quartiers avoisinant les futurs emplacements des stations East Harbour, Riverside-Leslieville et Gerrard. Grâce aux 388 000 embarquements prévus chaque jour, le projet viendra diminuer de beaucoup l'engorgement dans le réseau actuel de transport en commun et réduira la congestion routière en retirant quotidiennement des routes 28 000 automobiles selon les estimations.
- **Prolongement du métro vers Scarborough avec l'ajout de trois stations** : En novembre 2022, le gouvernement a choisi un partenaire de développement pour le contrat des stations, des rails et des systèmes. Ce contrat comprend la conception et la construction de trois nouvelles stations souterraines et d'un terminus d'autobus à chaque station. Les travaux de construction du puits d'extraction utilisé par le tunnelier ont été entrepris en octobre 2023. On s'attend à ce que le projet permette à 38 000 personnes de plus d'avoir accès à un réseau de transport en commun à distance de marche et à ce que le nombre d'embarquements se chiffre à 105 000 par jour.
- **Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord** : En décembre 2023, le gouvernement a lancé une demande de propositions pour le contrat d'aménagement des tunnels, ce qui comprend les travaux visant à concevoir les tunnels, à les construire et à en financer la construction. Les travaux préliminaires de modernisation de la station Finch, à partir de laquelle le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord sera raccordé au service de métro de la ligne 1 actuelle, sont en grande partie achevés. Les améliorations apportées vont permettre d'entreprendre les grands travaux de prolongement de la ligne de métro vers Richmond Hill et Markham.
- **Prolongement de la ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest** : En février 2024, plus de 80 % du tunnel était creusé. Des contrats ont été attribués pour la voie de guidage surélevée en décembre 2023 et, en février 2024, pour le projet d'aménagement du tunnel 2.

Graphique 1.4 Développer les transports en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe

Légende

- Ligne Yonge-University
- Ligne Bloor-Danforth
- Ligne Sheppard
- Ligne Eglinton
- Lignes GO
- Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord
- Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough
- Ligne Ontario
- Prolongement de la ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest (y compris la liaison proposée vers l'Aéroport Pearson)
- Prolongement proposé de la ligne Sheppard vers l'est
- TLR Hazel McCallion
- TLR Finch West
- TLR de Hamilton



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Bâtir et prolonger des lignes de trains légers sur rail

Le gouvernement entend réaliser des projets de transport en commun rapide et fiable pour réduire les temps de déplacement et offrir plus d'options aux usagers de ce mode de transport. Cela comprend les projets suivants :

- **Train léger sur rail (TLR) Finch West** : Ce TLR entre le Collège Humber et la station Finch West dotera la population du nord-ouest de Toronto d'un système de transport en commun qui offre plus de choix pour se déplacer, réduit le temps de déplacement et accroît la fiabilité de ce mode de transport. Le projet a franchi un certain nombre d'étapes importantes; la construction de la voie de guidage et des installations d'entretien et de stockage est notamment terminée, tandis que les 18 trains légers sur rail ont été livrés. Le projet est présentement à la phase d'essai et de mise en service avant la mise en service commerciale du TLR.
- **TLR Eglinton Crosstown** : Les dernières restrictions liées aux voies dans le projet de construction du TLR Eglinton Crosstown ont été levées. Les travaux sur les quais sont aussi en grande partie terminés. Divers systèmes font actuellement l'objet de tests rigoureux.
- **Extension proposée vers l'est sur Sheppard** : Le gouvernement examine actuellement des options et sollicite la contribution de la collectivité dans le but de prolonger le service de transport en commun rapide, vers l'est, dans l'avenue Sheppard. Cette extension assurerait de meilleures liaisons dans le nord de Toronto, et permettrait aux gens de se déplacer plus facilement et plus rapidement dans la ville et dans la RGT.
- **TLR de Hamilton** : Les travaux nécessaires sont en cours, notamment en ce qui a trait à des dossiers comme les études du sous-sol. En outre, la participation des communautés autochtones est aussi continue.

Expansion de la ligne de train léger sur rail Hazel McCallion

L'Ontario propose plus d'options en matière de transport en commun pour relier les gens à des emplois bien rémunérés et au logement dans les villes de Mississauga et de Brampton, qui connaissent une croissance rapide. Le gouvernement a accepté un premier dossier de décision et entreprendra des activités de planification et de conception pour l'expansion de la ligne de TLR Hazel McCallion. Une boucle au centre-ville relierait le Square One District de la ville de Mississauga au réseau, tandis qu'une extension sur la rue Main permettrait au TLR de passer par le centre-ville de Brampton en suivant le corridor de transport en commun Hurontario-Main. Dans le cadre des activités de planification et de conception, on veillera à ce que les travaux d'expansion proposés puissent aller de l'avant pendant que se poursuit la construction de la ligne de TLR Hazel McCallion. L'Ontario aura également recours aux mesures introduites dans la *Loi de 2020 sur la construction plus rapide de transport en commun* pour déclarer prioritaires les projets d'expansion de la ligne Hazel McCallion.

Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun

Le Programme d'aménagement axé sur les transports en commun s'inscrit dans le plan du gouvernement pour créer des collectivités dynamiques, complètes et polyvalentes à proximité des stations de transport en commun. Ces collectivités contribueront à augmenter le nombre d'utilisateurs des transports en commun, à créer des milieux durables et à construire davantage de logements, y compris des logements plus abordables autour du réseau GO Transit, des TLR et des métros. Alors que l'Ontario s'emploie à faire bâtir 1,5 million de logements d'ici 2031, des travaux sont déjà en cours pour aménager des collectivités axées sur les transports en commun près de 12 futures stations le long de la nouvelle ligne Ontario, du prolongement de la ligne de métro vers Scarborough et du prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord, créant ainsi plus de 79 000 emplois et environ 54 000 nouveaux logements.

Le gouvernement a par ailleurs adopté la *Loi de 2023 sur le financement des stations du réseau Go* pour doter les municipalités d'un nouvel outil de financement optionnel. Ces dernières pourraient utiliser l'outil, prenant la forme de redevances relatives aux stations de transport en commun, pour financer la conception et la construction de nouvelles stations GO Transit et récupérer les coûts au fil des ans à mesure que des collectivités prennent racine tout autour, ce qui viendrait stimuler la construction de logements et la création de milieux de vie polyvalents.

Dans le cadre du nouvel accord avec la ville de Toronto, la municipalité a accepté de promouvoir les collectivités axées sur les transports en commun en donnant la priorité aux approbations et en finalisant des accords pour l'aménagement d'East Harbour; de même, il y a coopération et collaboration de la ville dans le cadre d'une proposition de collectivité polyvalente axée sur les transports en commun à la future gare GO de Woodbine.

Remettre le Northlander en service

L'Ontario tient sa promesse de rétablir le service ferroviaire de passagers vers le Nord de la province après que le service original du Northlander a été supprimé en 2012. Le train Northlander offrira un moyen de transport sécuritaire et fiable aux collectivités du Nord; il circulera entre Toronto et Timmins et comprendra une liaison ferroviaire avec Cochrane.

Dans le cadre de cet engagement, l'Ontario a acheté trois nouvelles rames destinées au rétablissement du service. Pour la suite des choses, les activités de mise en œuvre comprennent la conception technique détaillée, l'évaluation environnementale, la participation des Autochtones et des municipalités et leur consultation, ainsi que le processus d'approvisionnement. La construction de la gare et les travaux d'amélioration des voies ferrées devraient pour leur part commencer en 2024.

Le train Northlander améliorera l'accès à des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation, tout en favorisant la prospérité économique et le tourisme dans la région et en solidifiant la liaison entre le Nord et le Sud.



Soutenir les chemins de fer d'intérêt local de l'Ontario

Il est essentiel pour l'économie de l'Ontario de s'appuyer sur une chaîne d'approvisionnement efficace. L'Ontario dispose d'un large réseau de chemins de fer comprenant de grandes lignes ferroviaires nationales et plusieurs chemins de fer d'intérêt local. Ces derniers servent généralement à parcourir des distances plus courtes que les grands chemins de fer nationaux et sont souvent utilisés pour assurer le transport de marchandises entre les expéditeurs et les principales lignes de chemin de fer. Ils assurent donc un service essentiel pour le « premier et le dernier kilomètre ».

L'Ontario entend explorer des moyens de soutenir ces chemins de fer de courte distance qui jouent un rôle de premier plan en assurant le transport sécuritaire et efficace des marchandises et des gens dans la province.

En janvier 2023, le gouvernement provincial s'est associé avec le gouvernement fédéral pour annoncer un investissement visant à soutenir la réfection de l'infrastructure ferroviaire clé qu'utilise le Huron Central Railway pour exploiter un service de marchandises entre Sault Ste. Marie et Sudbury.

Lancement du Fonds ontarien d'investissement dans les transports en commun

Le gouvernement lance le Fonds ontarien d'investissement dans les transports en commun qui fournira un financement annuel de 5 millions de dollars pour réaliser des projets de transport locaux et interurbains dans les régions mal ou non desservies de l'Ontario, et particulièrement en milieu rural. Le Fonds s'appuie sur le Programme de subventions pour les transports communautaires de l'Ontario et acceptera les demandes sur une base continue, tandis que son admissibilité sera élargie aux municipalités, aux communautés autochtones et aux organismes à but non lucratif.

Examiner la possibilité de recourir aux jumeaux numériques

Le gouvernement investit 5 millions de dollars afin d'examiner la possibilité d'utiliser des jumeaux numériques pour réaliser ses projets d'infrastructure publique, ce qui s'inscrit dans le plan d'immobilisations le plus ambitieux jamais mis en œuvre en Ontario.

Les jumeaux numériques sont des modèles virtuels d'un bien ou d'un système physique qui sont continuellement mis à jour avec des données pour rendre compte de l'état physique le plus actuel de l'actif avec une plus grande précision. La technologie des jumeaux numériques pourrait servir à évaluer les problèmes éventuels liés aux systèmes de traitement de l'eau et aux autres infrastructures souterraines. Le recours à l'infrastructure numérique pour effectuer des simulations permet d'étudier et d'évaluer les améliorations proposées, de même que les problèmes de rendement, et ce, avant de mettre en œuvre les solutions. L'utilisation de la technologie des jumeaux numériques pourrait améliorer la réalisation des projets d'immobilisation en tirant plus efficacement parti de l'infrastructure et des données existantes pour contribuer à garder les coûts bas, à gérer les risques et à atténuer les éventuels retards au calendrier.

Dans le cadre de cette initiative, Infrastructure Ontario s'associe à des organismes locaux et mondiaux comme l'Université métropolitaine de Toronto pour mettre à profit leur expérience en matière de jumeaux numériques et examiner des solutions qui permettraient de moderniser la réalisation d'infrastructures publiques.

Section B : Œuvrer pour vous

À mesure que l'Ontario poursuit son plan pour rebâtir l'économie, le gouvernement reste déterminé à investir dans les travailleurs et les principaux services publics, sans augmenter les impôts, les taxes et les droits ou autres.

Œuvrer pour les travailleurs

L'Ontario permet aux travailleurs d'acquérir plus facilement les compétences nécessaires à l'obtention de meilleurs emplois et de salaires plus alléchants, tout en les aidant à planifier leur retraite. Le gouvernement provincial fait des investissements dans la formation afin de combler les emplois en demande dans des secteurs clés tels que les soins de santé et les métiers spécialisés, solidifiant ainsi l'économie de l'Ontario et contribuant à préparer les travailleurs qualifiés nécessaires à la construction de routes, de transports en commun, d'hôpitaux et de logements.

Favoriser le développement des compétences et la formation

Investir dans la formation professionnelle par l'entremise du volet Formation du Fonds pour le développement des compétences

Le volet Formation du Fonds pour le développement des compétences permet de s'attaquer aux problèmes liés à l'embauche, à la formation et au maintien en poste des travailleurs, grâce à une enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars en 2024-2025, pour aider les travailleurs et les demandeurs d'emploi, y compris les apprentis, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour progresser dans leur carrière. Ce montant s'ajoute à celui de plus de 860 millions de dollars déjà investi depuis son lancement en 2021. À ce jour, le gouvernement a exécuté près de 600 projets de formation pour aider plus de 500 000 travailleurs, notamment ceux des métiers spécialisés et du secteur de la santé, à franchir les prochaines étapes de leur carrière.

Aider les travailleurs autochtones du Nord de l'Ontario à obtenir la formation nécessaire pour accéder à des carrières gratifiantes dans leurs communautés

Le gouvernement investit 7,3 millions de dollars dans le Fonds pour le développement des compétences afin de soutenir les travailleurs autochtones du Nord de l'Ontario. Cet investissement financera huit projets de formation innovants qui contribueront à préparer 1 700 travailleurs à des emplois en demande dans des secteurs critiques tels que la foresterie, la construction et les soins de santé. L'un des projets, mené par le syndicat Ironworkers Local 759, aidera 100 travailleurs et demandeurs d'emploi à améliorer leurs compétences en vue d'obtenir des emplois bien rémunérés dans le secteur de la construction. Les sept autres projets sont menés par diverses organismes du Nord de l'Ontario et contribueront à préparer les demandeurs d'emploi à occuper des postes en demande dans un certain nombre de secteurs.

Bâtir de nouveaux centres de formation aux métiers spécialisés

Le gouvernement investit 224 millions de dollars dans le cadre du volet Immobilisations du Fonds pour le développement des compétences pour élargir l'accès aux centres de formation traditionnels. Le financement aidera les syndicats, les centres autochtones et les associations industrielles à bâtir de nouveaux centres de formation ou à moderniser et à transformer les installations existantes pour les doter d'équipements et de technologies de pointe. Les investissements réalisés dans le cadre du volet Immobilisations du Fonds pour le développement des compétences permettront à l'Ontario de disposer des installations de formation de classe mondiale dont il a besoin pour former un plus grand nombre de travailleurs dans les métiers spécialisés et bâtir l'économie de la province. Ces centres prépareront les gens pour occuper des emplois émergents et en demande dans des secteurs critiques, notamment la construction et les soins de santé.

Former des apprentis dans le cadre de la Stratégie ontarienne relative aux métiers spécialisés

L'Ontario aide les citoyens à explorer et à se préparer à des carrières durables dans les métiers spécialisés afin de soutenir l'économie en croissance de la province, de réaliser l'ambitieux plan d'investissement du gouvernement et de favoriser la création de meilleurs emplois assortis de chèques de paie plus alléchants. Le gouvernement a investi plus d'un milliard de dollars dans les métiers spécialisés dans le cadre de la Stratégie relative aux métiers spécialisés, et il verse un montant additionnel de 16,5 millions de dollars annuellement pour les trois années à venir afin de soutenir une série de programmes visant à abattre les préjugés, à attirer davantage de jeunes vers les métiers spécialisés, à simplifier le système et à encourager les employeurs à participer au processus de formation des apprentis.

Aider les jeunes à amorcer une carrière dans les métiers spécialisés

L'Ontario investit plus de 62,9 millions de dollars dans deux des programmes fondamentaux de la province afin d'aider plus de 18 000 jeunes à explorer des carrières dans les métiers spécialisés :

- 21,1 millions de dollars pour développer le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), un programme d'études secondaires spécialisé qui permet aux élèves ayant terminé leur 10^e année d'explorer les métiers en suivant des cours d'éducation coopérative, tout en obtenant leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario;
- 41,8 millions de dollars pour lancer une centaine de projets de préapprentissage dans la province afin d'aider les jeunes à acquérir une première expérience dans les métiers, y compris un stage rémunéré auprès d'un employeur local.

Ce financement, destiné aux programmes de développement des compétences et de formation, permettra de former les travailleurs qualifiés nécessaires à la construction de transports en commun, d'hôpitaux et d'au moins 1,5 million de logements d'ici à 2031.



Aider les travailleurs à se former pour les emplois en demande grâce à Meilleurs emplois Ontario

Le programme Meilleurs emplois Ontario aide les demandeurs d'emploi admissibles à accéder à des programmes de formation de courte durée en leur versant jusqu'à 28 000 \$ pour couvrir des dépenses telles que les frais de scolarité, de transport et de garde d'enfants. Dans le budget de 2023, l'Ontario a investi 15 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir la récente expansion du programme et l'offrir à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi, y compris les jeunes, les travailleurs à la demande, les nouveaux arrivants et les bénéficiaires de l'aide sociale qui ont de la difficulté à trouver un emploi stable. Depuis janvier 2021, ce programme a aidé plus de 7 700 personnes à accéder à de meilleurs emplois et à toucher un meilleur salaire.

Appel au gouvernement fédéral pour permettre des transferts sûrs, modernes et flexibles relatifs au marché du travail

Les ententes de transfert relatives au marché du travail (ETMT) apportent un soutien essentiel à l'Ontario pour la conception et la mise en œuvre de programmes d'emploi, de formation et de développement des compétences. Ce financement soutient la formation professionnelle de la population de l'Ontario, y compris les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées, les jeunes et les apprenants adultes. Ces ententes soutiennent les investissements continus que fait l'Ontario pour aider les demandeurs d'emploi et les travailleurs à obtenir et à conserver de bons emplois, et les employeurs à trouver les talents dont ils ont besoin pour que le marché du travail de la province puisse prospérer.

En mars 2023, le gouvernement fédéral a prolongé d'un an ses engagements envers ces ententes, en vigueur depuis 2017. L'Ontario se joint aux autres provinces et territoires pour demander d'urgence au gouvernement fédéral de maintenir ce financement à son niveau actuel. Si aucune mesure n'est prise, l'exercice 2024-2025 sera le premier depuis 2017 où le gouvernement fédéral n'octroiera pas ce financement, à son niveau actuel, aux provinces et aux territoires. En outre, un engagement fédéral immédiat est nécessaire pour moderniser les ETMT. Cela implique un engagement clair en faveur de niveaux de financement adéquats, flexibles et prévisibles des ETMT, ainsi que le respect de l'expertise et de l'expérience de l'Ontario pour ce qui est de répondre aux besoins d'emploi et de formation de sa population, y compris des personnes handicapées, des nouveaux arrivants et des jeunes.

Aider les travailleurs à planifier leur retraite

Mettre en œuvre un cadre entourant les régimes à prestation cible

Les régimes de retraite à prestation cible permettent aux travailleurs d'avoir une source de revenu mensuel à la retraite et aux employeurs d'en connaître les coûts à l'avance. Les régimes de retraite multi-employeurs à prestation cible sont souvent créés par un syndicat ou une association dans un secteur donné, principalement dans les industries de métiers spécialisés. C'est donc dire que les adhérents à ces régimes pourront continuer à cotiser au même régime de retraite, même s'ils changent d'employeur. Cela encourage la mobilité de l'emploi et permettra d'attirer davantage de talents dans les métiers spécialisés.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement a eu des discussions avec le secteur afin de mettre en place un cadre permanent destiné aux régimes à prestation cible qui s'appuie sur les pratiques exemplaires en matière de financement et de gouvernance des régimes et qui améliore la communication avec les participants. En tenant compte des commentaires reçus lors de ces consultations, le gouvernement est en train de rédiger les propositions de règlements qui composeraient le cadre. Ces propositions seront soumises à un examen technique du secteur au cours de l'été 2024.

Le gouvernement propose également des amendements législatifs qui soutiendraient la mise en œuvre du cadre. Il espère que le cadre permanent entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le cadre permanent contribuerait à soutenir la viabilité de ces régimes de retraite professionnels et permettrait à un plus grand nombre d'employeurs de les offrir, aidant ainsi les travailleurs à épargner en vue de leur retraite.

Garder les coûts bas

À une époque où l'inflation et les taux d'intérêt de la Banque du Canada demeurent élevés et où les coûts journaliers ont augmenté, le gouvernement garde les coûts bas pour les familles. Bien que la situation économique demeure difficile, l'Ontario continue d'investir dans les services publics essentiels et de tracer la voie vers un budget équilibré sans augmenter les impôts ni les taxes. Par le biais d'investissements et de mesures d'allègement, le gouvernement vise à aider à garder les coûts bas et à rendre la vie plus abordable pour les citoyens. Du logement à l'éducation postsecondaire en passant par les transports, le gouvernement contribue à maintenir le coût des produits de première nécessité bas pour les familles ontariennes, tout en faisant de la province un lieu plus abordable et plus compétitif où vivre et travailler.

Remettre de l'argent dans vos poches

Conscient qu'il s'agit de moments difficiles pour de nombreuses personnes à travers la province, le gouvernement rend plus abordables l'utilisation des transports en commun, la conduite d'une voiture et les études postsecondaires, entre autres mesures pour maintenir les coûts bas.

Prolongation des réductions temporaires des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant

Au printemps 2022, le gouvernement a temporairement réduit le taux de la taxe sur l'essence, de 5,7 cents le litre, et de la taxe sur le carburant, de 5,3 cents le litre.

Afin d'aider davantage les particuliers et les entreprises, le gouvernement propose de prolonger ces réductions de sorte que le taux de la taxe sur l'essence et le carburant (diesel) reste à neuf cents le litre jusqu'au 31 décembre 2024. Ce faisant, les ménages de l'Ontario auraient économisé 320 \$ en moyenne sur deux ans et demi depuis 2022. Cet allègement est particulièrement important, car une augmentation de la taxe fédérale sur le carbone est prévue le 1^{er} avril 2024.

Voir l'*Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives* pour de plus amples renseignements.

Vous protéger contre la taxe sur le carbone

Le gouvernement est déterminé à protéger les personnes et les entreprises contre les coûts élevés d'un programme provincial nouveau et inattendu de tarification du carbone. C'est pourquoi il a pris des mesures importantes pour protéger l'argent que les contribuables ont durement gagné et dépose une loi qui exigerait que le gouvernement provincial consulte d'abord la population, au moyen d'un référendum, avant de mettre en œuvre un nouveau programme de tarification du carbone.

Comme le gouvernement s'emploie à protéger les contribuables, l'Ontario continue également à demander au gouvernement fédéral d'éliminer la taxe fédérale sur le carbone, qui a fait hausser l'inflation et rendu le coût de la vie moins abordable pour les Ontariennes et les Ontariens.

Élargir l'accès au Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité

Le gouvernement réduit les coûts d'électricité pour environ 100 000 familles supplémentaires en élargissant l'admissibilité au Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE). Le 1^{er} mars 2024, les seuils de revenu pour l'admissibilité au POAFE ont été augmentés d'un pourcentage pouvant atteindre 35 %, pour permettre à des milliers de familles à faible revenu supplémentaires d'accéder au programme et ainsi rendre l'électricité plus abordable. Les familles peuvent faire une demande au POAFE à tout moment. Le POAFE offre un crédit sur facture de 35 \$ à 75 \$ par mois, en fonction de la taille du ménage, pour aider les familles à faible revenu à payer leurs factures d'électricité. Des crédits mensuels plus élevés, allant de 52 \$ à 113 \$, sont accordés aux clients autochtones, qui vivent avec des membres autochtones de leur famille, qui utilisent le chauffage électrique ou qui utilisent certains appareils médicaux énergivores.

Continuer à rendre l'enseignement postsecondaire abordable en prolongeant le gel des frais de scolarité

Le gouvernement continue d'offrir une aide financière aux étudiants et aux familles qui cherchent à accéder à une éducation postsecondaire abordable. Le gouvernement provincial prolonge pour au moins trois ans le gel actuel des frais de scolarité pour les étudiants ontariens inscrits dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique. Les établissements auront la possibilité d'augmenter les frais de scolarité de jusqu'à 5 % pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Puisque le gel a été instauré suivant une réduction de 10 % des droits de scolarité, les étudiants, et leurs parents, ont économisé en moyenne 1 600 \$ par année pour fréquenter l'université et 350 \$ par an pour un collège public, par rapport à ce qu'ils auraient payé dans le cadre de l'ancienne politique.

Garder les coûts des transports en commun bas

L'Ontario maintient les coûts bas pour les utilisateurs des transports en commun grâce au tarif unique, qui permettra aux usagers quotidiens des systèmes participants d'économiser en moyenne 1 600 \$ par an. Les usagers des transports en commun ne paieront qu'une seule fois pour effectuer une correspondance entre les transports en commun de la région du grand Toronto (RGT). On prévoit que cette mesure entraînera plus de huit millions de nouveaux trajets chaque année.

Le tarif unique fait fond sur les améliorations que le gouvernement a effectuées en 2022 et rendra les déplacements d'un réseau à l'autre plus abordables et plus pratiques pour les étudiants, les personnes âgées et les autres navetteurs.

Interdiction des routes à péage

L'Ontario réduit les coûts pour les automobilistes en proposant d'interdire tout nouveau péage sur les routes provinciales existantes et nouvelles. Cette interdiction s'appliquerait aussi à la Don Valley Parkway et au Gardiner Expressway une fois qu'elles auront été transférées à la province. Le gouvernement avait déjà éliminé les péages sur les autoroutes 412 et 418 en avril 2022.

Gel des droits de permis de conduire

L'Ontario garde aussi les coûts bas en maintenant le gel actuel des droits de permis de conduire et de carte-photo de l'Ontario, de sorte que toute augmentation future pourra se faire uniquement par le biais d'une loi. Cette mesure permettra aux automobilistes d'économiser environ 66 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, au lieu de connaître une situation où les coûts auraient pu augmenter à un rythme sans précédent. Les Ontariennes et les Ontariens ont déjà économisé 22 millions de dollars depuis que le gel actuel a été mis en place par le gouvernement en 2019.

Éliminer les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes

Le gouvernement a remis de l'argent dans les poches de contribuables en 2022 en remboursant les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles acquittés depuis mars 2020 pour près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario. Le gouvernement a également éliminé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires légers, les motocyclettes et les cyclomoteurs appartenant à des particuliers, à une société ou à une entreprise, ce qui se traduira par des économies de 1,1 milliard de dollars par an pour les propriétaires de véhicules.

À compter d'avril 2019, le gouvernement a également éliminé le programme Air pur Ontario pour les véhicules de tourisme, ce qui permettra aux automobilistes de l'Ontario d'économiser de l'argent et aux familles, de voir leurs contraintes réglementaires allégées.

Tourner le marché de l'assurance-automobile à votre avantage

Conformément aux engagements pris dans le budget précédent, le gouvernement va de l'avant avec des réformes de l'assurance-automobile qui donneront davantage d'options abordables aux automobilistes de l'Ontario, amélioreront l'accès aux prestations et permettront de moderniser le système. Les changements proposés seront mis en œuvre de manière à ce que les automobilistes puissent prendre des décisions en connaissance de cause lorsqu'ils choisissent parmi les options de couverture d'assurance qui leur sont offertes.

Offrir davantage de choix aux consommateurs

La couverture obligatoire d'assurance-automobile en cas d'accident continuera de s'appliquer aux indemnités pour frais médicaux, de réadaptation et de soins auxiliaires, mais toutes les autres couvertures deviendraient optionnelles. Les automobilistes auraient ainsi la possibilité de réduire leurs primes en profitant d'un plus large éventail d'options de couverture pour répondre à leurs besoins. Par exemple, il est possible que les automobilistes aient déjà accès à certaines couvertures dans le cadre de leur régime d'avantages sociaux au travail; ils devraient donc avoir le choix de ne pas devoir les payer en double dans leur police d'assurance-automobile.



Le gouvernement proposera de faire en sorte que l'assurance-automobile paie les prestations en lien avec les frais médicaux et la rééducation, à la suite d'un accident de voiture, avant les régimes d'assurance-maladie complémentaire. Cette disposition s'appliquerait à tous les accidents de la route, quel que soit le préjudice subi. La modification proposée garantirait que les compagnies d'assurance-automobile prennent en charge les coûts des soins de santé avant les régimes d'assurance-maladie complémentaire et contribuerait également à réduire la paperasserie et les formalités administratives pour les patients et leurs fournisseurs de soins de santé.

Analyse des directives et des cadres des fournisseurs de services de soins de santé

Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les personnes blessées dans des accidents de la route continuent de recevoir les soins dont elles ont besoin et que les fournisseurs de soins de santé soient rémunérés équitablement. Le gouvernement demande à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) d'examiner la directive concernant les services professionnels ainsi que la directive du tarif horaire pour les soins auxiliaires et d'envisager de mettre à jour ces deux directives en fonction des conclusions de leur analyse. Le gouvernement tiendra compte des conclusions de l'ARSF lors des prochaines analyses de l'Annexe sur les indemnités d'accident légales.

Le gouvernement demande également à l'ARSF de procéder à une analyse du cadre des fournisseurs de services de soins de santé et du Système de demandes de règlement pour soins de santé liés à l'assurance-automobile (Système DRSSAA) afin de trouver des solutions administratives et économiques pour moderniser le système et le rendre plus efficace.

Mise en place de produits et de services plus innovants

En janvier 2022, le gouvernement a mis en place un environnement d'essai et d'apprentissage permettant à l'ARSF de soutenir la création de produits et de services d'assurance-automobile plus innovants dans le but d'améliorer l'expérience et d'accroître l'abordabilité pour les consommateurs. Le gouvernement continuera à collaborer avec l'ARSF pour identifier d'autres possibilités d'innovation, de concurrence et de réduction des coûts en proposant d'augmenter le nombre d'éléments qui pourraient être mis à l'essai dans l'environnement prévu par l'ARSF.

Garantir une utilisation équitable de la tarification territoriale

Le gouvernement, de concert avec l'ARSF, veille à ce que la tarification territoriale soit utilisée de manière intègre. En janvier 2024, l'ARSF a lancé un projet pilote dans son environnement d'essai et d'apprentissage visant à moderniser l'approche de tarification territoriale de l'Ontario afin que tout le monde paie un prix plus juste pour son assurance-automobile.

L'environnement d'essai et d'apprentissage permet aux assureurs automobiles participants de proposer et d'évaluer des changements de tarification territoriale pour les véhicules de tourisme dans la région du grand Toronto sur une période d'au moins deux ans. Les résultats de ce projet pilote pourront être appliqués à d'autres régions au fil du temps.

Garder les taxes sur la bière et le vin au plus bas

Le gouvernement de l'Ontario maintient les coûts bas en mettant un frein à l'augmentation d'environ 4,6 % de la taxe de base sur la bière et des taux de majoration de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) qui devait entrer en vigueur le 1^{er} mars 2024. Cette augmentation aurait résulté de l'indexation des taux sur l'inflation, mesure que le gouvernement a constamment levée au cours des six dernières années. Ce plus récent gel sera en vigueur pendant deux ans, jusqu'au 1^{er} mars 2026.

Le gouvernement propose de supprimer la taxe de base de 6,1 % dans les magasins de détail des établissements vinicoles et de préparer les producteurs de l'Ontario à faciliter la transition vers un marché de l'alcool plus ouvert.

Le gouvernement procédera à un examen ciblé des taxes et redevances sur la bière, le vin et les boissons alcoolisées, dans le but de promouvoir un marché plus compétitif pour les producteurs et les consommateurs de l'Ontario.



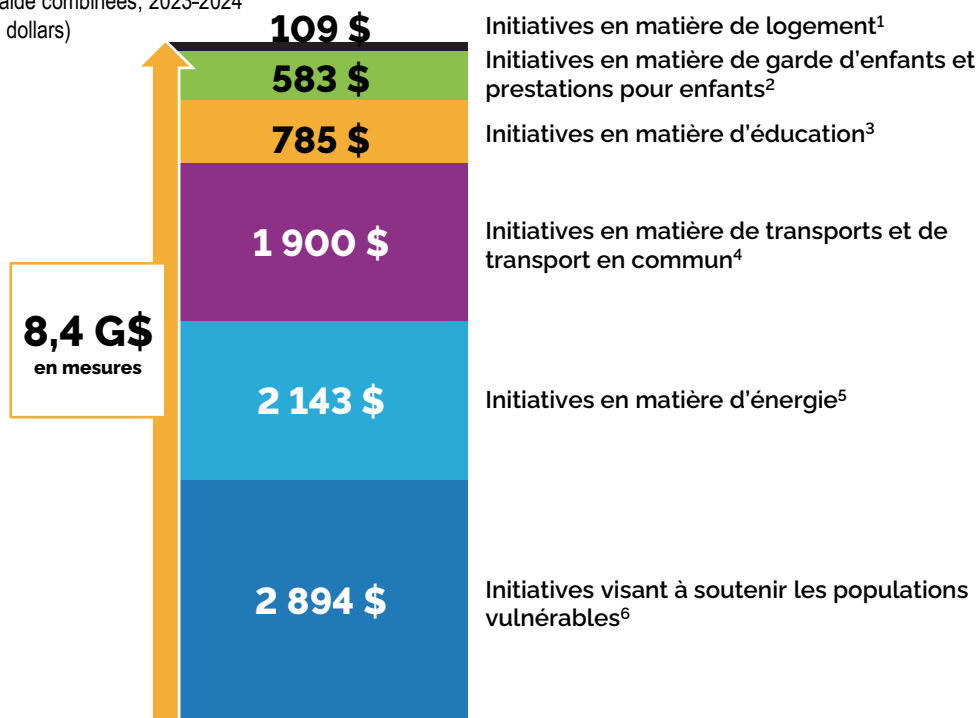
Soutenir les citoyens et les familles

Pour beaucoup d’Ontariennes et d’Ontariens, en particulier ceux qui sont plus vulnérables, les difficultés financières et la hausse des prix ont augmenté la pression sur le budget du ménage. Le gouvernement comprend que ce sont des moments d’angoisse pour un grand nombre de personnes dans la province, en particulier compte tenu de l’inflation élevée. C’est pourquoi il n’a pas tardé à offrir son soutien en prenant des mesures et en respectant son engagement de rendre la vie plus abordable.

Les mesures prises jusqu’à maintenant, résumées dans le graphique 1.5, représenteront une aide totale de 8,4 milliards de dollars pour les familles et les particuliers au cours de l’exercice 2023-2024.

Graphique 1.5
Mesures pour aider les familles et les particuliers

Économies et aide combinées, 2023-2024
(en millions de dollars)



¹ Inclut les contributions provinciales au Plan d'action pour l'offre de logements.

² Inclut la Prestation ontarienne pour enfants (POE) indexée sur l'inflation et la croissance des programmes, la contribution de l'Ontario à l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada et le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses (crédit d'impôt ASGE).

³ Inclut une réduction de 10 % des frais de scolarité et un gel subséquent pour les étudiants postsecondaires, ainsi que la prolongation de cette mesure.

⁴ Inclut l'élimination et le remboursement des frais de renouvellement des plaques d'immatriculation et des vignettes de validation des véhicules; le gel des frais de permis de conduire, d'examen et de validation des véhicules et l'annulation de l'augmentation annuelle subséquente des frais; l'élimination des doubles tarifs pour GO Transit et l'augmentation du rabais PRESTO pour les étudiants postsecondaires (intégration des tarifs et des services); l'élimination des péages sur les autoroutes 412 et 418; et la réduction des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants.

⁵ Inclut l'annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange, ainsi que le financement continu du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE).

⁶ Inclut les augmentations des allocations de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et du Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (Programme d'AEHG); le doublement temporaire des paiements du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (RRAG); le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) et sa bonification; le crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés; la réforme de l'Assurance-santé Plus et du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les enfants et les jeunes qui n'ont pas de régime privé; l'élargissement du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules; l'élargissement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels pour les lecteurs de glycémie en continu et les fournitures; le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés; le Programme ontarien de soutien communautaire; le volet d'aide pour le fonctionnement des refuges et la lutte contre l'itinérance du nouvel accord de Toronto; le Programme de prévention de l'itinérance et le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. L'incidence sur les familles et les particuliers variera de manière considérable étant donné que les critères d'admissibilité sont différents selon les programmes.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Aider les Ontariennes et les Ontariens les plus vulnérables

La hausse des prix se répercute sur le budget des ménages. Le gouvernement continue d'épauler les gens les plus vulnérables de la province, notamment les personnes âgées à faible revenu et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendances, qui sont confrontées à des conditions de logement instables.

Appuyer financièrement un plus grand nombre de personnes âgées

Pour s'assurer qu'un plus grand nombre de personnes âgées obtiennent l'aide financière dont elles ont besoin, le gouvernement élargit le programme du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (RRAG) et indexe la prestation du RRAG sur l'inflation.

À partir de juillet 2024, la prestation maximale passera à 87 \$ par mois pour les personnes âgées seules admissibles et à 174 \$ par mois pour les couples. À l'avenir, la prestation sera ajustée chaque année en fonction de l'inflation.

En juillet également, le seuil de revenu privé annuel pour l'admissibilité au Régime passera de 1 992 \$ à 4 176 \$ pour les personnes âgées vivant seules, et de 3 984 \$ à 8 352 \$ pour les couples.

Grâce à ces changements, quelque 100 000 autres personnes âgées à faible revenu recevront des paiements, ce qui représente une hausse de 50 % du nombre de bénéficiaires.



Soutenir le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés

Par l'entremise du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés, le gouvernement continue de soutenir les groupes et organismes communautaires locaux sans but lucratif afin qu'ils offrent des programmes et des services aux aînés de 55 ans et plus. En 2023-2024, un financement d'environ 6 millions de dollars a été accordé à plus de 280 groupes et organismes pour des activités destinées aux personnes âgées qui encouragent une plus grande inclusion sociale, le bénévolat et l'engagement communautaire. Cela aide les personnes âgées à vivre de façon autonome et à éviter l'isolement en restant en contact avec leur collectivité.

Élargir l'accès aux logements assortis de services de soutien

L'Ontario investit un montant supplémentaire de 152 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour prêter main-forte aux personnes qui sont aux prises avec des conditions de logement instables et des problèmes de santé mentale et de dépendances. Cet investissement s'arrime à *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes* et fait progresser l'engagement continu du gouvernement à étendre le soutien à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances pour toute la vie par le biais de son plan *Vers le mieux-être*. Ce financement sera dirigé vers une série d'initiatives favorisant le logement avec services de soutien et destinées à consolider l'aide apportée aux populations vulnérables, telles que :

- Fournir des suppléments au loyer pour jusqu'à 10 679 logements avec services de soutien afin d'atténuer les répercussions de l'augmentation du coût des loyers liée aux conditions du marché du logement.
- Maintenir 1 137 logements spécialisés avec services de soutien dont les accords d'exploitation arrivent à échéance, assurant ainsi la continuité des logements avec services de soutien pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances et qui risquent de devenir sans-abri.
- Fournir aux logements communautaires Indwell un financement pour les suppléments au loyer et les services de soutien en matière de santé mentale et de dépendances afin de maintenir des logements avec services de soutien pour plus de 640 personnes.
- Maintenir des logements avec services de soutien pour Salus Ottawa et l'Association canadienne pour la santé mentale à North Bay et dans la région grâce à des investissements pour réparer et rénover les immeubles, ainsi que pour reloger jusqu'à 79 locataires à faible revenu déplacés qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendances.

Dès le prochain exercice, le gouvernement envisagera de nouveaux projets pour bâtir davantage de logements assortis de services de soutien dans toute la province.

Ajout de logements avec services de soutien dans la région de Guelph-Wellington

Le gouvernement investit 9 millions de dollars sur trois ans dans la Stonehenge Therapeutic Community et le Guelph Community Health Centre pour aider les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie complexes ou graves. Cet investissement permettra d'offrir des logements avec services de soutien et des services globaux de soins intégrés en matière de santé mentale et de toxicomanie à 32 nouveaux clients et d'augmenter les niveaux de service pour 76 résidents de ces logements ayant d'importants besoins, dans la région de Guelph-Wellington.

Ces mesures complètent le financement supplémentaire de 202 millions de dollars par année pour le Programme de prévention de l'itinérance et le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones qui a été annoncé dans le budget de 2023.

Contribuer à accroître l'offre de logements et leur abordabilité

L'une des façons d'améliorer l'accès au marché du logement et l'abordabilité est d'augmenter l'offre de logements. C'est pourquoi le gouvernement prend des mesures pour mettre davantage de logements à la disposition de la population de l'Ontario et soutient la réduction des impôts sur les nouveaux immeubles d'habitation construits expressément pour la location.

Habiliter les municipalités à transformer davantage d'habitations vacantes en logements

L'Ontario donnera aux municipalités les moyens de s'attaquer aux problèmes d'accessibilité aux logements et d'augmenter l'offre par le biais de taxes municipales sur les logements vacants.

En pleine pénurie de logements, il est inacceptable que certains d'entre eux soient inoccupés. C'est pourquoi l'Ontario étend le pouvoir en gros à toutes les municipalités à palier unique et de palier supérieur d'imposer une taxe sur les logements vacants. Cette mesure permettra d'accroître l'offre de logements, de s'attaquer au problème de l'abordabilité et de faire en sorte qu'un plus grand nombre de familles ontariennes aient les moyens de se payer un logement. Actuellement, Toronto, Ottawa et Hamilton sont habilitées à imposer des taxes sur les logements vacants.

Les municipalités bénéficieront également d'un nouveau cadre stratégique provincial définissant les pratiques exemplaires pour la mise en œuvre d'une taxe sur les logements vacants. Ce cadre stratégique encouragera également les municipalités à fixer un taux de taxe sur les logements vacants plus élevé pour les logements vacants appartenant à des étrangers.

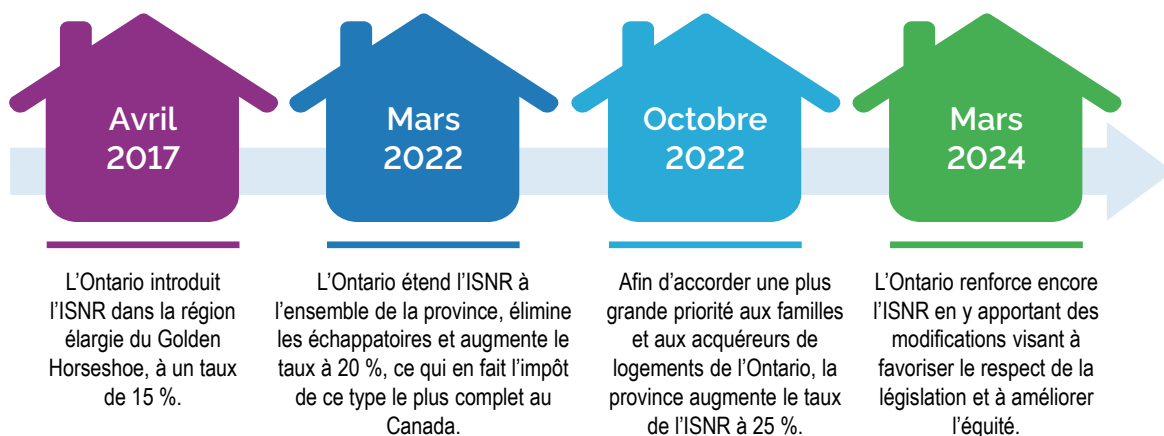
Accorder la priorité aux acquéreurs de logements de l'Ontario

L'impôt de l'Ontario sur la spéculation pour les non-résidents (ISNR) est un impôt appliqué au moment de l'achat d'un logement par une entité étrangère.

Le gouvernement a pris des mesures pour bonifier l'ISNR, l'impôt le plus complet du genre au Canada, afin de décourager les investisseurs étrangers de spéculer dans le marché immobilier de l'Ontario et de rendre un plus grand nombre de logements accessibles aux Ontariennes et aux Ontariens. En 2022, le gouvernement a élargi la portée de la taxe pour l'étendre à l'échelle de la province et a augmenté le taux d'imposition pour le porter de 15 % à 25 %. Il prend d'autres mesures pour renforcer l'ISNR en apportant des modifications visant à soutenir l'observation de la loi et à accroître l'équité.

Graphique 1.6

Chronologie de l'impôt de l'Ontario sur la spéculation pour les non-résidents



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Le gouvernement prend également des mesures pour augmenter l'échange de renseignements entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et les administrations municipales. Le leadership de l'Ontario à ce chapitre permettrait de mieux comprendre ce qu'on entend par logement vacant, l'achat par des étrangers et les modèles de propriété. Tous les trois paliers de gouvernement doivent se concerter pour résoudre la crise du logement afin que les familles et les acquéreurs de logements de l'Ontario aient la priorité dans le marché immobilier. Les données sont un outil puissant pour mieux comprendre les taux de vacance et les modèles d'achat par les étrangers tout en soutenant l'observation fiscale et les mesures visant à décourager la spéculation.

Suppression de la taxe de vente harmonisée de l'Ontario pour les logements à vocation locative neufs

Comme il l'a annoncé à l'automne 2023, le gouvernement a concrétisé la bonification du remboursement de la taxe de vente harmonisée (TVH) pour les logements à vocation locative neufs, supprimant la totalité de la portion provinciale de 8 % de la TVH sur cette catégorie de logements. Cette mesure va encourager la construction d'un plus grand nombre de logements à vocation locative. Les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) montrent qu'on a enregistré, en 2023, un nombre record de mises en chantier de logements locatifs en Ontario¹.

Le remboursement bonifié s'appliquerait aux habitations neuves à vocation locative, comme les immeubles d'habitation, les résidences pour personnes âgées et les logements d'étudiants construits expressément pour la location à long terme. Cette mesure refléterait les bonifications du remboursement fédéral de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) pour immeubles d'habitation locatifs neufs, et ces deux mesures combinées supprimeraient ainsi la totalité de la TVH (13 %) sur les logements admissibles à vocation locative neufs en Ontario.

Cette bonification s'appliquerait aux projets admissibles dont la construction a commencé le 14 septembre 2023 ou après et au plus tard le 31 décembre 2030, et se terminerait au 31 décembre 2035.

Les modifications apportées au remboursement de l'Ontario nécessitent des changements à la réglementation fédérale. L'Ontario continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral pour coordonner la mise en œuvre de la bonification afin de la rendre disponible dans les meilleurs délais et de maximiser ses retombées.

Donner le pouvoir aux municipalités de diminuer les taxes sur les immeubles à vocation locative

L'Ontario s'est engagé à résoudre la crise actuelle du logement et à rendre le coût du logement plus abordable pour les Ontariennes et les Ontariens. Afin d'encourager davantage le développement d'immeubles à vocation locative, l'Ontario donne immédiatement aux municipalités la possibilité d'offrir un taux d'imposition foncière municipal réduit sur les nouveaux immeubles locatifs multi-résidentiels.

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Relevé des mises en chantier et des achèvements (selon le marché, agglomérations de plus de 10 000 habitants).

Investir dans la construction modulaire innovatrice

Le gouvernement reconnaît que l'adoption de nouvelles approches pour s'attaquer à la crise du logement en Ontario donnera aux gens davantage d'options pour accéder à un logement abordable et accessible. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement élabore un programme de logements accessibles qui contribuera à faire de l'accession à la propriété une réalité pour un plus grand nombre de familles ontariennes.

Il s'agit notamment d'adopter la construction modulaire et d'autres options novatrices pour accélérer le développement, améliorer l'abordabilité et favoriser les industries locales qui soutiennent les emplois de qualité en Ontario. La construction modulaire consiste à bâtir un logement à l'aide d'un ou de plusieurs modules ou éléments préfabriqués. Ces logements sont partiellement ou entièrement construits hors site, puis transportés sur un terrain pour y être assemblés.

Le gouvernement engage des consultations avec le secteur de la construction, les municipalités et les communautés autochtones sur le recours à la construction modulaire et d'autres technologies novatrices afin que davantage de personnes puissent vivre dans un logement à la hauteur de leurs moyens. L'adoption de solutions novatrices telles que les logements modulaires contribuera à améliorer l'offre de logements abordables pour la population de l'Ontario.

De meilleurs services pour vous

Des soins de santé aux services de garde d'enfants, en passant par les transports en commun et les services de justice, les services publics dont les Ontariennes et les Ontariens ont besoin devraient être pratiques et faciles d'accès. Le gouvernement défie le statu quo pour fournir de meilleurs services aux particuliers et aux entreprises dans la province.

Rendre les soins de santé plus interconnectés et commodes

Le gouvernement continue de rendre les soins de santé plus interconnectés et plus commodes dans toute la province afin que les patients reçoivent les bons soins au bon endroit, et qu'ils y aient un accès plus rapide grâce à l'augmentation des effectifs dans le milieu de la santé et à des services enrichis. C'est pourquoi, en février 2023, le gouvernement a publié *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, au cœur duquel il place les gens, en augmentant et en élargissant les services de soins de santé à proximité du domicile. Ce plan s'appuie sur trois piliers : prodiguer les bons soins au bon endroit; offrir un accès plus rapide aux soins; engager davantage de travailleurs de la santé.

Le gouvernement continue également d'investir dans l'amélioration de l'accès aux services numériques pour la population de l'Ontario. Cela comprend l'amélioration des services de Santé811 pour faciliter l'accès aux soins virtuels, la prise de rendez-vous en ligne et l'intégration avec les Équipes Santé Ontario. Il est également question de poursuivre les investissements dans la gestion des soins à distance, composante essentielle du soutien apporté aux patients dans le confort de leur domicile, plutôt qu'à l'hôpital, pour un large éventail de problèmes de santé, entre autres leur sortie de l'hôpital après une intervention chirurgicale et la gestion des maladies chroniques.

Soutenir les soins à domicile et en milieu communautaire

Dans le budget de 2023, le gouvernement a accéléré l'engagement d'un milliard de dollars sur trois ans pour stabiliser la main-d'œuvre des soins à domicile et communautaires et pour soutenir l'expansion des services de soins à domicile. Dans le présent budget, le gouvernement investit 2 milliards de dollars de plus sur trois ans pour stimuler cette accélération et soutenir les investissements antérieurs afin d'augmenter la rémunération des préposés aux services de soutien à la personne, des infirmières et des autres fournisseurs de soins de première ligne, en plus de stabiliser ces services bonifiés.

Le gouvernement continue d'investir dans la transformation des soins à domicile, notamment dans de nouveaux modèles de soins et dans la modernisation du Système CHRIS d'information sur la santé des clients, la plateforme numérique qui les régit.

Le gouvernement donne également des soutiens aux effectifs des services en milieu communautaire afin de renforcer les programmes de jour pour adultes, les services de repas, le transport et les services d'aide à la vie autonome. L'efficacité des soins à domicile et en milieu communautaire est un élément clé du plan du gouvernement pour des soins de santé interconnectés et commodes qui permettront aux gens de conserver leur santé, dans le confort de leur foyer.

Investir dans les hôpitaux

L'Ontario reconnaît le rôle indispensable que jouent les hôpitaux dans la prestation aux collectivités de la province de services de santé essentiels. C'est pourquoi le gouvernement investit 965 millions de dollars supplémentaires en 2024-2025, y compris une augmentation de 4 % du financement hospitalier de base pour une deuxième année consécutive, du jamais vu, pour que les hôpitaux publics soient en mesure de répondre aux besoins des patients et d'accroître l'accès à des soins de haute qualité. Cet investissement comprend également du financement pour la stabilisation et la gestion du système chirurgical, l'accent étant mis sur l'optimisation de la capacité afin d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales et de fournir ainsi à la population de l'Ontario les soins dont elle a besoin tout en réduisant les temps d'attente.

Dans le cadre des efforts continus déployés pour bâtir un système de santé solide et résilient, le gouvernement fournit également des fonds pour atténuer les pressions auxquelles font face les petits hôpitaux et les hôpitaux du Nord. Ce financement permettra de remédier aux pénuries de ressources humaines dans le secteur de la santé, à l'augmentation des coûts de personnel des agences, à la fermeture de services d'urgence et à d'autres enjeux nécessitant une stabilisation.

Ces investissements témoignent de l'engagement continu de l'Ontario à bâtir un système de soins de santé interconnectés et commodes, prêt à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Élargissement des soins palliatifs

Le gouvernement développe les services de soins palliatifs dans les collectivités locales en ajoutant jusqu'à 84 nouveaux lits pour adultes et 12 lits pour enfants, portant le total à plus de 750. Ceci apportera confort et dignité aux personnes en fin de vie sans les éloigner de leur collectivité et de leurs proches.

Donner accès aux soins primaires à plus de gens

Bien que les hôpitaux jouent un rôle essentiel dans le système de santé de l'Ontario, il est parfois plus rentable et plus commode pour les personnes de recevoir des soins par l'intermédiaire de leur médecin de famille ou d'une équipe de soins primaires. C'est pourquoi le gouvernement fait des investissements historiques pour améliorer l'accès aux soins primaires afin que tous ceux qui le souhaitent puissent y avoir accès. Le 1^{er} février 2024, l'Ontario a annoncé un investissement de 110 millions de dollars en 2024-2025. Faisant fond sur cet octroi, le gouvernement fournira un investissement total de 546 millions de dollars sur trois ans à compter de 2024-2025. Ces fonds permettront à plus de 600 000 personnes d'accéder aux soins primaires dispensés par des équipes de soins interprofessionnelles nouvelles et agrandies. Cet investissement s'ajoute à l'engagement de 60 millions de dollars pris dans le budget de 2023, portant l'investissement total à 606 millions de dollars depuis 2023-2024.

Les équipes interprofessionnelles de soins primaires mettent les gens en contact avec une série de professionnels de la santé qui collaborent, notamment des médecins, des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées et auxiliaires, des physiothérapeutes, des travailleurs sociaux et des diététiciens, pour n'en citer que quelques-uns. Les équipes interprofessionnelles de soins primaires améliorent la qualité des soins aux patients, les résultats sanitaires et l'efficacité de la prestation des services de santé en atténuant la pression pour les services d'urgence et les cliniques sans rendez-vous.

Cet investissement donnera également un coup de pouce à toutes les équipes interprofessionnelles de soins primaires existantes grâce à un financement opérationnel continu pour leurs installations et leurs fournitures, afin qu'elles puissent continuer de fournir des soins de haute qualité à la population de l'Ontario. Cela permettra aux équipes interprofessionnelles de soins primaires de continuer à fournir des services directs aux patients, de façon efficace.

Le financement, autant pour les nouvelles équipes que les équipes élargies, se concentrera sur les régions où les besoins sont importants, ce qui permettra au gouvernement de faire un pas de plus vers l'accès aux soins primaires pour toute la population de l'Ontario. Voici quelques exemples :

- **Peterborough** : un financement de plus de 3 millions de dollars permettra au nouveau centre de santé communautaire de Peterborough d'offrir à 11 375 personnes des soins primaires en équipe.
- **Kingston** : un financement de plus de 4 millions de dollars aidera jusqu'à 10 000 personnes à obtenir des soins primaires dispensés par une équipe dans les installations de Periwinkle.
- **North Dumfries** : un financement de plus de 1,9 million de dollars pour aider jusqu'à 5 400 personnes à accéder à des soins primaires en équipe dans un milieu rural.
- **Simcoe Muskoka, Barrie et Orillia** : plus de 1,4 million de dollars pour améliorer l'accès aux soins primaires en équipe et aux services mobiles pour un maximum de 1 200 personnes, en priorisant les populations autochtones.
- **Région de Niagara** : plus de 2,1 millions de dollars pour améliorer l'accès aux soins primaires en équipe dans les collectivités de Fort Erie, de Port Colborne, de Welland, de Niagara Falls et de St. Catharines.
- **Sault Ste. Marie et les environs** : plus de 1,1 million de dollars à deux organismes, Maamwesying North Shore Community Health Services Inc. et le Sault Community Health Centre, pour aider les gens à accéder à des soins primaires en équipe à Sault Ste. Marie et dans les communautés des Premières Nations environnantes.



Investir dans la création d'une nouvelle école de médecine avec l'Université de York

Le gouvernement s'attaque à la pénurie de médecins de famille et améliore la capacité de la province en matière de soins primaires en élargissant la formation médicale et en soutenant l'Université York pour la création d'une nouvelle école de médecine à Vaughan. Il s'agira de la première école de médecine au Canada à se consacrer à la formation de médecins de famille.

Cet investissement s'inscrit dans le prolongement d'autres projets d'expansion de l'enseignement médical et de la formation médicale en Ontario, notamment la création d'une école de médecine à l'Université métropolitaine de Toronto. Il contribuera également à alléger les pressions qui pèsent sur le système de soins de santé, à attirer et à retenir les futurs médecins, à améliorer les résultats à long terme en matière de santé communautaire et à soutenir la recherche, la formation et l'innovation technologique.

L'école de médecine de l'Université York préparera la prochaine génération de talentueux médecins de soins primaires, qui représenteront la diversité des collectivités dans lesquelles ils vivent et qu'ils servent. Cette démarche fait partie des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'accès aux soins primaires dans l'ensemble de la province pour les collectivités actuellement confrontées à une pénurie de médecins de famille, notamment les régions de York, de Simcoe et de Muskoka.

Soutenir le personnel de la santé

L'Ontario investit 743 millions de dollars sur trois ans afin de continuer à répondre aux besoins immédiats en matière de personnel de santé, et d'accroître ses effectifs pour les années à venir. Plus précisément :

- **Rendre permanent le programme d'externat** : ce programme offrira à 5 590 étudiants en soins de santé la possibilité de travailler dans des hôpitaux et d'acquérir une expérience pratique tout en poursuivant leurs études. Depuis 2021, plus de 7 300 étudiants en soins de santé ont participé au programme, ce qui a permis de générer les effectifs nécessaires au système et de constituer un bassin de nouveaux diplômés plus expérimentés et mieux préparés pour entamer leur carrière dans le secteur de la santé.
- **Rendre permanent le programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision** : ce programme aidera chaque année jusqu'à 1 500 infirmières formées à l'étranger à devenir des infirmières agréées en Ontario. Plus de 3 600 infirmières ont participé à ce programme depuis sa création et plus de 2 700 infirmières formées à l'étranger sont déjà infirmières autorisées et exercent en Ontario.
- **Augmenter les inscriptions en soins infirmiers** : l'Ontario continue d'augmenter le nombre d'inscriptions en soins infirmiers dans les universités et les collèges afin d'aider à remédier à la pénurie d'infirmières maintenant et dans les années à venir. C'est pourquoi l'Ontario investit 128 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour soutenir l'augmentation continue du nombre d'inscriptions en soins infirmiers dans les collèges et universités bénéficiant d'une aide publique en ouvrant 2 000 nouvelles places d'infirmières

autorisées et 1 000 nouvelles places d’infirmières auxiliaires autorisées. Cette expansion fait partie du plan du gouvernement visant à répondre aux besoins en ressources humaines dans le domaine de la santé et à soutenir la demande croissante de professionnels de la santé en Ontario.

- **Fusionner le Programme de mentorat clinique** : ce programme regroupe l’Initiative de maintien en poste du personnel infirmier chevronné et le programme de préceptorat clinique qui aident les infirmières expérimentées à encadrer les nouvelles diplômées et les infirmières formées à l’étranger, ainsi que les infirmières désireuses d’améliorer leurs compétences.
- **Perfectionnement professionnel du personnel infirmier** : ce programme soutiendra le perfectionnement des étudiants en soins infirmiers afin qu’ils puissent travailler dans des domaines prioritaires au sein d’un hôpital, tels que les soins intensifs.
- **Stabilisation des effectifs des services des urgences** : cette stratégie prévoit des investissements essentiels pour renforcer et stabiliser le personnel infirmier des services d’urgence.

Élargir l’accès aux professionnels paramédicaux

L’Ontario continue de faire des investissements importants pour élargir l’accès aux fournisseurs de soins paramédicaux dans toute la province, notamment en ajoutant 700 places de formation supplémentaires pour les technologues en radiation médicale et en imagerie, les technologues de laboratoire médical, les techniciens de laboratoire médical et les postes connexes en radiologie médicale. En outre, l’Ontario collabore avec les collèges afin d’étudier et de mettre à l’essai des programmes accélérés pour les techniciens en pharmacie et les technologues en radiation médicale, de manière à ce que plus de professionnels qualifiés puissent entrer sur le marché du travail plus tôt.

Soutenir l’adoption de technologies innovantes en matière de soins de santé

L’Ontario consacre 12 millions de dollars à la création d’un nouveau fonds d’accélération pour les technologies de la santé destiné à aider les fournisseurs de services de soins de santé à acheter et à utiliser de nouvelles technologies prometteuses afin d’améliorer les soins aux patients. Ce fonds offrira aux innovateurs, y compris aux entreprises ontariennes, davantage de possibilités de partenariat avec le système de soins de santé afin de promouvoir l’adoption rapide et de créer les conditions nécessaires pour que les entreprises se développent en Ontario.

En collaboration avec Approvisionnement Ontario, ce fonds accélérera l’examen et l’adoption de nouvelles innovations prometteuses dans le domaine de la santé et permettra de les mettre en œuvre plus rapidement pour que les patients puissent en bénéficier. L’adoption de technologies ontariennes pour résoudre certains des plus grands défis de la province en matière de soins de santé est un pilier essentiel de la Stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*. Dans le cadre de la deuxième phase de la Stratégie, le gouvernement utilisera le Fonds pour améliorer l’adoption et la mise en œuvre des technologies fabriquées en Ontario dans les milieux cliniques. Il s’agit là d’un nouveau pas en avant, l’Ontario s’attendant à éliminer les obstacles à l’adoption rapide de technologies nouvelles et innovantes.

Prêter main-forte au secteur des soins de santé des régions rurales et du Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit 50 millions de dollars sur trois ans pour augmenter et stabiliser la capacité en santé dans les collectivités des régions rurales et du Nord. Cet investissement permettra de mettre en place des solutions à long terme dans les domaines de l'éducation, du recrutement, du maintien en poste, du champ d'activité et des modèles de soins, afin de fournir aux habitants du Nord de l'Ontario et des régions éloignées un meilleur accès aux services de santé. Ce financement soutiendra également l'expansion des filières généralistes rurales existantes pour les médecins et financera des mesures de soutien supplémentaires et de perfectionnement pour d'autres travailleurs de la santé.

Les hôpitaux ruraux et du Nord ont fait preuve d'une résistance remarquable face aux défis du système de santé qui ont des répercussions disproportionnées sur les patients qui doivent parcourir de longues distances pour obtenir des soins médicaux. Étant pleinement conscient du rôle essentiel joué par ces hôpitaux et pour soutenir les communautés qu'ils desservent, le gouvernement élargit les services afin d'aider à prévenir les fermetures de services d'urgence.

Bonification du Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales

Le gouvernement investit 45 millions de dollars sur trois ans pour bonifier le Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales. Cet investissement contribuera à favoriser un accès plus équitable aux soins spécialisés et aux services de diagnostic pour les résidents du Nord de l'Ontario. Le programme joue un rôle essentiel en atténuant le fardeau financier que représentent les déplacements à des fins médicales pour les habitants des collectivités du Nord de l'Ontario. Les résidents de ces collectivités qui parcourent plus de 100 kilomètres pour consulter des professionnels de la santé et recevoir des soins pourront bénéficier de mesures de soutien renforcées, notamment d'une allocation d'hébergement supplémentaire de 75 \$ par nuit. Cet investissement confirme l'engagement du gouvernement en faveur d'un accès équitable aux soins de santé pour les Ontariennes et les Ontariens.

Accroître le nombre de professionnels de la santé dans les collectivités mal desservies

Le gouvernement demeure déterminé à former un personnel de santé plus solide et plus résilient dans les collectivités mal desservies du Nord, de l'Est et du Sud-Ouest de l'Ontario grâce à la subvention ontarienne Apprendre et rester. Cette subvention procure un financement initial et complet pour les frais de scolarité, le coût des livres et d'autres coûts connexes pour les étudiants et étudiantes qui s'inscrivent à un programme admissible de soins infirmiers, d'ambulanciers ou de technologie de laboratoire médical. En échange, ils travailleront dans les collectivités où ils ont fait leurs études pendant une période déterminée après avoir obtenu leur diplôme.

Grâce à un financement de plus de 30 millions de dollars à ce jour, environ 3 800 étudiants participent actuellement au programme à l'échelle de la province. En fait, grâce à la subvention ontarienne Apprendre et rester, les programmes d'ambulanciers ont connu un essor important, obtenant près de 40 % d'inscriptions de plus en 2023-2024 que le nombre total d'inscriptions à ces programmes l'année précédente.

En adoptant cette initiative, le gouvernement vise à fournir des soins de santé mieux interconnectés dans l'ensemble de l'Ontario, en répondant à la demande croissante de personnel de soins infirmiers, d'ambulanciers ou de technologues de laboratoire médical, et en subvenant aux besoins du marché du travail dans les collectivités mal desservies.

Investissement dans les ressources pour les communautés autochtones et du Nord

Le gouvernement s'est engagé à améliorer la santé et le bien-être des communautés autochtones et nordiques grâce à plusieurs investissements totalisant approximativement 94 millions de dollars sur trois ans. Ces investissements sont axés sur des soins culturellement adaptés et sécuritaires, allant de la santé publique à la prévention des maladies chroniques et aux soins maternels, notamment :

- 60 millions de dollars sur trois ans pour maintenir les services relatifs à la santé mentale et aux dépendances, y compris les soutiens cliniques, les initiatives communautaires de santé mentale et de bien-être, et les programmes de lutte contre les opioïdes.
- 15 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la prestation de programmes de santé publique autochtones, y compris des initiatives de vaccination visant à améliorer l'état de santé de la population.
- 11 millions de dollars sur trois ans pour permettre la détection et la prise en charge précoces des complications du pied liées au diabète chez les communautés autochtones. Grâce à la prévention et au dépistage précoce, ce programme vise à améliorer l'état de santé des personnes atteintes de diabète et de maladies cardiovasculaires.
- Un montant de 8 millions de dollars sur trois ans pour renforcer les initiatives de prévention dans les communautés autochtones, en ciblant le diabète, le tabagisme et les maladies chroniques.

Préserver la santé des femmes et des enfants

Le gouvernement prend des mesures pour que les femmes et les enfants soient mieux à même d'accéder à des soins sécuritaires et adaptés à leur culture afin de renforcer la santé de leur famille, grâce à des investissements de 50 millions de dollars sur trois ans, incluant :

- 24 millions de dollars sur trois ans pour bonifier le programme « Bébés en santé, enfants en santé » à l'intention des Autochtones dans plus de 160 établissements d'accouchement autochtones. Le programme « Bébés en santé, enfants en santé » à l'intention des Autochtones est une initiative communautaire qui vise à aider les familles et les enfants autochtones à prendre un bon départ dans la vie, en jetant des bases solides pour leur santé, leur bien-être et leur réussite futurs.

- 15 millions de dollars sur trois ans pour les soins maternels mobiles. Cette clinique innovante offrira toute une gamme de services, des soins prénataux aux soins postnataux, améliorant ainsi l'accès aux soins de santé maternelle et néonatale dans les collectivités éloignées.
- 11 millions de dollars sur trois ans pour améliorer la sécurité des accouchements dans le Nord de l'Ontario. Ce financement vise à améliorer l'état de santé des mères et des nouveau-nés en fournissant aux mères des communautés autochtones du Nord un soutien vital à l'accouchement, notamment en augmentant le nombre de doulas, de secouristes ou de sages-femmes.

Aiguiller les gens vers les services de santé mentale

S'appuyant sur l'investissement inédit de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans pour les services de santé mentale et de toxicomanie dans le cadre de sa stratégie *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*, le gouvernement investit un montant additionnel de 396 millions de dollars sur trois ans. Ces investissements soutiennent la stabilisation, l'expansion et l'accessibilité accrue des services et des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Dans le cadre de cet investissement, le gouvernement octroie 124 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le maintien du Fonds pour les services de lutte contre les dépendances afin que la population de l'Ontario continue d'avoir accès à de meilleurs services spécialisés pour le traitement des problèmes de santé mentale et de dépendances, y compris :

- le maintien de 383 lits de traitement des dépendances pour les adultes qui ont besoin d'un soutien intensif, ce qui contribue à stabiliser et à fournir des soins à environ 7 000 patients chaque année;
- trois cliniques mobiles de santé mentale pour fournir un ensemble de services de santé mentale et de traitement des dépendances aux personnes vivant dans des collectivités éloignées, rurales et mal desservies; et
- trois équipes mobiles d'intervention en cas de crise, en partenariat avec la police, pour aider les personnes en situation de crise en matière de santé mentale ou de dépendance.

Le gouvernement apporte également un soutien continu au Programme ontarien de psychothérapie structurée, un programme novateur qui vise à épauler les personnes aux prises avec l'anxiété et la dépression au moyen d'une thérapie cognitivo-comportementale, offrant ainsi aux habitants de l'Ontario des soins de santé mentale de grande qualité, quel que soit l'endroit dans la province où ils se trouvent.

Grâce à ces investissements, le gouvernement continue à mettre en œuvre son plan *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances* pour que les personnes qui ont besoin de services relatifs à la santé mentale ou aux dépendances y aient accès.

Aider les jeunes à accéder aux services de santé mentale

En janvier 2024, le gouvernement a dévoilé le Carrefour bien-être pour les jeunes de Toronto Ouest, marquant l'ouverture du huitième centre au cours de l'année écoulée. Depuis 2020, l'Ontario a mis en place 22 carrefours bien-être pour les jeunes, contribuant à mettre en relation plus de 43 000 jeunes et leurs familles avec des services de santé mentale et de bien-être et générant plus de 168 000 visites. Compte tenu du succès de ces carrefours bien-être pour les jeunes, l'Ontario prévoit d'élargir ce réseau en y ajoutant cinq autres emplacements à Port Hope, à Thunder Bay, dans le comté d'Oxford, à Vaughan et à Brampton, ce qui portera le nombre total de ces centres à 27.

En outre, le gouvernement investit 8,3 millions de dollars sur trois ans pour ajouter cinq autres carrefours. Cette expansion vise à relier davantage de collectivités aux services de santé mentale pour les jeunes, à proximité de leur domicile, ce qui portera le nombre total de carrefours à 32.

Bâtir et agrandir les hôpitaux pour améliorer les soins

Le gouvernement met en place un système de soins de santé interconnectés et commodes qui accorde la priorité aux patients. À cette fin, l'Ontario met en œuvre le plan d'expansion des hôpitaux le plus ambitieux de toute l'histoire de la province. Le plan de l'Ontario entraînera des investissements de presque 50 milliards de dollars dans l'infrastructure de la santé au cours des 10 prochaines années, dont près de 36 milliards de dollars en subventions d'immobilisations. Ce plan prévoit notamment un soutien pour plus de 50 grands projets hospitaliers qui ajouteront environ 3 000 lits sur 10 ans afin d'améliorer l'accès à des soins fiables et de qualité. Au nombre des jalons posés récemment figurent les suivants :

- **Hôpital Grand River — Projet d'agrandissement et de modernisation du centre d'IRM** : en octobre 2023, achèvement des travaux de rénovation et d'agrandissement des salles d'IRM, de médecine nucléaire et d'imagerie afin d'améliorer le flux des patients, la sécurité et l'efficacité opérationnelle.
- **Health Access Thorncliffe Park — Projet de carrefour communautaire Thorncliffe Park** : en octobre 2023, attribution du contrat de construction pour le carrefour communautaire Thorncliffe Park. Ce projet prévoit la conversion d'environ 68 000 pieds carrés au East York Town Centre en un carrefour multiservices intégré et durable offrant les services suivants : soins de santé primaires, soins de santé mentale, soins de santé génésique et maternelle, ainsi que des services pour les nouveau-nés, les enfants et les jeunes. L'achèvement du projet est prévu pour août 2024.

- **Hôpital Queensway Carleton – Phase 3B du réaménagement de l’aile réservée à la santé mentale** : en novembre 2023, achèvement des rénovations afin d’augmenter le nombre de lits de soins actifs en santé mentale (pour un total de 26 lits), ainsi que pour agrandir et améliorer l’espace destiné aux programmes de santé mentale pour les patients hospitalisés et les patients externes.
- **Quinte Health – Projet de réaménagement de l’Hôpital Memorial du comté de Prince Edward** : en octobre 2023, début du processus d’appel d’offres pour le réaménagement de l’Hôpital Memorial du comté de Prince Edward comprenant l’ajout de huit nouveaux lits, d’un service d’urgence ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, de services d’imagerie diagnostique et de chirurgie, et de soins ambulatoires.
- **Hôpital de Sault-Sainte-Marie – Projet d’intervention coronarienne percutanée (ICP)** : lancé en janvier 2024, le nouveau programme soutient les procédures cardiaques à Sault Ste. Marie et dans le Nord de l’Ontario.
- **L’Hôpital d’Ottawa – Projet de réaménagement du campus Civic** : en février 2024, signature d’un accord de phase de développement avec The Ottawa Hospital Build Partners. Une fois les travaux achevés, l’hôpital de 641 lits disposera de l’un des centres de traumatologie les plus avancés de l’Est de l’Ontario, qui fournira des services d’urgence et de traumatologie hautement spécialisés pour traiter les blessures et les maladies complexes.
- **Réseau universitaire de santé — Nouvelle tour destinée aux soins aux patients à l’hôpital Western de Toronto** : en janvier 2024, attribution du contrat de construction pour bâtir une nouvelle tour de 15 étages à l’emplacement de l’hôpital Western de Toronto au centre-ville. Le projet ajoutera : 82 lits de soins actifs; 20 salles d’opération de pointe; des unités de soins préopératoires et post-anesthésiques et une nouvelle pharmacie. L’achèvement du projet est prévu pour décembre 2027.
- **Projet de réaménagement du Centre de soins de santé West Park** : en novembre 2023, achèvement de la construction du nouvel établissement de six étages, qui augmentera la capacité d’accueil des patients hospitalisés avec jusqu’à 314 lits dès son ouverture, et qui offrira des soins en clinique externe ainsi que des services diagnostiques et thérapeutiques.
- **Centre de soins de santé mentale Waypoint — Projet de lits supplémentaires de soins actifs en santé mentale pour patients hospitalisés** : en décembre 2023, annonce d’un projet de rénovation de plus de 10 000 pieds carrés d’espace existant afin d’ajouter 20 lits supplémentaires de soins actifs en santé mentale à l’établissement. À la fin des travaux, la nouvelle unité pour patients hospitalisés recevant des soins actifs en santé mentale permettra à plus de gens et à leurs familles d’avoir accès à une gamme complète de services, notamment en psychiatrie, en psychologie, en ergothérapie et en récréothérapie, de même que de la thérapie en matière de dépendances.
- **Nouvel Hôpital régional de Windsor-Essex** : le projet prévoit la construction d’un nouvel hôpital de soins actifs ultramoderne à Windsor et dans le comté d’Essex, afin d’augmenter le nombre de lits et d’étendre les services dans la région. Le processus d’approvisionnement devrait commencer en 2025.

Investir dans les petits hôpitaux et les infrastructures communautaires

Outre la construction d'hôpitaux, le gouvernement engage 620 millions de dollars supplémentaires sur dix ans dans le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé et le Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure de la santé communautaire. Ces fonds permettront aux partenaires du système de soins de santé de répondre aux besoins urgents de renouvellement des infrastructures, tels que la modernisation ou le remplacement de toits, de fenêtres, de systèmes de sécurité, d'alarmes incendie et de génératrices de secours. Ces investissements permettront de disposer de fonds pour moderniser l'équipement, réparer les bâtiments et prolonger la durée de vie des infrastructures hospitalières et communautaires.

Le gouvernement s'engage également à consacrer 500 millions de dollars supplémentaires sur 10 ans à des projets touchant les petits hôpitaux et à des programmes de santé communautaire. Ces projets peuvent répondre aux besoins criants de capacité à court terme. Les programmes de santé communautaire permettent également d'éviter les admissions à l'hôpital qui exercent des pressions sur les services d'urgence et sur les admissions.

Bâtir des foyers de soins de longue durée

L'Ontario continue de progresser dans l'exécution de son plan pour bâtir des foyers de soins de longue durée modernes, sûrs et confortables pour les personnes âgées et les résidents. Grâce à des investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, l'Ontario poursuit sur sa lancée vers l'aménagement de plus de 58 000 nouveaux lits et lits mis à niveau dans la province à l'horizon 2028.

Augmentation de la subvention pour le financement des coûts de construction

Le gouvernement investit 155 millions de dollars en 2024-2025 pour augmenter la subvention pour le financement des coûts de construction, afin de soutenir le coût de développement ou de réaménagement d'un foyer de soins de longue durée. Cet investissement supplémentaire permettra d'accélérer la construction de la prochaine série de lits de manière que les travaux puissent commencer d'ici le 30 novembre 2024. Les projets admissibles recevront une subvention supplémentaire pour la construction pouvant aller jusqu'à 35 \$ par lit et par jour, pendant 25 ans. En outre, les demandeurs sans but lucratif admissibles pourront convertir jusqu'à 15 \$ par lit, par jour, du financement supplémentaire en une subvention de construction payable au début de la construction, afin d'augmenter les capitaux propres initiaux des projets et de permettre aux demandeurs d'obtenir du financement.

Le gouvernement a d'abord accordé une augmentation supplémentaire de la subvention pour le financement des coûts de construction en novembre 2022 afin de stimuler le début de la construction de foyers de soins de longue durée dans l'ensemble de l'Ontario. Depuis l'introduction de cette augmentation supplémentaire, l'Ontario a donné son aval pour entreprendre la construction de plus de 60 foyers de soins de longue durée et de plus de 10 000 lits entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 août 2023.

Progrès dans la construction des foyers de soins de longue durée

Dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, quatre nouveaux foyers de soins de longue durée ont été construits sur des terrains appartenant à des hôpitaux. Ces établissements ont créé 1 272 nouveaux lits de soins de longue durée et contribuent à répondre aux besoins urgents de nouveaux établissements de soins de longue durée à Mississauga, à Ajax et à Toronto.

Le gouvernement continue de faire des progrès au regard de son engagement d'aménager 58 000 lits nouveaux et améliorés selon des normes de conception modernes dans toute la province d'ici 2028, avec plus de 18 000 lits qui sont soit achevés, soit en cours de construction, ou dont on a reçu l'autorisation d'entamer les travaux. Plus précisément :

- plus de 4 500 lits disponibles avec une nouvelle capacité de 2 246 lits et 2 336 lits modernisés;
- plus de 12 500 lits en construction, dont 6 745 nouveaux lits et 5 789 lits modernisés; et
- environ 1 200 lits dont la construction a été approuvée par le gouvernement.

En réponse à l'augmentation des coûts dans le secteur, le gouvernement augmente le financement de fonctionnement pour aider à soutenir la stabilité financière des foyers de soins de longue durée nouveaux et existants.

Le Programme de garanties de prêts continue également de soutenir le développement de lits de soins de longue durée dans des projets non municipaux, à but non lucratif.

Depuis la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, les nouveaux établissements de soins de longue durée ci-dessous ont ouvert leurs portes à de nouveaux résidents :

- **Wellbrook East et Wellbrook West**, deux nouveaux foyers de soins de longue durée ultramodernes, ouverts en novembre 2023, avec 632 nouveaux lits de soins de longue durée à Mississauga, aménagés dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction; et
- **Woodland Villa** a ouvert ses portes en décembre 2023 avec 17 nouveaux lits de soins de longue durée et 111 lits de soins de longue durée modernisés à Long Sault.

Ajout de lits spécialisés en soins de longue durée

Le gouvernement investit 46 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, à partir de 2024-2025, pour soutenir le fonctionnement continu des 59 lits destinés aux services spécialisés dans les troubles du comportement ajoutés en 2023-2024, et pour ajouter plus de 200 nouveaux lits nets pour les services spécialisés dans les troubles du comportement afin d'offrir des soins aux personnes ayant des besoins complexes. Ces unités spécialisées fournissent un soutien opportun et approprié aux personnes ayant des comportements réactifs qui nécessitent des niveaux de soins plus élevés. Le gouvernement continue de fournir des soins de santé interconnectés et commodes à la population de l'Ontario, en fournissant les bons soins là où ils sont requis.

Retour aux éléments fondamentaux en éducation

La province lance une stratégie ontarienne pour l'apprentissage axée sur le retour aux éléments fondamentaux qui vise l'acquisition de compétences fondamentales en mathématiques, en lecture et en écriture. Les élèves ont bénéficié d'un nouveau programme de mathématiques axé sur la culture financière et le codage, ainsi que d'un programme de langues remanié qui réintègre la phonétique et l'écriture cursive. Les récents résultats des évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) révèlent des progrès encourageants, qui démontrent l'importance d'offrir une expérience d'apprentissage ininterrompue en classe et des ressources axées sur l'alphabétisation et les mathématiques.

Le gouvernement maintiendra les mesures de soutien existantes dans le cadre de la stratégie ontarienne pour l'apprentissage axée sur le retour aux éléments fondamentaux, notamment :

- Un investissement de 15 millions de dollars pour l'année scolaire 2024-2025 pour les outils numériques de mathématiques qui permettront de fournir un accès en tout temps aux possibilités d'apprentissage à la maison et en classe, dans le cadre d'un financement total d'environ 72 millions de dollars pour les soutiens en mathématiques. Dans le cadre de ces ressources ciblées pour les mathématiques, le gouvernement continue également d'offrir le tutorat individuel en ligne en français par le biais d'Eurêka!;
- Un investissement de plus de 65 millions de dollars pour l'année scolaire 2024-2025 destiné à du personnel enseignant spécialisé qui travaillera en petits groupes ou individuellement avec les élèves de la maternelle à la troisième année. Cela porte le financement total à environ 100 millions de dollars pour les aides à la lecture pour l'année scolaire 2024-2025;
- Un programme d'études actualisé pour la maternelle, à partir de septembre 2025, qui introduira l'apprentissage par le biais d'un enseignement clair et direct en lecture, en écriture et en mathématiques pour les élèves de la maternelle. Combinés à un apprentissage ludique et plus pratique que théorique, ces changements permettront de s'assurer que les élèves entrant en première année possèdent les compétences de base nécessaires à leur réussite à long terme.

Renforcer la sécurité des écoles

L'Ontario investit 30 millions de dollars sur trois ans pour aider à équiper les écoles de caméras de sécurité, d'éclairage et d'autres améliorations de la sécurité, y compris des détecteurs de vapeur de cigarette électronique. L'Ontario renforce également la sécurité des élèves en intégrant l'apprentissage de la protection de la vie privée et de la sécurité en ligne dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire. Ensemble, ces mesures font partie de l'engagement continu du gouvernement à promouvoir le bien-être des élèves et à assurer la sécurité dans les écoles pour les élèves et le personnel.

Aider les élèves ayant des besoins particuliers

L'Ontario s'est engagé à donner à tous les élèves la possibilité de réussir à l'école et dans la vie, y compris les élèves handicapés et ceux qui ont des besoins particuliers. C'est pourquoi le gouvernement investit 18 millions de dollars au cours de l'année scolaire 2024-2025 pour aider les élèves les plus vulnérables.

Cette somme comprend 8 millions de dollars pour mettre en place des ressources spécialisées afin d'aider les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers à s'orienter dans le système scolaire et au-delà, ainsi que 10 millions de dollars pour renforcer le soutien en classe pour les élèves ayant les besoins les plus importants.



Soutien pour le Programme ontarien des services en matière d'autisme

Le gouvernement augmente son investissement dans le Programme ontarien des services en matière d'autisme de 120 millions de dollars en 2024-2025, soit le double de l'augmentation prévue en 2023-2024. Ce financement accru soutiendra l'engagement du gouvernement d'inscrire 20 000 enfants et jeunes dans des services cliniques de base. Le Programme ontarien des services en matière d'autisme permet aux enfants et aux jeunes d'avoir accès à des ressources telles que la thérapie par analyse comportementale appliquée, l'orthophonie, l'ergothérapie et les services de santé mentale, ainsi que de l'équipement.

Bâtir des écoles et créer des places en service de garde

Le gouvernement s'est engagé à bâtir des écoles modernes en investissant 23 milliards de dollars, dont environ 16 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans, pour bâtir, agrandir et rénover des écoles et des places en service de garde à travers la province. Depuis 2018, le gouvernement soutient près de 300 projets d'école ou de services de garde d'enfants, dont plus de 100 sont en cours de construction. Cet investissement comprend 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire en cours afin de financer les travaux de réparation et de rénovation des écoles.

Tableau 1.3

Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour la rentrée 2023-2024

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> • L'école Maple View Public School à North Bay accueille 308 élèves et propose 73 places en service de garde agréé. • L'école Lasalle Elementary School à Sudbury accueille 387 élèves et propose 49 places en service de garde agréé. • L'École élémentaire publique de Thunder Bay, à Thunder Bay, accueille 257 élèves francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'École élémentaire catholique des Deux-Rivières à Arnprior accueille 248 élèves francophones et propose 49 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école Westminster Public School à Brockville permet d'ajouter 25 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école St. Joseph Catholic Elementary School à Douro-Dummer permet d'accueillir 92 élèves de plus. • L'école conjointe composée de l'École secondaire publique Mille-Îles et de l'École secondaire catholique Sainte-Marie-Rivier, à Kingston, accueille 600 élèves francophones et propose 49 places en service de garde agréé. • L'école St. Bernadette Catholic Elementary School à Stittsville accueille 507 élèves et propose 39 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école Williamstown Public School à Williamstown permet d'accueillir 121 élèves de plus.
Sud-Ouest	Centre
<ul style="list-style-type: none"> • Un agrandissement à l'école Peace Bridge Public School à Fort Erie permet d'accueillir 230 élèves de plus. • Un agrandissement à l'école St. Anthony's Catholic School à Kincardine permet d'accueillir 190 élèves de plus et d'ajouter 78 places en service de garde agréé. • L'école St. Josephine Bakhita Catholic Elementary School à Kitchener accueille 650 élèves et propose 88 places en service de garde agréé. • L'école West Niagara Secondary School à Lincoln accueille 1 533 élèves. • Un agrandissement à l'école Hyland Heights Elementary School à Shelburne permet d'accueillir 92 élèves de plus. • Un agrandissement à l'école Sacred Heart Catholic School à Port Lambton permet d'accueillir 46 élèves de plus et propose 49 places en service de garde agréé de plus. • L'école Eastview Horizon Public School à Windsor accueille 501 élèves et propose 73 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un agrandissement à l'École secondaire Jeunes sans frontières à Brampton permet d'accueillir 207 élèves francophones de plus. • L'école EJ Sand Public School à Markham accueille 409 élèves et propose 39 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école St. Anne Catholic School, à Oshawa, permettra d'accueillir 184 élèves de plus au niveau élémentaire. • La rénovation de l'école Glen Orchard Public School à Port Carling permet de proposer 54 places en service de garde agréé. • Rénovée, l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin à Toronto accueille 501 élèves francophones. • Un agrandissement à l'école Terry Fox Public School à Toronto permet d'accueillir 276 élèves de plus et d'ajouter 88 places en service de garde agréé. • Rénovée, l'école Regina Mundi Catholic School à Toronto accueille 450 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Tableau 1.4
Poursuite des mises en chantier d'écoles

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école publique conjointe, à Blind River, accueillera 72 élèves de langue française et 381 élèves de langue anglaise des paliers élémentaire et secondaire, et comprendra un service de garde agréé de 64 places. • Une nouvelle école publique de langue anglaise à Rainy River accueillera 311 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 39 places en service de garde agréé. • L'agrandissement de l'école Tarentorus Public School à Sault Ste. Marie permettra d'accueillir 92 élèves de plus et d'ajouter 49 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue française à Barrhaven accueillera 475 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé. • Un agrandissement à l'école St. Joseph Catholic School à Belleville permettra d'accueillir 334 élèves de plus et d'ajouter 49 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à Brockville accueillera 500 élèves et proposera 64 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école catholique de langue anglaise à Kingston accueillera 481 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé. • L'agrandissement du Collège catholique Mer Bleue, à Orléans, permettra d'accueillir 343 élèves de plus. • Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise, à Ottawa, accueillera 1 516 élèves et comprendra 39 places en service de garde agréé. • Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise à Ottawa accueillera 1 353 élèves. • Une nouvelle école publique de langue française, à Ottawa, accueillera 475 élèves et comprendra 49 places en service de garde agréé. • L'agrandissement de l'école secondaire catholique Paul-Desmarais, à Stittsville, permettra d'accueillir 389 élèves de plus.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Suite...

Tableau 1.4
Poursuite des mises en chantier d'écoles (suite)

Sud-Ouest	Centre
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école publique de langue anglaise, à Kingsville, accueillera 1 798 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 98 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à Brampton, accueillera 850 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé.
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise, à Kitchener, accueillera 527 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à East Gwillimbury, accueillera 638 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé.
<ul style="list-style-type: none"> • L'agrandissement de l'école St. Louis Catholic Elementary School, à Leamington, permettra d'accueillir 147 élèves de plus et d'offrir 63 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à Bowmanville, accueillera 786 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé.
<ul style="list-style-type: none"> • Un agrandissement à l'école Listowel Eastdale Public School, à Listowel, permettra d'accueillir 98 élèves de plus et d'offrir 49 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à Beaverton, accueillera 418 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à London, accueillera 804 élèves et comprendra un service de garde agréé de 88 places. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire catholique, à Milton, accueillera 671 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé.
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à Sarnia accueillera 659 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à Oro-Medonte, accueillera 570 élèves.
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise, à Stoney Creek, accueillera 590 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'agrandissement de l'École élémentaire catholique Saint-Michel, à Scarborough, permettra d'accueillir 92 élèves de plus.
<ul style="list-style-type: none"> • Un agrandissement à l'école St. Anne's Catholic School, à St. Thomas, permettra d'accueillir 210 élèves de plus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école secondaire catholique, à Toronto, accueillera 1 300 élèves.
<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à Windsor, accueillera 651 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise à Toronto accueillera 922 élèves.
	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle école secondaire catholique de langue française, à Vaughan, accueillera 407 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Soutenir l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'enseignement postsecondaire

Le gouvernement provincial contribue à stabiliser les collèges et universités de l'Ontario en leur versant près de 1,3 milliard de dollars de nouveaux fonds, tout en maintenant le gel des frais de scolarité afin de limiter les coûts pour les étudiants et les parents de l'Ontario. L'Ontario s'efforce d'aider le secteur de l'éducation postsecondaire à offrir des expériences éducatives de haute qualité d'une manière efficace, responsable et transparente. Pour y parvenir, l'Ontario octroiera 15 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour mettre en place un Fonds pour l'efficacité et la responsabilisation.

Ce fonds soutiendra les examens effectués par des tiers pour cerner les mesures que les établissements peuvent prendre en vue d'obtenir des résultats positifs pour les étudiants et les collectivités et de réaliser des économies à long terme. Ces examens porteront sur les questions structurelles ainsi que sur les politiques opérationnelles afin d'améliorer l'expérience des étudiants et d'accroître la viabilité. Le Fonds pour l'efficacité et la responsabilisation fait partie du plan de l'Ontario pour aider à bâtir un secteur postsecondaire financièrement viable qui favorise la réussite des étudiants.

L'Ontario s'est également engagé à favoriser l'accès à un enseignement postsecondaire abordable. C'est pourquoi le gouvernement prolonge d'au moins trois ans le gel des frais de scolarité dans les collèges et universités subventionnés par les fonds publics, ce qui contribuera à maintenir les coûts bas pour les étudiants et les parents de l'Ontario.

Soutenir la viabilité financière du secteur postsecondaire de l'Ontario

L'Ontario comprend qu'il est important de stabiliser le secteur de l'éducation postsecondaire pour faire en sorte que les étudiants continuent de recevoir une éducation de qualité. C'est pourquoi le gouvernement investit 903 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2024-2025, pour créer un Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire. Cet investissement comprendra une augmentation des subventions de fonctionnement à l'échelle du secteur qui contribuera à offrir stabilité financière et prévisibilité aux établissements postsecondaires de l'Ontario, sans pour autant augmenter les frais de scolarité des étudiants de la province. Cela comprend 203 millions de dollars sous forme d'aides ciblées pour soutenir la viabilité financière des collèges et des universités subventionnés par les deniers publics qui ont les plus grands besoins financiers.

Grâce au Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire, le gouvernement soutiendra la stabilité continue du système d'enseignement postsecondaire d'une manière responsable, tout en mettant en place des assises encore plus solides pour les générations futures.

Renforcer l'obligation de rendre compte et le soutien aux étudiants

Afin d'accroître la transparence concernant les frais accessoires et les autres coûts assumés par les étudiants, tout en favorisant la santé mentale des étudiants et la sécurité et l'inclusion sur les campus, le gouvernement a présenté la *Loi de 2024 sur le renforcement de la responsabilisation et du soutien aux étudiants* le 26 février 2024. Si elle est adoptée, la Loi autorisera le ministre des Collèges et Universités à émettre des directives obligeant les établissements à fournir des explications sur les frais accessoires et les autres coûts que doivent payer les étudiants, y compris pour les manuels scolaires. Cela aiderait les étudiants et leur famille à détailler le coût total des cours qu'ils choisissent.

Si elle est adoptée, la *Loi de 2024 sur le renforcement de la responsabilisation et du soutien aux étudiants* exigera également des collèges et des universités qu'ils mettent en place des politiques relatives à la santé mentale comprenant des renseignements clairs et transparents sur les programmes et les ressources offerts aux étudiants, ainsi que des politiques visant à lutter contre le racisme et la haine, y compris, mais sans s'y limiter, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Soutenir les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques dans l'enseignement postsecondaire

Afin de répondre à la demande croissante de travailleurs dans les secteurs liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM), le gouvernement a octroyé un financement ponctuel de 100 millions de dollars en 2023-2024 pour soutenir les coûts des programmes STIM dans les collèges et universités bénéficiant de fonds publics et dont le nombre d'inscriptions est supérieur aux niveaux subventionnés.

Appuyer les établissements d'enseignement postsecondaire de petite taille, ruraux et du Nord

Pour que les collèges de petite taille, ruraux et du Nord et les universités du Nord puissent offrir aux étudiants des choix concurrentiels en matière d'éducation postsecondaire, le gouvernement octroie 10 millions de dollars supplémentaires par l'entremise de la Subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales et de la Subvention pour le Nord de l'Ontario pour les universités en 2024-2025. Le financement est destiné à fournir un soutien ciblé aux établissements admissibles qui sont financièrement vulnérables, pendant que le gouvernement collabore avec elles dans le cadre d'initiatives visant l'efficacité.

Appuyer la communauté francophone de l'Ontario

La province s'est engagée à améliorer l'accès aux services en français dans l'ensemble de l'Ontario et à renforcer la vitalité des communautés franco-ontariennes. Le gouvernement provincial collabore avec le gouvernement fédéral pour renouveler l'entente Canada-Ontario relative aux services dans la langue de la minorité et investirait en outre près de 10 millions de dollars sur trois ans pour élargir la prestation de services de qualité en français. Cela permettrait de soutenir le développement de programmes de formation bilingues, d'améliorer les perspectives économiques des entreprises francophones et de renforcer le soutien à la langue française dans les collectivités de tout l'Ontario.

Réduire les formalités administratives

Depuis 2018, l'Ontario a pris plus de 500 mesures pour réduire les charges réglementaires, le tout sans compromettre la santé et la sécurité de la population, ni l'environnement.

Ces changements ont permis d'ouvrir la voie à de nouvelles possibilités économiques et de réduire les charges inutiles pour les particuliers et les entreprises, en économisant 939 millions de dollars en coûts annuels bruts de conformité qui auraient autrement été supportés par les entreprises, les organismes à but non lucratif et le secteur parapublic. À lui seul, le programme de réduction des formalités administratives de l'automne 2023 de l'Ontario devrait permettre aux particuliers et aux entreprises d'économiser plus de 100 000 heures chaque année.

Le gouvernement rend compte des progrès réalisés en matière de réduction des formalités administratives dans le rapport annuel sur la réduction du fardeau. Le *Rapport 2023 sur la réduction du fardeau administratif : pour de meilleurs services et une économie plus forte* examine de plus près la façon dont le gouvernement réduit les coûts et le fardeau administratif pour la population et les entreprises ontariennes. Parmi ces mesures, mentionnons :

- la création de nouveaux moyens permettant aux individus de recevoir des soins médicaux au sein de leur collectivité;
- la facilitation du processus pour la demande, le remplacement et le renouvellement en ligne des permis de stationnement accessible;
- l'amélioration du système de prise de rendez-vous de ServiceOntario pour permettre de prendre un seul rendez-vous pour toute la famille ou pour obtenir plusieurs services;
- la rationalisation des approbations d'aménagement de logements;
- une assistance pour aider les municipalités à mieux gérer les restrictions sur les routes (périodes de charge), notamment en réduisant leur durée lorsque les conditions le permettent, afin de réduire les coûts et d'améliorer les délais de livraison pour le secteur du camionnage et de l'agro-industrie.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'Ontario pour faire gagner du temps et faire économiser de l'argent à la population et aux entreprises.

Renforcer les organismes provinciaux

Les 156 organismes provinciaux de l'Ontario fournissent d'importants services publics aux particuliers, aux familles et aux entreprises de la province. Parmi ceux-ci, nommons la gestion des soins à domicile, la protection de l'approvisionnement en eau potable et en nourriture de l'Ontario, et l'assurance de la fiabilité et de la viabilité de l'infrastructure énergétique de la province. Des organismes provinciaux tels qu'Approvisionnement Ontario et le Fonds ontarien pour la construction modernisent la façon dont le gouvernement achète des biens et des services et finance des projets d'infrastructure essentiels.

C'est pourquoi le gouvernement renforce la surveillance des organismes provinciaux afin de garantir la modernisation et la responsabilisation des services publics. Le gouvernement introduit de nouvelles mesures et exigences en matière de reddition de comptes pour s'assurer que les organismes provinciaux sont efficaces, viables et responsables, tout en étant capables de répondre aux besoins du public qu'ils servent. Il s'agit notamment de soutenir l'amélioration de la prestation de services, de protéger les données et la vie privée et d'aligner les stratégies commerciales des organismes sur les priorités du gouvernement, telles que l'Initiative pour les emplois dans les collectivités annoncée dans le budget de 2022.

Le gouvernement veille ainsi à la prestation efficace des services publics sur lesquels compte la population de l'Ontario, et ce, pour les années à venir.

Expansion des zones protégées et des espaces verts provinciaux

La population de l'Ontario manifeste un réel engouement pour le plein air et les milieux naturels qu'on trouve dans les collectivités.

Offrir plus d'occasions de profiter des parcs de l'Ontario

L'Ontario établit des collectivités plus saines et plus résilientes en offrant davantage d'activités récréatives dont peuvent profiter les familles ontariennes. C'est pourquoi le gouvernement prend activement des mesures pour ouvrir le premier nouveau parc provincial quatre saisons depuis 40 ans. Le parc provincial Bigwind Lake, situé près de la ville de Bracebridge, offrira des installations et des activités récréatives, notamment la natation, la randonnée et le ski de fond, et ajoutera environ 250 terrains de camping au système de Parcs Ontario.

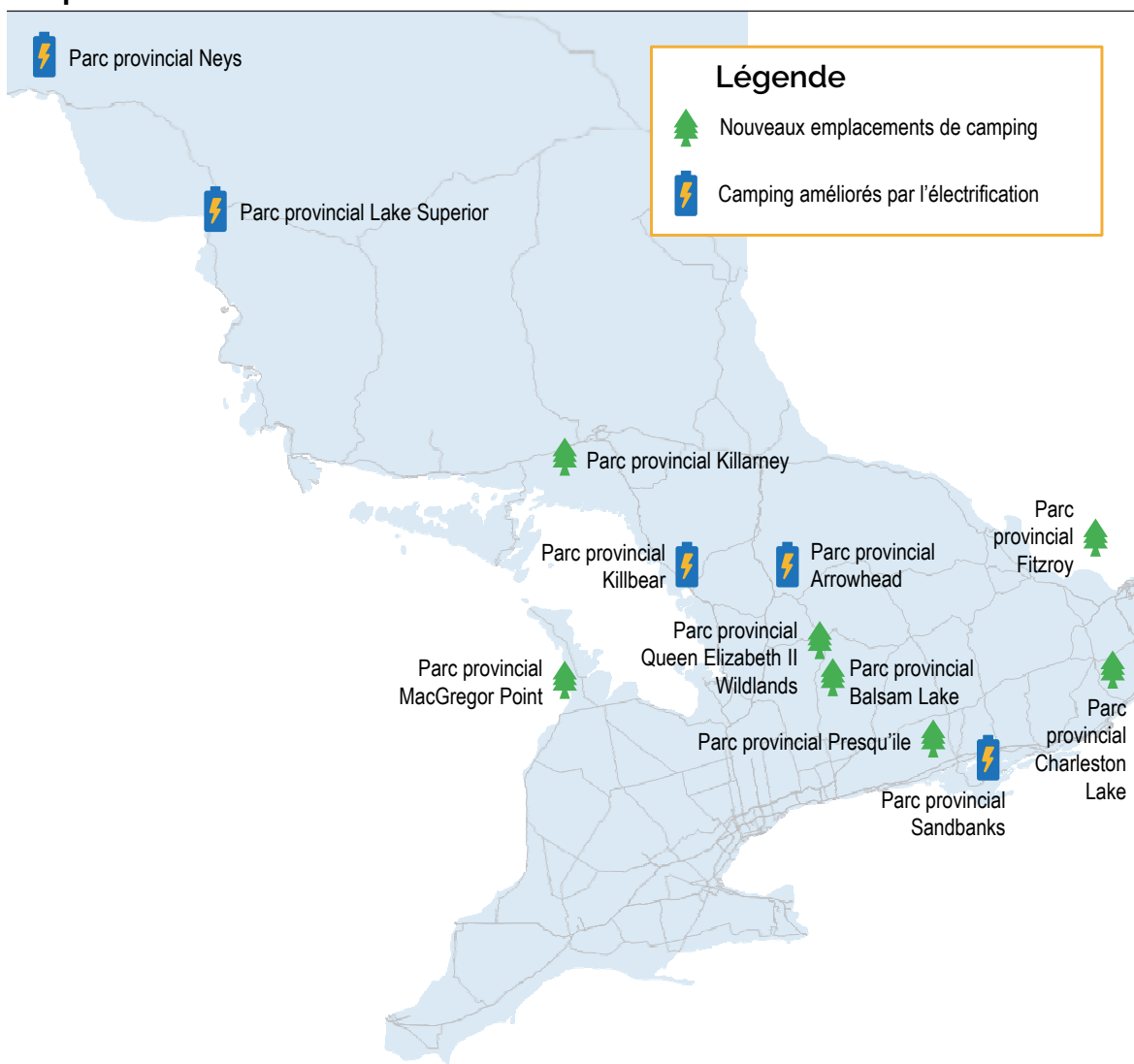
Le gouvernement crée également le premier parc provincial urbain de la province dans le canton d'Uxbridge, qui servira de parc provincial de jour tout au long de l'année et permettra à l'Ontario de donner suite à son engagement d'offrir aux familles davantage d'options de loisirs en plein air tout en conservant et en protégeant les zones d'intérêt naturel et scientifique. Un sondage a été effectué à l'été 2023 afin de solliciter des propositions pour la programmation et les activités qui pourraient être offertes dans le parc. Le gouvernement explorera d'autres possibilités de partenariats pour la création de parcs urbains supplémentaires pour la population de l'Ontario.

Améliorer et agrandir les parcs de l'Ontario

En outre, le gouvernement améliore les options de loisirs pour la population de l'Ontario en mettant en œuvre un certain nombre d'autres mesures, notamment l'installation de services d'électricité dans plus de 800 emplacements de camping et la création d'environ 300 nouveaux emplacements de camping dans plusieurs parcs provinciaux.

Graphique 1.7

Parcs Ontario électrifie des campings et crée de nouveaux emplacements



Source : ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario.

Renforcer les partenariats pour la protection de la nature

Se retrouver dans la nature et les espaces verts apporte des bienfaits pour la santé et le bien-être. Le gouvernement s'engage à continuer à travailler avec les partenaires et les dirigeants du secteur de la conservation pour préserver davantage de zones présentant une importance sur le plan écologique, protéger les aires naturelles et promouvoir les espaces sains et naturels. Le gouvernement poursuit son programme Partenariat pour la protection des espaces verts en investissant un montant supplémentaire de 20 millions de dollars sur quatre ans. Cet investissement permettra aux partenaires du domaine de la conservation de réunir des contributions équivalentes du secteur privé afin de préserver de nouvelles zones naturelles privées, telles que des zones humides, des prairies et des forêts, et de veiller à ce que ces zones soient protégées et gérées dans une optique d'avenir.

Protéger les lacs de l'Ontario

La protection des lacs de l'Ontario est un engagement clé dans le plan du gouvernement visant à garantir un environnement sûr, sain et propre aujourd'hui, et pour les générations futures. La région de Holland Marsh produit plus de carottes, de céleris, d'oignons, de laitues et de légumes verts que n'importe quelle autre région du Canada. Le gouvernement aide les fermiers à mettre en œuvre des technologies et des procédés de nettoyage des aliments qui réduisent la quantité de phosphore dans l'eau qui se déverse dans le lac Simcoe.

Le gouvernement continue à protéger et à restaurer les Grands Lacs grâce à des investissements annuels de 6,4 millions de dollars pour soutenir des projets novateurs. Ces projets sont menés par des organismes communautaires, des petites entreprises, des municipalités, des offices de protection de la nature et des communautés autochtones. Ils mettent l'accent sur la protection et la restauration des zones côtières, du littoral et des zones proches du rivage des Grands Lacs et des rivières et ruisseaux qui les relient.

L'Ontario investit également plus de 24 millions de dollars dans une démarche novatrice, la Stratégie de réduction du phosphore pour le lac Simcoe, afin d'y inclure un nouveau projet de recyclage visant à réduire les déversements de phosphore de la rivière Holland dans ce lac.



Vous protéger, vous et votre famille

Un nouveau soutien aérien pour lutter contre la criminalité

Les crimes violents dans la région du grand Toronto (RGT) ont augmenté en nombre, en portée et en complexité au cours des dernières années. Pour s'attaquer à ce problème, le gouvernement investit 46 millions de dollars sur trois ans afin de soutenir les patrouilles et d'améliorer les délais d'intervention en cas d'incidents majeurs et de crimes graves; cela comprend l'achat de quatre hélicoptères.

Grâce à ces ressources supplémentaires, on pourra mieux protéger les collectivités en :

- contrant les courses de rue, la conduite en état d'ébriété, la piraterie routière violente et les vols de voitures pour assurer la sécurité du réseau routier;
- localisant les personnes disparues, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables;
- procédant à l'arrestation de suspects à haut risque, y compris les auteurs de crimes violents;
- soutenant les unités maritimes et en renforçant les capacités de recherche et de sauvetage.

La sécurité publique est une priorité absolue pour le gouvernement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant du gouvernement à renforcer la sécurité publique en Ontario, en continuant à veiller à ce que les services de police disposent des ressources dont ils ont besoin pour répondre aux incidents majeurs et aux situations urgentes.

S'attaquer au fléau du vol d'automobiles

Le vol de voitures est un problème croissant qui touche l'ensemble des provinces et territoires du Canada, et plus particulièrement l'Ontario. Afin de combattre cette situation, le gouvernement collabore avec les municipalités et le gouvernement fédéral, octroie des fonds aux services de police et sensibilise le public aux mesures de prévention.

Le plan du gouvernement comprend un montant de 49 millions de dollars sur trois ans pour aider la police à mettre derrière les barreaux les responsables de vols de voitures. Ces investissements soutiennent l'Équipe de lutte contre le crime organisé dans l'industrie du remorquage des véhicules et le vol d'automobiles de la Police provinciale de l'Ontario, qui collabore avec les services de police municipaux pour identifier, perturber et démanteler les réseaux du crime organisé qui participent au vol de véhicules. En outre, l'Équipe d'aide aux poursuites importantes relatives au vol d'automobiles fournit à la Police provinciale de l'Ontario un soutien spécialisé pour préparer les dossiers et engager des poursuites dans les affaires complexes afin de veiller à ce que les contrevenants soient tenus responsables de leurs actes.

Ce financement sert également à continuer d'appuyer le fonds pour les enquêtes dans la région du grand Toronto et la région élargie du Golden Horseshoe, qui a été créé pour mettre fin à l'exportation illégale de véhicules volés et cibler les crimes violents liés à des organisations criminelles.

En outre, l'Ontario continue à mettre en œuvre des initiatives de prévention et de sensibilisation du public pour lutter contre les vols de voitures. Par exemple, la Subvention pour la prévention des vols d'automobiles sert à financer des projets menés par les services de police et propose des

mesures nouvelles et améliorées de lutte contre la criminalité axées sur la prévention, la détection, l'analyse et l'application de la loi. En outre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) s'apprête à lancer une campagne de lutte contre le vol d'automobiles axée sur la sensibilisation des consommateurs et la prévention.

Le gouvernement lutte contre le vol de voitures en contribuant à prévenir les vols, en ciblant les réseaux de criminalité organisée et en veillant à ce que les responsables soient traduits en justice afin d'assurer la sécurité des collectivités et de leurs résidents.

Accroître la sécurité publique dans les collectivités

L'Ontario continue de plaider pour que le gouvernement fédéral modifie le *Code criminel* et mette en place des sanctions plus sévères pour les personnes qui commettent des crimes violents et des vols de voitures. Le gouvernement fédéral a fait part de sa volonté de collaborer avec l'ensemble des provinces et des territoires afin de cerner et de mettre en œuvre des solutions concrètes, collaboratives et innovantes. L'Ontario continuera d'être un partenaire dans ces efforts et espère que de réels changements seront apportés.

Le gouvernement investit également dans les établissements correctionnels et les palais de justice afin d'améliorer la sécurité des institutions vieillissantes, d'utiliser efficacement l'espace et de moderniser la technologie. Les investissements dans de nouveaux palais de justice contribuent à assurer l'accès à la justice dans les collectivités en expansion, comme l'agrandissement récemment achevé du palais de justice de Brampton, dans la région de Peel. C'est une autre façon pour le gouvernement de montrer son engagement en faveur de la justice et de la sécurité publique pour la population de l'Ontario.

Protéger la santé et la sécurité des pompiers

Le gouvernement s'engage à veiller à la sûreté des collectivités et à soutenir les pompiers de la province. Les pompiers sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé en raison de leur exposition à des produits chimiques dangereux. Pour veiller à la sécurité des premiers intervenants et des collectivités de l'Ontario, les services d'incendie ont besoin de ressources pour s'assurer qu'ils disposent de l'équipement de protection et d'infrastructure adéquat.

C'est pourquoi le gouvernement investit 30 millions de dollars sur trois ans pour lancer la Subvention pour la protection contre les incendies. Cette subvention, pour laquelle il faut présenter une demande, permettra aux services de lutte contre les incendies des municipalités, y compris ceux des petites collectivités et des collectivités rurales, de financer l'achat d'équipement de protection individuelle et d'outils de décontamination spécialisés pour nettoyer et assainir l'équipement des pompiers et atténuer les effets à long terme de l'exposition aux produits chimiques et aux autres contaminants liés aux incendies.

Grâce à la Subvention pour la protection contre les incendies, les services de lutte contre les incendies disposeront de l'équipement de protection et d'infrastructure adéquat pour répondre aux besoins locaux de manière efficace et sécuritaire.

Améliorer le temps de réponse des premiers intervenants

Le gouvernement continuera à travailler pour permettre une communication fluide entre les systèmes de répartition des services d'incendie et des services paramédicaux dans toute la province. Cette technologie permettra aux municipalités ayant conclu des accords d'intervention échelonnée de mettre en place une notification simultanée entre leurs services d'incendie et leurs services paramédicaux. Cela permettra d'accélérer les temps de réponse, d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients et d'améliorer le modèle d'intervention de la sécurité publique pour la population de la province.

Le gouvernement s'emploie à rendre la notification simultanée entre les services d'incendie et les services paramédicaux opérationnelle dans un avenir proche dans la région de Halton, tout en travaillant à la mise en œuvre à l'échelle provinciale.

Améliorer la préparation aux situations d'urgence pour assurer la sécurité de tous

Le gouvernement a investi 5 millions de dollars pour s'assurer que les collectivités de la province disposent des ressources et de l'équipement dont elles ont besoin pour se préparer aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence. Ce financement aidera les collectivités et les organismes à acheter des fournitures et de l'équipement essentiels, ainsi qu'à offrir de la formation et des services pour améliorer la préparation et l'intervention en cas d'urgence à l'échelle locale. Cet engagement témoigne de l'approche proactive adoptée par le gouvernement pour améliorer la résilience et la sécurité des collectivités dans l'ensemble de l'Ontario.

Prévenir la violence fondée sur le genre

Le gouvernement prend des mesures pour aider à mettre fin à la violence fondée sur le genre. Misant sur les investissements existants d'un montant de 1,4 milliard de dollars sur quatre ans, le gouvernement octroie 13,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour améliorer les initiatives qui soutiennent les femmes, les enfants, les jeunes et les autres personnes qui sont plus exposées à la violence ou à l'exploitation, comme les membres des communautés autochtones et racialisées, ainsi que les enfants et les jeunes dans le système de protection de l'enfance. Ces initiatives comprennent :

- 6 millions de dollars sur trois ans pour soutenir l'ÉQUIPE INTERE (Équipe d'intervention auprès des enfants à risque d'exploitation) dans le district de Kenora afin d'améliorer l'accès à des mesures de soutien spécialisées tenant compte des traumatismes pour les enfants et les jeunes qui ont été victimes de la traite à des fins sexuelles;
- 4,5 millions de dollars sur trois ans en financement supplémentaire pour le Programme d'intervention rapide+ auprès des victimes afin d'améliorer l'accès aux produits de première nécessité pour les victimes de la traite de personnes et de la violence fondée sur le genre, ainsi que pour leur famille, en particulier dans les communautés nordiques, rurales et éloignées;

- 2,5 millions de dollars sur trois ans en financement supplémentaire pour accroître les services d'approche destinés aux enfants et aux jeunes bénéficiant de l'intervention du système de protection de l'enfance et pour les mettre en contact avec des ressources ou du soutien éducatif;
- 0,5 million de dollars en 2024-2025 pour augmenter la formation offerte aux travailleurs du secteur de la protection de l'enfance afin de les aider à intervenir dans les cas de traite de personnes, ainsi qu'à identifier les enfants et les jeunes à risque.

Ce financement soutiendra les engagements du gouvernement dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la traite des personnes afin de protéger les enfants et les jeunes, bâtir des collectivités plus sûres et plus saines, et favoriser le bien-être des femmes.

Soutenir les victimes et les survivants d'agressions sexuelles et de violence familiale

Le gouvernement investit également 27 millions de dollars sur trois ans pour améliorer les services de lutte contre les agressions sexuelles et la violence familiale dans toute la province, afin que les victimes et les survivants bénéficient d'un soutien professionnel et empreint de compassion directement dans les hôpitaux.

L'Ontario compte un réseau de 37 centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale qui se consacrent à prodiguer aux personnes touchées par ce type de violence des soins et des traitements complets tenant compte des traumatismes. Cet investissement vise à fournir aux centres de traitement des ressources cliniques supplémentaires et à étendre les services de lutte contre la violence sexuelle et familiale aux hôpitaux qui ne font pas encore partie du réseau. Il soutiendra également l'expansion de la ligne provinciale d'orientation en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale afin de fournir aux victimes et aux survivants des soins 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

En outre, l'Ontario investit 6,4 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le Programme de prestation d'avis juridiques indépendants aux survivantes et survivants d'agression sexuelle ainsi que pour poursuivre et étendre le Programme d'aide aux enfants victimes et témoins. Ces programmes offrent un soutien juridique aux survivants d'agressions sexuelles et aux enfants victimes ou témoins d'actes criminels. Ils aident les participants à mieux comprendre la procédure pénale et à prendre des décisions éclairées sur les options juridiques qui s'offrent à eux, y compris le signalement de l'incident et l'imputabilité des auteurs d'une agression sexuelle.

Par ces mesures, le gouvernement s'emploie à mettre en place un réseau de soutien plus solide et plus accessible pour les survivants de la violence sexuelle et familiale dans tout l'Ontario, en veillant à ce que chaque personne ait accès aux soins et au soutien dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

Lutter contre le marché de cannabis illégal

Depuis la légalisation du cannabis en 2018, l'Ontario a adopté des règles visant à empêcher les enfants et les jeunes d'avoir accès au cannabis et à assurer la sécurité sur les routes. Le gouvernement s'est engagé à lutter contre le marché illégal du cannabis afin de garantir l'intégrité du modèle de vente au

détail privé réglementé et de s’attaquer aux risques importants pour la santé associés aux produits illégaux du cannabis qui ne respectent pas les normes de sécurité gouvernementales.

C’est pourquoi le gouvernement investit 31 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour renforcer l’Équipe provinciale des opérations policières conjuguées en matière de cannabis (EPOPCC). L’EPOPCC est une unité centralisée dirigée par la Police provinciale de l’Ontario qui a fait ses preuves en matière d’opérations contre les magasins de cannabis illégaux. Cet investissement permettrait d’élargir le mandat de l’EPOPCC afin de répondre au nouveau défi que représentent les opérateurs illégaux en ligne et de réprimer davantage la production, la vente et la distribution de cannabis illégal dans l’espace en ligne et hors ligne.

Modernisation et amélioration du contrôle des taxes sur le tabac

Le budget de 2023 promettait un examen visant à moderniser la *Loi de la taxe sur le tabac*. Le gouvernement propose maintenant des modifications qui permettront de renforcer la surveillance et de réduire le fardeau administratif pour les déclarants. Le gouvernement demeure déterminé à s’attaquer à la question de la contrebande de tabac et reconnaît qu’il s’agit d’un problème persistant en Ontario.

Pour mieux s’attaquer à ce problème, le gouvernement propose d’accroître les amendes et les pénalités prévues par la *Loi de la taxe sur le tabac* afin de lutter contre la contrebande de tabac, tout en dotant le ministère des Finances de l’Ontario des outils nécessaires pour être un organisme de réglementation moderne. Un soutien continu à l’Équipe de lutte contre la contrebande de tabac de la Police provinciale de l’Ontario contribuera à rompre les liens entre le crime organisé et la contrebande de tabac.

Le gouvernement peut améliorer son administration s’il optimise l’utilisation de ses ressources. Dans le cas du tabac, le ministère des Finances et le ministère de la Santé de l’Ontario débiteront en 2024 une collaboration sur une initiative de désignation croisée, permettant aux inspecteurs de saisir certains produits du tabac en violation de la *Loi de la taxe sur le tabac* et de la *Loi de 2017 favorisant un Ontario sans fumée*. Cela permettra aux inspecteurs d’adopter une approche coordonnée afin de lutter contre le tabac non réglementé tout en respectant les exigences de la *Loi de 2017 favorisant un Ontario sans fumée*.

Le gouvernement s’est engagé à faciliter le respect des exigences administratives. Par exemple, à partir de juillet 2024, il propose de déplacer la date limite de déclaration mensuelle pour les déclarants de la taxe sur le tabac du 10 au 28 de chaque mois afin de leur donner davantage de temps pour déposer leur déclaration et pour respecter les autres dates limites auxquelles ils sont également assujettis. Le ministère des Finances de l’Ontario s’efforce également d’améliorer l’expérience en ligne globale pour les déclarants, en rendant le processus de dépôt plus facile et plus efficace.

L’examen se poursuivra avec les intervenants et les partenaires des Premières Nations afin de cerner d’autres possibilités de moderniser la Loi, de renforcer la surveillance et d’adapter la législation en fonction de l’évolution du marché du tabac.

Moderniser les marchés et les services financiers afin de protéger les consommateurs

Soutenir l'accès des caisses populaires et des credit unions de l'Ontario aux prêts d'urgence

Les caisses populaires et credit unions de l'Ontario jouent un rôle important dans la prestation de services financiers aux personnes et aux entreprises des collectivités urbaines et rurales de la province. Elles gèrent des actifs d'environ 95 milliards de dollars, emploient quelque 9 000 personnes et servent approximativement 1,8 million de membres dans près de 550 établissements. Pour assurer une plus grande stabilité du marché et soutenir la capacité des coopératives de crédit ontariennes à être compétitives, il est important de faciliter leur accès direct aux liquidités d'urgence de la Banque du Canada. Le gouvernement provincial est encouragé par la proposition contenue dans l'Énoncé économique de l'automne de 2023 du gouvernement fédéral visant à modifier la *Loi canadienne sur les paiements*, ce qui permettrait aux coopératives de crédit provinciales réglementées admissibles d'avoir un accès direct au mécanisme permanent d'octroi de liquidités et à l'aide aux prêts d'urgence de la Banque du Canada. L'Ontario se réjouit à la perspective d'une collaboration continue pendant la mise œuvre des changements.

Protéger les investisseurs et renforcer l'application de la réglementation régissant les marchés financiers

Le gouvernement soutient les efforts en cours de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) visant à moderniser le cadre de règlement des différends mis à la disposition des investisseurs ontariens et demeure déterminé à moderniser le cadre des marchés financiers afin de protéger les investisseurs. C'est pourquoi la CVMO travaille à l'élaboration de règles régissant la distribution aux investisseurs lésés des fonds qui lui sont remis. En outre, les protections récemment renforcées pour les dénonciateurs ont pour but d'encourager les personnes à se manifester pour signaler des inconduites. Ces mesures soutiennent les efforts d'application de la loi et contribuent à accroître la confiance que les investisseurs placent dans les marchés financiers de l'Ontario.



Chapitre 2

Résultats et perspectives économiques

Introduction

L'économie de l'Ontario a affiché de meilleurs résultats que prévu en 2023, malgré les vents contraires économiques causés par les taux d'intérêt et l'inflation des prix à la consommation élevés. Le marché du travail de l'Ontario a été solide en 2023, et le taux de chômage est demeuré bas. Cela s'ajoute à une croissance record de l'emploi depuis 2021.

Cependant, les perspectives économiques se sont détériorées en regard du budget de 2023. Ainsi, on prévoit une croissance nettement plus basse en 2024 et légèrement inférieure en 2025 et en 2026. Par conséquent, on prévoit aussi que la croissance de l'emploi sera plus faible en 2024.

On s'attend à ce que les taux d'intérêt élevés continuent d'avoir des répercussions sur l'économie de l'Ontario en 2024, et notamment que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel ralentisse et passe d'un pourcentage estimé à 1,2 % en 2023 à 0,3 % en 2024. Il est également prévu que la croissance du PIB réel s'accroîtra pour passer à 1,9 % en 2025 et à 2,2 % en 2026 et en 2027. Par souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Tableau 2.1

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2022	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel	3,9	1,2e	0,3	1,9	2,2	2,2
Croissance du PIB nominal	9,2	4,1e	2,7	3,9	4,3	4,1
Croissance de l'emploi	4,6	2,4	0,8	1,7	1,4	1,4
Inflation de l'IPC	6,8	3,8	2,6	2,0	2,0	2,0

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2023

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté d'environ 1,2 % en 2023, ce qui est supérieur à ce qui avait été prévu dans le budget de 2023, tandis que la croissance du PIB nominal est estimée à 4,1 %, soit un taux plus élevé que celui de 2,8 % prévu dans le budget de 2023.

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2023. Voici les principaux changements ainsi apportés :

- croissance prévue du PIB réel et du PIB nominal plus solide en 2023, accompagnée par une création d'emplois beaucoup plus forte et une baisse du taux de chômage;
- croissance plus lente du PIB réel et du PIB nominal entre 2024 et 2026, la baisse la plus prononcée étant enregistrée en 2024;
- baisse de la croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés pendant la période de prévision;
- plus de mises en chantier que prévu pendant toute la période de prévision. Voir la section « Progrès réalisés quant à l'offre de logements » plus loin dans le présent chapitre pour obtenir les renseignements les plus à jour pour 2023.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2023 et le budget de 2024

(variation en pourcentage)

	2023		2024p		2025p		2026p	
	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024	Budget de 2023	Budget de 2024
Produit intérieur brut réel	0,2	1,2e	1,3	0,3	2,5	1,9	2,4	2,2
Produit intérieur brut nominal	2,8	4,1e	3,6	2,7	4,6	3,9	4,5	4,3
Rémunération des salariés	5,1	6,7e	4,2	4,3	4,5	4,4	4,2	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(8,2)	(12,6)e	(0,5)	(4,7)	9,2	3,5	9,1	7,9
Consommation nominale des ménages	5,1	6,0e	4,1	3,5	4,3	4,1	4,2	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,5	2,4	1,0	0,8	1,7	1,7	1,7	1,4
Création d'emplois (en milliers)	39	183	78	63	133	136	136	114
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	5,7	6,6	6,7	6,3	6,6	6,3	6,4
Indice des prix à la consommation	3,6	3,8	2,1	2,6	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	80,3	89,3	79,3	87,9	82,7	92,3	83,2	94,4
Reventes de logements	(8,9)	(12,3)	21,0	4,0	1,2	16,0	1,2	1,2
Prix de revente des logements	(9,7)	(6,3)	2,2	(0,2)	4,0	3,1	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	0,5	2,5	1,2	2,1	2,1	1,7	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	83	78	80	79	79	78	79	77
Dollar canadien (en cents américains)	74,4	74,1	76,5	74,6	77,6	77,6	78,5	78,2
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,3	4,8	3,3	4,4	2,5	3,0	2,4	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,1	3,3	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2	3,3

e = estimation.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024.

¹ Mises en chantier projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 25 janvier 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

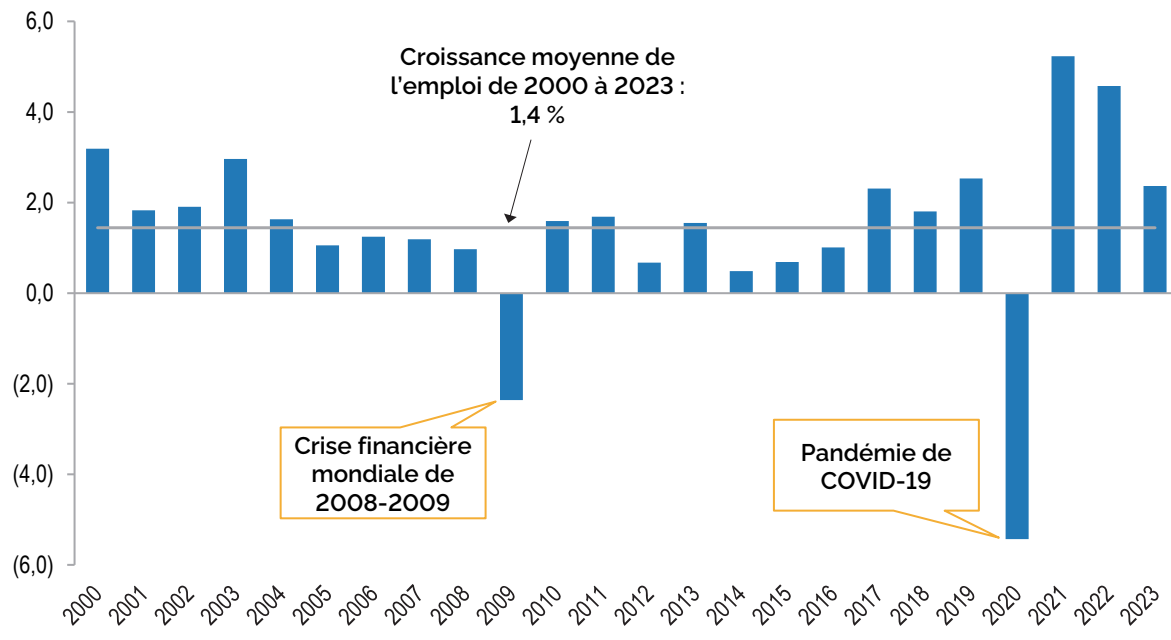
 Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, L'Association canadienne de l'immobilier, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023 et février 2024), U.S. Energy Information Administration, ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

Malgré les vents contraires économiques persistants, la croissance de l'emploi en Ontario est demeurée supérieure à la moyenne en 2023, ajoutant 183 200 nouveaux emplois en chiffres nets, soit une hausse de 2,4 %. Cette croissance a suivi des gains record de 5,2 % en 2021 et de 4,6 % en 2022. La création d'emplois au cours de la période de trois ans débutant en 2021 a été la plus forte jamais enregistrée. Le taux de chômage en Ontario a augmenté légèrement, atteignant 5,7 % en 2023, mais il est demeuré bas comparativement à la moyenne historique récente.

Graphique 2.1
Forte croissance de l'emploi en Ontario

Croissance de l'emploi
(en pourcentage)

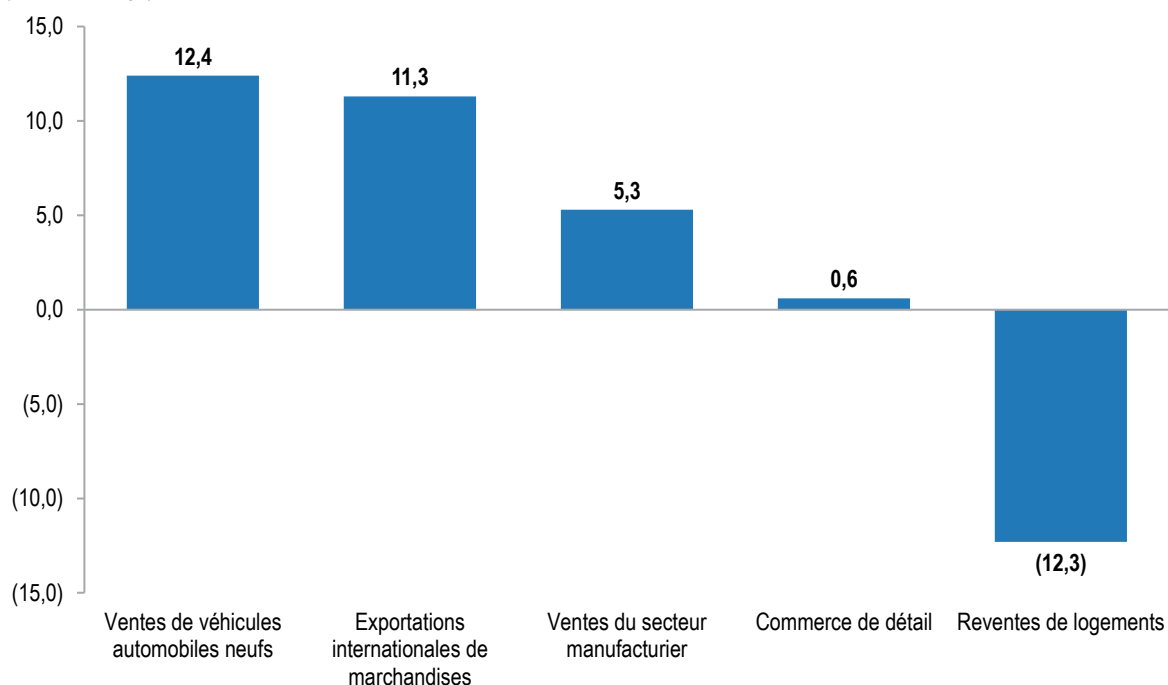


Source : Statistique Canada.

Les autres indicateurs économiques ont été généralement positifs pour l'Ontario en 2023. Les ventes de véhicules automobiles neufs, les exportations, les ventes du secteur manufacturier et le commerce de détail ont tous affiché une hausse pendant l'année. L'activité sur le marché du logement a ralenti, la hausse des taux hypothécaires ayant contribué à la baisse de 12,3 % des reventes enregistrée en 2023.

Graphique 2.2 Rendement d'autres indicateurs économiques clés en 2023

Croissance des indicateurs économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

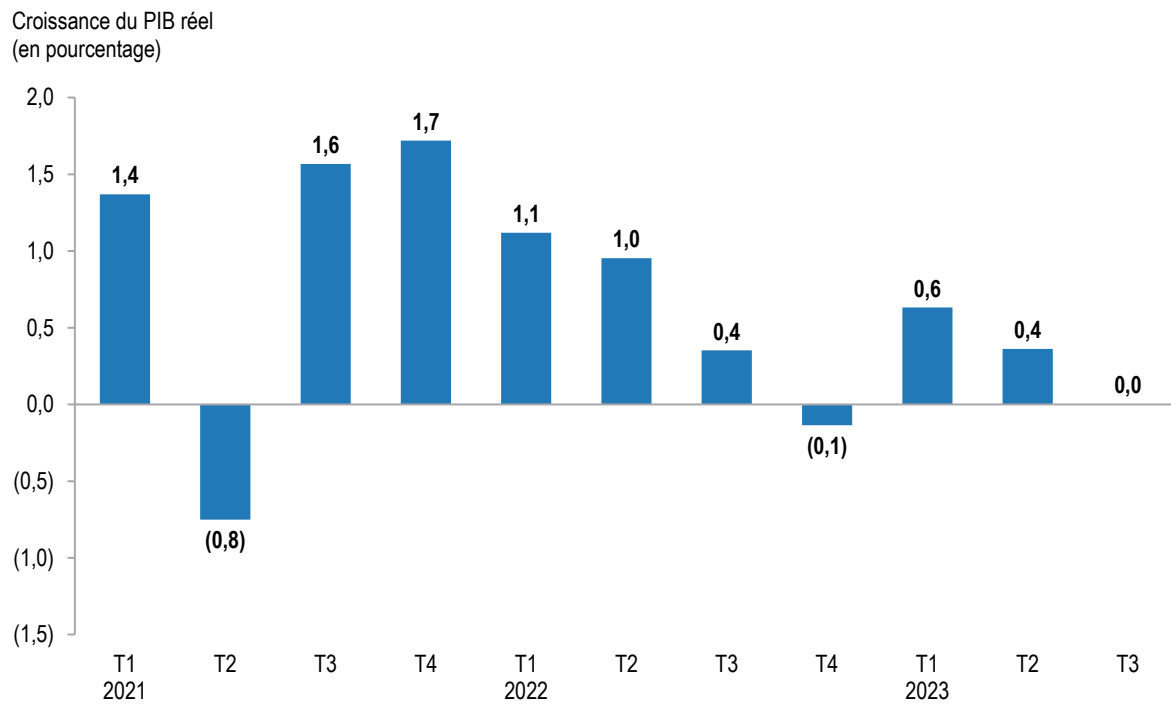


Sources : Statistique Canada et Association canadienne de l'immobilier.

Croissance du PIB réel

Après un départ solide au début de l'année, la croissance du PIB réel de l'Ontario a progressivement ralenti en 2023, car les taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada ont pesé sur l'économie. Le PIB réel est demeuré inchangé au troisième trimestre de 2023, après avoir affiché des gains de 0,6 % et de 0,4 % aux premier et deuxième trimestres, respectivement. Les composantes sensibles aux taux d'intérêt, comme la consommation des ménages et les investissements des entreprises, ont été particulièrement touchées par les hausses des taux d'intérêt. Malgré ce ralentissement de la croissance pendant la deuxième moitié de l'année, on estime que le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 1,2 % en 2023.

Graphique 2.3
La croissance du PIB réel de l'Ontario a ralenti en 2023



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

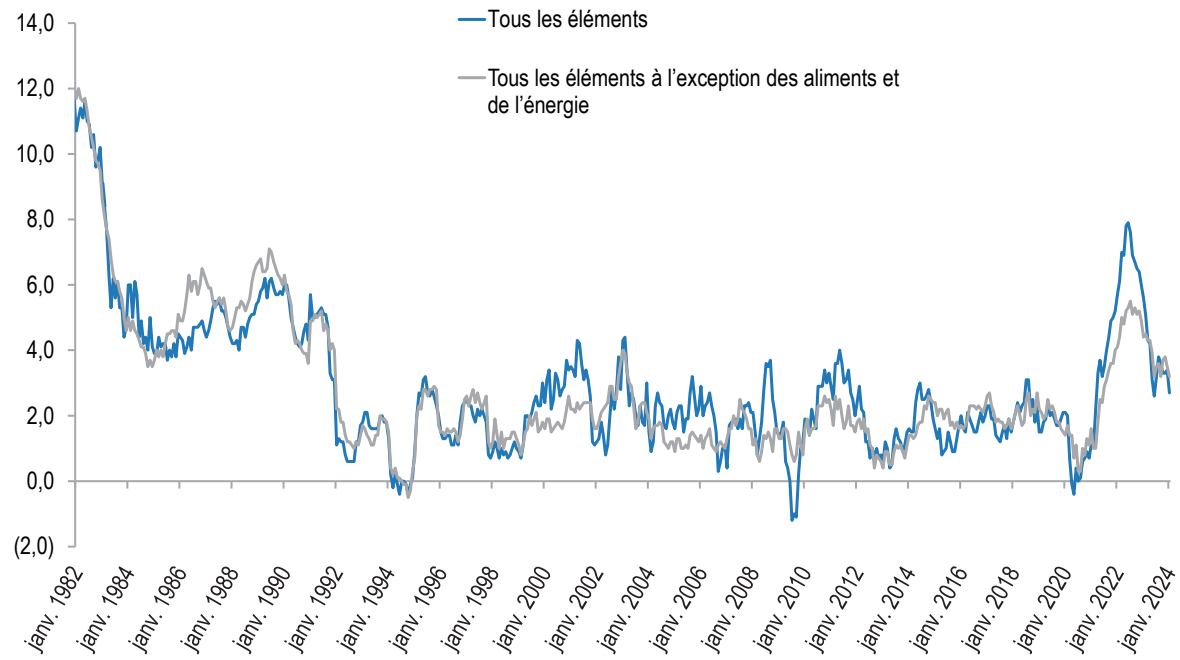
Inflation des prix à la consommation

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario a affiché une baisse importante, passant à 2,7 % (sur 12 mois) en janvier 2024 après avoir atteint un taux de 7,9 % en juin 2022. La baisse de l'IPC est attribuable surtout à une chute des prix de l'énergie, qui ont baissé de 4,0 % en janvier 2024, sur 12 mois, comparativement à une hausse de 37,0 % en juin 2022. Exception faite des aliments et de l'énergie, l'inflation a également fléchi pour se situer à 3,2 % en janvier 2024, comparativement à un taux de 5,5 % en juillet 2022.

Graphique 2.4

L'inflation des prix à la consommation de l'Ontario fléchit

Inflation de l'IPC de l'Ontario
(en pourcentage, en glissement annuel)



Nota : Le plus récent point de données est janvier 2024.

Source : Statistique Canada.

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé tout en suivant leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB réel de l'Ontario progresse de 0,4 % en 2024, de 2,0 % en 2025 et de 2,3 % en 2026 et en 2027, ce qui est inférieur aux prévisions économiques depuis le budget de 2023. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé pour chacune des années. Trois experts externes en économie ont examiné les hypothèses de planification économique du ministère des Finances de l'Ontario et les ont jugées raisonnables¹.

Tableau 2.3

**Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)**

	2024	2025	2026	2027
BMO Marchés des capitaux (janvier)	0,4	2,3	–	–
Central 1 Credit Union (janvier)	0,8	2,1	–	–
Marchés des capitaux CIBC (janvier)	0,3	1,8	–	–
Le Conference Board du Canada (janvier)	0,6	2,3	2,6	2,5
Groupe Desjardins (janvier)	(0,1)	2,1	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (janvier)	0,4	2,0	–	–
Banque Nationale du Canada (décembre)	(0,4)	1,5	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (janvier)	1,2	0,5	1,6	1,7
Banque Royale du Canada (décembre)	0,2	2,3	–	–
Banque Scotia (décembre)	0,5	2,6	–	–
Stokes Economics (janvier)	0,5	2,2	2,6	2,8
Groupe Banque TD (janvier)	0,3	1,5	2,0	2,0
Université de Toronto (janvier)	0,0	2,5	2,8	2,6
Moyenne des prévisions du secteur privé	0,4	2,0	2,3	2,3
Hypothèse de planification de l'Ontario	0,3	1,9	2,2	2,2

Sources : Enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (25 janvier 2024) et ministère des Finances de l'Ontario.

¹ Les trois experts proviennent du programme Policy and Economic Analysis de l'Université de Toronto, de Quantitative Economic Decisions, Inc. (QEDinc) et de Stokes Economic Consulting, Inc.

Les prévisionnistes du secteur privé prévoient, en moyenne, que le PIB nominal de l'Ontario augmentera de 2,8 % en 2024, de 4,0 % en 2025, de 4,4 % en 2026 et de 4,2 % en 2027. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal sont légèrement inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4
Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

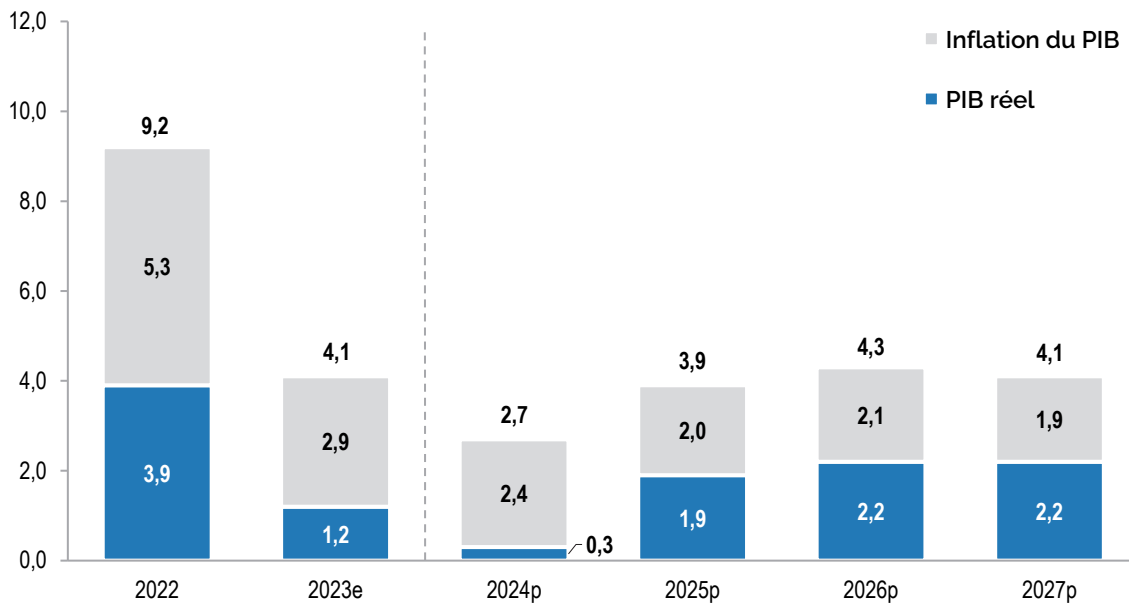
	2024	2025	2026	2027
BMO Marchés des capitaux (janvier)	3,0	4,2	–	–
Central 1 Credit Union (janvier)	3,2	3,6	–	–
Marchés des capitaux CIBC (janvier)	2,2	4,1	–	–
Le Conference Board du Canada (janvier)	3,1	4,6	4,7	4,6
Groupe Desjardins (janvier)	1,4	3,6	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (janvier)	2,7	4,1	–	–
Banque Nationale du Canada (décembre)	1,4	3,1	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (janvier)	5,5	3,7	3,5	2,6
Banque Royale du Canada (décembre)	2,1	3,7	–	–
Banque Scotia (décembre)	3,0	4,4	–	–
Stokes Economics (janvier)	2,8	4,6	4,8	5,0
Groupe Banque TD (janvier)	3,2	3,5	4,0	4,0
Université de Toronto (janvier)	2,7	4,5	4,9	4,7
Moyenne des prévisions du secteur privé	2,8	4,0	4,4	4,2
Hypothèse de planification de l'Ontario	2,7	3,9	4,3	4,1

Sources : Enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (25 janvier 2024) et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ministère des Finances de l'Ontario estime que le PIB nominal de l'Ontario a augmenté de 4,1 % en 2023, ce qui témoigne en grande partie de l'inflation du PIB qui est demeurée élevée et de la croissance modérée du PIB réel. On prévoit que la croissance du PIB nominal ralentira en 2024, puis qu'elle accélérera pendant la période visée par les perspectives.

Graphique 2.5 On prévoit que la croissance du PIB nominal de l'Ontario ralentira

Croissance du PIB nominal
(en pourcentage)



e = estimation.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 25 janvier 2024.

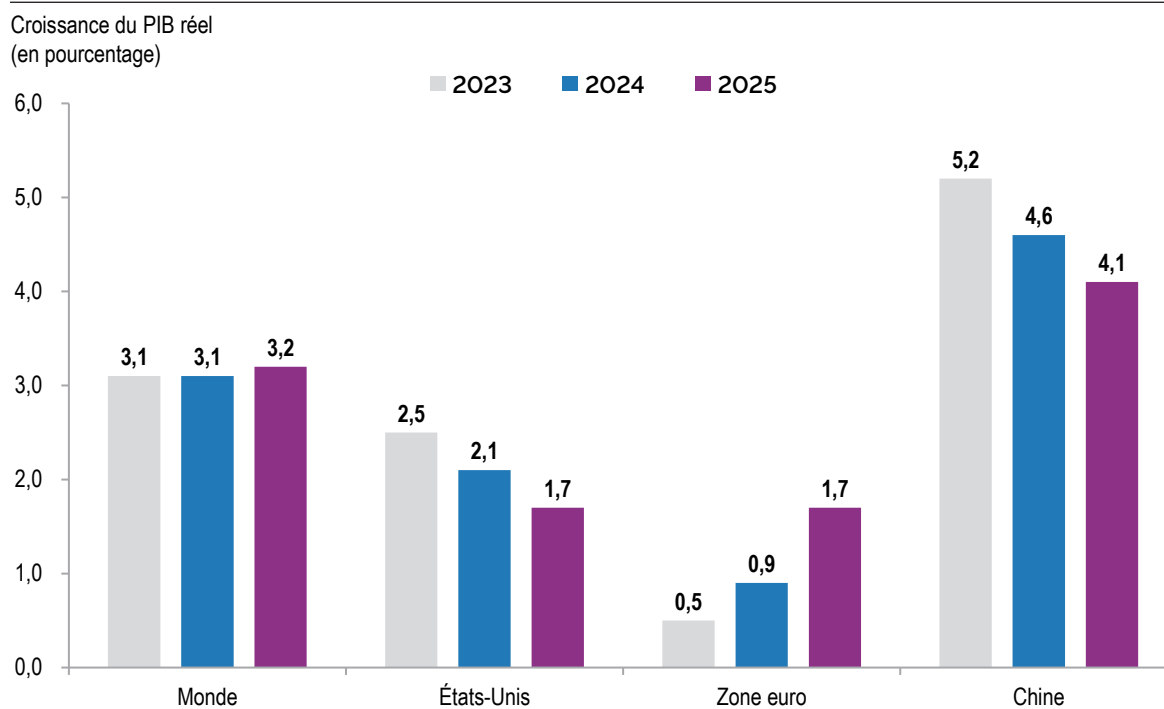
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

Les perspectives de croissance économique à l'échelle mondiale pour 2024 se sont légèrement améliorées, la croissance dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, ayant été résiliente, malgré l'important resserrement de la politique monétaire appliqué par les principales banques centrales au cours des deux dernières années pour s'attaquer à l'inflation élevée des prix. Le Fonds monétaire international prévoit une croissance du PIB réel mondial de 3,1 % en 2024, une prévision supérieure à celle de 2,9 % faite en octobre. Pour 2025, on prévoit que la croissance du PIB réel mondial sera de 3,2 %, inchangée par rapport aux prévisions d'octobre.

La croissance du PIB réel aux États-Unis devrait baisser et passer de 2,5 % en 2023 à 2,1 % en 2024 et à 1,7 % en 2025, à mesure que la demande intérieure diminue et que les marchés du travail s'adaptent aux répercussions cumulatives du resserrement de la politique monétaire. On prévoit que la croissance du PIB réel dans la zone euro augmentera et passera de 0,5 % en 2023 à 0,9 % en 2024 et à 1,7 % en 2025, à mesure que les dépenses des ménages augmentent et que la région continue de s'adapter à la flambée des prix de l'énergie et d'autres produits de base causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. La croissance du PIB réel de la Chine devrait baisser et passer de 5,2 % en 2023 à 4,6 % en 2024 et à 4,1 % en 2025, car les pressions financières découlant du secteur immobilier continuent de peser sur l'économie.

Graphique 2.6 Projections sur la croissance du PIB réel à l'échelle mondiale



Nota : Le taux de croissance du PIB réel mondial de 2023 est une estimation, tandis que les taux de croissance des États-Unis, de la zone euro et de la Chine pour 2023 sont les chiffres réels.

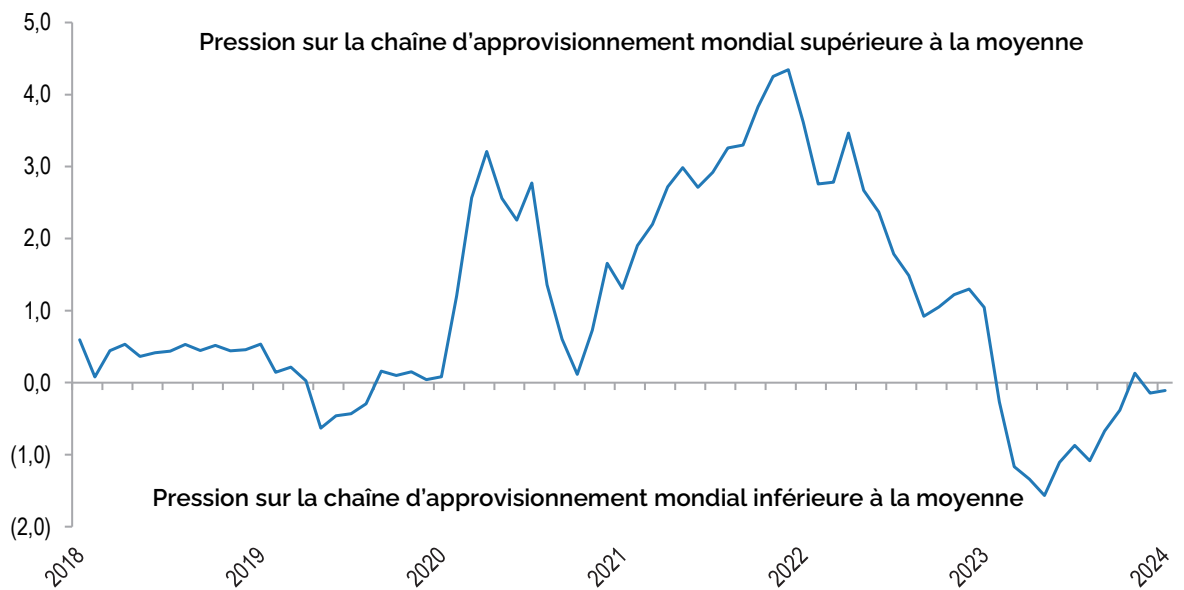
Sources : Fonds monétaire international (janvier 2024) et *Blue Chip Economic Indicators* (février 2024).

Les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui ont été durement touchées pendant la pandémie de COVID-19, ont repris du poil de la bête au cours des deux dernières années. L'indice Global Supply Chain Pressure Index (GSCPI) de la Federal Reserve Bank of New York montre que les pressions qui ont touché la chaîne d'approvisionnement ont atteint un sommet en décembre 2021. Avec la normalisation des caractéristiques de la demande et l'atténuation des pressions sur les systèmes de production et de transport, cet indice de la pression sur la chaîne d'approvisionnement a par la suite baissé. En février 2023, il est passé sous son taux moyen historique, atteignant un creux en mai 2023. Les pressions sur la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale se sont depuis accrues, mais elles ont presque atteint leur niveau moyen historique.

Graphique 2.7

Les pressions sur la chaîne d'approvisionnement mondial se sont atténuées

Indice Global Supply Chain Pressure Index
(écarts-types par rapport à la valeur moyenne historique)



Nota : L'écart-type est une mesure de la variabilité des données. Plus une observation s'éloigne de la valeur moyenne, en termes d'écarts-types, moins il est probable qu'elle se réalise.

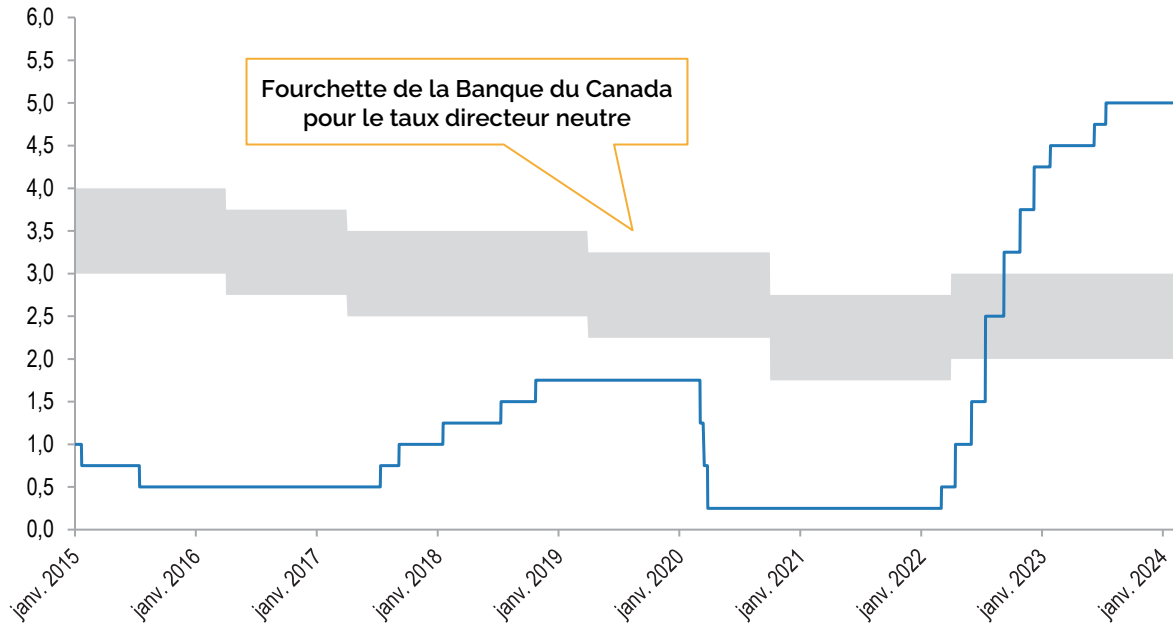
Source : Federal Reserve Bank of New York, Indice Global Supply Chain Pressure Index (janvier 2024).

Marchés des capitaux et autres facteurs externes

Après les hausses du taux directeur les plus effrénées enregistrées depuis 1981, la Banque du Canada maintient son taux directeur à 5,0 % depuis juillet 2023. Ce taux est bien supérieur à la fourchette de 2,0 % à 3,0 % que la Banque considère comme son taux directeur neutre, soit le taux d'intérêt qui concorde avec la capacité potentielle de production de l'économie lorsque l'inflation est de 2 %. La politique monétaire actuelle de la Banque contribue à modérer l'inflation de l'IPC, mais elle a aussi contribué à ralentir la croissance économique. La Banque prévoit que l'inflation se maintiendra à environ 3 % pendant la première moitié de 2024 et qu'elle diminuera et reviendra au taux cible de 2 % en 2025.

Graphique 2.8 Hausse importante du taux directeur de la Banque du Canada

Cible de la Banque du Canada pour le financement à un jour
(en pourcentage)



Source : données de la Banque du Canada.

La plupart des prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que la Banque du Canada commence à abaisser ses taux d'intérêt en 2024 et continue de les baisser en 2025. Par conséquent, on s'attend à ce que le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada passe de 4,8 % en 2023 à 4,4 % en 2024 et à 2,6 % en 2026 et en 2027. Le taux des bons du Trésor à 10 ans du gouvernement du Canada est passé de 2,8 % en 2022 à 3,3 % en 2023, et on s'attend à ce qu'il descende en moyenne à 3,2 % en 2024 et en 2025, puis remonte à 3,4 % en moyenne en 2026 et en 2027.

Les prix de l'énergie devraient rester relativement stables pendant l'horizon de projection. Les prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) ont baissé à 78 \$ US le baril en 2023, comparativement à 95 \$ US le baril en 2022. On s'attend à ce que le prix du WTI s'établisse en moyenne à 78 \$ US le baril entre 2024 et 2027. Le dollar canadien pourrait s'apprécier progressivement pendant la période de projection, pour passer de 74,1 cents US en 2023 à 74,6 cents US en 2024, puis à une moyenne de 77,6 cents US de 2025 à 2027.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2022	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	3,5	3,1e	3,1	3,2	3,2	3,1
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	1,9	2,5	2,1	1,7	2,1	1,9
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	95	78	79	78	77	78
Dollar canadien (en cents américains)	76,8	74,1	74,6	77,6	78,2	77,0
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	2,3	4,8	4,4	3,0	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	2,8	3,3	3,2	3,1	3,3	3,5

e = estimation du Fonds monétaire international.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (octobre 2023 et janvier 2024), U.S. Bureau of Economic Analysis, U.S. Energy Information Administration, Banque du Canada, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023 et février 2024), enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes (25 janvier 2024).

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB réel augmentera de 0,3 % en 2024, de 1,9 % en 2025 et de 2,2 % en 2026 et en 2027. Selon les prévisions, le PIB nominal progressera de 2,7 % en 2024, de 3,9 % en 2025, de 4,3 % en 2026 et de 4,1 % en 2027.

Tableau 2.6
Perspectives économiques de l'Ontario

(variation en pourcentage)

	2022	2023	2024p	2025p	2026p	2027p
Produit intérieur brut réel	3,9	1,2e	0,3	1,9	2,2	2,2
Produit intérieur brut nominal	9,2	4,1e	2,7	3,9	4,3	4,1
Rémunération des salariés	8,9	6,7e	4,3	4,4	4,1	4,1
Excédent net d'exploitation – sociétés	(5,9)	(12,6)e	(4,7)	3,5	7,9	6,0
Consommation nominale des ménages	13,2	6,0e	3,5	4,1	4,3	4,2
Autres indicateurs économiques						
Emploi	4,6	2,4	0,8	1,7	1,4	1,4
Création d'emplois (en milliers)	338	183	63	136	114	115
Taux de chômage (en pourcentage)	5,6	5,7	6,7	6,6	6,4	6,2
Indice des prix à la consommation	6,8	3,8	2,6	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	96,1	89,3	87,9	92,3	94,4	95,8
Reventes de logements	(31,9)	(12,3)	4,0	16,0	1,2	1,2
Prix de revente des logements	6,7	(6,3)	(0,2)	3,1	4,0	4,0
Principaux facteurs externes						
Produit intérieur brut réel des États-Unis	1,9	2,5	2,1	1,7	2,1	1,9
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	95	78	79	78	77	78
Dollar canadien (en cents américains)	76,8	74,1	74,6	77,6	78,2	77,0
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	2,3	4,8	4,4	3,0	2,6	2,6
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	2,8	3,3	3,2	3,1	3,3	3,5

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024.

¹ Mises en chantier projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 25 janvier 2024.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

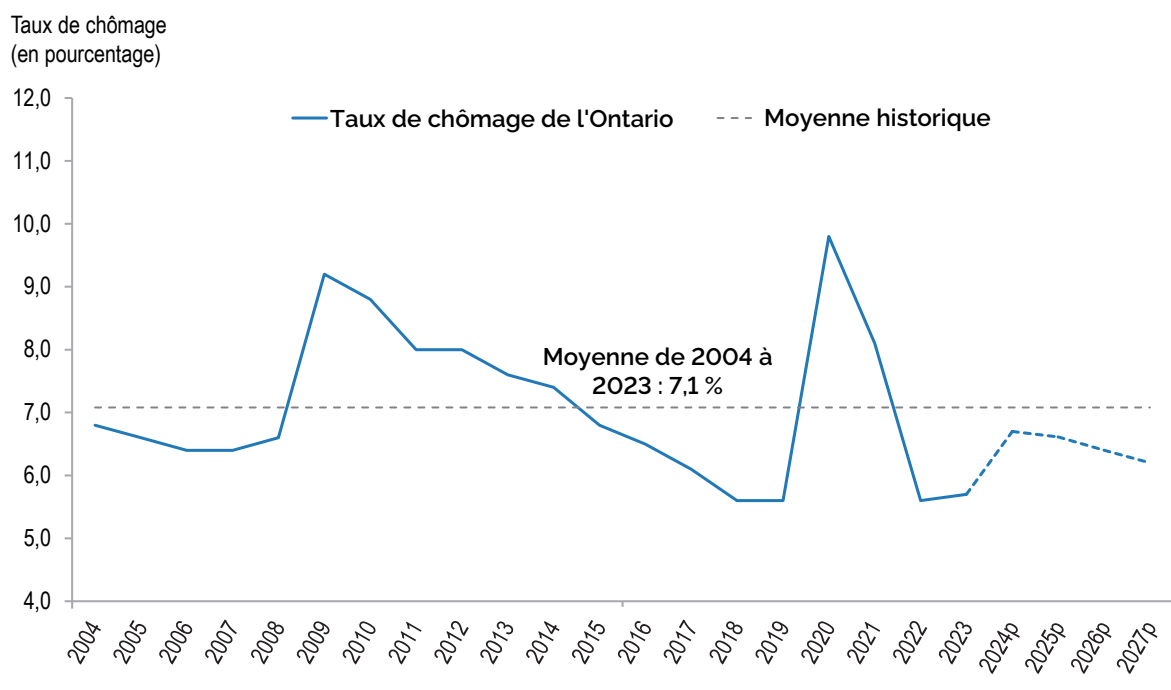
Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, L'Association canadienne de l'immobilier, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2023 et février 2024), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Emploi et dépenses des ménages

On prévoit que les taux d'intérêt élevés contribueront à un relâchement du marché du travail au début de 2024 avant que la situation s'améliore plus tard dans l'année. L'emploi devrait augmenter de 0,8 % en 2024, ce qui représente un ralentissement par rapport à la hausse de 2,4 % enregistrée en 2023. On prévoit que le ralentissement de la croissance de l'emploi, conjugué à une croissance robuste soutenue de la population et de la main-d'œuvre, contribuera à porter le taux de chômage à 6,7 % en 2024. Le taux de chômage pendant la période de prévision devrait rester inférieur à la moyenne historique récente.

On prévoit que le renforcement de l'économie stimulera la croissance de l'emploi, qui passera à 1,7 % en 2025 et à 1,4 % en 2026 et en 2027. À mesure que les gains d'emploi augmentent, le taux de chômage devrait diminuer graduellement pour s'établir à 6,2 % d'ici 2027.

Graphique 2.9
Le taux de chômage de l'Ontario devrait rester sous la moyenne historique



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 25 janvier 2024.

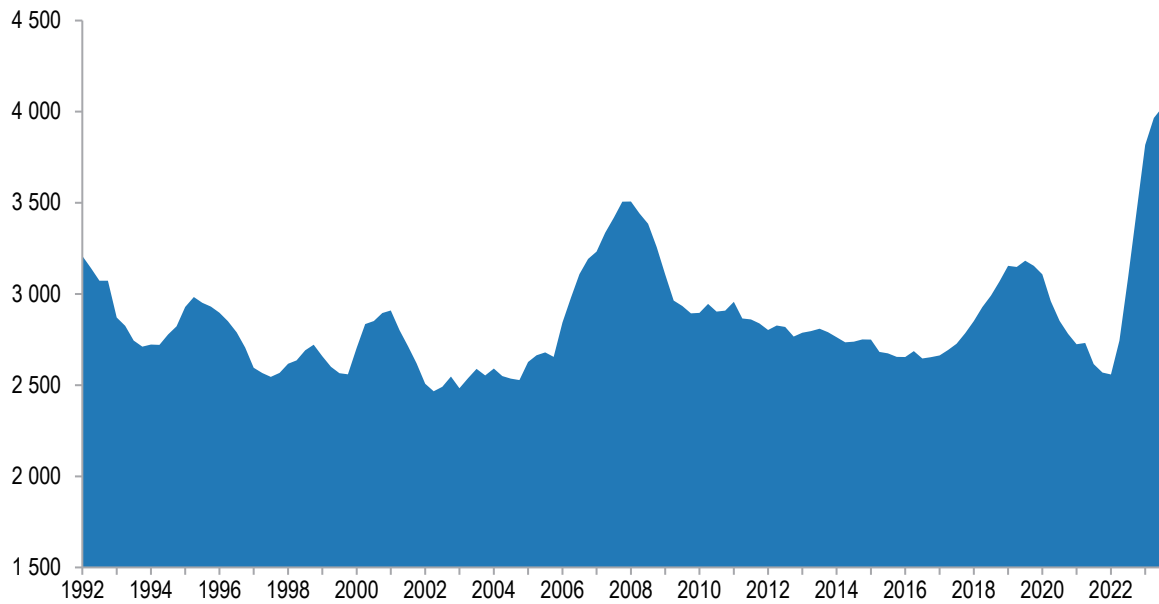
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ralentissement de la demande a contribué à atténuer les pressions sur les prix tandis que la croissance de la population a contribué à faire augmenter les dépenses nominales des ménages en 2023, lesquelles ont augmenté de 6,0 %, après avoir affiché une hausse de 13,2 % en 2022. Malgré ces gains solides, les dépenses réelles par habitant ont diminué en 2023, la hausse des prix et des frais d'intérêts ayant des répercussions sur les budgets des ménages. Les paiements d'intérêts sur la dette des ménages canadiens, sur une base réelle par habitant, ont grandement augmenté et se situent à leur niveau le plus élevé en plus de 30 ans.

On prévoit que la croissance des dépenses nominales des ménages ralentira pour s'établir à 3,5 % en 2024, mais on s'attend à ce qu'elle augmente et atteigne 4,1 % en 2025, à mesure que les taux d'intérêt diminueront et que le marché du travail se renforcera.

Graphique 2.10 Les ménages canadiens paient plus d'intérêt

Intérêt annuel réel sur la dette des ménages canadiens par habitant
(en dollars de 2023)



Nota : Les données sont désaisonnalisées au taux annuel. L'intérêt annuel réel sur la dette des ménages canadiens par habitant est calculé en fonction de l'indice des prix à la consommation du Canada. Le plus récent point de données est le troisième trimestre de 2023.

Sources : Statistique Canada et calculs du ministère des Finances de l'Ontario.

Inflation des prix à la consommation

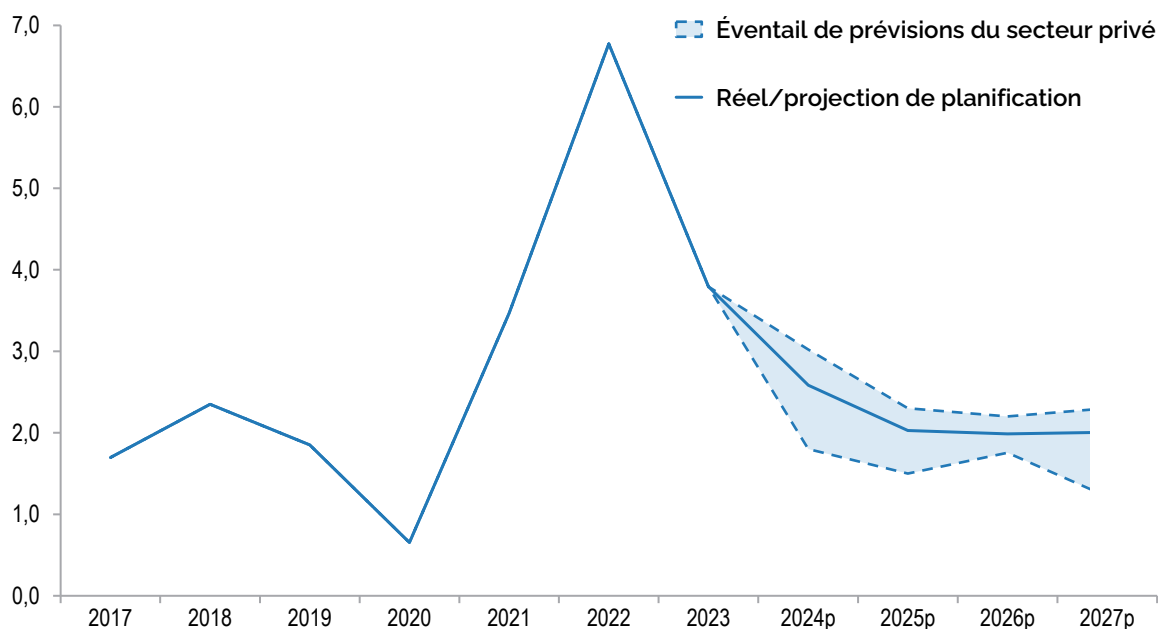
Les pressions inflationnistes s'étant grandement atténuées en 2023, on prévoit que les pressions sur les prix continueront de diminuer en 2024, alors que les taux d'intérêt élevés continueront de freiner la demande.

À des fins de planification, le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC ralentira et passera de 3,8 % en 2023 à 2,6 % en 2024, avant de s'aligner de nouveau sur le taux cible de 2,0 % de la Banque du Canada en 2025.

Cependant, la trajectoire qu'empruntera l'inflation de l'IPC est incertaine. L'inflation demeure élevée pour certains biens et services. En outre, les risques pour les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont accrus dans les derniers mois, ce qui a influé sur les coûts et les délais d'expédition. Les économistes du secteur privé ont des opinions très variées, les prévisions concernant l'inflation en 2024 allant de 1,8 % à 3,0 %.

Graphique 2.11 L'inflation devrait continuer de baisser

Inflation de l'indice des prix à la consommation
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 25 janvier 2024.

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes.

La politique fédérale de tarification du carbone a contribué à l'inflation. La Banque du Canada estime que l'élimination de la taxe sur le carbone pourrait générer une baisse ponctuelle de l'inflation de 0,6 point de pourcentage au Canada². Il est prévu que la taxe fédérale sur le carbone augmentera le 1^{er} avril. Selon la Banque du Canada, cette majoration ferait monter l'inflation d'environ 0,1 point de pourcentage d'une année à l'autre³.

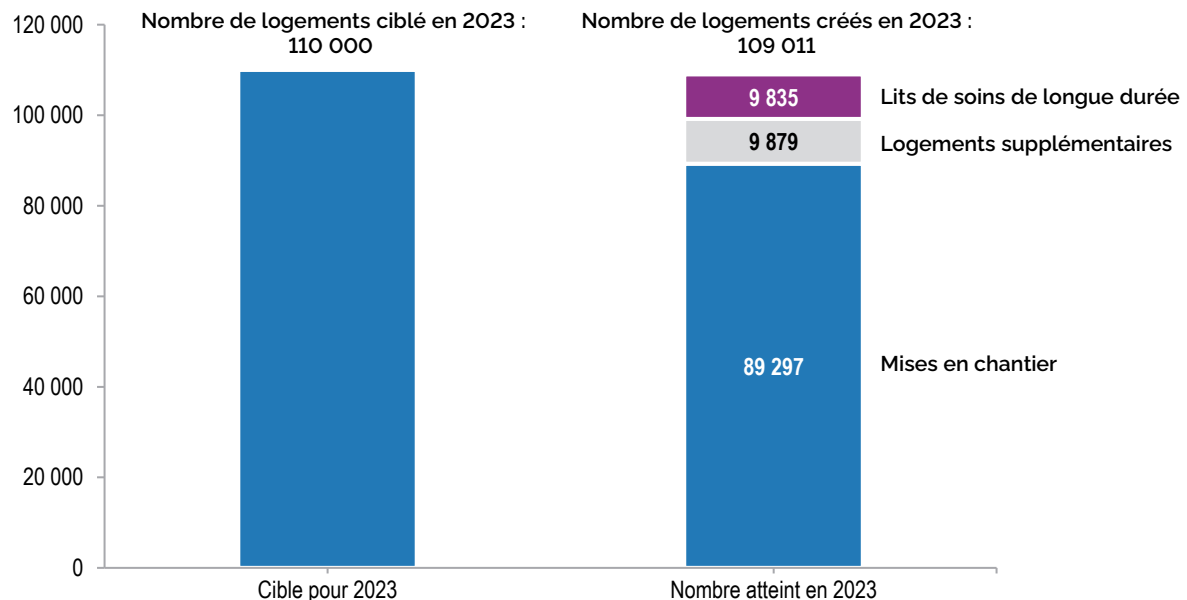
Progrès réalisés quant à l'offre de logements

L'Ontario vise à ce qu'au moins 1,5 million de logements soient construits d'ici 2031 et a attribué aux 50 plus grandes municipalités de la province des objectifs qui les aideront à y parvenir.

En 2023, l'objectif était de créer 110 000 logements en Ontario. À la fin de l'année, on dénombrait 109 011 nouveaux logements, soit 99 % de l'objectif, consistant en une combinaison de mises en chantier de logements du marché, d'unités d'habitation supplémentaires et de lits de soins de longue durée.

Graphique 2.12 Progrès réalisés concernant l'offre de logements

Nouveaux logements créés
(nombre d'unités)



Nota : Les lits de soins de longue durée comprennent de nouveaux lits et des lits mis à niveau.

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario et ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

² Parlement du Canada, Chambre des communes, Comité permanent des finances, Procès-verbaux et témoignages, 44^e législature, 1^{re} session, réunion 112 (30 octobre 2023).

³ Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire* (octobre 2023).

Marché du logement

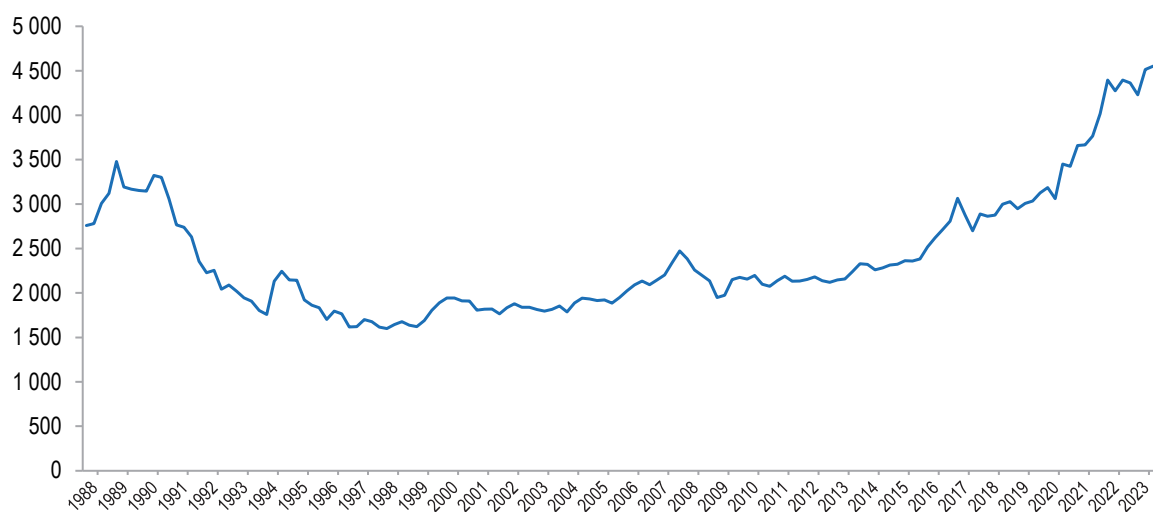
Le marché du logement en Ontario continue d’être perturbé par les taux d’intérêt élevés et l’insuffisance de l’offre en contexte de croissance démographique record. Voir la section A du chapitre 1, *Bâtir l’Ontario*, pour voir comment le gouvernement provincial collabore avec les autres paliers de gouvernement et les partenaires de l’industrie pour qu’un plus grand nombre de logements soient bâtis en Ontario.

La Banque du Canada maintient son taux directeur à 5,0 % depuis juillet 2023. Cependant, l’incidence cumulative des hausses du taux directeur depuis mars 2022 a fait monter les coûts hypothécaires, ce qui a entravé l’activité sur le marché du logement en Ontario. Le prix moyen des logements a diminué de 6,3 % en 2023, pour s’établir à 872 100 \$, un niveau équivalent à celui de 2021. Les reventes de logements ont baissé de 12,3 % en 2023 après avoir accusé un fort recul de 31,9 % en 2022, atteignant le volume de ventes le plus bas enregistré en plus de deux décennies.

Malgré la baisse des prix moyens des logements, les taux d’intérêt élevés maintiennent les coûts hypothécaires à des niveaux record. En se basant sur le prix moyen de revente d’un logement, une mise de fonds de 20 % et une période d’amortissement de 25 ans, le coût mensuel moyen d’une hypothèque était d’environ 4 600 \$ au dernier trimestre de 2023, ce qui est bien supérieur au sommet précédent enregistré à la fin des années 1980 en tenant compte de l’inflation. Cela a grandement contribué à l’inflation de l’IPC relatif au logement au cours de la dernière année.

Graphique 2.13 Incidence de la hausse des coûts hypothécaires sur l’abordabilité des logements

Coût mensuel réel moyen d’une hypothèque
(en dollars de 2023)

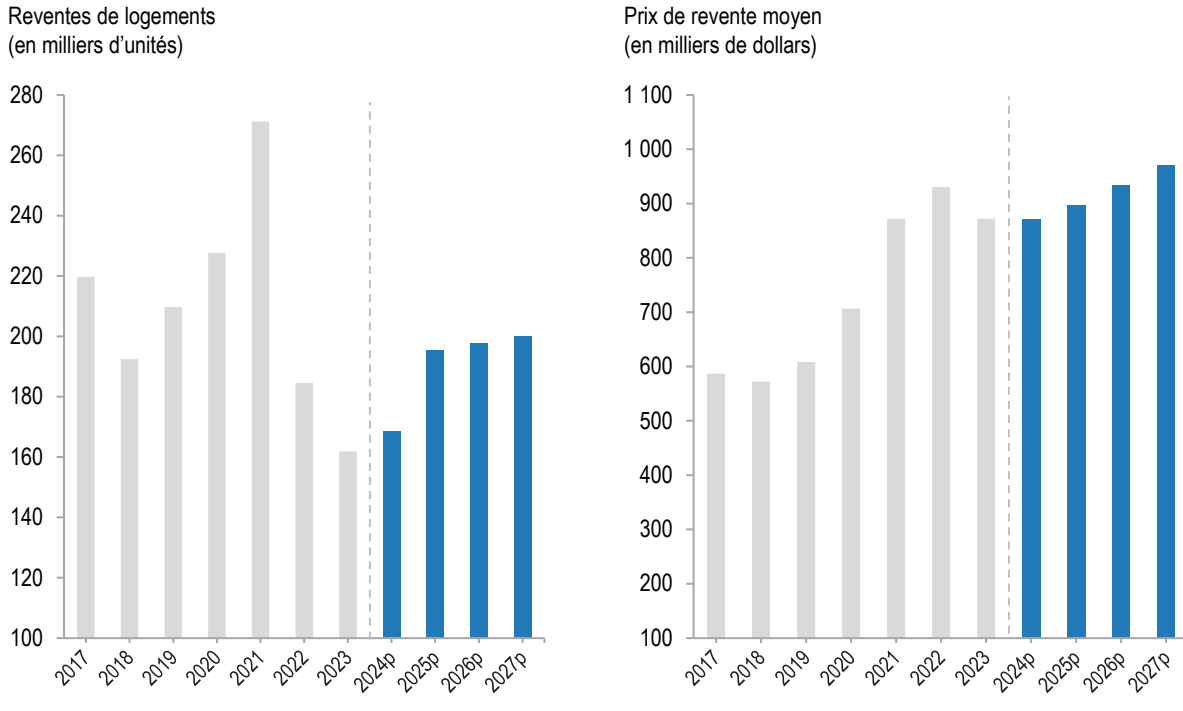


Nota : Le coût mensuel réel moyen d’une hypothèque est calculé en se basant sur le prix moyen de revente de logements en Ontario et l’inflation de l’IPC, en supposant une mise de fonds de 20 %, une période d’amortissement de 25 ans et des taux d’hypothèque traditionnelle de 5 ans. Le plus récent point de données est le quatrième trimestre de 2023.

Sources : Statistique Canada, Association canadienne de l’immobilier et calculs du ministère des Finances de l’Ontario.

La croissance démographique et la baisse des taux d'intérêt hypothécaires prévues devraient contribuer à accroître l'activité sur le marché du logement pendant la période de projection. Le prix moyen de revente des logements en Ontario devrait se contracter de 0,2 % en 2024, pour ensuite augmenter de 3,1 % en 2025 et de 4,0 % en 2026. On prévoit que les reventes de logements augmenteront de 4,0 % en 2024, de 16,0 % en 2025 et de 1,2 % en 2026.

Graphique 2.14
On prévoit que le marché du logement rebondira



Sources : Association canadienne de l'immobilier et ministère des Finances de l'Ontario.

Risques pour les perspectives

L'inflation des prix à la consommation a continué de baisser dans de nombreux territoires, mais les mesures de l'inflation fondamentale, qui sont rajustées pour tenir compte des composantes volatiles, demeurent élevées. Les perspectives concernant l'inflation demeurent une importante source d'incertitude pour l'économie mondiale, de même que pour l'économie du Canada et de l'Ontario. Bien que plusieurs grandes banques centrales, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, aient fait savoir qu'elles avaient probablement conclu leurs récents cycles d'augmentations des taux d'intérêt, l'autre côté de la médaille, c'est qu'elles risquent de maintenir des taux d'intérêt élevés pendant une plus longue période si elles le jugent nécessaire pour ramener l'inflation à son taux cible. En revanche, il est possible que l'inflation se normalise plus rapidement que prévu, ce qui permettrait un assouplissement plus rapide de la politique monétaire.

La croissance économique des États-Unis s'est avérée étonnamment résiliente, compte tenu du resserrement important de la politique monétaire, affichant notamment une forte demande de la part des consommateurs et des marchés du travail dynamiques. La résilience économique continue des États-Unis représente un risque de hausse pour l'économie de l'Ontario, notamment pour la croissance de ses exportations. Cependant, l'économie aux États-Unis est exposée à des risques importants, car on s'attend à ce que l'accumulation des hausses antérieures des taux d'intérêt pèse sur la demande globale. Il y a aussi un risque de rééquilibrage budgétaire, car les importants déficits budgétaires enregistrés au fil des ans ont considérablement augmenté les niveaux d'endettement du gouvernement fédéral aux États-Unis.

La conjoncture géopolitique continue de présenter un risque important pour les perspectives économiques. Les conflits mondiaux continuent de perturber les marchés des produits de base et de présenter un risque pour les chaînes d'approvisionnement. En outre, les tensions commerciales de plus en plus grandes continuent de peser sur le commerce international des biens et des services, ce qui pourrait avoir une incidence sur les principales relations commerciales de l'Ontario en Amérique du Nord.

Le tableau 2.7 présente les répercussions que des changements soutenus dans les principaux facteurs externes pourraient avoir sur les hypothèses de planification du PIB réel de l'Ontario, si on suppose que les autres facteurs externes restent inchangés. La fourchette relativement étendue des répercussions estimées témoigne du degré d'incertitude entourant les réactions potentielles de l'économie aux changements des conditions externes.

Tableau 2.7
Incidence des changements soutenus dans les principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel

(variation en points de pourcentage)

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	(0,1) à (0,7)	(0,2) à (0,8)
Hausse du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	(0,1) à (0,3)	(0,1) à (0,3)
Augmentation de un point de pourcentage de la croissance du PIB réel américain	+0,2 à +0,6	+0,3 à +0,7
Baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt canadiens	+0,1 à +0,5	+0,2 à +0,6

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Par souci de transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. En effet, ils représentent des résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre en cette période d'incertitude.

Tableau 2.8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)

	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	1,4	2,6	2,5	2,5
Projection de planification	0,3	1,9	2,2	2,2
Scénario de croissance au ralenti	(0,6)	1,4	2,1	2,1

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024 et différents scénarios.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.9
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario
(en pourcentage)

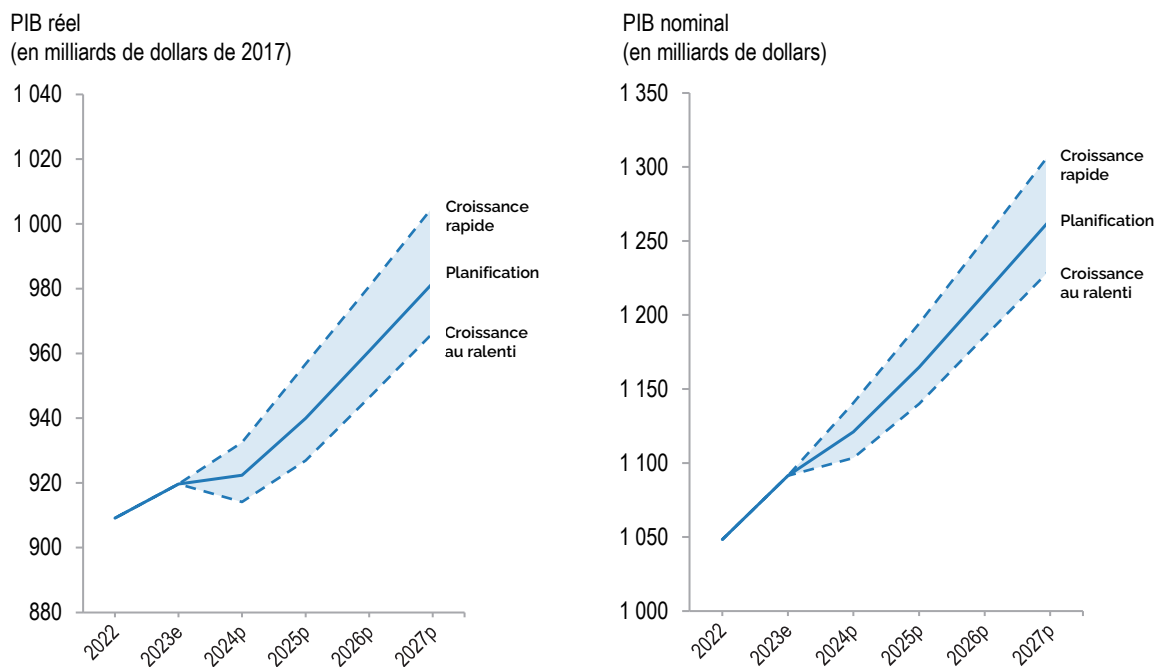
	2024p	2025p	2026p	2027p
Scénario de croissance accélérée	4,5	4,7	4,8	4,6
Projection de planification	2,7	3,9	4,3	4,1
Scénario de croissance au ralenti	1,1	3,3	4,0	3,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 25 janvier 2024 et différents scénarios.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2027, le PIB réel dans le scénario de croissance accélérée serait de 2,4 % supérieur à celui dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il serait de 1,6 % inférieur. Les scénarios du PIB nominal montrent un plus vaste éventail de résultats pour les prochaines années que les scénarios du PIB réel, en raison surtout du degré accru d'incertitude à court terme concernant l'inflation du PIB. D'ici 2027, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée serait de 3,5 % supérieur à celui dans la projection de planification, tandis que, dans le scénario de croissance au ralenti, il serait inférieur de 2,7 %.

Graphique 2.15 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



e = estimation.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 25 janvier 2024 et sur différents scénarios possibles.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Présentation transparente des informations économiques

Les Comptes économiques de l'Ontario présentent une évaluation globale des résultats économiques de l'Ontario. Les économistes du secteur privé s'en servent pour évaluer l'état actuel de l'économie de la province et comme assise pour mettre à jour leurs prévisions. Les Comptes économiques de l'Ontario contribuent à orienter le plan financier de la province, car le gouvernement s'y fie pour établir ses prévisions en matière d'économie et de revenus.

Aux termes de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, les comptes économiques trimestriels de l'Ontario doivent être publiés dans les 45 jours suivant la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

Conformément à la Loi, les Comptes économiques de l'Ontario seront publiés chaque trimestre selon le calendrier présenté dans le tableau 2.10.

Tableau 2.10

Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario

Période de référence	Date de publication prévue des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada	Date d'échéance correspondante pour la publication des Comptes économiques de l'Ontario
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2023	29 février 2024	Au plus tard le 12 avril 2024
Premier trimestre (janvier-mars) 2024	31 mai 2024	Au plus tard le 15 juillet 2024
Deuxième trimestre (avril-juin) 2024	30 août 2024	Au plus tard le 15 octobre 2024
Troisième trimestre (juillet-septembre) 2024	29 novembre 2024	Au plus tard le 13 janvier 2025
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2024	28 février 2025	Au plus tard le 14 avril 2025

Sources : Statistique Canada et ministère de Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction

L’incidence des vents contraires dans l’économie pèse lourd sur les finances des ménages et du gouvernement. Par conséquent, il est impératif de continuer à investir dans le plan de l’Ontario pour bâtir et de garder les coûts bas et les impôts peu élevés. L’économie de l’Ontario est demeurée résiliente et devrait continuer de croître en 2024, mais plus lentement que prévu dans le budget de 2023.

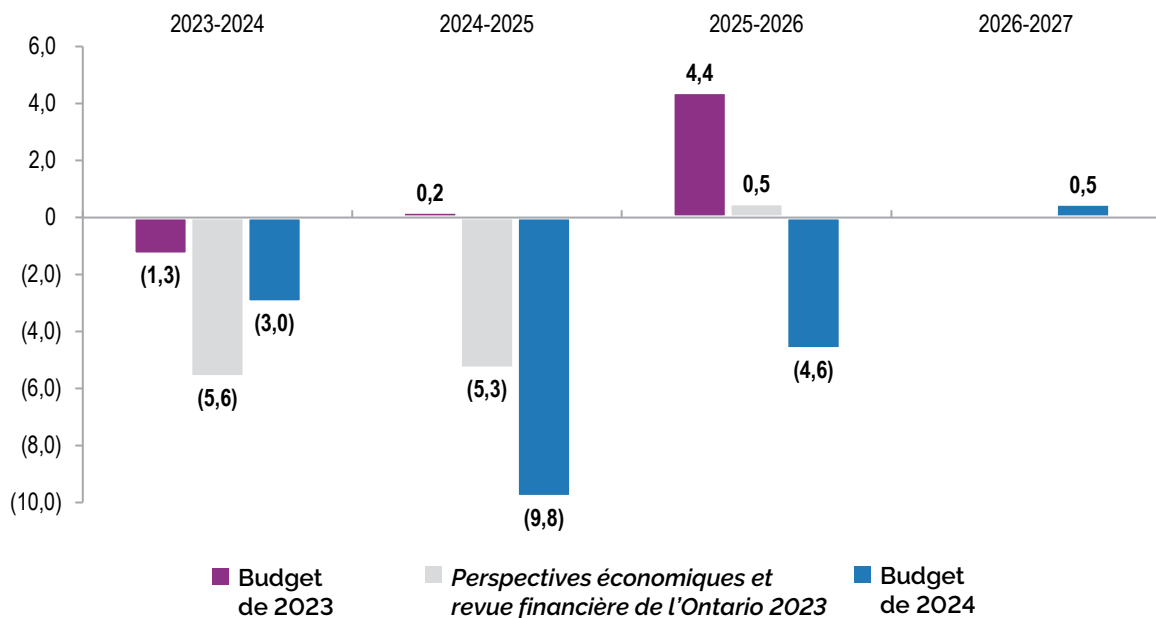
Outre les prévisions de croissance au ralenti, d’autres facteurs sur lesquels le gouvernement provincial n’a pas prise s’ajoutent, notamment les cotisations fiscales inférieures aux attentes et le plafonnement par le gouvernement fédéral des demandes de permis d’études pour les étudiants étrangers. Ces facteurs exercent de nouvelles pressions sur la situation financière de la province. Malgré tout, le gouvernement continuera d’investir dans la croissance, l’infrastructure, le développement économique et les collectivités partout en Ontario sans pour autant augmenter les impôts, les taxes ou les droits vu que les familles et les entreprises vivent une période difficile.

Pour 2023-2024, le gouvernement prévoit un déficit de 3,0 milliards de dollars. À moyen terme, il envisage des déficits de 9,8 milliards de dollars en 2024-2025 et de 4,6 milliards de dollars en 2025-2026, puis un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2026-2027. Le plan du gouvernement prévoit toujours un équilibre budgétaire malgré la détérioration de la situation financière par rapport aux perspectives énoncées dans le budget de l’Ontario de 2023 et dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023*.

Graphique 3.1

Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2023 et du document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023*

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l’Ontario.

La viabilité financière à long terme de l’Ontario dépend aussi d’un partenariat fédéral-provincial solide. Le gouvernement de l’Ontario et le gouvernement du Canada ont récemment conclu des ententes sur le financement en santé, ce qui n’empêche pas l’Ontario de faire de nouveaux investissements dans les services de santé essentiels en dépit des pressions financières accrues qu’il subit. Il reste encore du travail à faire pour veiller à ce que le Transfert canadien en matière de santé apporte un financement suffisant à l’avenir. Par ailleurs, l’Ontario annonce des investissements considérables en infrastructure dans le budget de 2024 et invite le gouvernement du Canada à faire fond sur ces mesures pour soutenir les municipalités et favoriser la construction d’infrastructures facilitant la création de logements.

Tableau 3.1
Sommaire financier
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Perspectives à moyen terme		
			2024-2025	2025-2026	2026-2027
Revenus	192,9	204,3	205,7	217,4	226,6
Charges					
Programmes	186,4	194,5	200,6	205,8	208,9
Intérêt sur la dette	12,4	12,8	13,9	14,7	15,2
Total des charges	198,8	207,3	214,5	220,6	224,1
Excédent/(Déficit) avant réserve	(5,9)	(3,0)	(8,8)	(3,1)	2,5
Réserve	–	–	1,0	1,5	2,0
Excédent/(Déficit)	(5,9)	(3,0)	(9,8)	(4,6)	0,5
Dette nette en pourcentage du PIB	38,2 %	38,0 %	39,2 %	39,5 %	39,1 %
Dette nette en pourcentage des revenus	207,6 %	203,0 %	213,5 %	211,4 %	209,4 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,4 %	6,3 %	6,8 %	6,8 %	6,7 %

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l’exercice 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 28 février 2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l’Ontario et ministère des Finances de l’Ontario.

Résultats financiers provisoires¹ pour 2023-2024

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 3,0 milliards de dollars en 2023-2024, soit 1,7 milliard de dollars de plus que les prévisions du budget de 2023, mais 2,6 milliards de dollars de moins que celles du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* et 1,6 milliard de dollars de moins que celles du bulletin *Finances de l'Ontario du troisième trimestre 2023-2024*.

Dans le budget de 2024, le gouvernement prévoit des revenus de 204,3 milliards de dollars en 2023-2024, ce qui est légèrement inférieur aux prévisions figurant dans le budget de 2023. La baisse des revenus fiscaux et des transferts du gouvernement du Canada est largement compensée par la hausse des revenus nets tirés des entreprises publiques et des autres revenus non fiscaux.

Les charges de programmes devraient s'élever à 194,5 milliards de dollars, un chiffre supérieur de 3,8 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2023.

Selon les prévisions, l'Ontario paiera 12,8 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, soit un montant légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2023, principalement sous l'effet de coûts d'emprunts plus bas que prévu. En raison surtout d'un déficit légèrement supérieur aux prévisions et d'investissements dans l'infrastructure, on s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB s'établisse à 38,0 % en 2023-2024, ce qui représente 0,2 point de pourcentage de plus que le pourcentage prévu dans le budget de 2023.

Chiffres provisoires¹

Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024, et pourraient changer lorsque les revenus et les charges réels de la province seront déterminés de façon définitive dans les *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024*, qui seront publiés au plus tard le 27 septembre 2024.

Le budget de 2023 comprenait aussi une réserve de 1,0 milliard de dollars pour 2023-2024, de manière à prémunir le plan financier contre les variations défavorables imprévues relatives aux prévisions des revenus et des charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Comme il n'a pas été nécessaire de puiser dans la réserve pour la fin de l'exercice, elle a été réduite à zéro lorsque les chiffres provisoires ont été arrêtés, ce qui a contribué à réduire davantage le déficit.

Tableau 3.2

Résultats financiers en cours d'exercice 2023-2024

(en millions de dollars)

	Budget de 2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Variation en cours d'exercice
Revenus	204 367	204 336	(32)
Charges			
Programmes	190 622	194 470	3 848
Intérêt sur la dette	14 058	12 843	(1 215)
Total des charges	204 680	207 313	2 633
Excédent/(Déficit) avant réserve	(313)	(2 977)	(2 665)
Réserve	1 000	–	(1 000)
Excédent/(Déficit)	(1 313)	(2 977)	(1 665)

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 28 février 2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Bilan des revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2023-2024 s’établissent à 204,3 milliards de dollars, ce qui est légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2023. Depuis la publication de la dernière mise à jour dans le bulletin *Finances du troisième trimestre de 2023-2024*, on prévoit un raffermissement de 1,6 milliard de dollars du total des revenus, attribuable à l’augmentation des revenus fiscaux, des autres revenus non fiscaux et du revenu net tiré des entreprises publiques. Ce montant tient compte d’une contraction des transferts du gouvernement du Canada.

Tableau 3.3
Sommaire des variations des revenus en 2023-2024 depuis le budget de 2023
(en millions de dollars)

	Chiffres provisoires¹ 2023-2024
Total des revenus – Budget de 2023	204 367
Variation des revenus dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	0,2
Variation des revenus dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023</i>	(2 566)
Variation des revenus dans le bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	942
Variations des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	
Impôt des sociétés	2 410
Paiements tenant lieu d’impôts (électricité)	(9)
Impôt sur le revenu des particuliers	(1 281)
Total des revenus fiscaux	1 119
Transferts du gouvernement du Canada	(394)
Entreprises publiques	475
Autres revenus non fiscaux	392
Total de la variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	1 592
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2023	(32)
Total des perspectives de revenus – budget de 2024	204 336

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l’exercice 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 28 février 2024.

Source : ministère des Finances de l’Ontario.

Les prévisions quant au **total des revenus fiscaux** ont augmenté de 1 119 millions de dollars par rapport à celles formulées dans le bulletin *Finances du troisième trimestre de 2023-2024*. Voici les principales variations aux perspectives de revenus fiscaux :

- Les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** ont augmenté de 2 410 millions de dollars, principalement en raison de résultats d'entreprises supérieurs aux perspectives formulées au milieu de l'exercice financier 2023-2024;
- Les prévisions de revenus tirés des **paiements tenant lieu d'impôts (électricité)** ont diminué de 9 millions de dollars, surtout en raison des projections moins élevées relatives à ces paiements par les services municipaux d'électricité;
- Les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** ont reculé de 1 281 millions de dollars, ce qui est attribuable à la croissance modeste du revenu imposable des particuliers en 2023.

Les prévisions concernant les **transferts du gouvernement du Canada** ont baissé de 394 millions de dollars, surtout en raison du report du financement consenti au titre de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

Les prévisions du **revenu net des entreprises publiques** ont monté de 475 millions de dollars, ce qui est attribuable à des perspectives de revenu plus favorables provenant d'Ontario Power Generation (OPG) en raison d'un nouveau redressement de consolidation conforme aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les prévisions des **autres revenus non fiscaux** sont de 392 millions de dollars plus élevées, ce qui s'explique principalement par les recettes accrues provenant des recouvrements des dépenses des exercices précédents et les mises à jour issues d'organismes publics consolidés.

Bilan des charges

Depuis la publication du budget de 2023, le gouvernement a effectué, au cours de l'exercice, des investissements ciblés favorisant la concrétisation du plan de l'Ontario pour bâtir, tout en continuant d'investir dans les services publics essentiels. Les perspectives de charges totales pour 2023-2024 s'établissent à 207,3 milliards de dollars, soit 2,6 milliards de dollars de plus que les prévisions du budget de 2023.

Depuis la dernière mise à jour dans le cadre du bulletin *Finances du troisième trimestre de 2023-2024*, les prévisions des charges totales de programmes ont augmenté de 1,1 milliard de dollars, en raison surtout des coûts de rémunération et des charges des ministères supérieures aux prévisions.

Tableau 3.4
Sommaire des variations des charges en 2023-2024 depuis
le budget de 2023
 (en millions de dollars)

	Chiffres provisoires¹ 2023-2024
Total des charges dans le budget de 2023	204 680
Variations des charges totales dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2023-2024</i>	0,2
Variations des charges totales dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023</i>	1 734
Variations des charges totales dans le bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	(136)
Variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	
Secteur de la santé	1 581
Secteur de l'éducation ²	1 881
Secteur de l'éducation postsecondaire	(116)
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	44
Secteur de la justice	638
Autres programmes	(2 945)
Variations des charges de programmes totales depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	1 081
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	(46)
Variations des charges totales depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2023-2024</i>	1 035
Variations des charges totales depuis le budget de 2023	2 633
Perspectives des charges totales du budget de 2024	207 313

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 28 février 2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les variations des charges de programmes attendues depuis la publication du bulletin *Finances du troisième trimestre de 2023-2024* :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient être supérieures de 1 581 millions de dollars, en raison surtout des coûts liés à la rémunération, notamment aux redressements liés au projet de loi 124, et à d'autres services, y compris les coûts des programmes selon la demande comme l'Assurance-santé de l'Ontario et des programmes publics de médicaments de l'Ontario;
- Les charges du **secteur de l'éducation** devraient être supérieures de 1 881 millions de dollars, principalement en raison des coûts de rémunération, et notamment des redressements et de l'issue de l'arbitrage liés au projet de loi 124, ainsi que des dépenses plus élevées que prévu des conseils scolaires;
- Les charges du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient être inférieures de 116 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable à la révision des charges prévues du secteur collégial;
- Les charges du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** devraient être supérieures de 44 millions de dollars, surtout en raison des investissements dans le Programme ontarien des services en matière d'autisme et des coûts de rémunération, notamment des redressements liés au projet de loi 124;
- Les charges du **secteur de la justice** devraient être plus élevées de 638 millions de dollars, principalement sous l'effet des coûts de rémunération, notamment des redressements liés au projet de loi 124 et des investissements pour soutenir le déroulement des activités essentielles dans les services correctionnels, les tribunaux, le bureau du coroner et les unités de médecine légale;
- Les charges du poste **Autres programmes** devraient être inférieures d'un montant net de 2 945 millions de dollars, surtout en raison des principales variations qui suivent :
 - un retrait de 2 772 millions de dollars du fonds de prévoyance pour compenser la hausse des charges dans d'autres secteurs;
 - des dépenses de 377 millions de dollars de moins que prévu du ministère de l'Infrastructure, ce qui s'explique surtout par la révision des échéanciers d'exécution des projets d'infrastructure, notamment dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et du Programme d'aménagement axé sur les transports en commun;
 - des charges de 118 millions de dollars inférieures aux prévisions pour le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, ce qui s'explique principalement par la modification de l'échéancier de mise en œuvre du Fonds pour le développement des compétences – volet Immobilisations;
 - les charges de 95 millions de dollars supérieures aux prévisions pour le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, ce qui s'explique largement par le fait que le secteur agricole s'est prévalu des programmes de gestion des risques d'entreprises selon la demande en raison de différents facteurs, comme les conditions de culture.

On prévoit que l'**intérêt sur la dette** sera de 46 millions de dollars inférieur aux prévisions en raison d'un déficit prévu moins élevé.

Prudence en 2023-2024

Le fonds de prévoyance est maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges susceptibles d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. Pour le reste de l'exercice 2023-2024, le solde actuel du fonds de prévoyance s'établit à 0,5 milliard de dollars. Ce fonds peut servir à compenser les charges additionnelles qui pourraient survenir avant la fin de l'exercice.

Le budget de 2023 comportait une réserve de 1,0 milliard de dollars en 2023-2024, dans laquelle il n'a pas été nécessaire de puiser; celle-ci a donc été réduite à zéro lorsque les chiffres provisoires ont été arrêtés.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement prévoit des déficits de 9,8 milliards de dollars en 2024-2025 et de 4,6 milliards de dollars en 2025-2026, puis un excédent de 0,5 milliard de dollars en 2026-2027. Ces perspectives sont le reflet des investissements que le gouvernement continue de faire dans l'infrastructure, le logement, le développement économique et les principaux services publics, sans pour autant augmenter les impôts, les taxes ou les droits.

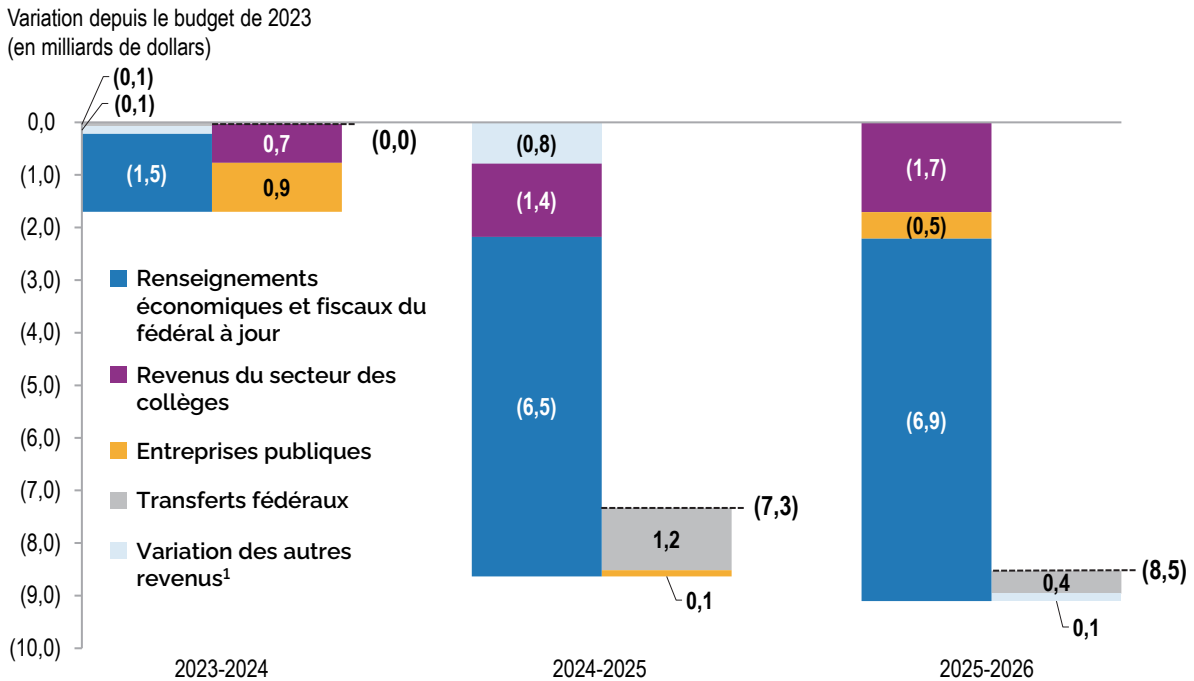
Perspectives à moyen terme

Les perspectives à moyen terme désignent les projections du budget de 2024 pour l'exercice visé par le plan, soit 2024-2025, ou l'exercice en cours, et pour les deux exercices suivants (2025-2026 et 2026-2027).

Principaux changements depuis la publication du budget de 2023

Depuis la publication du budget de 2023, les revenus accusent des baisses de 7,3 milliards de dollars et de 8,5 milliards de dollars pour les exercices 2024-2025 et 2025-2026 respectivement. Cela tient compte surtout des données définitives du gouvernement fédéral sur les cotisations fiscales, chiffres qui sont inférieurs aux attentes, et d'une croissance économique au ralenti pendant la période de perspectives. Les résultats financiers des collèges sont consolidés dans les états financiers de la province. En raison du plafond de réception des demandes de permis d'études délivrés aux étudiants étrangers que le gouvernement fédéral met en place pour les deux prochaines années, la révision à la baisse marquée des revenus des collèges du secteur parapublic contribue aussi à la décroissance des revenus à compter de 2024-2025.

Graphique 3.2 Sources de variations des revenus depuis le budget de 2023



¹ Les variations des autres revenus s’expliquent principalement par l’incidence de la prolongation de la réduction de la taxe sur l’essence et de la taxe sur les carburants, les variations des autres revenus non fiscaux à l’exclusion de ceux des collèges du secteur parapublic, de la taxe sur le cannabis, des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, des paiements tenant lieu d’impôt (électricité) et des divers autres revenus non fiscaux.
Source : ministère des Finances de l’Ontario.

Les perspectives de charges totales devraient augmenter, passant de 207,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 220,6 milliards de dollars en 2025-2026. Le total des charges devrait être légèrement supérieur aux prévisions publiées dans le budget de 2023, en raison de la hausse des charges de programmes, qui sera en partie compensée par des économies au titre de l’intérêt sur la dette.

On estime que les perspectives de charges de programmes seront supérieures de 4,2 milliards de dollars en 2024-2025 et de 3,4 milliards de dollars en 2025-2026 par rapport à celles formulées dans les prévisions à moyen terme du budget de 2023. Cette hausse tient compte des engagements du gouvernement à renforcer les collectivités en investissant dans la santé, l’éducation, l’infrastructure et le développement économique, de même que des coûts additionnels liés à la rémunération.

À moyen terme, les perspectives de charges liées à l’intérêt sur la dette de l’Ontario sont inférieures de 0,5 milliard de dollars en 2024-2025 et de 0,3 milliard de dollars en 2025-2026 par rapport aux estimations du budget de 2023, en raison surtout de coûts d’emprunt moins élevés que prévu.

Par souci de prudence, le plan financier comporte également une réserve de 1,0 milliard de dollars pour 2024-2025, de 1,5 milliard de dollars pour 2025-2026 et de 2 milliards de dollars pour 2026-2027, ce qui correspond au niveau des réserves passées et assure la souplesse de ce plan.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les revenus totaux devraient augmenter, pour passer de 204,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 226,6 milliards de dollars en 2026-2027, ce qui correspond à une croissance moyenne de 3,5 % par année. Cette estimation tient compte des perspectives de croissance économique établies par le ministère des Finances de l'Ontario et des principaux vecteurs économiques qui sous-tendent les prévisions de revenus, en se fondant sur les prévisions du secteur privé.

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Perspectives à moyen terme		
			2024-2025	2025-2026	2026-2027
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	44,2	50,6	51,9	55,1	58,3
Taxe de vente	36,1	39,8	38,8	40,6	42,7
Impôt des sociétés	27,8	24,2	24,9	26,3	28,0
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,9	5,0	5,2	5,4
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,0	5,8	5,8	5,9	5,9
Tous les autres impôts et taxes	18,0	17,2	18,2	20,4	21,0
Total des revenus fiscaux	136,5	142,5	144,7	153,5	161,3
Gouvernement du Canada	31,3	34,8	36,3	37,5	38,7
Revenus tirés des entreprises publiques	6,1	7,3	6,8	8,0	7,8
Autres revenus non fiscaux	19,0	19,8	18,0	18,5	18,8
Total des revenus	192,9	204,3	205,7	217,4	226,6

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Le principal facteur qui influe sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. On prévoit que l'assiette de revenus découlant de l'IRP augmentera en moyenne d'un taux annuel de 4,9 % entre 2023-2024 et 2026-2027.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. De 2023-2024 à 2026-2027, on s'attend à ce que ces revenus montent de 2,4 % en moyenne.

Les prévisions des revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent sur les attentes de rentabilité des entreprises. Entre 2023-2024 et 2026-2027, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 5,0 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance de la rémunération des salariés. Ces revenus devraient progresser à un taux annuel moyen de 3,5 % de 2023-2024 à 2026-2027.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier.

Les revenus tirés des **autres impôts et taxes** devraient augmenter à un taux moyen de 6,8 % par année de 2023-2024 à 2026-2027. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les **transferts du gouvernement du Canada** sont largement fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Ces transferts devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,6 % entre 2023-2024 et 2026-2027.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario quant au revenu net d'Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par l'Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jeux en ligne Ontario. Les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient se raffermir et afficher un taux moyen annuel de 2,2 % de 2023-2024 à 2026-2027.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Entre 2023-2024 et 2026-2027, ces revenus devraient reculer à un taux annuel moyen de 1,7 %, à cause surtout de la baisse prévue des revenus de tiers provenant des collèges du secteur parapublic, en raison du plafond fixé par le gouvernement fédéral sur les demandes de permis des étudiants internationaux pendant deux ans, à compter de 2024.

Risques liés aux perspectives de revenus

Les hypothèses de planification économique sur lesquelles s'appuient les prévisions de revenus sont exposées à des risques multiples comme l'indique le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*. Le tableau 3.6 illustre quelques risques et sensibilités clés pour les perspectives de revenus en 2024-2025 pouvant découler de changements imprévus à la conjoncture. Il s'agit d'estimations, et les résultats réels peuvent différer. Les risques soulignés sont fonction des facteurs qui pourraient avoir la plus forte incidence sur les principales sources de revenus.

Tableau 3.6

Certaines sensibilités — Économie et revenus

Facteurs économiques	Sources de revenus	Sensibilités en 2024-2025
PIB nominal	Total des revenus fiscaux	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 1 080 millions de dollars. Ce montant peut varier considérablement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
Rémunération des salariés	Impôt sur le revenu des particuliers, Contribution-santé de l'Ontario et impôt-santé des employeurs	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de la rémunération des employés modifie les revenus de 723 millions de dollars.
Dépenses de consommation des ménages	Taxe de vente	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation des ménages modifie les revenus de 282 millions de dollars.
Excédent net d'exploitation des sociétés	Impôt des sociétés	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés modifie les revenus de 228 millions de dollars.
Revente de logements et prix de revente	Droits de cession immobilière	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des reventes de logements ou des prix de revente modifie les revenus de 37 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de santé	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 52 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 17 millions de dollars.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Pour illustrer l’incidence possible du degré élevé d’incertitude économique, le ministère des Finances de l’Ontario a formulé deux hypothèses concernant la croissance du PIB nominal qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années (pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*). Tablant sur ces deux hypothèses, le gouvernement a élaboré deux scénarios de perspectives de revenus fiscaux en fonction d’une croissance accélérée ou d’une croissance au ralenti. Ces scénarios représentent une voie possible visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, selon le rythme de la croissance économique, mais ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas.

Tableau 3.7

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l’Ontario

(en milliards de dollars)

	2024-2025p	2025-2026p	2026-2027p
Scénario de croissance accélérée	148,4	159,7	170,0
Projection de planification	144,7	153,5	161,3
Scénario de croissance au ralenti	141,3	147,9	153,9

p = projection de planification du ministère des Finances de l’Ontario et scénarios possibles fondés sur des sources externes en date du 25 janvier 2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

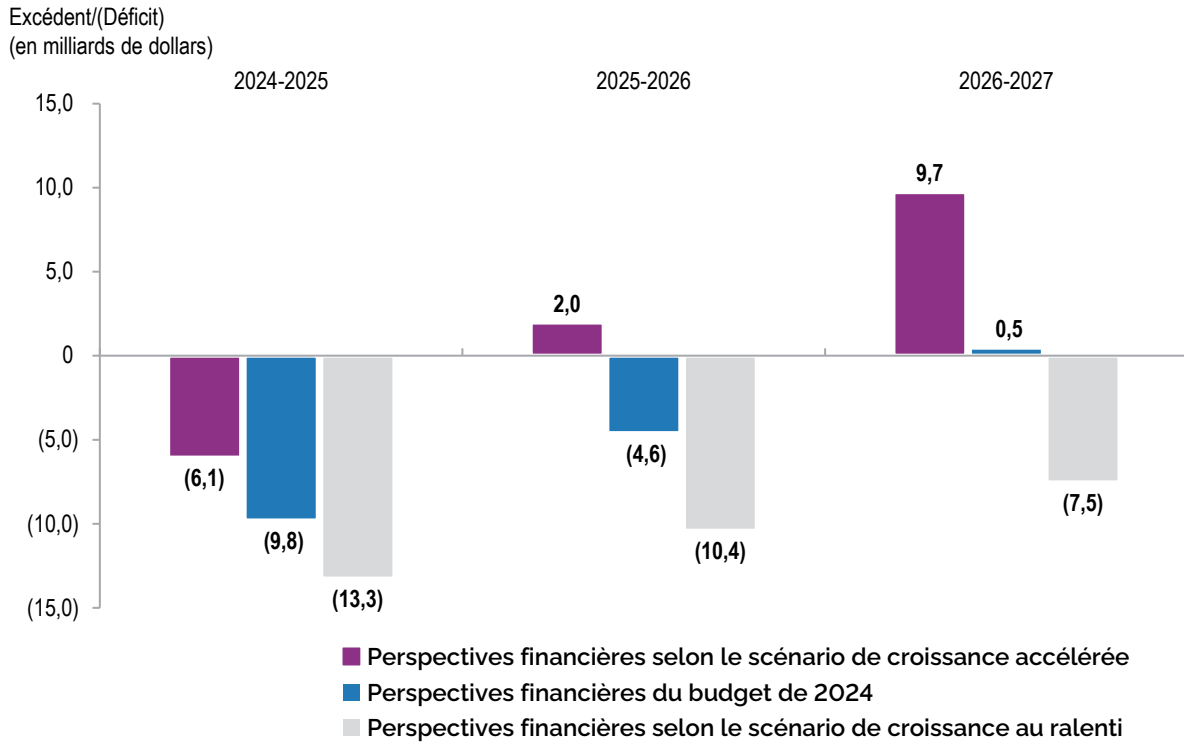
Source : ministère des Finances de l’Ontario.

Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux à moyen terme est de 8,7 milliards de dollars supérieur à la projection de planification en 2026-2027, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 7,4 milliards de dollars inférieur aux prévisions.

Si l’un des deux scénarios se concrétisait, contrairement à la projection de planification, le plan financier de l’Ontario serait également modifié en conséquence.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives de déficit pourraient s’améliorer, passant à 6,1 milliards de dollars en 2024-2025 et à des excédents de 2 milliards de dollars en 2025-2026 et de 9,7 milliards de dollars en 2026-2027. Cependant, si on envisage le scénario de croissance au ralenti, le déficit augmenterait, passant de 13,3 milliards de dollars en 2024-2025 à 10,4 milliards de dollars en 2025-2026, puis à 7,5 milliards de dollars en 2026-2027.

Graphique 3.3 Scénarios de perspectives financières de l’Ontario



Source : ministère des Finances de l’Ontario.

Dans ces scénarios de perspectives, on présume que les charges de programmes demeurent inchangées au regard des perspectives de charges à moyen terme et que seuls les revenus et l’intérêt sur la dette sont rajustés.

Perspectives de charges à moyen terme

Le gouvernement est déterminé à renforcer les collectivités par le biais d'investissements dans les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et le développement économique. Les perspectives de charges totales devraient passer de 207,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 224,1 milliards de dollars en 2026-2027.

Le gouvernement continue d'investir dans les programmes qui servent la population de l'Ontario. On estime que les charges liées aux programmes de l'Ontario s'accroîtront chaque année à un taux annuel moyen de 2,4 % pour la période, passant de 194,5 milliards de dollars en 2023-2024 à 208,9 milliards de dollars en 2026-2027. Ces prévisions tiennent compte des coûts additionnels liés à la rémunération.

Tableau 3.8

Sommaire des perspectives des charges à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Perspectives à moyen terme		
			2024-2025	2025-2026	2026-2027
Programmes de base²					
Secteur de la santé	75,1	84,5	85,0	88,0	89,9
Secteur de l'éducation ³	33,6	36,6	37,6	38,8	39,4
Secteur de l'éducation postsecondaire	11,7	12,6	12,2	12,5	13,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	18,0	19,4	19,9	20,1	20,1
Secteur de la justice	5,3	6,1	5,9	5,6	5,6
Autres programmes	30,1	35,3	40,0	40,9	40,9
Total des programmes de base	173,8	194,5	200,6	205,8	208,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	6,3	–	–	–	–
Autres charges ponctuelles	6,3	–	–	–	–
Total des programmes	186,4	194,5	200,6	205,8	208,9
Intérêt sur la dette	12,4	12,8	13,9	14,7	15,2
Total des charges	198,8	207,3	214,5	220,6	224,1

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Aux fins de la présentation de l'information financière dans le budget de 2024, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 pour l'exercice 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce financement ne sera plus présenté séparément, à compter de l'exercice 2023-2024.

³ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient augmenter, passant de 84,5 milliards de dollars en 2023-2024 à 89,9 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable à des investissements visant à :
 - Répondre à la demande accrue dans le secteur de la santé, notamment la hausse du financement des hôpitaux et des services de traitement du cancer pour répondre aux besoins de la population croissante et vieillissante de l'Ontario;

- Soutenir les mesures visant les ressources humaines en santé pour optimiser la main-d'œuvre actuelle, et pour recruter et maintenir en poste les fournisseurs de services de santé;
- Améliorer et transformer le secteur des soins à domicile et communautaires;
- Améliorer la qualité des soins dans le secteur des soins de longue durée;
- Soutenir les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances grâce au plan *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*.
- Les charges du **secteur de l'éducation** devraient augmenter, passant de 36,6 milliards de dollars en 2023-2024 à 39,4 milliards de dollars en 2026-2027. Voici les principaux investissements :
 - Des soutiens pour gérer la croissance des effectifs et contribuer à la réussite des élèves, notamment par l'intermédiaire de la stratégie d'apprentissage de retour aux éléments fondamentaux en littératie et en mathématiques;
 - Poursuite de la mise en place de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui contribue à améliorer l'accès à des services de garde d'enfants abordables et de grande qualité et à réduire les coûts moyens de ces services pour les familles;
 - Un financement pour soutenir les engagements correspondant aux modalités des conventions collectives réglées.
- Les charges du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient s'accroître, passant de 12,6 milliards de dollars en 2023-2024 à 13,0 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments ci-dessous :
 - Soutiens accrus de 903 millions de dollars pour consolider l'éducation postsecondaire en Ontario, notamment l'instauration du Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire, en vue d'aider les établissements à relever les défis pressants liés à la viabilité financière;
 - Des investissements de plus de 485 millions de dollars pour financer les mesures visant les ressources humaines dans le domaine de la santé, dont l'augmentation continue du nombre de places dans les écoles de formation en soins infirmiers et de médecine et la subvention ontarienne Apprendre et rester. Cette subvention s'adresse aux étudiants de programmes ciblés en soins infirmiers, en soins paramédicaux et en technologie de laboratoire médical qui étudient et travaillent dans les collectivités mal desservies;
 - Des charges inférieures aux prévisions dans le secteur des collèges, ce qui s'explique largement par l'annonce du gouvernement fédéral de plafonner le nombre de demandes de permis d'études délivrés aux étudiants étrangers sur une période de deux ans à compter de 2024.
- Les charges du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** devraient s'accroître et passer de 19,4 milliards de dollars en 2023-2024 à 20,1 milliards de dollars en 2026-2027. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments ci-dessous :

- Un financement de 310 millions de dollars sur trois ans pour aider les organismes communautaires qui soutiennent les populations vulnérables à composer avec la hausse des coûts de fonctionnement, notamment en ce qui a trait aux enfants pris en charge ou ayant des besoins particuliers, aux personnes ayant une déficience intellectuelle et aux victimes de violence fondée sur le genre et de la traite des personnes;
- Le rajustement annuel en fonction de l'inflation des allocations de base au titre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et des prestations mensuelles maximales du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave, en vigueur depuis juillet 2023.
- Les charges du **secteur de la justice** devraient baisser, passant de 6,1 milliards de dollars en 2023-2024 à 5,6 milliards de dollars en 2026-2027. Voici les principaux investissements :
 - Un octroi ponctuel en 2023-2024 pour financer les coûts de rémunération, notamment les redressements liés au projet de loi 124.
 - Le financement en 2023-2024 nécessaire pour soutenir la prestation des services essentiels dans les services correctionnels, le bureau du coroner et les unités de médecine légale, les tribunaux et les services de bien-être des animaux.
 - Des investissements continus dans le secteur de la justice afin d'assurer la protection du public, comme le financement de mesures telles que la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, des équipements pour l'appui aérien aux activités policières, la lutte contre le vol de voitures et l'élargissement du Programme de formation de base des agents de police, comprenant la suppression des droits de scolarité.
- Les charges du poste **Autres programmes** devraient s'accroître, passant de 35,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 40,9 milliards de dollars en 2026-2027. Les principaux changements sont les suivants :
 - Un investissement de 3,3 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, conformément à l'engagement pluriannuel du gouvernement de fournir à chaque collectivité en Ontario l'accès à un réseau fiable d'Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025;
 - Un octroi de 2,8 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, visant les investissements stratégiques en soutiens industriels et aménagement du territoire, notamment dans le secteur de la fabrication automobile de l'Ontario et la production de batteries pour les véhicules électriques;
 - Un financement de 1,8 milliard de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour faciliter la concrétisation de projets d'infrastructure municipaux favorisant la construction de logements, par l'entremise du programme pour l'infrastructure municipale et le logement doté d'une enveloppe de 1,0 milliard de dollars, et le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements afin de faciliter la création de logements, qui sera majoré de 825 millions de dollars.
 - Un investissement de 200 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, dans le nouveau Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs, pour financer de nouvelles installations et revitaliser des lieux actuels pour les jeunes et les familles, tout en créant de bons emplois locaux et en favorisant la croissance économique.

Les perspectives de charges totales tiennent compte de l'**intérêt sur la dette**, qui devrait s'alourdir, passant de 12,8 milliards de dollars en 2023-2024 à 15,2 milliards de dollars en 2026-2027.

Miser sur le partenariat fédéral-provincial

Le gouvernement est à son meilleur lorsque les partenaires unissent leurs efforts. Au cours de la dernière année, l'Ontario et le gouvernement fédéral ont réalisé d'importants progrès pour bâtir l'Ontario et le Canada. Cette collaboration a permis d'attirer des investissements considérables dans la chaîne d'approvisionnement de fabrication de véhicules électriques (VE) et contribue à stimuler la construction de logements locatifs en Ontario grâce à la suppression de la taxe de vente harmonisée (TVH). En outre, le gouvernement fédéral a fait fond sur les investissements que l'Ontario effectue pour soutenir les demandeurs d'asile et pour fournir des soins de santé interconnectés et commodes à la population de l'Ontario.

Les occasions de collaboration pour bâtir un Ontario plus fort ne manquent pas. Par exemple, le gouvernement fédéral pourrait s'associer à celui de l'Ontario pour soutenir l'infrastructure nécessaire à la construction de logements, instaurer des mesures concrètes favorables aux villes et développer la chaîne d'approvisionnement complète en Ontario pour la fabrication des VE. De plus, il est important que le gouvernement fédéral soutienne l'Ontario dans son ambition de devenir un chef de file mondial sur le plan de l'approvisionnement de minéraux critiques obtenus de façon responsable, à l'aide de financement et de processus d'approbation rapide des infrastructures facilitant le développement du Cercle de feu.

L'Ontario est aussi résolu à œuvrer avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les territoires pour accroître la compétitivité du Canada. Les programmes de formation professionnelle des Ontariennes et Ontariens bénéficieraient d'une coopération de ces parties dans le cadre des ententes de transferts relatives au marché du travail, ententes qui doivent être modernisées et, dans un premier temps, maintenues aux mêmes niveaux de financement. L'efficacité des transferts du gouvernement fédéral aux provinces joue aussi un rôle prépondérant dans la viabilité des services publics et l'édification d'un Ontario plus vigoureux. Misant sur les ententes récemment conclues avec le gouvernement fédéral et sur le versement initial du financement pour les soins de santé, on devra à tout prix assurer le caractère adéquat, souple et équitable du Transfert canadien en matière de santé. Les mécanismes d'examen qui sont intégrés dans les ententes récentes servent de fondement nécessaire pour veiller à ce que les coûts et les pressions auxquels l'Ontario doit faire face soient évalués avec justesse, et contribuent à l'atteinte des objectifs communs.

Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial du Canada et la plus grande économie du monde. À ce titre, la relation économique entre les deux pays est unique. L'Ontario demeure vigilant, s'efforçant de protéger les intérêts de la province et les travailleuses et travailleurs, ainsi que les emplois et les investissements. L'Ontario continuera d'œuvrer seul ou de concert avec le gouvernement fédéral pour accroître les débouchés commerciaux et la collaboration avec les États-Unis. Il y parviendra à l'aide de protocoles d'entente avec les États clés en matière de commerce et d'approvisionnement, en développant les chaînes d'approvisionnement visant la fabrication de véhicules électriques (VE) et en soutenant le plan d'action canado-américain pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques. Il est aussi absolument essentiel que le gouvernement fédéral maintienne son partenariat avec le gouvernement de l'Ontario pour attirer des investissements stratégiques dans le secteur des VE.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques de planification financière judicieuses, les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*. Trois experts externes en économie ont revu les hypothèses économiques utilisées par le ministère des Finances de l'Ontario et les ont jugées raisonnables¹.

Le gouvernement maintient un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques. L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de l'Ontario, notamment celles découlant des variations de son rendement économique.

Un fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. Ce fonds de prévoyance standard s'établit à 1,5 milliard de dollars en 2024-2025 et s'accroît au cours du reste de la période de perspectives à moyen terme, ce qui témoigne de la planification financière prudente et responsable du gouvernement.

La réserve a été fixée à 1,0 milliard de dollars en 2024-2025, à 1,5 milliard de dollars en 2025-2026 et à 2,0 milliards de dollars en 2026-2027. Cela tient compte de l'engagement de l'Ontario à maintenir un plan budgétaire prudent et souple.

Risques pour les perspectives de charges

Le tableau 3.9 résume les principaux risques et sensibilités liés aux charges que pourraient entraîner des changements imprévus à la conjoncture et à la demande relative aux programmes. L'évolution de ces facteurs pourrait avoir une incidence sur le total des charges et le secteur public et, par conséquent, faire varier les prévisions financières globales. Ces sensibilités illustrent les effets possibles sur les programmes essentiels du gouvernement et sont susceptibles de changer selon la nature et la composition des risques éventuels.

¹ Les trois spécialistes sont associés aux établissements suivants : Policy and Economic Analysis Program de l'Université de Toronto, Quantitative Economic Decisions, Inc. (QEDInc.), Stokes Economic Consulting, Inc.

Tableau 3.9

Certaines sensibilités liées aux charges

Programme/Secteur	Hypothèse en 2024-2025	Sensibilités en 2024-2025
Hôpitaux ¹	Croissance annuelle de 4,0 %.	Variation de 1 % des coûts hospitaliers : 249,3 millions de dollars.
Soins à domicile ²	Environ 39,8 millions d'heures de services de soutien à la personne.	Variation de 1 % des heures de services de soutien à la personne : environ 19,5 millions de dollars.
	Environ 9,8 millions de visites par le personnel infirmier et les thérapeutes, et 1,3 million de quarts de travail du personnel infirmier.	Variation de 1 % de toutes les visites du personnel infirmier et des thérapeutes : environ 12,8 millions de dollars.
Écoles élémentaires et secondaires	Effectif moyen d'environ 2 066 millions d'élèves.	Variation de 1 % de l'effectif : environ 176 millions de dollars.
Ontario au travail	263 748 dossiers par année, en moyenne.	Variation de 1 % du nombre de cas : environ 30 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	376 462 dossiers par année, en moyenne.	Variation de 1 % du nombre de cas : environ 63 millions de dollars.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu en 2024-2025 : environ 4,0 %.	Incidence prévue, dans le premier exercice complet, d'une variation des taux d'emprunt de 100 points de base : environ 700 millions de dollars.

¹ Les coûts de fonctionnement des hôpitaux sont fondés sur les paiements de transfert à ce titre et excluent le financement ponctuel, les consolidations et les règlements salariaux obtenus par arbitrage.

² Les statistiques sur les soins à domicile reposent sur une combinaison des données et d'estimations pour 2022-2023 et 2023-2024.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Transparence et risques

Le gouvernement continue à faire preuve de transparence au sujet de l'état des finances publiques de l'Ontario. Ce principe est implicite dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant, être facilement accessibles au public, sans frais.

Pour assurer le caractère raisonnable et prudent de ses hypothèses économiques, le gouvernement formule ses principales prévisions de planification sous la moyenne de celles des prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années visées par la période de prévision. Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti, par souci de transparence accrue, concernant un large éventail de résultats envisageables, compte tenu du rythme de la croissance économique de l'Ontario en période de grande incertitude.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, les pressions financières font l'objet de suivis tout au long de l'exercice dans le but d'optimiser la valeur des deniers publics et d'établir des prévisions à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion des risques importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les risques financiers et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les prévisions financières à moyen terme. Le plan financier intègre aussi l'incidence de la décision de la cour concernant le projet de loi 124 sur les coûts liés à la rémunération.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujéti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités entraînant un passif pour l'Ontario échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s'agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, ou encore d'une demande de remboursement de prêts ou de garanties de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d'atténuer les risques liés aux dépenses, tant et aussi longtemps qu'un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n'est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier du gouvernement. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées à titre des passifs dans les états financiers de l'Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2023-2024 sera divulgué dans le document *Comptes publics de l'Ontario 2023-2024*, qui devrait être publié au plus tard cette année le 27 septembre 2024.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.10

Total des revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Plan 2024-2025
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	46 750	44 209	50 593	51 936
Taxe de vente	30 357	36 092	39 762	38 832
Impôt des sociétés	25 227	27 791	24 179	24 915
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5 713	5 991	5 755	5 831
Impôt-santé des employeurs	7 223	7 797	8 364	8 720
Contribution-santé de l'Ontario	4 414	4 445	4 918	5 014
Taxe sur l'essence	2 202	2 103	1 664	1 953
Droits de cession immobilière	5 827	4 443	3 739	3 881
Taxe sur le tabac	927	864	827	771
Taxe sur les carburants	771	571	499	623
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	624	600	599	576
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	666	674	535	536
Composante ontarienne du droit d'accise fédéral sur la vente du cannabis	215	310	344	379
Autres impôts et taxes	759	627	673	720
	131 675	136 518	142 452	144 687
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	16 731	17 525	19 277	20 256
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	6 003	6 178	6 404	6 576
Péréquation	–	–	421	576
Programmes d'infrastructure	562	769	1 075	1 185
Programmes du marché du travail	1 476	1 181	1 148	904
Entente sur le logement social	305	263	218	174
Autres paiements fédéraux	5 091	4 817	5 739	6 098
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	439	530	481	482
	30 607	31 264	34 764	36 252
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario	2 543	2 457	2 546	2 450
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	2 151	850	1 973	1 314
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	1 561	2 505	2 351	2 623
Société ontarienne de vente du cannabis	186	234	242	225
Jeux en ligne Ontario	–	87	162	174
	6 441	6 133	7 274	6 786

...suite

Tableau 3.10
Total des revenus (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Plan 2024-2025
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	9 688	11 492	11 737	10 239
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules ²	33	1 251	1 190	1 181
Divers – Autres revenus non fiscaux	2 628	2 149	2 392	2 000
Autres droits, permis et licences	1 237	1 438	1 698	1 657
Ventes et locations	1 046	1 227	1 388	1 546
Remboursements	1 233	1 031	1 112	1 002
Redevances	468	335	289	295
Recouvrements – Contrats d'approvisionnement en électricité	67	48	39	44
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	5	–	–	–
	16 405	18 972	19 845	17 965
Total des revenus	185 128	192 887	204 336	205 690

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Les revenus tirés des droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules en 2021-2022 tiennent compte de l'élimination et de la remise des droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles depuis le 1^{er} mars 2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2}
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ³ 2023-2024	Plan 2024-2025
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	284	300	352	378,2
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée	358	502	577	477,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	32	30	–	–
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	674	832	929	855,7
Procureur général (Base)	1 615	1 783	1 950	1 960,5
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances intéressées</i>	49	79	36	–
Charges pour mauvaises créances	7	30	25	5,3
Règlements liés à la rémunération	–	–	81	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	145	31	–	–
Procureur général (Total)	1 816	1 923	2 092	1 965,8
Commission de régie interne (Base)	283	392	321	320,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2	0	–	–
Commission de régie interne (Total)	284	392	321	320,4
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	16 717	17 991	19 438	19 925,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	293	48	–	–
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	17 010	18 039	19 438	19 925,7
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	33	54	70	70,7
Investissements de durée limitée	–	–	21	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	3	2	–	–
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	36	56	90	70,7
Collèges et Universités (Base) ⁵	9 542	10 714	11 244	10 818,8
Aide financière aux étudiants	954	1 019	1 332	1 370,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	117	32	–	–
Collèges et Universités (Total)	10 614	11 764	12 576	12 189,1
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	164	167	189	193,0
Crédits d'impôt pour l'investissement et pour la recherche et le développement ⁶	258	299	537	550,9
Crédits d'impôt pour l'investissement et pour la recherche et le développement – Montants reliés aux exercices précédents	46	22	18	–
Investissements de durée limitée	157	540	609	1 935,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	360	46	–	–
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	985	1 074	1 352	2 679,5
Éducation (Base)	28 893	32 357	35 063	37 605,6
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 610	1 661	1 653	1 700,0
Règlements liés à la rémunération	–	1 266	1 532	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	1 060	918	–	–
Éducation (Total)	31 563	36 202	38 248	39 305,6
Énergie (Base)	240	254	329	316,7
Programmes d'allègement du coût de l'électricité	6 313	5 844	6 120	7 336,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	274	2	–	–
Énergie (Total)	6 827	6 100	6 448	7 652,9
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	687	727	835	860,4
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	–	–	80	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	16	17	–	–
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	703	743	915	860,4

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ³ 2023-2024	Plan 2024-2025
Charges des ministères				
Bureaux du corps exécutif (Base)	49	55	68	66,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2	0	–	–
Bureaux du corps exécutif (Total)	51	55	68	66,8
Finances (Base)	759	799	906	969,3
Société ontarienne de gestion des placements ⁷	210	245	296	312,7
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	502	501	502	501,9
Aide temporaire et autres types d'aide locale	21	21	68	41,0
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	67	48	39	43,7
Investissements de durée limitée	–	174	119	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	231	0	–	–
Finances (Total)	1 789	1 789	1 930	1 868,6
Affaires francophones (Base)	7	7	8	8,6
Investissements de durée limitée	–	1	–	4,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2	–	–	–
Affaires francophones (Total)	9	8	8	13,3
Santé (Base)	64 285	67 872	74 638	75 636,4
Règlements liés à la rémunération	–	970	2 080	–
Santé (Total)⁸	64 285	68 842	76 717	75 636,4
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁹	6 167	3 331	–	–
Affaires autochtones (Base)	85	111	134	137,0
Investissements ponctuels, y compris les règlements	152	6 273	17	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	4	1	–	–
Affaires autochtones (Total)	241	6 384	151	137,0
Infrastructure (Base)	192	170	454	856,0
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	267	303	366	414,5
Internet haute vitesse	75	328	316	1 376,9
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	156	25	25	30,2
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux	399	396	393	672,1
Immobilier	1 174	1 195	1 198	1 340,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	10	–	–	–
Infrastructure (Total)	2 272	2 416	2 753	4 690,5
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Base)	102	202	248	256,1
Crédits d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ¹⁰	105	86	116	113,9
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	1 016	1 269	1 294	1 268,3
Investissements de durée limitée	–	–	13	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	794	310	–	–
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Total)	2 017	1 866	1 670	1 638,3
Soins de longue durée (Total)¹¹	5 301	6 305	7 750	9 324,6
Mines (Base)	135	147	191	209,1
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	183	86	334	–
Mines (Total)	318	233	525	209,1

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ³ 2023-2024	Plan 2024-2025
Charges des ministères				
Affaires municipales et Logement (Base)	486	564	779	785,0
Investissements d'une durée limitée	351	404	764	1 099,4
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ¹²	281	206	194	168,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	330	390	–	–
Affaires municipales et Logement (Total)	1 447	1 563	1 738	2 053,2
Richesses naturelles et Forêts (Base)	605	613	666	680,2
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	237	95	216	135,0
Redressements de rémunération	–	–	26	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	12	2	–	–
Richesses naturelles et Forêts (Total)	855	710	907	815,1
Développement du Nord (Base)	605	661	719	762,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	41	–	–	–
Développement du Nord (Total)	646	661	719	762,3
Services au public et aux entreprises (Base) ¹³	613	963	1 131	743,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	141	201	–	–
Services au public et aux entreprises (Total)	754	1 165	1 131	743,0
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	53	63	65	66,3
Crédits d'impôt à l'intention des aînés (pour la sécurité et les soins à domicile)	30	164	108	119,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	43	11	–	–
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	127	237	173	185,6
Solliciteur général (Base)	2 981	3 375	3 765	3 912,6
Règlements liés à la rémunération	–	–	233	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	150	96	–	–
Solliciteur général (Total)	3 131	3 472	3 998	3 912,6
Tourisme, Culture et Sport (Base)	833	829	840	870,2
Investissements de durée limitée	–	–	–	50,0
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	693	833	841	1 034,4
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants relatifs aux exercices antérieurs	84	51	89	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	257	200	–	–
Tourisme, Culture et Sport (Total)	1 868	1 913	1 770	1 954,7
Transports (Base)	4 854	5 547	6 388	6 390,4
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	557	477	743	708,4
Investissements de durée limitée	–	–	729	–
Redressements de rémunération	–	–	25	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	369	609	–	–
Transports (Total)	5 780	6 633	7 885	7 098,7

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ³ 2023-2024	Plan 2024-2025
Charges des ministères				
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base) ¹³	315	476	633	918,1
Avantages sociaux et prestations de retraite	2 633	1 178	1 035	1 223,5
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	500	1 405,4
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	100,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2	0	–	–
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	2 950	1 654	2 168	3 647,0
Intérêt sur la dette¹⁴	12 583	12 389	12 843	13 913,0
Total des charges	183 103	198 750	207 313	214 495,9

¹ Les chiffres tiennent compte de la structure actuelle des ministères.

² Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transfert. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière, par souci d'uniformité.

³ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

⁴ Le financement de durée limitée lié à la COVID-19 n'est plus comptabilisé séparément depuis 2023-2024.

⁵ Ce chiffre devrait diminuer pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025, principalement sous l'effet de dépenses moins importantes dans le secteur des collèges, étant donné l'annonce du gouvernement fédéral de mettre en place un plafond de réception des demandes de permis d'études délivrés aux étudiants étrangers sur une période de deux ans à compter de 2024.

⁶ Comprend le coût estimatif des demandes au titre du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario et du crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche. Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario a été annoncé dans le budget de 2023; la comptabilisation des coûts y étant associés a commencé en 2023-2024.

⁷ Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, le gouvernement de l'Ontario consolide les résultats financiers de la Société ontarienne de gestion des placements.

⁸ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements connexes.

⁹ Aux fins de présentation de l'information financière dans le budget de 2024, toutes les dépenses de durée limitée liées à l'intervention sanitaire contre la COVID-19 ont été incluses séparément pour la période allant de 2021-2022 à 2022-2023 plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario et du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

¹⁰ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou après cette date. Les chiffres de 2021-2022 à 2023-2024 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures. Cependant, une baisse des coûts de 18 millions de dollars au titre du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage en 2022-2023 a été comptabilisée séparément à titre de revenu.

¹¹ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario et par les hôpitaux pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés avec le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut la somme de 4,4 milliards de dollars pour la période intermédiaire de 2023-2024 et de 5,2 milliards de dollars pour la période 2024-2025.

¹² Le repli annuel affiché au cours de la période de 2021-2022 à 2023-2024 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.

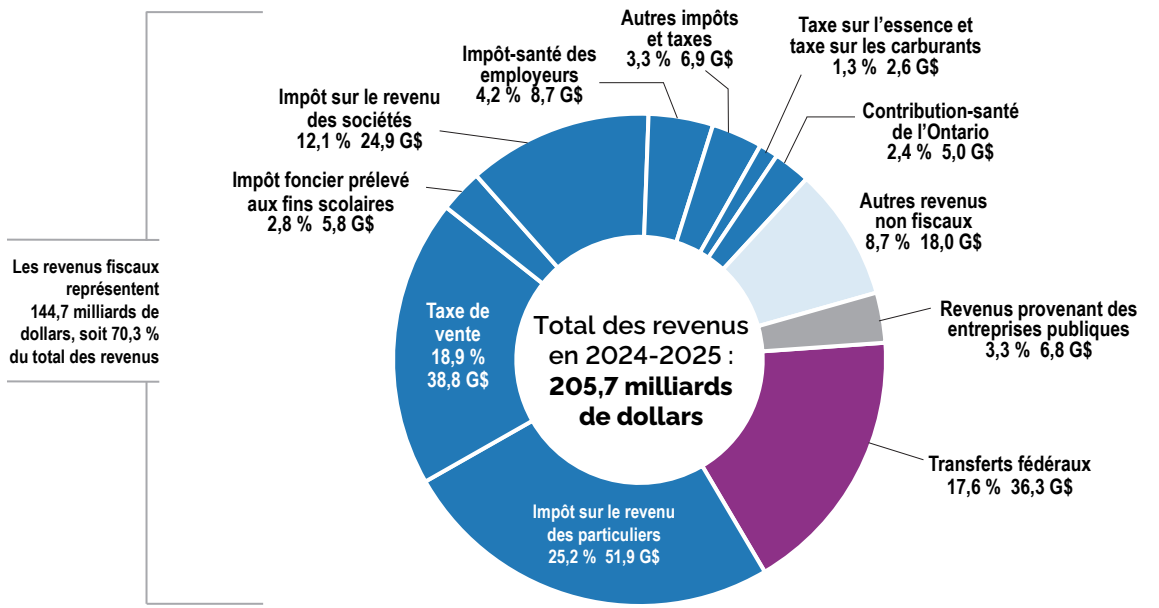
¹³ À compter du 1^{er} avril 2024, le financement d'Approvisionnement Ontario sera comptabilisé par le ministère des Services au public et aux entreprises plutôt que par le Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario puisque le ministère est responsable de la surveillance de l'organisme.

¹⁴ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 573 millions de dollars pour 2023-2024 et à 865 millions de dollars pour 2024-2025.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

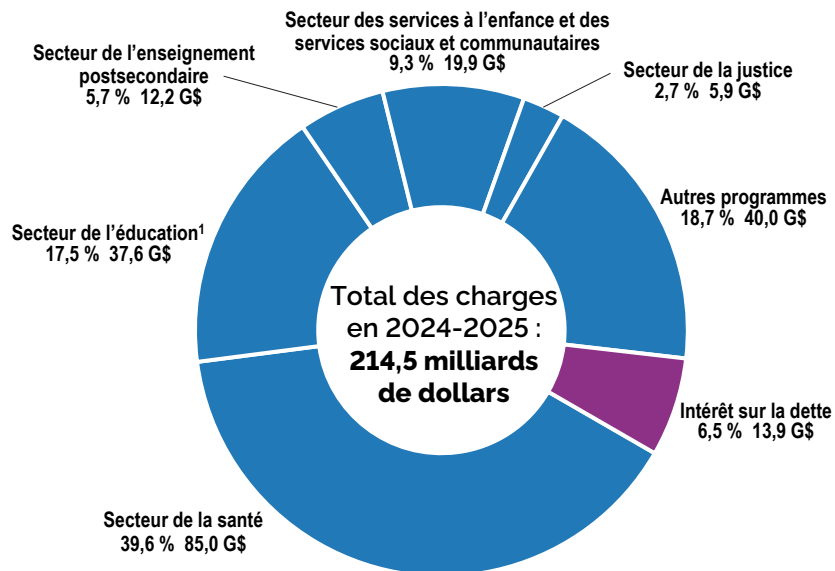
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.4
Composition du total des revenus en 2024-2025



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.5
Composition du total des charges en 2024-2025



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges liées à ce régime sont incluses dans Autres programmes.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.12
Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Secteur	Total		Plan 2024-2025	
	Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres provisoires ^{1,2} 2023-2024	Investissements dans les immobilisations ³	Transferts et autres dépenses liées à l'infrastructure ⁴	Total Dépenses liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	8 638	9 535	1 160	10 695
Routes provinciales	3 285	3 649	222	3 872
Autres – Transports, biens et planification	188	137	81	218
Santé				
Hôpitaux	3 348	3 545	37	3 582
Autres – Santé	640	47	255	303
Éducation	3 316	3 127	223	3 350
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	765	792	87	879
Universités	113	–	130	130
Services sociaux	435	26	949	975
Justice	514	860	48	908
Autres secteurs⁵	2 874	1 089	3 219	4 307
Total des dépenses liées à l'infrastructure	24 117	22 808	6 412	29 220
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	3 176	2 972	–	2 972
Total⁷	20 941	19 836	6 412	26 248

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Comprend 14,7 milliards de dollars au titre des investissements de la province dans les immobilisations.

³ Comprend 865 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure pour Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.13

Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices¹

(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Revenus	136 148	140 734	150 696
Charges			
Programmes	129 905	131 442	142 464
Intérêt sur la dette ²	11 589	11 727	11 912
Total des charges	141 494	143 169	154 375
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	(5 346)	(2 435)	(3 679)
Dette nette	306 357	314 077	323 068
Déficit accumulé	203 014	205 939	208 257
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	760 435	790 749	824 979
Revenu primaire des ménages	512 570	520 486	541 501
Population (en milliers) – juillet ³	13 709	13 877	14 078
Dette nette par habitant (en dollars)	22 347	22 634	22 948
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	37 389	37 508	38 463
Dette nette en pourcentage des revenus	225,0 %	223,2 %	214,4 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	8,5 %	8,3 %	7,9 %
Dette nette en pourcentage du PIB	40,3 %	39,7 %	39,2 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	26,7 %	26,0 %	25,2 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 573 millions de dollars pour 2023-2024 et à 865 millions de dollars pour 2024-2025.

³ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2023-2024, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2023).

⁴ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

2018-2019	2019-2020	2020-2121	2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ⁴ 2023-2024	Plan 2024-2025
153 804	156 167	164 970	185 128	192 887	204 336	205 690
148 747	152 265	168 964	170 520	186 361	194 470	200 583
12 385	12 497	12 296	12 583	12 389	12 843	13 913
161 132	164 762	181 260	183 103	198 750	207 313	214 496
-	-	-	-	-	-	1 000
(7 328)	(8 595)	(16 290)	2 025	(5 863)	(2 977)	(9 806)
337 623	352 382	372 501	382 842	400 484	414 814	439 056
215 770	224 814	238 231	238 160	246 804	249 781	259 587
860 103	893 224	874 354	960 226	1 048 258	1 091 497	1 120 967
567 484	593 065	592 514	642 859	695 228	739 268	768 844
14 327	14 574	14 762	14 842	15 145	15 608	16 021
23 566	24 180	25 234	25 794	26 443	26 576	27 405
39 610	40 695	40 138	43 312	45 905	47 364	47 990
219,5 %	225,6 %	225,8 %	206,8 %	207,6 %	203,0 %	213,5 %
8,1 %	8,0 %	7,5 %	6,8 %	6,4 %	6,3 %	6,8 %
39,3 %	39,5 %	42,6 %	39,9 %	38,2 %	38,0 %	39,2 %
25,1 %	25,2 %	27,2 %	24,8 %	23,5 %	22,9 %	23,2 %



Chapitre 4

Emprunts et gestion de la dette

Introduction

À mesure que l'Ontario progresse vers l'équilibre budgétaire, il continue de gérer son programme d'emprunt de façon responsable et prudente afin de réduire au minimum l'intérêt sur la dette.

L'Ontario a réalisé des emprunts à long terme d'une valeur de 41,8 milliards de dollars pour l'exercice 2023-2024. Ce montant est supérieur de 14,3 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2023, en raison surtout de redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie, d'un déficit légèrement plus élevé pour 2023-2024 et d'une augmentation des niveaux de trésorerie de fin d'exercice en vue de faire des emprunts anticipés pour répondre aux besoins futurs de financement. On prévoit que les emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2024-2025 et 2025-2026 se chiffreront respectivement à 38,2 milliards de dollars et à 37,7 milliards de dollars, soit 9,5 milliards de dollars et 4,3 milliards de dollars de plus que les prévisions du budget de 2023, mais seulement 0,8 milliard et 0,7 milliard de dollars de plus que ce qui avait été prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*. Les emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2026-2027 devraient s'élever à 32,8 milliards de dollars.

On s'attend à ce que l'Ontario débourse 12,8 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, 13,9 milliards de dollars en 2024-2025 et 14,7 milliards de dollars en 2025-2026, une diminution par rapport aux prévisions du budget de 2023, qui étaient respectivement de 14,1 milliards de dollars, de 14,4 milliards de dollars et de 15,1 milliards de dollars. Ces frais d'intérêt moins élevés représentent une économie cumulative de plus de 2 milliards de dollars sur ces trois ans en raison de coûts d'emprunt plus faibles que prévu. Les frais d'intérêt devraient s'établir à 15,2 milliards de dollars en 2026-2027.

L'Ontario continue de progresser au chapitre de sa stratégie de réduction du fardeau de la dette. Le ratio de la dette nette au PIB devrait être de 38,0 % en 2023-2024, de 39,2 % en 2024-2025, de 39,5 % en 2025-2026 et de 39,1 % en 2026-2027.

Le ratio de la dette nette aux revenus de l'Ontario devrait être de 203 % en 2023-2024, de 214 % en 2024-2025, de 211 % en 2025-2026 et de 209 % en 2026-2027.

On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus de l'Ontario sera de 6,3 % en 2023-2024, de 6,8 % en 2024-2025 et 2025-2026, et de 6,7 % en 2026-2027.

Programme d'emprunt

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à financer les déficits, à refinancer la dette arrivant à échéance et à faire des investissements dans les immobilisations. L'Ontario continuera d'exécuter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'étranger.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt pour 2023-2024 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	2023-2024		Perspectives à moyen terme			
	Budget de 2023	Variation par rapport au budget de 2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Déficit/(Excédent)	1,3	1,7	3,0	9,8	4,6	(0,5)
Investissements dans les immobilisations	13,6	1,2	14,7	17,7	20,2	20,4
Redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(9,2)	7,6	(1,6)	(11,0)	(12,0)	(13,9)
Prêts nets et investissements	0,1	(0,4)	(0,2)	(0,3)	0,1	–
Dette arrivant à échéance et rachats	31,2	–	31,2	28,0	33,1	26,9
Total des besoins en matière de financement	37,0	10,1	47,1	44,2	46,0	32,8
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	–	–	(5,0)	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice ²	5,0	4,3	9,3	(1,0)	(8,3)	–
Emprunts anticipés en 2022-2023 pour 2023-2024	(14,5)	–	(14,5)	–	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	27,5	14,3	41,8	38,2	37,7	32,8

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² À compter de 2024-2025, les emprunts anticipés seront inscrits comme augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

L'Ontario a contracté des emprunts à long terme de l'ordre de 41,8 milliards de dollars en 2023-2024. Il s'agit d'un montant de 14,3 milliards de dollars supérieur à ce qui avait été prévu dans le budget de 2023. Cette augmentation s'explique surtout par des redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie, un déficit légèrement plus élevé en 2023-2024 et une augmentation de la trésorerie de fin d'exercice en vue de faire des emprunts anticipés pour répondre aux besoins futurs de financement. On prévoit que les emprunts à long terme sur les marchés publics pour les exercices 2024-2025 et 2025-2026 seront de 38,2 milliards de dollars et de 37,7 milliards de dollars, en hausse de 9,5 milliards de dollars et de 4,3 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux prévisions du budget de 2023, mais seulement 0,8 milliard et 0,7 milliard de dollars de plus que ce qui avait été prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*. On prévoit que les emprunts à long terme sur les marchés publics se chiffreront à 32,8 milliards de dollars pour 2026-2027.

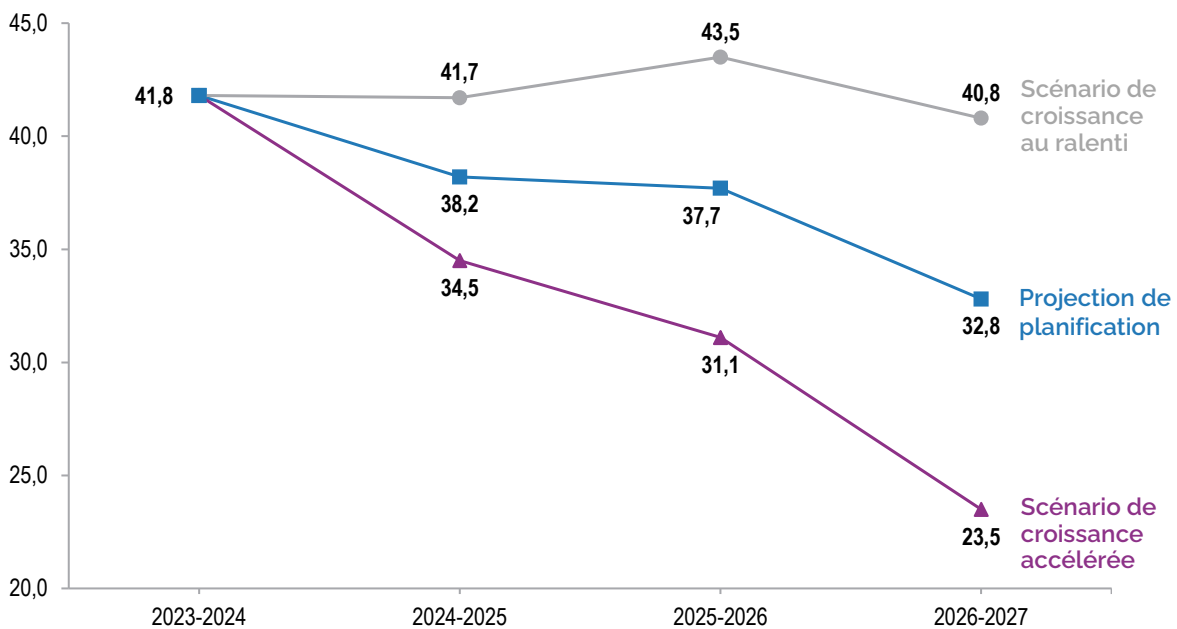
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de fin d'exercice devraient baisser de 1,0 milliard de dollars en 2024-2025 et de 8,3 milliards de dollars en 2025-2026. À compter de l'exercice 2024-2025, les emprunts anticipés seront inscrits comme augmentation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de fin d'exercice au lieu d'apparaître en tant que poste budgétaire distinct au titre d'emprunt anticipé.

L'Ontario prévoit augmenter ses emprunts à court terme de 5,0 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui lui permettra de réagir à la récente évolution de la demande du marché à l'égard des titres de créances à court terme de l'Ontario. Il pourra aussi maintenir la part de créances à court terme dans la fourchette des 5 à 7 % de l'encours total de la dette, comme cela a été le cas au cours des 10 dernières années.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient aussi (voir le chapitre 3, *Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples détails et une description des autres scénarios possibles pour les perspectives à moyen terme). Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de la période de perspectives de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 17,3 milliards de dollars au cours de la même période.

Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

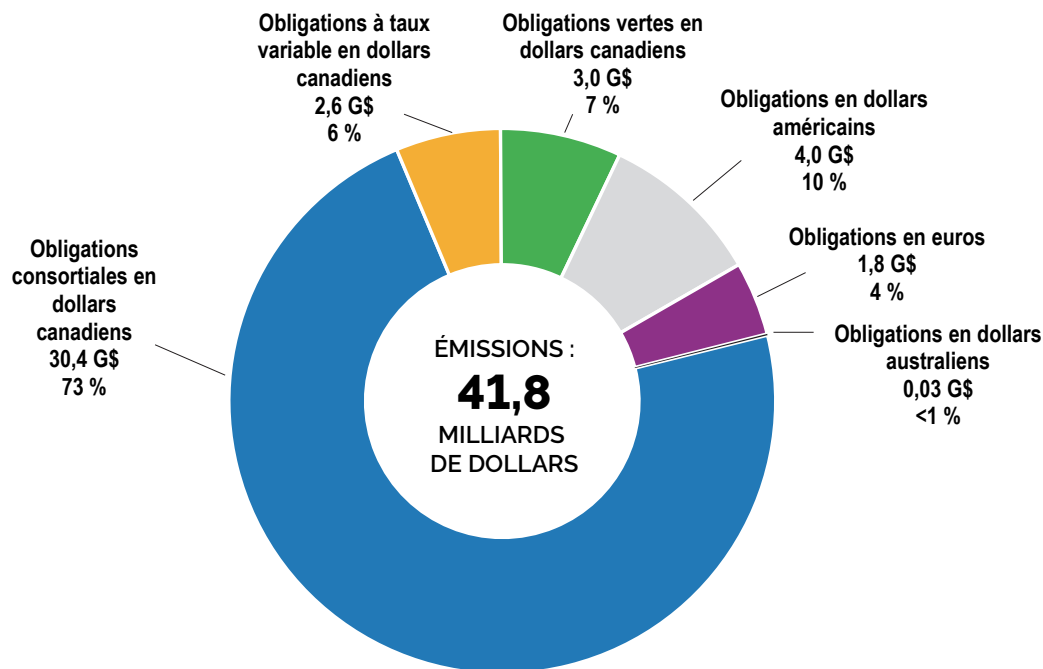
Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario

Environ 86 % des emprunts à long terme de 2023-2024 ont été contractés en dollars canadiens par l'entremise de l'émission de 36 actions consortiales, d'une obligation à taux variable et de deux obligations vertes. Cette proportion est conforme à la fourchette cible maximale des emprunts de la province sur le marché intérieur pour l'exercice 2023-2024, soit entre 75 et 90 %. À la lumière de ce qui s'est passé globalement au cours des cinq derniers exercices, la fourchette de l'Ontario pour les emprunts sur le marché intérieur demeurera inchangée en 2024-2025. Cette fourchette sera modifiée, au besoin, en fonction de l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2023-2024

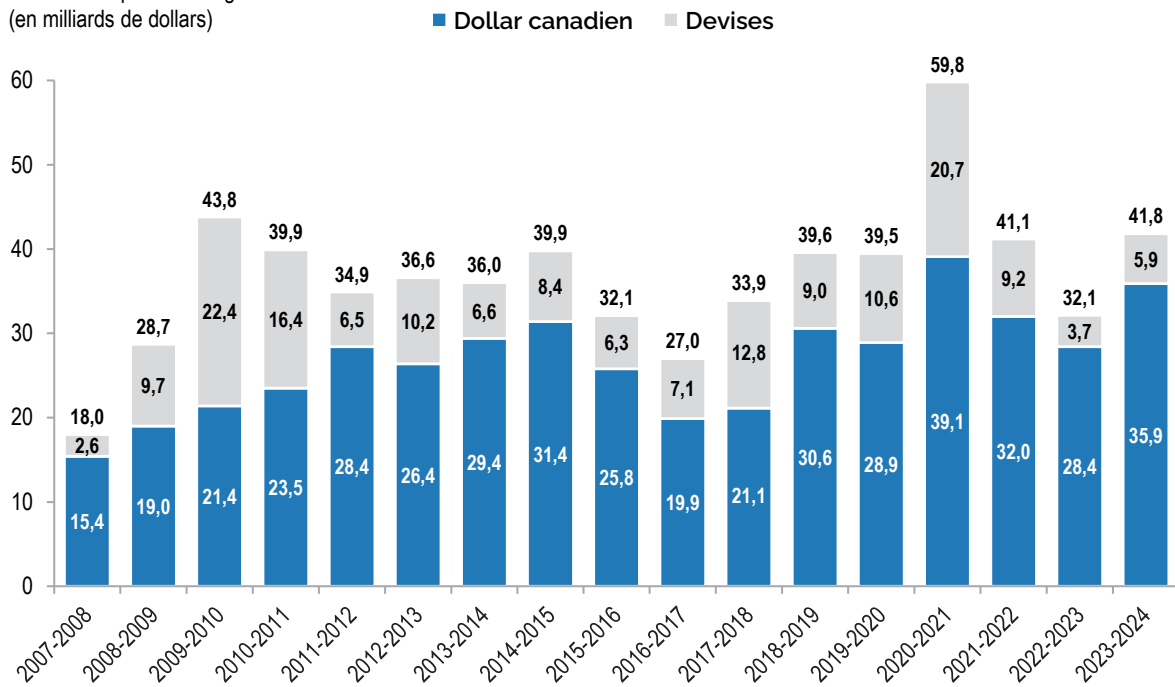


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario en poursuivant la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet à la province de maintenir son accès à du capital, même si les conditions du marché intérieur deviennent moins favorables. Environ 5,9 milliards de dollars, ou 14 % des besoins d'emprunt à long terme de cette année, ont été empruntés en devises, principalement en dollars américains et en euros.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

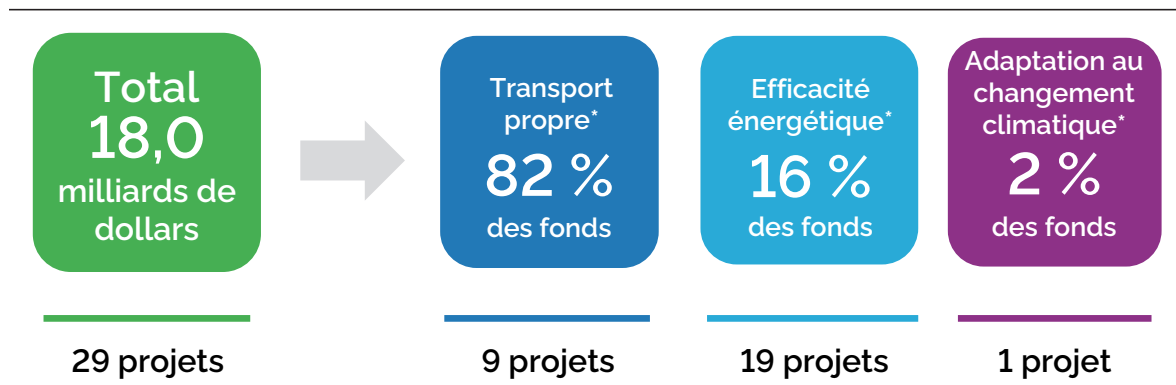
Programme d'obligations durables

Les obligations vertes constituent un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario depuis 2014. Elles sont un important outil de financement des initiatives de transport en commun, de l'infrastructure résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que des projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec 15 émissions totalisant 18,0 milliards de dollars depuis 2014-2015 et 15,95 milliards de dollars actuellement en circulation, l'Ontario demeure le plus important et le plus fréquent émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens.

En janvier 2024, le gouvernement a lancé le nouveau *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario* qui remplace son cadre des obligations vertes établi en 2014. Ce nouveau cadre permettra l'élargissement de l'offre éventuelle d'obligations dans le futur, y compris pour l'énergie nucléaire sans émissions.

Graphique 4.4

Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre



* Les données comprennent les obligations émises au sein du cadre des obligations vertes de 2014, mais les catégories ont été mises à jour pour refléter celles contenues dans le nouveau cadre d'obligations durables de 2024 de l'Ontario.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

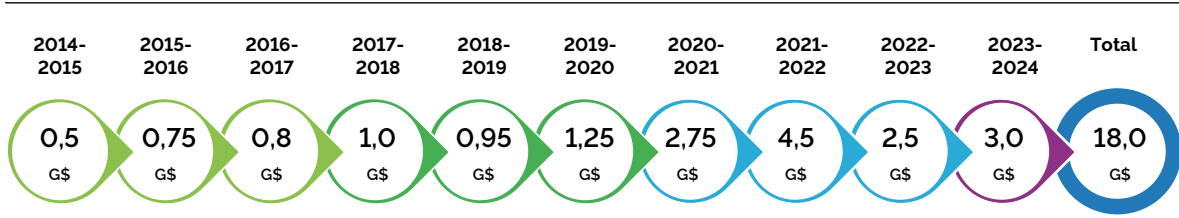
Source : Office ontarien de financement.

Le 29 février 2024, l'Ontario a procédé à l'émission d'obligations vertes d'une valeur de 1,5 milliard de dollars. Il s'agissait de la seconde émission d'obligations vertes en 2023-2024 – portant le nombre total d'émissions à 15 – mais aussi de la première émission en vertu du nouveau *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*. Cinq projets ont été sélectionnés pour recevoir du financement issu des plus récentes obligations vertes :

- expansion de GO;
- ligne Hazel McCallion de transport léger sur rail;
- ligne de métro Ontario;
- prolongement de la ligne de métro vers Scarborough;
- Programme ontarien pour la recharge des VE.

L'Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice, y compris en 2024-2025.

Graphique 4.5
Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



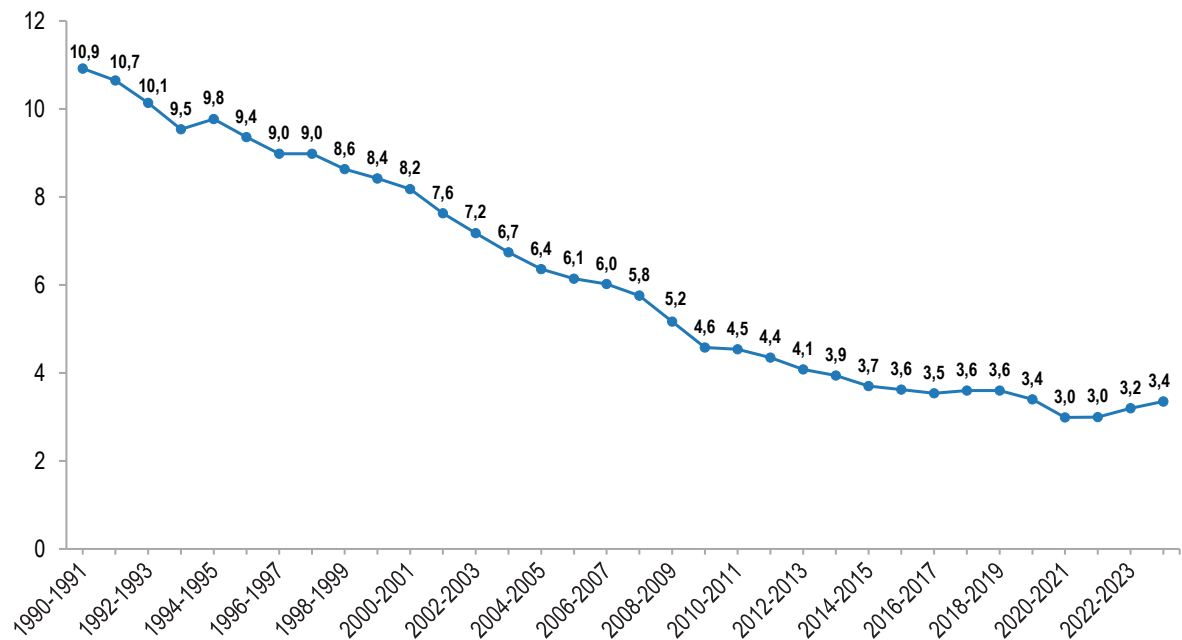
Source : Office ontarien de financement.

Coût de la dette

Après trois décennies de baisse, les taux d'intérêt sont en hausse, alors que les banques centrales, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, augmentent les taux de financement à un jour depuis le début de 2022. Les taux d'intérêt sont demeurés élevés tout au long de 2023 et le sont encore en 2024. Le graphique 4.6 montre que, même si le taux d'intérêt effectif sur la dette de l'Ontario a légèrement augmenté, il demeure historiquement bas étant donné la décision de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de la dette.

Graphique 4.6
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

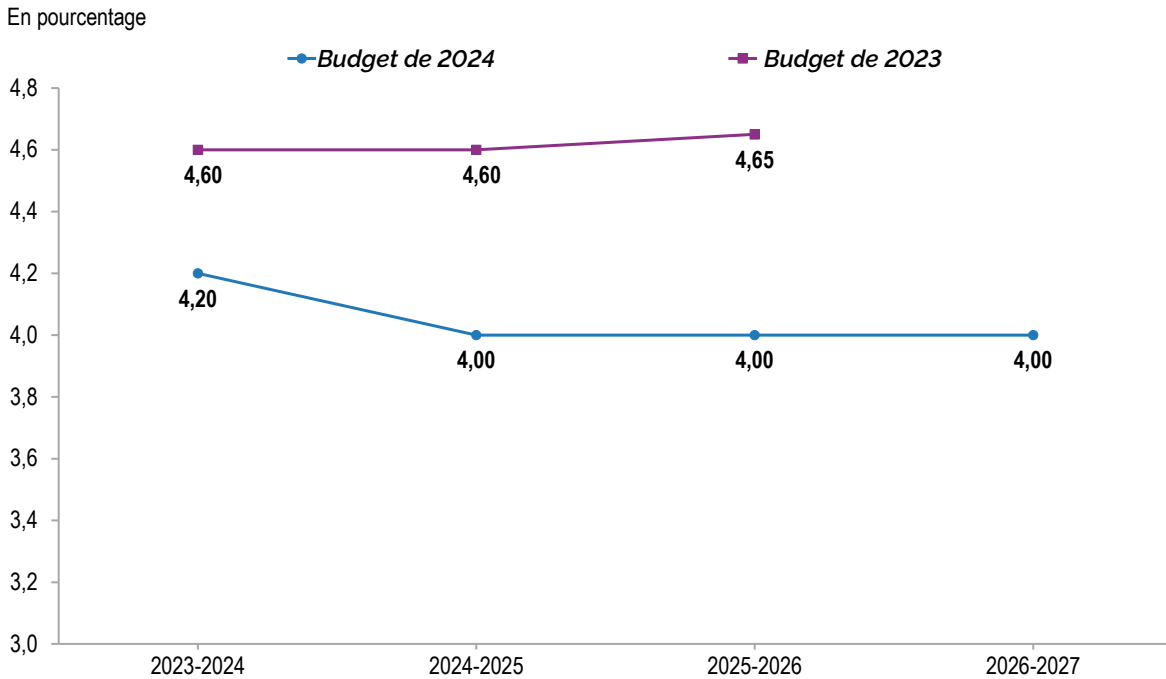
En pourcentage



Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien de financement.

On estime actuellement que les coûts d'emprunt de l'Ontario pour 2023-2024 seront de 4,2 %, soit 40 points de base de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2023, comme l'illustre le graphique 4.7. Les coûts d'emprunt pour 2024-2025 et 2025-2026 devraient aussi être inférieurs à ce qui était prévu dans le budget de 2023, et de façon encore plus marquée. On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 0,7 milliard de dollars au cours du premier exercice complet.

Graphique 4.7
Comparaison des prévisions des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

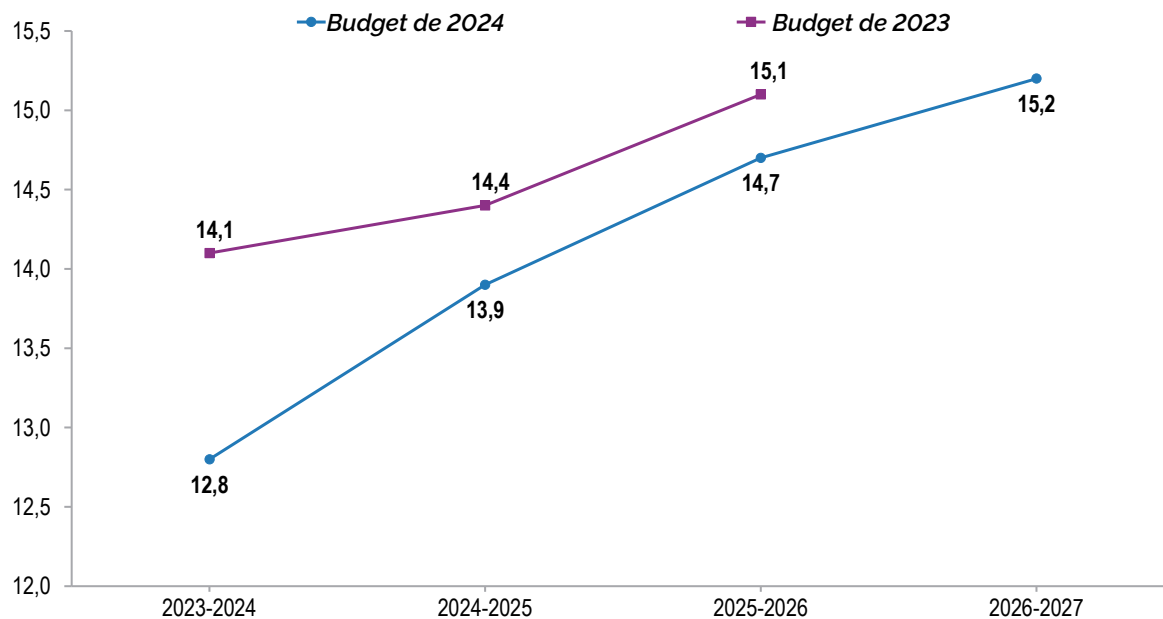


Source : Office ontarien de financement.

On s'attend à ce que l'Ontario débourse 12,8 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2023-2024, 13,9 milliards de dollars en 2024-2025 et 14,7 milliards de dollars en 2025-2026, une diminution par rapport aux prévisions du budget de 2023, qui étaient respectivement de 14,1 milliards de dollars, de 14,4 milliards de dollars et de 15,1 milliards de dollars. Ces frais d'intérêt moins élevés représentent une économie cumulative de plus de 2 milliards de dollars sur trois ans en raison de coûts d'emprunt moins élevés que prévu.

Graphique 4.8 Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette

En milliards de dollars



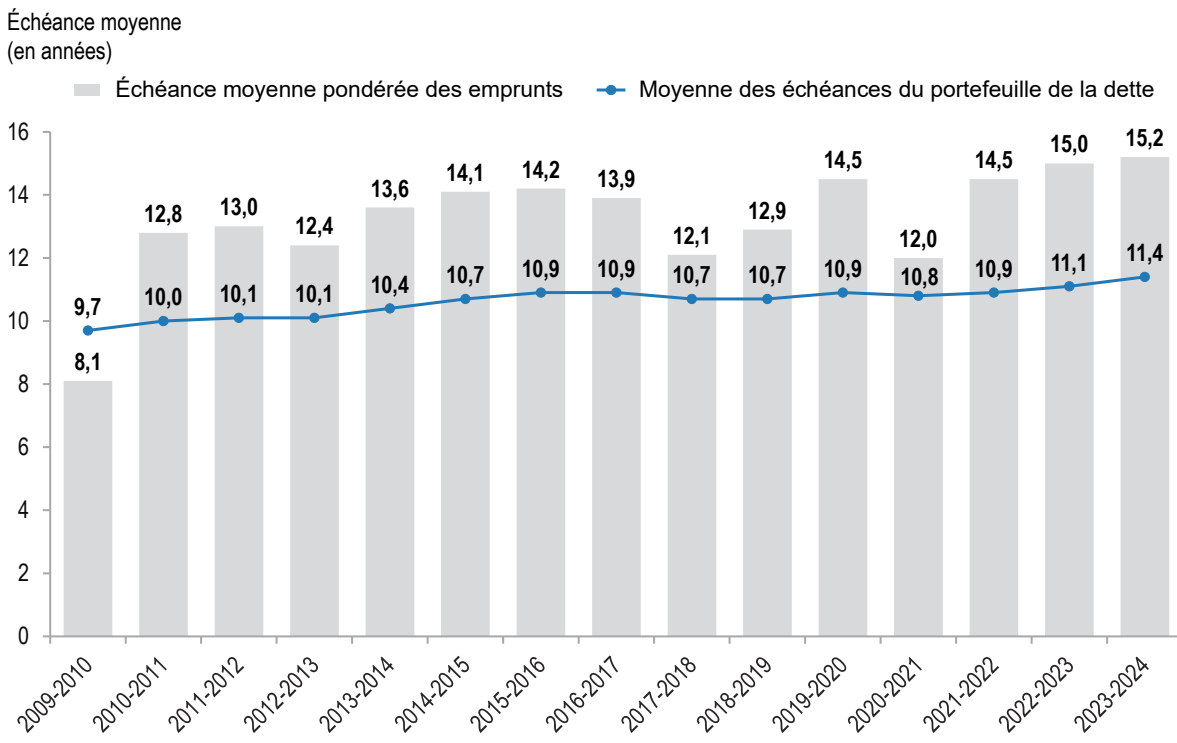
Source : Office ontarien de financement.

Échéance de la dette

L'Ontario a continué de reporter l'échéance de sa dette, afin de réduire le risque de refinancement de sa dette arrivant à échéance. Cela permet également de protéger l'intérêt prévu sur la dette contre de nouvelles hausses des taux d'intérêt à long terme. À partir de 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 137,0 milliards de dollars, soit près du tiers de l'encours total de la dette, assorties d'échéances de 30 ans ou plus. Ce montant comprend 12,8 milliards de dollars en 2023-2024.

L'Ontario ayant réussi à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale, il bénéficie d'une marge de manœuvre pour gérer son important programme d'emprunt et le portefeuille de sa dette. Grâce au prolongement de l'échéance de la dette au cours des dernières années, les répercussions de l'intérêt sur la dette à court et à moyen terme ont pu être atténuées. Étant donné que les taux d'intérêt se situent près des moyennes historiques en raison de leur hausse, l'Ontario surveillera les marchés et modifiera au besoin sa stratégie entourant l'échéance de la dette en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de la courbe des taux.

Graphique 4.9 Échéance moyenne pondérée des emprunts



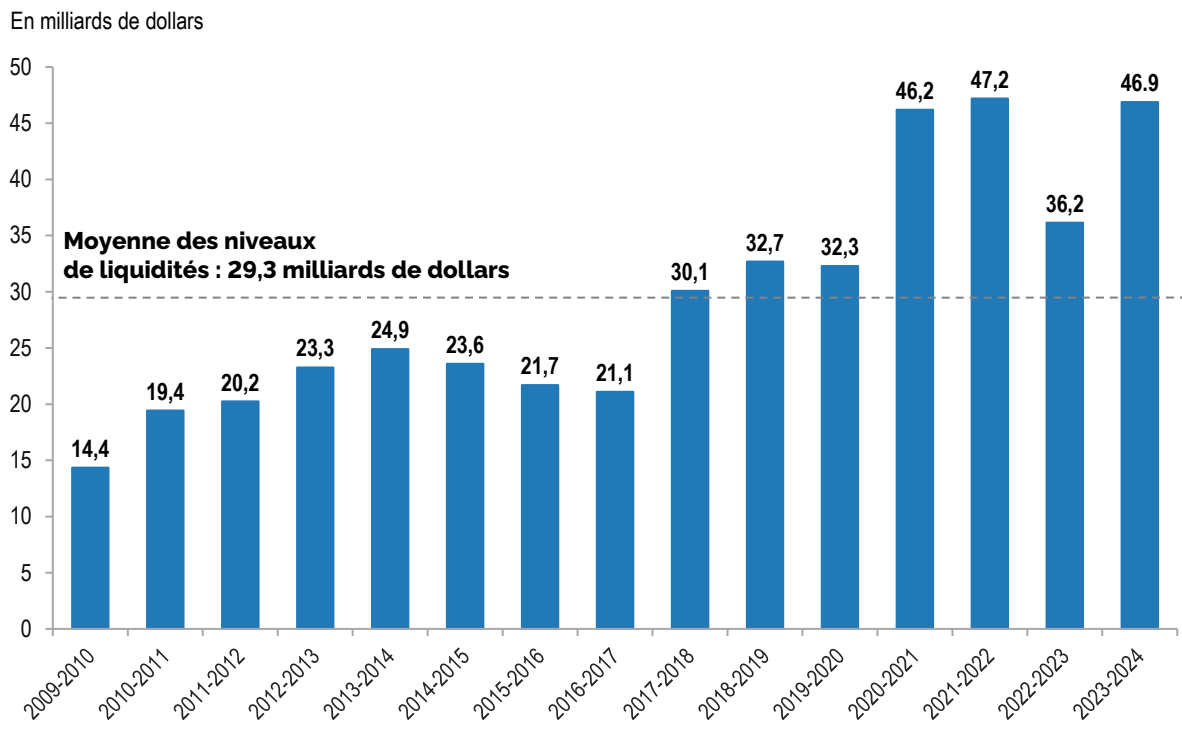
Source : Office ontarien de financement.

Assurer des niveaux de liquidités adéquats

L'Ontario s'efforce de maintenir un niveau optimal de réserves de trésorerie qui concilie les coûts potentiels de détention et la nécessité de disposer de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations financières en temps voulu et pour être en mesure de réagir rapidement à des événements imprévus survenant sur le marché ou à des chocs économiques. Les taux d'intérêt à court terme ayant été plus élevés que les taux à long terme en 2023-2024, les réserves de liquidités ont permis de réduire l'intérêt sur la dette, les placements à court terme ayant rapporté plus que le coût d'emprunt de la dette à long terme de l'Ontario.

En 2023-2024, les réserves de liquidités de l'Ontario se chiffraient en moyenne à 46,9 milliards de dollars. Comme l'illustre le graphique 4.10, ces réserves étaient supérieures à ce qu'elles étaient en moyenne l'exercice précédent, indiquant des besoins opérationnels plus grands, des investissements dans l'infrastructure et des titres de créance arrivant à échéance.

Graphique 4.10
Moyenne des niveaux de liquidités non affectées



Source : Office ontarien de financement.

Stratégie de réduction du fardeau de la dette

Le gouvernement demeure résolu à réduire le fardeau de la dette et à ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable. Par conséquent, l'Ontario a maintenu les objectifs établis dans le budget de 2023 et s'emploie à les atteindre à moyen terme. En outre, les mesures prises par l'Ontario pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici l'exercice 2026-2027 permettront de réaliser des progrès à l'égard de sa stratégie de réduction du fardeau de la dette.

Progrès réalisés quant à la stratégie de réduction du fardeau de la dette

La stratégie de réduction du fardeau de la dette a été actualisée dans le budget de 2024. Elle vise toujours l'atteinte des objectifs fixés à moyen terme concernant les mesures pertinentes de la viabilité de la dette. Ces objectifs sont revus annuellement, en tenant compte des conditions économiques et financières les plus récentes, pour s'assurer que l'Ontario progresse en vue de réduire le fardeau de la dette. L'atteinte de ces cibles sur une base soutenue améliorerait la cote de solvabilité de l'Ontario et abaisserait ses coûts d'emprunt. La province aurait ainsi moins besoin d'argent pour rembourser l'intérêt sur la dette et pourrait affecter plus de ressources à d'autres priorités. Ces objectifs, inchangés depuis le budget de 2023, sont les suivants :

Ratio de la dette nette au PIB sous **40,0 %**

Ratio de la dette nette aux revenus sous **200 %**

Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sous **7,5 %**

Tableau 4.2

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette

(en pourcentage)

	Objectifs	Budget de 2023 Prévisions pour 2023-2024	EÉA de 2023 Prévisions pour 2023-2024	Budget de 2024 Prévisions pour 2023-2024	Budget de 2024 Prévisions pour 2024-2025
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	37,8	38,4	38,0	39,2
Ratio de la dette nette aux revenus	<200	199	206	203	214
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	<7,5	6,9	6,7	6,3	6,8

Nota : L'EÉA de 2023 fait référence au document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*.

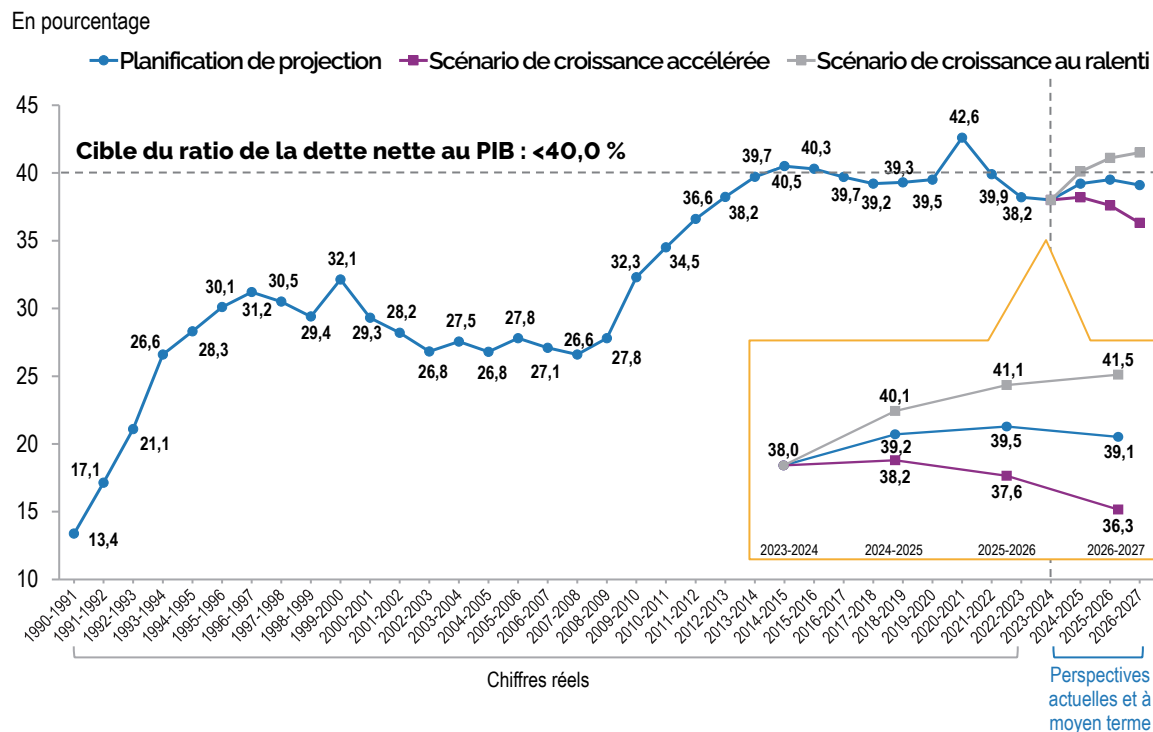
Source : Office ontarien de financement.

On prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 38,0 % en 2023-2024, de 39,2 % en 2024-2025 et de 39,5 % en 2025-2026. Il s'agit d'une hausse de 0,2, de 1,5 et de 2,6 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux prévisions contenues dans le budget de 2023. Cette augmentation du ratio au cours de la période de perspectives à moyen terme s'explique principalement par des déficits et des investissements dans les infrastructures plus élevés que prévu. Pour 2026-2027, on prévoit que le ratio s'établira à 39,1 %. Ce ratio mesure le rapport entre les obligations du gouvernement et sa capacité à s'en acquitter, ce qui illustre le fardeau de la dette du gouvernement en proportion de l'économie.

Quand on le compare aux chiffres contenus dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023*, on constate une diminution du ratio de 0,4 point de pourcentage en 2023-2024, puis une augmentation de 0,1 point en 2024-2025 et de 0,8 point en 2025-2026. Toutefois, si l'on poursuit la comparaison avec les chiffres contenus dans le budget de 2022, le ratio est inférieur de 3,4 points de pourcentage en 2023-2024, de 2,1 points en 2024-2025 et de 1,5 point en 2025-2026. Ces tendances montrent que, bien que le ratio de la dette nette au PIB soit plus élevé par rapport à ce qui figurait dans le budget de 2023, il reste relativement constant ou inférieur à d'autres prévisions publiées récemment.

À moyen terme, il est prévu que le ratio de la dette nette au PIB restera inférieur à l'objectif de 40,0 %, signe que l'Ontario continue de réaliser des progrès pour réduire le fardeau de la dette tout en restant résolu à atteindre son objectif initial établi dans le budget de 2023.

Graphique 4.11
Ratio de la dette nette au PIB



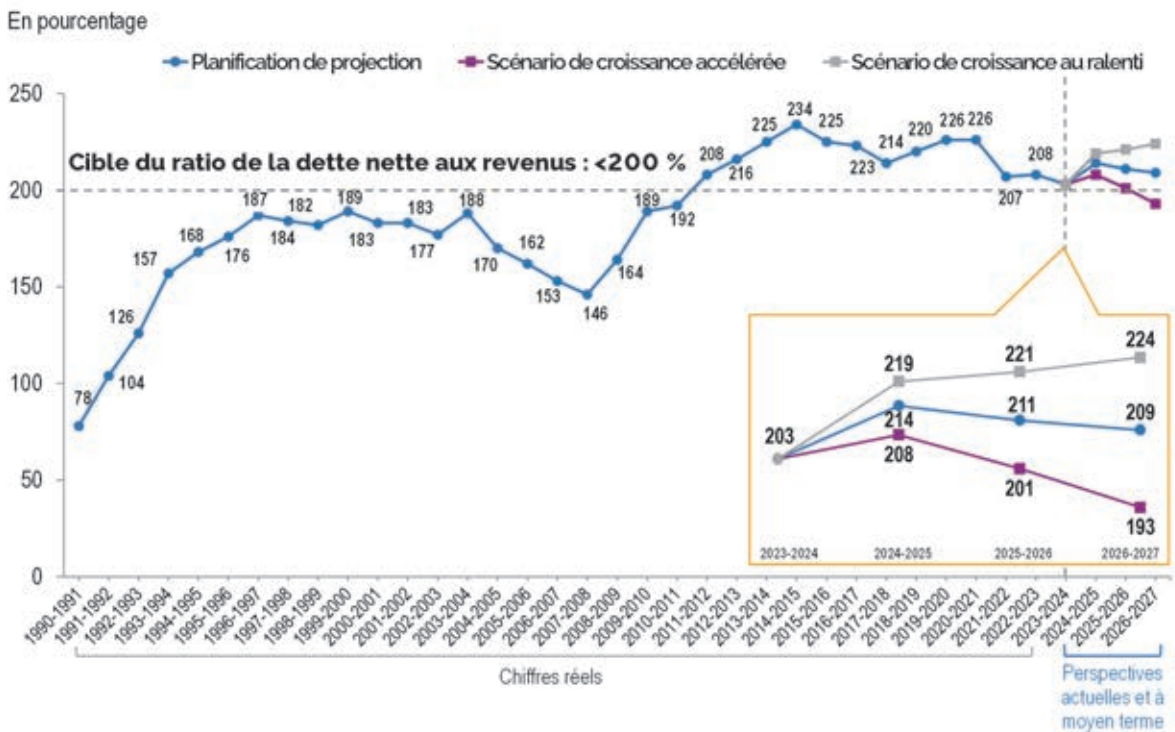
Nota : Voir le chapitre 3, *Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario* pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 203 % en 2023-2024, de 214 % en 2024-2025 et de 211 % en 2025-2026. Comparativement à ce qui était contenu dans le budget de 2023, le ratio s’est accru de 4 points, de 16 points et de 21 points de pourcentage, respectivement. Cette augmentation du ratio à moyen terme s’explique principalement par des revenus moindres découlant du ralentissement prévu de la croissance économique, des données actualisées sur les revenus fiscaux et des investissements dans les infrastructures. On prévoit que le ratio sera de 209 % en 2026-2027. Ce ratio est un indicateur du nombre d’années qu’il faudrait pour éliminer la dette si le gouvernement de l’Ontario consacrait la totalité de ses revenus annuels à son remboursement.

Quand on le compare aux chiffres contenus dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2023*, le ratio diminue de 3 points de pourcentage en 2023-2024, pour augmenter de 3 points en 2024-2025 et de 7 points en 2025-2026. Toutefois, si l’on poursuit la comparaison avec les chiffres contenus dans le budget de 2022, le ratio est inférieur de 36 points de pourcentage en 2023-2024 et de 25 points en 2024-2025 et en 2025-2026. Ces tendances indiquent que, bien que le ratio de la dette nette aux revenus soit plus élevé par rapport à celui présenté dans le budget de 2023, il reste relativement constant ou inférieur à d’autres prévisions publiées récemment.

L’objectif de l’Ontario concernant ce ratio est de le maintenir à moins de 200 %. En tenant compte de la tendance concernant la croissance de la dette nette et des revenus au-delà d’une perspective à moyen terme, ce ratio devrait atteindre la cible de 200 % d’ici 2029-2030 ou aussi tôt qu’en 2026-2027 si le scénario de croissance accélérée se matérialisait.

Graphique 4.12
Ratio de la dette nette aux revenus

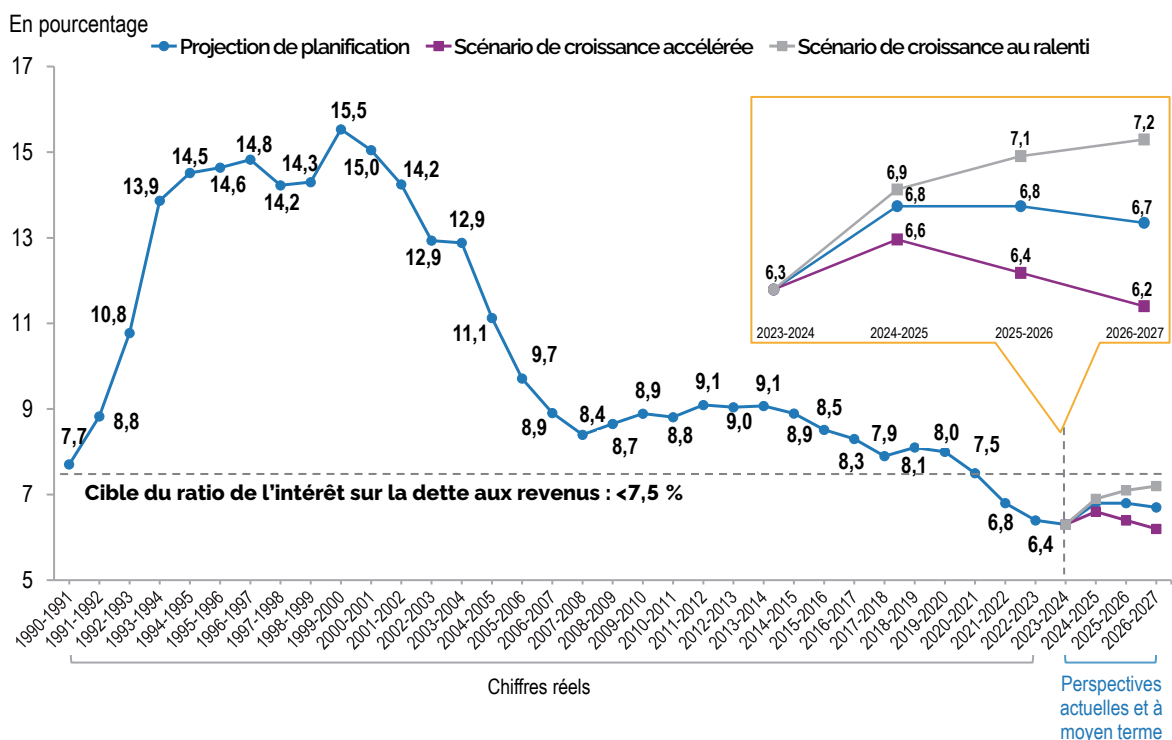


Nota : Voir le chapitre 3, *Continuer d’investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l’Ontario* pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Comptes publics de l’Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien du financement.

Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus de l'Ontario sera de 6,3 % en 2023-2024 et de 6,8 % en 2024-2025 et en 2025-2026. Comparativement aux chiffres contenus dans le budget de 2023, ce ratio a diminué de 0,6 point de pourcentage en 2023-2024, est resté identique en 2024-2025 et a augmenté de 0,1 point de pourcentage en 2025-2026. Il devrait s'établir à 6,7 % en 2026-2027. Ce ratio montre combien l'Ontario doit consacrer à l'intérêt pour chaque dollar de revenus qu'il reçoit. Un ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus plus bas permet d'affecter plus de ressources à d'autres priorités.

Si l'on compare ce ratio aux chiffres pour les exercices 2023-2024 à 2025-2026 contenus dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* et le budget de 2022, il s'est amélioré de 1,3 point de pourcentage. L'Ontario continue de réaliser des progrès quant au ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus et devrait atteindre son objectif de rester en deçà de 7,5 % à moyen terme. Ce ratio demeure près des niveaux les plus bas atteints depuis les années 1980.

Graphique 4.13 Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus



Nota : Voir le chapitre 3, *Continuer d'investir dans le plan pour bâtir – Plan financier et perspectives de l'Ontario* pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2022-2023) et Office ontarien du financement.

Tableaux financiers consolidés

Tableau 4.3

Dettes nette et déficit accumulé

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres provisoires ¹ 2023-2024	Plan 2024-2025
Dettes ²						
Dettes contractées sur les marchés publics						
Obligations ³	348 589	381 492	399 628	403 398	416 517	428 080
Bons du Trésor	19 175	24 097	22 301	22 276	20 866	25 866
Billets de trésorerie américains ³	3 891	0	1 735	460	1 694	1 694
Infrastructure Ontario (IO) ⁴	300	300	300	300	300	300
Autre	264	250	231	217	202	186
Total – Dettes contractées sur les marchés publics	372 219	406 139	424 195	426 651	439 579	456 126
Dettes interne	10 010	9 318	8 766	8 678	7 953	6 776
Dettes brute	382 229	415 457	432 961	435 329	447 532	462 902
Moins : Avoirs de la province en obligations et en bons du Trésor de l'Ontario ⁵	(9 938)	(11 122)	(7 098)	(10 154)	(5 586)	–
Moins : Escomptes, primes et commissions non amortis ⁶				(3 376)	(4 495)	–
Dettes totale	372 291	404 335	425 863	421 799	437 451	462 902
Autres (actifs)/passifs financiers nets ⁷	(33 808)	(44 396)	(54 729)	(37 876)	(34 669)	(34 864)
Dettes nette du secteur parapublic	13 899	12 562	11 708	16 561	12 032	11 018
Dettes nette	352 382	372 501	382 842	400 484	414 814	439 056
Actifs non financiers ⁸	(127 568)	(134 270)	(144 682)	(153 680)	(165 033)	(179 469)
Déficit accumulé	224 814	238 231	238 160	246 804	249 781	259 587

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2024 pour l'exercice 2023-2024.

² Y compris la dette contractée par l'Ontario et tous les organismes du gouvernement, dont la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO).

³ Tous les soldes sont exprimés en dollars canadiens. Ils tiennent compte de l'effet des contrats dérivés connexes.

⁴ La dette d'IO se compose des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. La dette d'IO n'est pas garantie par l'Ontario.

⁵ L'Ontario possède sa propre dette principalement pour réduire les liquidités nécessaires au remboursement d'importants titres de créance arrivant à échéance, généralement en juin. Pour l'exercice 2024-2025, la province n'a actuellement pas d'avoirs conséquents en prévision de l'échéance de titres de créance.

⁶ Le 1^{er} avril 2022, l'Ontario a adopté les nouvelles normes NCSP pour les instruments financiers sur une base prospective. Les escomptes et les primes non amortis sont dorénavant amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Il n'y a aucune prévision à cet effet pour 2024-2025.

⁷ Les autres (actifs)/passifs financiers nets comprennent la trésorerie et les placements temporaires, les débiteurs, les prêts en cours, les avances et les investissements dans les entreprises publiques contrebalancés par les créditeurs, les charges à payer, les revenus et les apports en capital reportés, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, ainsi que les autres passifs.

⁸ Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles de l'Ontario, incluant celles du secteur parapublic.

Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 4.4

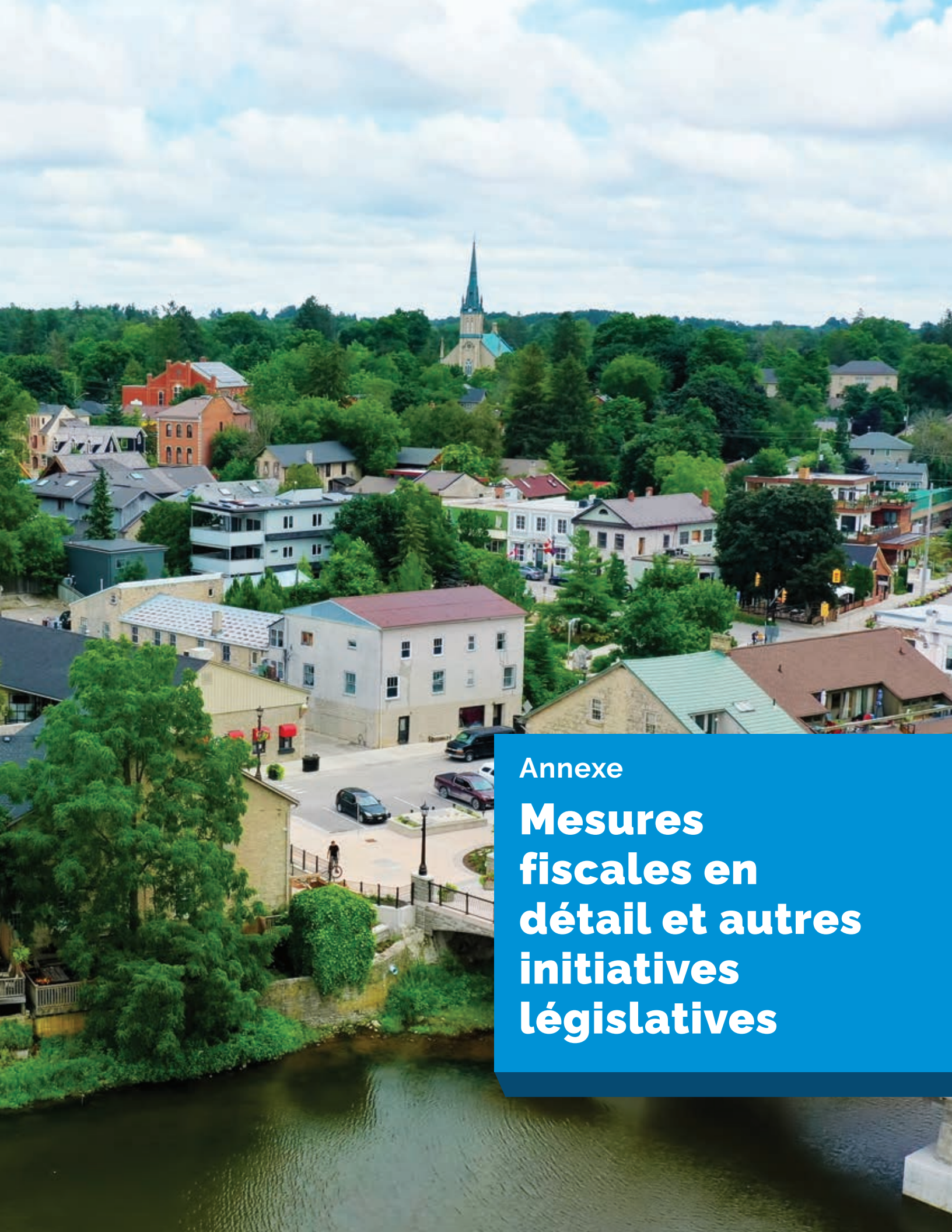
Perspectives à moyen terme : Dette nette et déficit accumulé

(en millions de dollars)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Dette totale	462 902	467 489	473 348
Autres (actifs)/passifs financiers nets	(34 864)	(18 148)	(10 467)
Dette nette du secteur parapublic	11 018	10 426	11 596
Dette nette	439 056	459 767	474 477
Actifs non financiers	(179 469)	(195 567)	(210 757)
Déficit accumulé	259 587	264 200	263 720

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.



Annexe

**Mesures
fiscales en
détail et autres
initiatives
législatives**

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur certaines mesures fiscales et d'autres initiatives législatives proposées dans le budget.

Simplification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques

Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI) est un crédit d'impôt de 18 % remboursable dont peuvent se prévaloir les sociétés exerçant des activités d'animation et d'effets spéciaux informatiques dans le cadre de productions cinématographiques et télévisuelles admissibles en Ontario. Pour avoir droit à ce crédit, les productions cinématographiques ou télévisuelles doivent avoir reçu un certificat d'admissibilité soit au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO), soit au crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP), une exigence ayant pour effet de lier le CIOESAI à ces deux derniers crédits d'impôt.

Le gouvernement propose d'éliminer l'exigence liant le CIOESAI aux CIOSP et CIPCTO et de la remplacer par de nouvelles règles d'admissibilité afin de soutenir uniquement les productions professionnelles. Les nouvelles règles proposées ci-dessous satisfont aux engagements du gouvernement qui entendait simplifier le soutien accordé sous forme de crédits d'impôt pour les activités d'animation et des effets spéciaux informatiques :

- Les entreprises admissibles seraient tenues d'engager, en Ontario, des dépenses minimales de 25 000 \$ liées à la main-d'œuvre dans le cadre de chaque film ou production télévisuelle pour lesquels elles se prévalent du CIOESAI. Le seuil minimal des dépenses liées à la main-d'œuvre devrait être atteint dans l'année d'imposition durant laquelle les entreprises demandent le crédit ou, encore, entre l'année d'imposition où le crédit est demandé et l'année d'imposition précédente réunies. Une fois que les entreprises admissibles atteignent le seuil minimal des dépenses liées à la main-d'œuvre sur une période maximale de deux années d'imposition dans le cadre d'une production donnée, les dépenses engagées pour cette production au cours de ces années d'imposition et des années d'imposition subséquentes seraient admissibles.
- Certains types de production ne seraient pas admissibles au crédit d'impôt, notamment les vidéos de formation, les vidéos musicales et les vidéos de jeux.

Les nouvelles règles viseraient les activités d'animation ou d'effets spéciaux informatiques que les sociétés admissibles entameraient pour une production donnée à compter du 26 mars 2024.

Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant

Le 1^{er} juillet 2022, le gouvernement de l'Ontario a temporairement réduit la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et la taxe sur le carburant (diesel) de 5,3 cents le litre. Ces taxes sont actuellement de 9 cents le litre. Les allègements devaient prendre fin le 30 juin 2024 et la taxe sur l'essence, remonter à 14,7 cents le litre et celle sur le carburant, à 14,3 cents le litre.

Le gouvernement présente un projet de loi qui aurait pour effet de modifier la *Loi de la taxe sur l'essence* et la *Loi de la taxe sur les carburants* pour permettre la reconduction des réductions de taux afin que la taxe sur l'essence et la taxe sur le carburant demeurent à 9 cents le litre pendant six mois de plus, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2024.

Examiner le régime fiscal de l'Ontario

Depuis 2018, le gouvernement a pris des mesures décisives pour réduire les coûts payés par les familles et les aînés, notamment l'instauration du crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu et le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile. En vue de contribuer à bâtir l'économie de l'Ontario, le gouvernement a notamment lancé le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, mis en place des mesures fiscales pour soutenir les petites entreprises et fourni des soutiens au secteur minier. Il a aussi institué des mesures pour améliorer les solutions numériques à la disposition des entreprises de l'Ontario, les aidant ainsi à satisfaire à leurs obligations de conformité fiscale. Ces mesures visent aussi à réduire les formalités administratives et à simplifier l'administration du régime fiscal de l'Ontario.

Dans le cadre de son plan pour bâtir un Ontario fort, le gouvernement a annoncé l'examen du régime fiscal de la province dans le budget de 2023. Depuis, il a consulté un groupe de réflexion formé de fiscalistes, d'économistes et de chefs d'entreprises.

À la lumière des résultats des consultations, il a été établi que l'examen portera sur les possibilités d'actualiser le régime fiscal afin de favoriser l'augmentation de la productivité, y compris sur le plan de la recherche et de l'innovation, de promouvoir l'équité, de faciliter la simplification et la transparence du régime ainsi que de moderniser son administration.

Examen de l'évaluation et de l'imposition foncières

Le gouvernement entreprend l'examen du régime d'évaluation et d'imposition foncières, particulièrement du point de vue de l'équité et de l'abordabilité ainsi que de la compétitivité des entreprises et de la modernisation des outils administratifs. Il a entamé des consultations pour baliser la portée et les domaines prioritaires de l'examen. Ces consultations vont se poursuivre plus globalement auprès des parties prenantes dans l'ensemble de la province dès le début du printemps. Afin d'assurer une situation stable pour les contribuables, les évaluations foncières à l'échelle de la province continueront d'être reportées jusqu'à la fin de l'examen.

Examen de l'imposition de l'alcool et des droits y afférents

Le gouvernement de l'Ontario propose d'éliminer la taxe de base sur le vin s'appliquant aux vins et aux vins panachés ontariens vendus dans les magasins de vente au détail d'établissements vinicoles. Le nouveau taux entrerait en vigueur le 1^{er} avril 2024.

Le gouvernement effectuera aussi un examen ciblé des taxes et des droits sur la bière, le vin et les boissons alcoolisées dans le but d'accroître la concurrence sur le marché pour les producteurs et les consommateurs de l'Ontario.

Sommaire des mesures

Le tableau A.1 illustre l'incidence financière des mesures fiscales proposées dans le présent budget.

Tableau A.1
Sommaire des mesures
(en millions de dollars)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Simplification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques	f	f	f
Prolongation des réductions temporaires de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant	620	–	–
Élimination de la taxe de base sur le vin	8	8	8
Total	628	8	8

Nota : Les chiffres tiennent compte des avantages pour les particuliers, les familles, les entreprises et les autres bénéficiaires. Ils représentent également une diminution des revenus publics. Les totaux sont fondés sur la somme des chiffres arrondis aux fins de la présentation.

Le tiret « – » indique un montant nul.

« f » indique un petit montant (moins de 1 million de dollars).

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications de forme

Des modifications à diverses lois dont le ministre des Finances de l'Ontario veille à l'application ou à d'autres lois pourraient être proposées afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, de clarifier les lois ou encore d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Les modifications législatives proposées comprennent ce qui suit :

- Les modifications à la *Loi de 1998 de l'impôt sur l'administration des successions* incluraient les termes « certificat de petite succession » et « certificat de petite succession modifié » dans la définition du terme « certificat successoral ».
- Une modification à la *Loi sur l'administration financière* prévoyant le pouvoir exprès des autorités en matière de crédit intrajournalier facilitant les emprunts que la province de l'Ontario contracte.



ISBN 978-1-4868-7928-1 (IMPRIMÉ)
ISBN 978-1-4868-7929-8 (HTML)
ISBN 978-1-4868-7930-4 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024